

GIANT OPEN
2023



Natation Course 2023

RÈGLEMENTS - SOMMAIRE *synthétique*

AVANT-PROPOS

Le parcours des benjamins
Les outils de la performance

ASPECTS RÈGLEMENTAIRES

- Catégories d'âge
- Les compétitions
- Les performances
- Les records

ASPECTS TECHNIQUES

- Engagements
- Jurys
- Règles techniques

ASPECTS SPORTIFS

- Haut-niveau
- Classement National des Clubs
- Mon département en action
- Trophées Avenirs et Benjamins

DESCRIPTIONS DES COMPÉTITIONS

- Championnats de France
- Webconfront@tions
- Coupe de France des Départements
- Interclubs

RÈGLEMENTS FINANCIERS ET TARIFS FÉDÉRAUX

(extraits)

RÈGLEMENTS - SOMMAIRE *détaillé*



RÈGLEMENTS - SOMMAIRE

Avant propos

Le parcours des Benjamins

Les outils de suivi de la performance

- Les Indices de performances
- Les couloirs de performances

Architecture des grilles de temps

- Progressivité des grilles de temps FILLES
- Progressivité des grilles de temps GARÇONS

ASPECTS RÉGLEMENTAIRES

- Les catégories d'âge
- Les compétitions du programme fédéral
- Calendrier international Natation Course
- Principes d'accès aux événements nationaux et régionaux
- Définition des compétitions et validation des performances
- Les Records de France et Meilleures Performances Françaises
- La commission de validation des cas particuliers
- Les spécificités des Territoires d'Outre-Mer

Formulaire de demande d'homologation Records de France et MPF
Guide et protocoles Homologation MPF et Records

ASPECTS TECHNIQUES

- Règles d'engagements via la gestion informatique extraNat
- Désignation des jurys

- Applications des règles techniques
 - Les départs (article SW 4)
 - Chronométrage (SW11 et SW13) et classement
 - Les disqualifications
 - Les forfaits déclarés
- Réunion et plateau techniques
 - Réunion technique (la veille du 1^{er} jour de la compétition)
 - Plateau technique

ASPECTS SPORTIFS

- Critères d'appartenance aux listes ministérielles de Haut-Niveau et Collectifs Nationaux
- Classement National des Clubs (CNC)
 - LE NAGEUR : classement des compétiteurs
 - LE CLUB : Trophées ELITE, NATIONALE 2 et PROMOTIONNEL des championnats
 - L'ÉQUIPE : Le classement interclubs
- Mon département en actions
- 3^{èmes} Trophées AVENIRS « Mon département en actions »
- 5^{èmes} Trophées BENJAMINS « Mon département en actions »

FICHES DESCRIPTIVES DES COMPÉTITIONS

- **Les Championnats Nationaux**
 - Championnats de France Juniors 50m
 - Championnats de France Nationale 2
 - Championnats de France Elite 50m
 - Championnats de France Open d'Été
 - Championnats de France Elite 25m
 - Championnats de France Benjamins - Lucien ZINS
 - Championnats de France Juniors 25m
- **Les Championnats de Ligues et Départementaux Hiver en Web Confront@tion**
- **La Coupe de France des Départements** « Mon département en actions »

- **Les Interclubs**

Avenirs

Benjamins

Toutes Catégories

La table de conversion des performances 25m/50m

- La table de conversion Dames
- La table de conversion Messieurs

Règlements financiers et tarifs fédéraux (extraits)

- **Règlements financier - Natation Course**

Droits d'engagement

Pénalité pour forfait non déclaré

Prime pour record de France, d'Europe ou du monde

Labellisation d'un meeting national et international

Droits d'organisation des compétitions nationales

Droits de transfert

Droits d'entrée - Licenciés non sélectionnables en équipe de France

Tableau des tarifs des droits de transfert et des droits d'entrée

- **Aides aux structures**

Aides aux clubs d'Outre-Mer

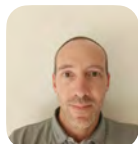
AVANT-PROPOS



Denis
CADON
Président



Benedicte
Compois
Vice-Présidente
Liaison Bureau



Remi BESSON
Membre



Guy LA
ROCCA
Membre



Frédéric
LEGAL
Membre

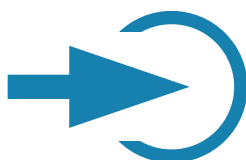


Richard
MARTINEZ
Conseiller
Technique
National



Marc
HANSSLER
Conseiller
Technique
National

Avant-propos du
cercle de compétences
Natation Course



Les outils de suivi
de la performance



Avant-propos



Nous avons le plaisir de vous présenter les règlements sportifs Natation Course de la saison sportive 2023.

Deuxième édition de son déroulement en année civile (du 1er janvier au 31 décembre), à l'instar de l'international.

2020-2021 aura été la saison test de ce changement, saison exceptionnellement étendue à 16 mois au sortir de la crise sanitaire de la COVID 19 qui nous aura tous éprouvés, sur tous les plans.

NATATION COURSE 2023

2022 n'est encore pas la pleine expression de ce changement de paradigme : 2023 en précisera les contours, par petites touches pour consolider toutes les convictions qui motivent cette autre façon de voir le déroulement d'une saison sportive.

Les difficultés organisationnelles existent car notre fonctionnement sociétal est basé sur l'année scolaire. Un travail d'explication est nécessaire, qui s'inscrit dans la durée jusqu'à une appropriation totale.

L'argument central est le changement d'âge sportif qui correspond enfin à l'année calendaire de notre saison sportive par rapport à l'année de naissance de tous nos licenciés.

Pour nos plus jeunes, cela doit avoir plus de sens encore. Etre né en 2010 et licencié en 2023 permet de vivre une saison complète dans la catégorie 13 ans, même si cette réalité est imparfaite selon le mois de naissance, mais plus ou moins gommée par notre fonctionnement en année civile.

La clarté souhaitée sur cette lecture de l'âge sportif de nos licenciés doit être stabilisée. Stabilité que nous souhaitons vivement instaurer pour nos règlements sportifs, vœu formulé à l'horizon de chaque nouvelle saison, mais jamais atteint depuis des décennies.

2023 n'y répondra pas. **Mais s'en rapproche.** Sur l'ensemble de nos 7 compétitions au plan national (Jeunes - Juniors 25m et 50m- Nationale 2 - Elite 25m et 50m), **6 ne connaîtront AUCUN changement !** Pas de changement de règlement, pas de changement de grilles de qualifications!

L'ensemble de nos licenciés engagés en 2022 dans ces programmes n'auront aucune « surprise désagréable » pour poursuivre leur dynamique de performance.

Le souhait de ne pas changer les grilles de qualifications est une réponse pour tous nos licenciés qui auront traversé plus ou moins péniblement les mois de restriction de leur pratique au plus fort de la crise sanitaire.

La réforme de la catégorie des Jeunes => Benjamins

Concernant les Jeunes, les grilles de qualification ont cristallisé les difficultés à construire un rendez-vous national pour cette catégorie. Certes 2020-2021 a fortement impacté leur potentiel d'expression, mais 2019 nous a déjà donné des signes sur la complexité de définir l'accès au niveau national. Nous sommes absolument convaincus que ce n'est pas lors de cette période (les Jeunes) que tout se joue, mais nous sommes tout autant conscients qu'il ne faut pas négliger, ni sous-estimer l'impact de cette même période dans l'imaginaire de nos compétiteurs et leur possible projection dans le futur.

Donner un rendez-vous national doit être réservé à un nombre restreint de nos jeunes. Le plus grand nombre doit vivre des expériences épanouissantes et enthousiasmantes dans un périmètre d'action beaucoup plus restreint et dont les limites géographiques de leurs propres Ligues sont plus propices à cette impératif besoin qu'une dimension nationale. Dimension nationale, qui lorsqu'elle est atteinte, peut malheureusement être trompeuse pour la suite du plan de carrière. Être convaincu que la construction d'un nageur s'inscrit dans le temps long est un défi dans nos environnements où l'exigence de l'immédiateté des réponses est prégnante, et parfois contre-productive...

Construire une dynamique de performance, ordonner les caps à franchir en s'appuyant sur la valorisation d'un niveau départemental, d'un niveau de Ligue avant de viser ce niveau national sont les défis qui nous attendent.

Le programme 2023 a vocation d'apporter les premières pierres de ce retour à la raison : celui de l'étagement des objectifs à atteindre. Sans précisément brûler certaines étapes qui lorsqu'elles sont trop rapidement franchies, nous rattrapent inéluctablement à un moment ou à un autre, mettant un frein brutal et rédhibitoire à la progression du nageur et malheureusement trop souvent définitif à sa pratique. Convaincre tous les acteurs de cette réalité (nageurs - parents - entraîneurs - employeurs - élus) est un défi pour reconstruire un socle de compétiteurs à la fois plus abondant et au futur pérenne, en capacité de s'auto-régénérer.

Le programme 2023 lance cette reconstruction. La catégorie Jeunes telle que définie lors de l'adoption des catégories AQUA en 2016-2017 est réduite à deux années d'âges, conserve le décalage AQUA des filles et garçons, mais est renommée : catégorie des BENJAMINS pour éviter toute confusion avec l'ancienne dénomination.

Ainsi, les BENJAMINS sont constitués des jeunes filles 12 et 13 ans, nées en 2011 et 2010 et des jeunes garçons 13 et 14 ans, nés en 2010 et 2009. Les années d'âge concernées par la Coupe de France des Départements 2022 avaient déjà amorcé cette réflexion.

Ici se situe le vrai changement des règlements 2023. Énième changement certes, mais dont les perspectives s'inscrivent dans notre conviction et notre optimisme de leurs futurs impacts.

Si les grilles de qualification pour les Juniors et plus ne changent pas, nous les supprimons pour les Benjamins. Ce choix est dicté par l'argumentaire décrit ci-dessus. Apprécier sa progression personnelle ne peut pas être dévalorisé et terni par le fait de ne pas avoir, malgré des progrès marqués et significatifs, atteint un niveau national qui, par définition, demeure toujours arbitraire et hypothétique.

La webconfront@tion BENJAMINE des Ligues

Les grilles benjamins ne sont pas dans ces règlements. Nous proposons à l'ensemble des licenciés de cette catégorie de les construire. Et en parfaite adéquation avec nos souhaits de revaloriser les niveaux de pratiques associés aux départements et aux Ligues, c'est un rendez-vous de Ligue qui se chargera de construire ces grilles. Toutes les Ligues de Métropole et d'Outre-Mer inviteront leurs meilleurs benjamins à se confronter lors d'un même week-end, sur un programme commun. Tous les résultats de ces compétitions seront concaténés dans un résultat UNIQUE d'une compétition fictive : la webconfront@tion Benjamine des Ligues.

Concaténation qui fera apparaître pour chaque épreuve, le classement de tous les benjamins qui se seront confrontés entre eux, sur leurs territoires.

Ce sont ces résultats qui donneront les qualifiés aux championnats de France Benjamins qui se dérouleront en décembre 2023, au bout de l'année sportive...

Au terme de cette webconfront@tion benjamine, l'analyse des résultats nous permettra de dégager les contours du niveau de performance national et d'établir d'après les classements par épreuve et par année d'âge (rankings) une première liste des nageuses et nageurs directement qualifiés aux championnats de France Benjamins qui se dérouleront en décembre 2023, au bout de l'année sportive...



Directement, car une 2ème phase de qualification sera alors enclenchée dans la foulée de la publication des rankings pour permettre aux absents ou à ceux qui n'ont pas pu prendre part dans les meilleures conditions à la webconfront@tion benjamine des Ligues. Cette deuxième phase sera ouverte aux nageurs et nageuses qui satisferont aux temps d'une grille de qualification établie à partir des rankings de cette webconfront@tion benjamine.

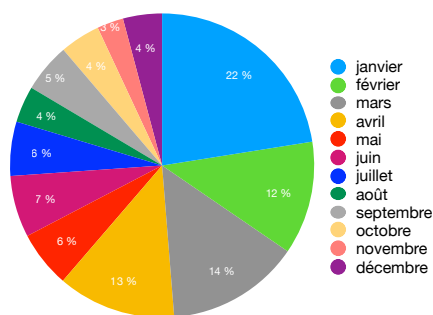
Nous comptons donc sur une progression construite au niveau départemental qui projettera les benjamins sur d'autres objectifs fixés par la Ligue afin de participer aux webconfront@tions. Celles-ci délivreront la vérité 2023 d'un accès au niveau national, une fois l'ensemble des performances réalisées...

Nous aurons x qualifiés en juillet 2023 pour les championnats de France. Nous installons ces qualifiés dans une longue et confortable période de préparation à cet objectif.

Tous les autres benjamins pourront poursuivre cette démarche de progression jusqu'au mois de novembre qui sera le théâtre de nouvelles possibilités de qualifications, basées sur les grilles auto-construites.

Si nous sommes convaincus par la pertinence de la saison sportive en année civile qui permet

Qualifications à Pau selon le mois de naissance



justement à tous nos licenciés dont l'âge sportif correspond à son année de naissance de la vivre, nous sommes interpellés par un autre constat : la répartition des qualifiés aux championnats 2022 à Pau selon leur mois de naissance. 74% sont nés au premier semestre de l'année civile, 22% en janvier... Les travaux de l'IRMES (Institut de recherche biomédicale et d'épidémiologie du sport) nous avaient précédemment alerté sur cet état de fait, notamment sur le taux d'abandon de la pratique compétitive de nos licenciés, 15% supérieur pour les « seconds semestres » par rapport aux « premiers semestres ».

Il n'est pas question de renverser à nouveau notre fonctionnement à l'échelle du territoire, mais nous pouvons, au travers d'une compétition nationale, prendre des initiatives expérimentales sur ce sujet. Nous allons donc offrir une porte d'accès distincte à l'ensemble de nos licenciés benjamins, nés aux seconds semestres de leurs années civiles. Vous pourrez retrouver tous les détails dans la fiche descriptive des championnats de France Benjamins 2023.

Il est ici important de préciser que cette petite bulle réglementaire **n'est pas déployée sur le territoire**. Il n'est donc pas question d'intégrer cette problématique dans votre réflexion de la construction des dynamiques sportives territoriales. 2023, à ce titre, nous donnera suffisamment d'éléments sur les pistes à suivre dans le futur.

Les préoccupations émergentes de ces analyses nous ont conduit à prendre une décision forte : **celle de n'autoriser le port de vêtements techniques (homologués AQUA) lors des compétitions* qu'à partir de la catégorie Juniors et ce, dès le 1er janvier 2023.**

Cette décision permet de faire valoir l'expression du travail des habilités motrices et aquatiques qui ne sont pas le pré carré des nageurs



✅ à partir des Juniors



physiologiquement en avance sur les autres (que ce soit au niveau de la croissance ou du mois de naissance). **Une note de cadrage viendra préciser tous les contours de cette disposition.**

* Toutes les compétitions sont concernées par ce dispositif, que ce soit à l'échelon départemental, de Ligue et/ou national, et quelque soit le format des âges concernés, que ce soit par catégorie et/ou Toutes catégories. **SEULE exception** : les benjamines 2ème année (filles 13 ans nées en 2010) qui seront invitées par la Fédération Française de Natation à participer aux Championnats de France JUNIORS au titre des sélections pour la COMEN.

Les règlements 2023 amorcent une mue. Ils restent l'outil privilégié de l'entraîneur qui dispose de toutes les informations règlementaires qui lui permettent de faciliter son important travail auprès de ses nageurs. La navigation est facilitée par d'innombrables liens qui permettent l'accès direct à l'information recherchée.

La mue réside dans la place qu'ils laisseront dans les années à venir aux résultats des travaux qui ont été amorcés lors du séminaire des Equipes Techniques Régionales, à l'INSEP, début octobre 2022. Le travail collaboratif engagé nous conduira à produire des documents didactiques qui serviront de guides aux Ligues et départements pour reconquérir l'esprit de compétition qui s'étiolle depuis une dizaine d'années et se traduit par une perte alarmante de compétiteurs.

Comme pour chaque nouveau départ, c'est bien la base qui est au centre de nos efforts. Nos propositions pour les **catégories Avenirs et Benjamins** doivent concentrer nos réflexions et faire émerger des perspectives enthousiasmantes de progrès.

Nous vous invitons à une lecture attentive des trois rubriques ci dessous (cliquez dessus 😊) : **Le parcours des Benjamins**, **Mon département en actions** et la **Webconfrontation Benjamine des Ligues**. Elles contiennent de nombreuses informations et préconisations qui vous permettront d'appréhender une partie des actions possibles pour ces deux catégories.

Bonne lecture et très bonne saison sportive 2023 à tous!

Le Cercle de Compétences Natation Course



webconfront@tion BENJAMINE
des Ligues



Le parcours des Benjamins

B1 Je suis **benjamine** **benjamin** **1^{ère} année**

à partir du 1^{er} janvier
2023 si je suis né(e)

en 2011 (12 ans)

en 2010 (13 ans)

B2 Je suis **benjamine** **benjamin** **2^{ème} année**

en 2010 (13 ans)

en 2009 (14 ans)

JANVIER

Ma saison sportive se déroulera du **1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre**

DECEMBRE

Une première partie (six mois) correspond au trimestre 1 et 2. **L'objectif** pour moi est de me **qualifier** à la webconf@tion 📧 Benjamine de ma Ligue

FEVRIER

Mon département et ma Ligue travailleront ensemble pour me proposer des compétitions qui me permettront de progresser pendant ces 6 mois. Pour cela, ils me proposeront en JANVIER, FÉVRIER et MARS des compétitions où je pourrai vivre des expériences inhabituelles : se confronter sans chrono, nager le plus de distance possible dans un temps limite, faire plusieurs fois la même course, combiner des nages dans un ordre inhabituel. Bref, **des compétitions où je m'amuserai tout en travaillant sérieusement à l'entraînement.**

MARS

AVRIL

En AVRIL, MAI et JUIN, je participerai à des **formats de compétitions plus classiques** que mon département me proposera, plus éventuellement, une ou deux par ma ligue. Ma coach ou mon coach pourra choisir aussi de m'emmener dans des meetings nationaux labellisés où je rencontrerai des nageurs d'autres ligues. Je connaîtrai mes objectifs pour me qualifier à la webconf@tion 📧 Benjamine de ma ligue.

MAI



JUIN



Départements

🇫🇷 Benjamins en décembre.

Pendant cette période, je mettrai tout en oeuvre pour participer aux regroupements que mon département organisera pour préparer la Coupe de France des Départements. Ma Ligue regroupera tous ses départements pour disputer la compétition qui permettra peut-être à mon département d'être dans les 16 premiers de France qualifiés pour la finale, juste avant les championnats de France



La webconfront@tion est un outil informatique développé par la Fédération Française de Natation pour regrouper plusieurs compétitions qui se déroulent dans plein d'endroits différents, en UNE SEULE. Sur ffn.extranat.fr, cette compétition géante permet de classer tous les nageurs français comme si ils avaient participé à la même compétition, au même moment.

JUILLET



Les 1 et 2 JUILLET, si je suis qualifié(e), je participerai à la **webconfront@tion**.

Je donnerai le meilleur de moi-même et transformerai en progrès tout le travail que j'aurais effectué pendant 6 mois.

Je verrai bien dans la semaine qui suit, lorsque la compétition géante sera mise en ligne, comment je me situerai par rapport à tous(tes) les autres nageur(se)s français(es).

Avant le 15 juillet la FFN dira qui est directement qualifié(e) aux championnats de France 🇫🇷 Benjamins en décembre. Je pourrai [regarder ici sur le site](#) si je suis qualifié(e). Si ce n'est pas le cas, je **connaitrai alors les temps à faire** pour me qualifier « au second tour », au 4^{ème} trimestre.



Je prendrai quelques semaines de repos et profiterai de ma famille et de mes amis.

AOÛT

Selon ce qu'aura prévu mon club, je reprendrai le chemin de l'entraînement fin août début septembre. **Je renouvellerai ma licence FFN**. Si je suis déjà qualifié(e) aux Championnats de France 🇫🇷 Benjamins, je me concentrerai sur cet objectif. Si ce n'est pas le cas, je mettrai tout en oeuvre pour y arriver en profitant du travail effectué au premier semestre et du repos des vacances.

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

Deux cas de figure pour aborder ce mois de novembre.

Je suis qualifié(e) aux championnats de France 🇫🇷 Benjamins :

Je profiterai de cette période pour les préparer en travaillant bien à l'entraînement et je disputerai quelques compétitions de préparation.

Je ne suis pas qualifié(e) aux championnats de France 🇫🇷 Benjamins :

Je tenterai de faire les temps de qualification. La Fédération Française de Natation me proposera plusieurs compétitions :

- Interclubs Toutes Catégories => **pris en compte jusqu'au 19 novembre**
- Mes Championnats de Ligues **si ils sont organisés avant le 26 novembre**
- Mes Championnats Départementaux d'Automne **si ils sont organisés avant 26 novembre**
- Meetings Nationaux Labellisés 25m => **pris en compte jusqu'au 26 novembre**

La Fédération Française de Natation confiera l'organisation de QUATRE Meetings Nationaux Labellisés 50m **qui se dérouleront les 2 et 3 décembre**. A cette date, ce seront les seules et ultimes compétitions qui seront qualificatives. Et si je ne parviens pas à me qualifier, ce sera une belle finalité.

FINAL TOUR
BENJAMINS





TROPHÉES BENJAMINS



DE JANVIER

Pendant toute la saison, les épreuves que je nagerai jusqu'au 3 décembre seront prises en compte pour calculer les Trophées Benjamins. [Classements ici.](#)

À DECEMBRE

Je pourrai me qualifier directement aux Championnats de France  Benjamins en me classant dans les premiers

	Trophée 4 nageur(se)		Trophée nageur(se) complet(e)	
Benjamins 1	6 ^{ères}	6 ^{ers}	6 ^{ères}	6 ^{ers}
Benjamins 2	8 ^{ères}	8 ^{ers}	8 ^{ères}	8 ^{ers}

DECEMBRE




Finale

Les **16 premières équipes départementales filles** et **16 premières équipes départementales garçons** de la phase de qualification disputeront la finale de la Coupe de France des Départements le vendredi 15 décembre.

16-17-18
décembre



Championnats de France Benjamins

La Fédération Française de Natation fera une expérience, **uniquement** pour les championnats de France  Benjamins.

Elle adaptera les temps de qualification pour tous les nageur(se)s qui seront né(e)s au second semestre (du 1er juillet au 31 décembre). Ces temps de qualification seront établis selon un calcul statistique qui mesurera le plus précisément possible les écarts observés entre les performances des nageurs né(e)s au 1^{er} semestre et ceux né(e)s au 2nd. L'analyse des qualifiés à Pau en 2022 montre que 22% sont nés en janvier et que



74% sont nés le 1^{er} semestre. L'année civile va un peu « gommer » cela, mais il faut pousser les recherches plus loin.



MAILLOTS DE BAIN

A partir du 1er Janvier 2023, et pour toute la saison sportive, les vêtements techniques de natation homologués AQUA (jammer, combinaison..) ne seront autorisés en compétition **qu'à partir de la catégorie Juniors.**

Définition des « vêtements techniques ici



Avant-propos Règlements 2023

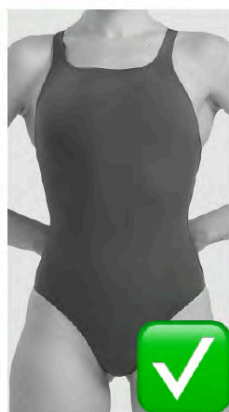


Précédente   Suivante

Définition des vêtements techniques

relative au dispositif applicable aux benjamins et moins

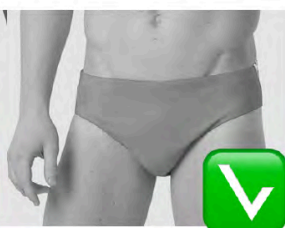
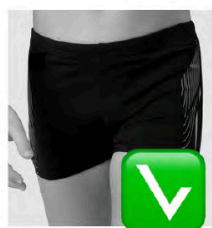
Note de cadrage complète [ici](#)



Coupe « maillot de bain » autorisée sous réserve de ne pas descendre au-dessous du 1/3 de la cuisse ET si les coutures sont piquées



Couture piquée =>



Coupes « slip de bain » et « short de bain » autorisées sous réserve de ne pas descendre au-dessous du 1/3 de la cuisse ET si les coutures sont piquées



Couture soudée ou collée



Coupe « combinaison » non autorisée

Interdiction de tout maillot avec coutures soudées ou collées





LES OUTILS DE SUIVI ET D'ANALYSE DE LA PERFORMANCE

LES INDICES DE PERFORMANCES :

50 nage libre

Indice de performance

Nouveau mode de calcul ci-dessous

L'indice de performance est établi d'après la moyenne réduite des 10 meilleures performances, par épreuve, réalisées à l'issue d'une année sportive, la première et la dixième étant exclues.

Exemple:

1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}
21''00	21''20	21''40	21''60	21''80	22''00	22''20	22''40	22''60	22''80
Exclu	21''90								Exclu

L'indice de performance nous permet d'évaluer les résultats de la natation française en fonction de l'évolution de la natation mondiale, autrement qu'au seul regard des résultats de nos équipes de France.

Nous exprimons la nécessité de proposer un indicateur commun, révélateur du niveau de performance à différent niveau de confrontation territoriale :

- **L'IMP** : l'Index Mondial de Performance
- **L'IEP** : l'Index Européen de Performance
- **L'INP** : l'Index National de Performance (Toutes catégories et par catégories d'âge)
- **L'IRP** : l'Index Régional de Performance (Toutes catégories)

Pour comparer les différents Indices de Performances, il est nécessaire de porter une attention toute particulière à l'expression des Indices de Performances « infra-mondiaux » **en pourcentage**. En effet, la variation des temps d'une épreuve ne dévoile pas spontanément l'évolution d'un indice de performance par rapport à un autre :

Exemple =>

50 nage libre Messieurs

Saison	Indice Mondial de Performance	Indice Européen de Performance	Indice National de Performance
2020	00:21.74	00:21.84 (99.54 %)	
2019	00:21.48	00:21.65 (99.21 %)	00:22.35 (96.11 %)
2018	00:21.50	00:21.71 (99.03 %)	00:22.68 (94.80 %)
2017	00:21.55	00:21.72 (99.22 %)	00:22.69 (94.98 %)
2016	00:21.65	00:21.84 (99.13 %)	00:22.42 (96.57 %)
2015	00:21.58	00:21.83 (98.85 %)	00:22.42 (96.25 %)
2014	00:21.51	00:21.83 (98.53 %)	00:22.67 (94.88 %)
2013	00:21.64	00:21.94 (98.63 %)	00:22.56 (95.92 %)
2012	00:21.90	00:22.00 (99.55 %)	00:22.35 (97.99 %)
2011	00:21.75	00:21.94 (99.13 %)	00:22.40 (97.10 %)
2010	00:21.30	00:21.48 (99.16 %)	00:22.37 (95.22 %)
2009	00:21.44	00:21.79 (98.39 %)	00:21.97 (97.59 %)
2008	00:21.95	00:22.16 (99.05 %)	00:22.21 (98.83 %)

Source site federal
ffn.extranat.fr

L'indice mondial représente le « 100% » de chaque saison, donnée stable pour établir les comparaisons.

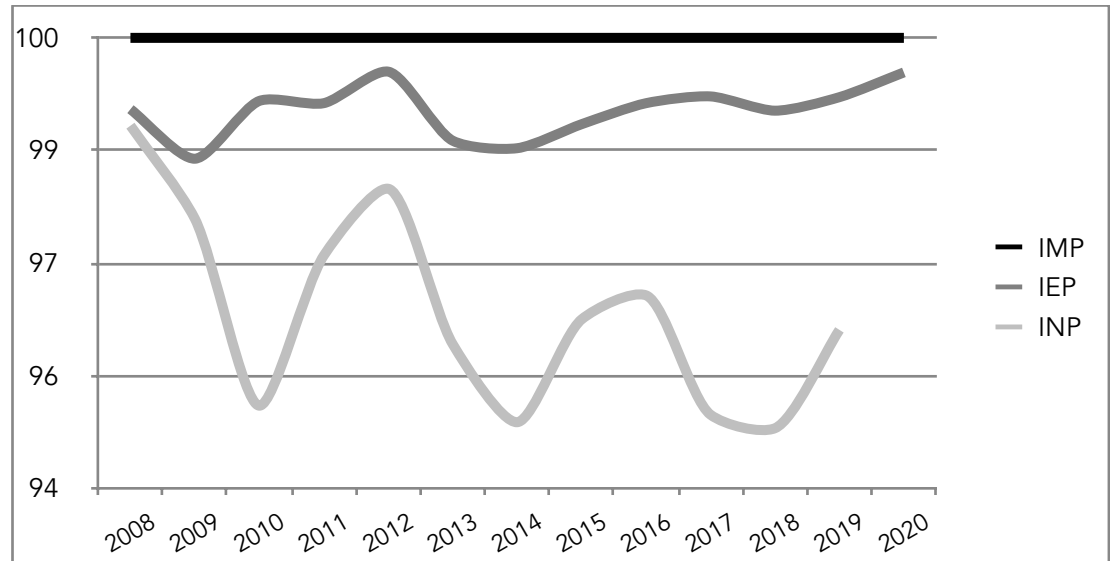
L'indice Européen est exprimé en pourcentage par rapport à l'IMP.

L'indice National est également exprimé en pourcentage par rapport à l'IMP.

La mise en graphique permet d'observer l'évolution de l'INP par rapport à l'IEP et l'IMP.



Suivante



Les indicateurs de performance permettront ainsi :

- d'obtenir le niveau de performance atteint par épreuve à l'issue de chaque saison,
- de révéler une dynamique de performance au regard du temps (saison après saison).
- d'utiliser un outil d'analyse de l'activité de nos programmes, saison après saison, et de mesurer leur impact sur nos populations : année d'âge et/ou catégorie.

Notre site fédéral vous propose actuellement, dans l'onglet « Les Rankings et ATR », les IMP, IEP et INP de chaque épreuve. Il vous propose également les INP par année d'âge (de 12 ans à 18 ans) exprimés en fonction de l'INP Toutes Catégories. Dernière déclinaison, sur le filtre régional, vous disposez de l'Indice Régional de Performance Toutes Catégories, en fonction de l'INP.

Il vous sera donc aisé de créer vos propres Indices de Performances pour déterminer vos suivis de populations, à l'échelon départemental, voir, du club, en opérant les mêmes opérations de comparaison.

LA NÉCESSITÉ D'ADOPTER UN IMP DE RÉFÉRENCE

L'année 2020 aura été révélatrice de l'**absolue nécessité de bénéficier des meilleures conditions** pour la réalisation de la performance, conditions totalement ébranlées par la COVID-19.

Les confinements successifs et le report des Jeux Olympiques à 2021 auront totalement déstabilisé les nageurs de la planète entière dans leur engagement à performer, et les Indices Mondiaux de Performances (IMP) 2020 ont été fortement impactés par les conséquences de cette pandémie.

Pour apporter de la stabilité à ce repère, dont l'usage que nous en avons, a pour ambition de **PROJETER nos nageurs** vers l'excellence et leur permettre de définir des objectifs empreints de la réalité internationale, nous proposons de nous baser sur un Indice Mondial de Performance de Référence (IMP^R).

Il s'agira de retenir le **meilleur IMP de chaque épreuve sur les 4 dernières années**.

IMP^R Dames et Messieurs ci-dessous



L'IMPR est actualisé avec l'IMP 2022.
Toutes les performances 2023 seront évaluées avec ce nouvel IMPR.

Indice Mondial de Performance de Référence dames

	IMP 19	IMP 20	IMP 21	IMP 22	IMPR
50 Nage Libre	24.16	24.47	24.07	24.29	24.07
100 Nage Libre	52.69	53.30	52.64	52.94	52.64
200 Nage Libre	1:55.25	1:56.09	1:54.61	1:54.80	1:54.61
400 Nage Libre	4:02.88	4:06.36	4:02.04	4:01.80	4:01.80
800 Nage Libre	8:18.21	8:24.80	8:17.48	8:18.79	8:17.48
1500 Nage Libre	15:50.08	15:58.02	15:47.11	15:56.92	15:47.11
50 Dos	27.51	27.84	27.56	27.28	27.28
100 Dos	58.64	58.97	58.26	58.72	58.26
200 Dos	2:06.56	2:08.03	2:06.36	2:06.50	2:06.36
50 Brasse	30.27	30.46	30.20	29.90	29.90
100 Brasse	1:06.13	1:06.56	1:05.45	1:05.76	1:05.45
200 Brasse	2:21.70	2:23.53	2:21.24	2:22.56	2:21.24
50 Papillon	25.44	25.86	25.52	25.38	25.38
100 Papillon	56.85	57.22	56.07	56.47	56.07
200 Papillon	2:06.96	2:07.39	2:06.61	2:06.72	2:06.61
200 4 Nages	2:08.94	2:09.60	2:09.03	2:09.69	2:08.94
400 4 Nages	4:34.73	4:37.14	4:34.56	4:35.21	4:34.56



Indice Mondial de Performance de Référence messieurs

	IMP 19	IMP 20	IMP 21	IMP 22	IMPR
50 Nage Libre	21.48	21.74	21.53	21.50	21.48
100 Nage Libre	47.55	48.30	47.43	47.56	47.43
200 Nage Libre	1:45.21	1:45.91	1:44.70	1:45.06	1:44.70
400 Nage Libre	3:44.29	3:45.41	3:43.83	3:43.67	3:43.67
800 Nage Libre	7:43.28	7:48.58	7:43.82	7:42.68	7:42.68
1500 Nage Libre	14:44.26	14:54.80	14:46.97	14:43.30	14:43.30
50 Dos	24.43	24.89	24.63	24.18	24.18
100 Dos	52.74	53.12	52.47	52.45	52.45
200 Dos	1:55.29	1:56.37	1:55.17	1:55.75	1:55.17
50 Brasse	26.60	27.03	26.73	26.68	26.60
100 Brasse	58.53	59.13	58.40	58.81	58.40
200 Brasse	2:07.33	2:07.97	2:07.23	2:08.00	2:07.23
50 Papillon	22.87	23.11	23.06	22.80	22.80
100 Papillon	50.88	51.41	50.66	50.78	50.66
200 Papillon	1:54.10	1:55.43	1:54.41	1:54.18	1:54.10
200 4 Nages	1:56.78	1:57.33	1:56.19	1:56.36	1:56.19
400 4 Nages	4:11.37	4:12.92	4:09.61	4:08.94	4:08.94

Ils permettront d'évaluer et situer le niveau de performance de nos nageuses et nageurs au regard de l'ensemble des performances abondant notre base de données fédérale et des parcours ou couloirs de performances empruntés par les finalistes et médaillés aux Championnats du Monde et ou aux Jeux Olympiques.

Dans le but :

- d'identifier parmi nos athlètes, ceux et celles présentant un fort potentiel,
- de mieux les accompagner et les suivre tout au long de leur parcours sportifs,
- de mieux les préparer aux échéances mondiales et olympiques à venir.

LES COULOIRS DE PERFORMANCE :





ARCHITECTURE DES GRILLES DE TEMPS

Deux types de grilles sont adossés aux évènements nationaux :

- une grille de temps **par année d'âge**, qui concerne les championnats de France, JUNIORS, et l'OPEN d'ÉTÉ,
- une grille de temps **Toutes Catégories**, qui concerne les Championnats de France ÉLITE et de Nationale 2.

La construction de ces grilles de temps suit une logique de progression, année par année, jusqu'aux France ÉLITE. Les championnats de Nationale 2 constituent, à ce titre, une passerelle vers les Championnats de France Elite, pour tous ceux et celles qui pour une raison ou une autre n'ont pas pu, dans le cadre des programmes réservés aux catégories Benjamins et Juniors, satisfaire à la progression du niveau de performance nécessaire à l'accès au niveau national toutes catégories (Championnats de France Elite).

Les temps limites à réaliser répondent à une double exigence :

- se situer dans une fourchette de pourcentages de l'Indice Mondial de Performance de Référence, pourcentages en constante évolution jusqu'aux France ÉLITE, qui marquent la progression attendue de nos nageuses et nageurs qui aspirent à pratiquer au niveau national,
- garantir une représentation minimale de nos nageurs par année d'âge et par épreuve, pour assurer un meilleur turnover de notre élite nationale et internationale.
- Les temps ELITE sont établis sur la moyenne des temps d'accession souhaités à ce niveau de compétition (moyenne établie sur les 4 saisons précédentes) et représentent le 100% des grilles par année d'âge...
- Les temps des BENJAMINS s'auto-construiront par les résultats de la webconfront@tion BENJAMINE des Ligues en juillet. Les rankings ne seront définis qu'après analyse de ces résultats. Une fois définis, ils constitueront les temps de référence à réaliser du 1er novembre au 3 décembre pour compléter les qualifications acquises par les rankings. Ces temps exprimés en bassin de 50m seront « traduits » en bassin de 25m à l'aide de la table de conversion fédérale, [consultable ici](#).

ASPECTS RÉGLEMENTAIRES

Les
catégories d'âge

Principes
d'accession
aux événements
nationaux et régionaux

Définition
des compétitions
et validation des
performances



Calendrier fédéral



Calendrier international



Les Records
de France et
Meilleures
Performances
Françaises

La
commission
de validation
des cas
particuliers

Les spécificités
des Territoires
d'Outre-Mer et
de la Corse



Formulaire de demande d'homologation Records de France et Meilleures Performances Françaises



Guide et protocoles Homologation MPF et Records



LES CATÉGORIES D'ÂGE 2023

Avenirs

filles 11 ans et moins et garçons 12 ans et moins.

Benjamins

filles 12 à 13 ans et garçons 13 à 14 ans.

Juniors

filles 14 à 17 ans et garçons 15 à 18 ans.

Seniors

filles 18 ans et plus et garçons 19 ans et plus.

Le décalage entre les filles et les garçons est issue de l'adoption par la Fédération Française de Natation des catégories Juniors par AQUA. Il se répercute sur la catégorie benjamine pour laquelle, en 2023, l'ex Jeunes 1^{ère} année est supprimée.

La Fédération Française de Natation propose aux nageurs et nageuses un programme de compétitions nationales en fonction des catégories d'âge citées ci-dessus (à partir de la catégorie Benjamins).

SAISON 2023

du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

		Dames		Messieurs			
BENJAMINS	12-13 ans	2011 à 2010		13-14 ans	2010 à 2009		
JUNIORS	14-17 ans	2009 à 2006		15-18 ans	2008 à 2005		
SENIORS	18 ans et plus	2005 et avant		19 ans et plus	2004 et avant		

FILLES	Année de naissance	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005 et avant
	"Classification"	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans et +
Catégorie		BENJAMINS		JUNIORS				SENIORS
GARÇONS	"Classification"	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans et +
	Année de naissance	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004 et avant

Tout engagement pour une compétition via extraNat nécessitera la souscription d'une licence « compétiteur ».

Le système de nos règlements sportifs en année civile est opérationnel avec le fonctionnement administratif de l'affiliation de nos clubs et la prise de licence de nos nageurs. Ainsi, tout nageur pourra réaliser la saison 2023 complète en étant licencié du 1^{er} janvier au 31 août ET en ayant renouvelé sa licence à partir du 1^{er} septembre.



LES COMPÉTITIONS DU PROGRAMME FÉDÉRAL

NIVEAU NATIONAL

5 au 10 avril	Championnats de France Juniors - Chartres
18 au 21 mai	Championnats de France Nationale 2 - Melun
11 au 16 juin	Championnats de France ELITE - Rennes
18 au 23 juillet	Championnats de France OPEN d'Été - Poitiers
26 au 29 octobre	Championnats de France ELITE 25m - Angers
9 au 12 décembre	Championnats de France Juniors 25m - Montluçon
16 au 19 décembre	Championnats de France Benjamins - Chalon sur Saône

NIVEAU INTERNATIONAL

11 - 12 mars	11 ^{ème} Meeting Open Méditerranée Etape #1 Giant Open - Marseille
15 - 16 mars	Meeting de Nice <i>Camille Muffat</i> Etape #2 Giant Open - Nice
18 - 19 mars	Finale Giant Open - Saint Germain en Laye



Calendrier général



CALENDRIER INTERNATIONAL NATATION COURSE

11 - 12 mars	11 ^{ème} Meeting Open Méditerranée Etape #1 Giant Open - Marseille
15 - 16 mars	Meeting de Nice <i>Camille Muffat</i> Etape #2 Giant Open - Nice
18 - 19 mars	Finale Giant Open - Saint Germain en Laye
16 au 18 juin	Coupe de la COMEN - Larissa (GRE)
5 au 10 juillet	Championnats d'Europe Juniors - Belgrade (SRB)
23 au 29 juillet	Festival Olympique de la Jeunesse Européenne - Maribor (SLO)
25 au 30 juillet	Championnats du monde - Fukuoka (JPN)
1er au 7 août	Jeux mondiaux universitaires - Chengdu (CHN)
11 au 13 août	Championnats d'Europe U23 - Dublin (IRL)
5 au 10 décembre	Championnats d'Europe 25m - Bucarest (ROU)



Calendrier général



PRINCIPE D'ACCESSION AUX ÉVÈNEMENTS NATIONAUX

Concernant les nageuses et nageurs des catégories Juniors et plus (filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus) :

Ils devront avoir réalisé un temps limite dans l'épreuve à partir **du 1er janvier 2022 jusqu'à la date limite de qualification de la compétition concernée**. Les temps de qualifications seront recherchés uniquement en bassin de 50m au sein des compétitions référencées ci-dessous :

- Championnats de France ELITE, JUNIORS, Benjamins (Benjamins 2^{ème} année), Open d'Été.
- Meetings internationaux organisés par la Fédération Française de Natation.
- Championnats de Nationale 2
- Championnats de Ligues
- Meetings nationaux labellisés (qualificatifs pour les Juniors, Nationale 2 et Elite)
- Meetings de Ligues labellisés (qualificatifs pour les Juniors)
- Compétitions inscrites aux calendriers LEN et AQUA en bassin de 50 m uniquement.

DATES LIMITES

26 mars	Championnats de France JUNIORS
1er mai	Championnats de France de NATIONALE 2
29 mai	Championnats de France ELITE
9 juillet	Championnats de France OPEN D'ÉTÉ
31 août	Championnats de France Elite 25m et Juniors 25m (rankings arrêtés à cette date)

PRINCIPE D'ACCESSION AUX ÉVÈNEMENTS DE LIGUES

Chaque ligue aura la maîtrise des critères et des modalités d'accession qu'elle souhaitera appliquer pour prendre part aux différents événements sportifs qu'elle organisera en vue de l'accession aux événements nationaux cités ci-dessus et/ou dans le cadre de l'animation de son territoire.

A chaque ligue donc, d'établir et de mettre en œuvre selon ses objectifs un programme sportif en fonction de l'étendue de son territoire, de la répartition de ses structures, de ses équipements, de ses officiels, du nombre, de l'âge, et du niveau de ses licenciés, prévoyant le nombre et la nature des actions sportives à proposer, regroupements, stages, compétitions : formats, programmes, critères de participation, classements, récompenses...

Il est ici entendu que **les regroupements de Ligues pour densifier la confrontation** sont fortement encouragés dès lors qu'elles partageront conjointement cet objectif. Dans notre schéma actuel, une Ligue déclarera la compétition souhaitée et gèrera l'accès des licenciés de ses consoeurs. Le traitement informatique ne rencontrera aucun d'obstacle pour l'intégration de l'ensemble des performances dans la base fédérale.

Ce type de rencontre est idéal à organiser en miroir des échéances nationales : par exemple, aux mêmes dates que les championnats de France Benjamins, pour tous les licenciés qui seraient arrêtés à une marche de la qualification.

En dehors de ces ententes, la participation d'un nageur aux championnats de Ligue d'une autre Ligue que la sienne ne pourra se faire qu'à la condition expresse que les deux Ligues concernées soient sollicitées et que chacune donne son accord.



DÉFINITION DES COMPÉTITIONS ET VALIDATION DES PERFORMANCES

☞ Une performance réalisée par un nageur français, lors d'une compétition FFN, **sera intégrée à la base fédérale si et seulement si** l'engagement pour l'épreuve concernée aura été fait par un club FFN avec la licence FFN du nageur.

☞ Une performance réalisée en sélection nationale ou sous licence NON FFN par un nageur non-sélectionnable licencié FFN, **ne pourra pas être intégrée à la base fédérale.**

Les compétitions référencées (Juniors et plus) :

Ce sont toutes les compétitions, **en bassin de 50m**, qui ont fait l'objet d'une validation préalable (notamment concernant les conditions d'organisation exigées : jury d'officiels, homologation des bassins, chronométrage automatique...) par les ligues ou la Fédération Française de Natation et qui permettent la prise en compte des performances pour un accès aux compétitions nationales :

- Championnats de Ligues.
- Meetings Nationaux et Régionaux labellisés.
- Meetings Internationaux organisés par la Fédération Française de Natation.
- Tous les Championnats de France.
- Compétitions inscrites aux calendriers LEN et AQUA.

Les autres compétitions :

Elles permettent d'intégrer les classements nationaux, mais ne donnent pas la possibilité de prendre en compte ces performances pour se qualifier aux compétitions nationales.

Seuls les nageurs de nationalité française et étrangère **engagés sous les couleurs de leur club**, d'un pôle, d'une sélection départementale, régionale, interrégionale ou nationale sont pris en compte.

Cas des compétitions à l'étranger :

Seules les compétitions inscrites aux calendriers AQUA et/ou LEN (consultables en cliquant sur les logos ci-contre) sont éligibles aux demandes d'intégration des performances réalisées à l'étranger.

Les performances réalisées au cours de ces compétitions pourront être intégrées dans la base fédérale, sur simple demande (natation@ffnatation.fr) avec copie à la ligue (**dans la limite de 8 jours après l'événement concerné**), à condition de rester en cohérence avec le règlement fédéral.

Seules les MEILLEURES PERFORMANCES INDIVIDUELLES réalisées lors de ces compétitions pourront faire l'objet d'une demande d'intégration à la base fédérale.

Ces performances pourront alors être prises en compte pour se qualifier aux compétitions nationales. Cette règle d'intégration s'applique également pour les performances qui permettent d'établir un nouveau record de France ou une meilleure performance française à la condition de répondre aux **exigences d'homologation des records ou meilleures performances françaises.**

Toute demande d'intégration de performance devra être appuyée par la fourniture d'un jeu de résultats de la compétition, indiquant impérativement :

- l'intitulé de la compétition,
- les dates (date de début / date de fin), la ville, le pays, le bassin (25 ou 50m),
- les nom, prénom du nageur IMPÉRATIVEMENT SURLIGNÉS dans le document,
- le nom du club ou nom de la sélection si bannière différente du club (Sélection Ouest - FRANCE ...)
- l'épreuve, **la date** à laquelle elle se déroule, et type d'épreuve (série, finale A, B ?, barrage ...),
- la place,
- le temps final et temps de passage.





Dispositifs pour les nageurs français expatriés :

SEULS LES NAGEURS FRANÇAIS **EXPATRIÉS** sont autorisés par la Fédération Française de Natation à prendre une licence dans un club d'une autre fédération. Une attestation justifiant de ce statut pourra être réclamée à tout instant au club du nageur concerné (certificat de scolarité, attestation d'emploi, justificatif de domicile).

Ce statut permet l'intégration des performances réalisées **en dehors du territoire français**, sans que les compétitions support de celles-ci soient forcément inscrites aux calendriers LEN et/ou AQUA. L'intégration des résultats ne sera possible que si l'expatrié est licencié dans un club FFN, et que ces résultats soient établis postérieurement à la date d'homologation de cette licence.

Toute demande d'intégration de performance devra être appuyée par la fourniture d'un jeu de résultats de la compétition, indiquant impérativement :

- l'intitulé de la compétition,
- les dates (date de début / date de fin), la ville, le pays, le bassin (25 ou 50m),
- les nom, prénom du nageur IMPÉRATIVEMENT SURLIGNÉS dans le document,
- le nom du club ou nom de la sélection si bannière différente du club (Sélection Ouest - FRANCE ...)
- l'épreuve, **la date** à laquelle elle se déroule, et type d'épreuve (série, finale A, B ?, barrage ...),
- la place,
- le temps final et temps de passage.

A AUCUN MOMENT, un nageur expatrié de retour sur le territoire français, ne pourra s'inscrire sur une compétition FFN grâce à sa licence FFN et avec un club NON FFN. Il pourra s'inscrire à cette compétition avec son club étranger mais ne pourra pas prétendre à l'intégration dans la base de données fédérale des performances réalisées à l'occasion de cette compétition.

Règles minimales d'intégration des performances dans la base fédérale

Pour être intégrées dans la base fédérale des performances, les compétitions transmises à la FFN doivent être inscrites au calendrier départemental validé par la ligue et doivent au minimum :

- concerner deux clubs,
- et faire apparaître 20 performances au minimum sur l'ensemble des résultats.

Temps de passage (précision réglementaire) : aucune performance au passage d'une course n'est intégrée dans la base fédérale. Aucun temps de passage ne pourra être utilisé pour créer artificiellement les résultats d'une épreuve d'une distance inférieure (ex : utilisation des temps de passage d'un 1500 nage libre pour créer des résultats d'un 800 ou 400 mètres nage libre)
Seule exception, les records de France et meilleures performances françaises dûment homologués, réalisés au passage d'une course, pourront faire l'objet, sur proposition de la DTN, d'une intégration dans les rankings.





RECORDS ET MEILLEURES PERFORMANCES

Toute performance soumise à l'homologation d'un record de France ou d'une meilleure performance française doit avoir été réalisée dans un bassin homologué.

Records de France

La réglementation des records du Monde figure au chapitre SW 12 du manuel de la F.I.N.A.

La F.F.N reprend cette réglementation pour les records de France (RF).

Pour les **records de France en bassin de 50 mètres**, les distances et les styles suivants seront reconnus pour les deux sexes :

- Nage libre : 50, 100, 200, 400, 800 et 1500 mètres
- Dos : 50, 100 et 200 mètres
- Brasse : 50, 100 et 200 mètres
- Papillon : 50, 100 et 200 mètres
- 4 Nages (épreuve individuelle) : 200 et 400 mètres
- Relais Nage Libre (*) : 4 x 100, 4 x 200 et 10 x 100 mètres
- Relais 4 nages (*) : 4 x 100 mètres
- Relais mixtes Nage Libre (*) : 4 x 100 et 4 x 200 mètres
- Relais mixtes 4 Nages (*) : 4 x 100 mètres

Pour les **records de France en bassin de 25 mètres**, les distances et les styles suivants seront reconnus pour les deux sexes :

- Nage libre : 50, 100, 200, 400, 800 et 1500 mètres
- Dos : 50, 100 et 200 mètres
- Brasse : 50, 100 et 200 mètres
- Papillon : 50, 100 et 200 mètres
- 4 Nages (épreuve individuelle) : 100, 200 et 400 mètres
- Relais Nage Libre (*) : 4 x 50, 4 x 100, 4 x 200 et 10 x 100 mètres
- Relais 4 nages (*) : 4 x 50, 4 x 100 mètres
- Relais mixtes Nage Libre (*) : 4 x 50 mètres
- Relais mixtes 4 Nages (*) : 4 x 50 mètres

(*) : Pour les épreuves de relais, les records de France sont reconnus en équipe de club et en Équipe de France.

Homologation des records de France

Tout record de France, Record d'Europe, Record du Monde, établi lors des Championnats de France sera soumis à l'obligation du contrôle antidopage négatif via la mention dans nos règlements de l'article SW 12 d'AQUA. Il devra être réalisé dans les 24 heures suivant l'heure de l'établissement du record.

Tout record de France est soumis à homologation, décrite ci-dessous.

Concernant l'homologation des records de France par le Bureau de la Fédération Française de Natation, hors compétitions sus-citées, un membre du Cercle de Compétences Natation Course diligentera une enquête afin de faire valider ou non le record.

La demande d'homologation devra comprendre, à minima, les documents suivants :



- [L'imprimé officiel de la Fédération Française de Natation](#), dûment rempli, cet imprimé n'est pas nécessaire pour les records établis pendant les Championnats de France, d'Europe, du Monde, les Jeux Olympiques, les Championnats d'Europe et du Monde Juniors, qui sont approuvés et homologués directement par la Fédération Française de Natation.
- un contrôle antidopage négatif de moins de 24 heures après l'heure du record.

La demande d'homologation doit être effectuée auprès de la F.F.N dans le mois qui suit l'établissement du record. Celle-ci est effectuée par le club du nageur ayant battu le record de France, qui s'attachera à réunir les pièces demandées ci-dessus, sous couvert de la Ligue Régionale, et transmis au membre honoraire du Comité Directeur désigné par le bureau fédéral.

Sous réserve de conformité de la demande, l'homologation sera décidée lors de la réunion du Bureau de la F.F.N suivant la réception du dossier.

Dans le cas de tentative individuelle effectuée en dehors de compétitions officielles, la Ligue Régionale, le Bureau de la F.F.N et la Direction Technique Nationale devront être avisés sept jours pleins avant la tentative. Un délégué de la Ligue Régionale sera désigné afin de s'assurer de la régularité de l'épreuve.

Meilleures performances françaises

La Fédération Française de Natation reconnaît également les meilleures performances françaises (MPF) en bassin de 25 mètres et de 50 mètres pour les années d'âge suivantes :

12 ans (filles)-13 ans-14 ans-15 ans-16 ans-17 ans-18 ans (garçons)

Elles sont reconnues pour les deux sexes pour les distances et styles suivants :

- Nage libre : 50, 100, 200, 400, 800 et 1500 mètres
- Dos : 50, 100 et 200 mètres
- Brasse : 50, 100 et 200 mètres
- Papillon : 50, 100 et 200 mètres
- 4 Nages (épreuve individuelle) : 100 (bassin de 25 m) 200 et 400 mètres

Toute meilleure performance française est soumise à homologation à l'aide de [l'imprimé officiel de la Fédération Française de Natation](#) , excepté celles établies pendant tous les Championnats de France, d'Europe, du Monde, les J.O. et les Championnats d'Europe et du Monde Juniors, qui sont approuvés et homologués directement par la Fédération Française de Natation

La demande d'homologation d'une meilleure performance française réalisée en dehors des compétitions sus-citées, doit être effectuée auprès de la F.F.N dans le mois qui suit l'établissement de la performance. Celle-ci est effectuée par le club du nageur ayant battu la meilleure performance française, sous couvert de la Ligue Régionale.

Sous réserve de conformité de la demande, l'homologation sera décidée lors de la réunion du Bureau suivant la réception du dossier.

Chronométrage des records de France et meilleures performances françaises

Les meilleures performances françaises et les records de France ne sont acceptés que lorsque les temps ont été relevés au 1/100ème par un équipement de chronométrage automatique, ou un équipement semi-automatique dans le cas d'un mauvais fonctionnement du système automatique.

Pour un record de France ou une Meilleure Performance Française, plusieurs temps d'une même épreuve (une série, ou une demi-finale, ou une finale) peuvent être soumis à validation. Chaque record de France et/ou MPF seront répertoriés, dans l'ordre de leur progression au sein de la même compétition. Exemple, un record/MPF peut être battu plusieurs fois d'une série à l'autre ou des séries aux finales.





LA COMMISSION NATIONALE DE VALIDATION DES CAS PARTICULIERS

Au sein du Cercle de Compétences Natation Course, une commission de validation des cas particuliers est constituée. Son rôle consiste à étudier les cas particuliers d'accès aux compétitions nationales.

Cas pour les nageurs nouvellement licenciés :

Les clubs ayant des nageurs nouvellement licenciés à la FFN (Français ou étrangers) peuvent faire valoir une attestation de performances réalisées la saison précédente en bassin de 50 m (chronométrage automatique exigé) et la transmettre à la commission nationale, avant la « date limite de prise en compte des performances fixée de la compétition pour laquelle la participation est souhaitée », à l'attention du Département Natation Course : natation@ffnatation.fr. La demande devra être également transmise à titre d'information à la ligue.

Après étude de la demande, la commission nationale validera ou invalidera la participation aux compétitions souhaitées.

Les compétitions nationales dont la participation des nageurs est adossée aux rankings d'une période écoulée **sont exclues de ce dispositif**. Pour la saison en cours, les compétitions concernées sont :

- les championnats de France ELITE en petit bassin,
- les championnats de France Juniors en petit bassin.

Cas des nageurs blessés ou de retour de blessure :

Les nageurs ayant été contraints de stopper leur entraînement sur avis médical pourront au même titre que les autres nageurs profiter de leurs performances de l'année N-1.

Dans le cas d'une année complète d'arrêt, sur avis médical (à produire), et pour favoriser une reprise sereine et progressive, les nageurs pourront demander la prise en compte de leurs performances de l'année N-2, au plus tard avant la « date limite de prise en compte des performances fixée de la compétition pour laquelle la participation est souhaitée », à l'attention du Département Natation Course : natation@ffnatation.fr.

Le nageur devra pouvoir justifier de sa reprise de la compétition par la présence de performances dans la base fédérale de l'année en cours. **En substance** : la reprise de la compétition ne pourra pas se faire « directement » lors d'un championnat national sans avoir disputé préalablement d'autres compétitions.

Après étude de la demande, la commission nationale validera ou invalidera la participation aux compétitions souhaitées.

Autres cas :

La diversité des expériences ou des situations exceptionnelles est telle qu'il est ici impossible de toutes les énumérer et/ou de les imaginer.

C'est pourquoi **nous vous invitons à nous exposer sans hésitation** les cas qui se présenteraient à vous sans que vous puissiez trouver une réponse dans ce document.

L'étude de ces cas nous permet de préciser et/ou de progresser dans l'écriture de nos règlements.

Toujours la même adresse pour communiquer : natation@ffnatation.fr.



LES SPÉCIFICITÉS DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Les principes d'accès aux événements nationaux pour les nageurs des territoires ultra-marins sont identiques aux nageurs de métropole.

Les compétitions au cours desquelles ils réaliseront leurs performances devront se dérouler en présence d'un dispositif de chronométrage automatique, exclusivement en bassin de 50 mètres. A noter que pour les compétitions non présentes sur extraNat, les résultats devront être transmis à la Direction Technique Nationale, département Natation Course, pour validation avant intégration dans la base de données fédérale et l'annuaire qualificatif national.

Au vu des contraintes logistiques, matérielles et humaines liées à leur participation aux compétitions nationales organisées en métropole, les nageurs ultramarins pourront s'engager dans une **épreuve complémentaire supplémentaire** (par rapport aux nageurs métropolitains). Toutefois l'engagement dans une ou deux épreuves complémentaires ne sera possible qu'à condition de s'engager et prendre part à au moins une épreuve pour laquelle le nageur est qualifié.

La Coupe de France des Départements

Les distances entre nos départements d'outre-mer sont trop importantes et les déplacements trop coûteux pour exiger l'organisation d'une confrontation en présentiel.

Les équipes départementales seront donc constituées par une sélection « sur le papier » :

- en sélectionnant les performances présentes dans notre base fédérale, que les responsables prendront en compte pour désigner les nageurs sur chaque épreuve individuelle,
- en proposant des épreuves pour enregistrer les performances de **relais constitués** à l'occasion de compétitions et/ou regroupements que les responsables organiseront en conditions réelles de compétition.

Le Département Natation Course agglomèrera ces performances pour constituer un résultat de compétition virtuelle.

Il sera également possible de regrouper les forces de plusieurs départements pour constituer une seule équipe. Ce seront alors les résultats de cette équipe, engagée sous bannière spécifique, qui seront intégrés à la compétition virtuelle, et classée avec l'ensemble des autres départements.

Tout record et Meilleure Performance Française sont soumis à homologation, excepté ceux établis pendant tous les Championnats de France, d'Europe, du Monde, les Jeux Olympiques, les Championnats d'Europe et du Monde Juniors, qui sont approuvés et homologués directement par la Fédération Française de Natation.



RECORD DE FRANCE

MEILLEURE PERFORMANCE FRANÇAISE



Bassin de 25 mètres

Bassin de 50 mètres

11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans
-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

ÉPREUVE INDIVIDUELLE (Distance - Style)



TEMPS À HOMOLOGUER
(AUTOMATIQUE)

min

s

c

TEMPS SEMI-AUTOMATIQUE

Joindre une photocopie de la bande chronométrage et de la fiche de course

Nom

Prénom

Date de naissance

N° de licence

Club

Modèle de la combinaison avec son numéro (le cas échéant)

Compétition

Lieu

Date

Le Juge Arbitre (Nom - Prénom)

Signature

certifie que toutes les prescriptions règlementaires (FFN et AQUA) ont été observées.

Date

Demande à effectuer auprès de la Fédération Française de Natation dans le mois qui suit l'établissement du record et/ou la Meilleure Performance Française (MPF).

Celle-ci est effectuée par le club du nageur ayant battu le record de France et/ou la MPF, sous couvert de la Ligue Régionale, et transmis au membre honoraire du Comité Directeur désigné par le bureau fédéral.

Un test anti-dopage doit être réalisé dans les 24 heures qui suivent la réalisation de la performance, **uniquement pour les records de France.**

DEMANDEUR

Nom :

Prénom :

Fonction dans le club :

Date :

Signature :



Tout record est soumis à homologation, excepté ceux établis pendant tous les Championnats de France, d'Europe, du Monde, les Jeux Olympiques, les Championnats d'Europe et du Monde Juniors, qui sont approuvés et homologués directement par la Fédération Française de Natation.



RECORD DE FRANCE



Bassin de 25 mètres

Bassin de 50 mètres

ÉPREUVE RELAIS (Distance - Style)



**TEMPS À HOMOLOGUER
(AUTOMATIQUE)**

min

s

c

TEMPS SEMI-AUTOMATIQUE

Joindre une photocopie de la bande chronométrage et de la fiche de course

IDENTITÉ DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE, DANS L'ORDRE DE DÉPART

Nom - Prénom		N° Licence	Nom - Prénom		N° Licence
1			6		
2			7		
3			8		
4			9		
5			10		

Le Juge Arbitre (Nom - Prénom)

Signature

certifie que toutes les prescriptions réglementaires (FFN et AQUA) ont été observées.

Date

Demande à effectuer auprès de la Fédération Française de Natation dans le mois qui suit l'établissement du record. Celle-ci est effectuée par le club du nageur ayant battu le record de France, sous couvert de la Ligue Régionale, et transmis au membre honoraire du Comité Directeur désigné par le bureau fédéral.

DEMANDEUR

Nom :

Prénom :

Fonction dans le club :

Date :

Signature :



Homologation d'un record

Protocole(s) à suivre et Formulaire(s) à remplir



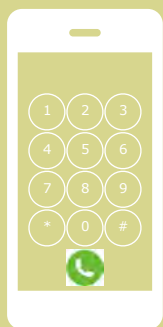
Lorsqu'un record a été établi et, en fonction du niveau de celui-ci, il convient de suivre différents protocoles pour demander son homologation.

Les tableaux des pages suivantes vous renseigneront sur la conduite à tenir et, éventuellement, la nature des renseignements à fournir.

A partir du niveau national, vous devrez remplir un formulaire pour appuyer votre demande : en cliquant sur les logos ci-contre, vous y aurez accès.

Niveau	Type de chronométrage	Actions requises	Enregistrement dans la base fédérale	Contrôle anti-dopage	Homologation	PRIMES
Départemental Records et Meilleures Performances Départementales	Règles définies par chaque Comité Départemental (CD)	Se référer au règlement spécifique du CD	Automatique via l'application Records d'extraNat. Modifiable par le CD		Automatique sauf intervention du CD via son interface extraNat	
Régional Records et Meilleures Performances Régionales	Règles définies par chaque Ligue	Se référer au règlement spécifique de la Ligue	Automatique via l'application Records d'extraNat. Modifiable par la Ligue		Automatique sauf intervention de la Ligue via son interface extraNat	
National Meilleures Performances Françaises	Réalisé PENDANT les championnats nationaux (Benjamins, Juniors 25 et 50, N2, ELITE 25 et 50, Open d'Eté) et les FFN Golden Tour 2022					
	Automatique ou semi-automatique	Aucune	Automatique via l'application Records d'extraNat. Modifiable selon l'arbitrage du Comité Directeur Fédéral		Par le Comité Directeur Fédéral.	
	Automatique ou semi-automatique	Remplir le formulaire de demande d'homologation FFN : <ul style="list-style-type: none"> • signé par le juge arbitre • Référence du maillot de bain utilisé (le cas échéant) • copie de la feuille de chronométrage et de la fiche de course 	Automatique via l'application Records d'extraNat. Modifiable selon l'arbitrage du Comité Directeur Fédéral		Par le Comité Directeur Fédéral.	
National Records de France	Réalisé PENDANT les championnats nationaux (Benjamins, Juniors 25 et 50, N2, ELITE 25 et 50, Open d'Eté) et les FFN Golden Tour 2022					
	Automatique ou semi-automatique	Aucune	Automatique via l'application Records d'extraNat. Modifiable selon l'arbitrage du Comité Directeur Fédéral	A réaliser dans les 24 heures suivant le record.	Par le Comité Directeur Fédéral.	
	Automatique ou semi-automatique	Le juge arbitre remplit et signe le formulaire de demande d'homologation FFN , accompagné: <ul style="list-style-type: none"> • de la référence du maillot de bain utilisé (le cas échéant) • de la copie de la feuille de chronométrage et de la fiche de course 	Automatique via l'application Records d'extraNat. Modifiable selon l'arbitrage du Comité Directeur Fédéral	A réaliser dans les 24 heures suivant le record.	Enquête diligentée par un membre du Cercle de Compétences Natation Course, dont les conclusions seront soumises au Comité Directeur Fédéral.	2 000 € en bassin de 50m uniquement

Niveau	Type de chronométrage	Actions requises	Enregistrement dans la base fédérale	Contrôle anti-dopage	Homologation	PRIMES
EUROPE Toutes Catégories et Juniors	Automatique	Le juge arbitre remplit et signe le formulaire de demande d'homologation LEN , accompagné: <ul style="list-style-type: none"> de la référence du maillot de bain utilisé (le cas échéant) de la copie de la feuille de chronométrage et de la fiche de course La FFN adresse le dossier de la demande d'homologation à la LEN.	Automatique via l'application Records d'extraNat après intégration des résultats de la compétition concernée. Modifiable selon l'arbitrage de la LEN	A réaliser dans les 24 heures suivant le record.	Homologation par la LEN.	FFN
						5 000 € <i>en bassin de 50m uniquement</i>
MONDE Toutes Catégories et Juniors	Automatique	Le juge arbitre remplit et signe le formulaire de demande d'homologation AQUA , accompagné: <ul style="list-style-type: none"> de la référence du maillot de bain utilisé (le cas échéant) de la copie de la feuille de chronométrage et de la fiche de course La FFN adresse le dossier de la demande d'homologation à AQUA.	Automatique via l'application Records d'extraNat après intégration des résultats de la compétition concernée. Modifiable selon l'arbitrage d'AQUA	A réaliser dans les 24 heures suivant le record.	Homologation par AQUA.	FFN
						10 000 € <i>en bassin de 50m uniquement</i>
						AQUA 20 000 €



01 40 62 72 50

Numéro à joindre, **en accord avec le référent fédéral**, pour tout record établi sur le territoire français (métropole et DOM-TOM) afin de mobiliser un préleveur habilité à effectuer le contrôle anti-dopage.



EUROPEAN RECORD & EUROPEAN JUNIOR RECORD APPLICATION FORM

1. Stroke (freestyle, backstroke, butterfly, breaststroke or individual medley)

2. Length of event

3. Length of course (tick one) 25 metre 50 metre

4. Name and country of swimmer

5. Date of Birth * (* please add copy of passport or ID)

_____ // _____ // _____

Day // Month // Year

6. Relay team names in order of competing

DOB *

1	_____	//	_____	//	_____
2	_____	//	_____	//	_____
3	_____	//	_____	//	_____
4	_____	//	_____	//	_____

7. Local time and date of race

8. Time

9. Manufacturer of Electronic Equipment.

10. Name of the competition

11. City at which the race took place and name of pool

12. Name of the Federation approving this application

13. Was the course measured by a qualified person in accordance with AQUA Rules SW 12.5 and SW 12.6 (Print name)

14. Was the water still?

15. Was the race in an indoor or outdoor pool?

16. Please indicate the following relating to the swimsuit worn by the swimmer(s):

Manufacturer

Model

AQUA Reference Number



17. Has the swimmer submitted to Doping Control within twenty-four hours after the race? _____

Where did the doping control take place? _____

Who supervised the Doping Control? (Print name) _____

18. In my opinion all AQUA and LEN Rules have been met

Name of referee: _____ Signature of referee _____

NOTE: European Record & European Junior Record can be established only in fresh water (AQUA Rules SW 12.11) // All applications must be sent to LEN Office in accordance with LEN Rules E.6.1.11 // In order to have this application approved, a negative doping test certification must be attached (AQUA Rules SW 12.14 and DC 5.3.3.2.)

Enforced from 1st January 2015

**WORLD RECORD &
WORLD JUNIOR RECORD APPLICATION FORM**
DEMANDE D'HOMOLOGATION DE RECORD DU MONDE & RECORD DU MONDE JUNIOR

1. **Stroke (freestyle, backstroke, butterfly, breaststroke or individual medley)**
Style (Nage libre, dos, papillon, brasse ou quatre nages). _____

2. **Length of event / Distance de l'épreuve.** _____

3. **Length of course (circle one) / Longueur du bassin (indiquez-en une).** **25 metre** **50 metre**

4. **Name and country of swimmer** _____
Nom et nation du nageur.

5. **Date of Birth * (* please add copy of passport or ID)** _____
Date de Naissance * (* SVP ajouter copie passeport ou CI) Day _ JJ // Month _ MM // Year _ AA

6. **Relay team names in order of competing // Noms des relayeurs dans l'ordre du relais** **DOB / DDN ***

1 _____ // _____ // _____

2 _____ // _____ // _____

3 _____ // _____ // _____

4 _____ // _____ // _____

7. **Local time and date of race / Heure et date de l'épreuve** _____

8. **Time / Temps.** _____

9. **Manufacturer of Electronic Equipment.** _____
Fabricant de l'équipement électronique

10. **Name of the competition / Nom de la compétition** _____

11. **City at which the race took place and name of pool** _____
Ville où l'épreuve a eu lieu et nom de la piscine.

12. **Name of the Federation approving this application.** _____
Nom de la fédération qui approuve cette demande.

13. **Was the course measured by a qualified person in accordance with SW 12.5 and SW 12.6 (Print name)**
Le bassin a-t-il été mesuré par une personne qualifiée en accord avec les règles AQUA SW 12.5 et SW 12.6 (Nom)

14. **Was the water still? / L'eau du bassin était-elle calme?** _____

15. **Was the race in an indoor or outdoor pool?**
L'épreuve a-t-elle eu lieu dans une piscine couverte ou en plein air? _____

16. **Please indicate the following relating to the swimsuit worn by the swimmer(s):**
Veuillez indiquer l'information suivante pour le maillot de bain (s) porté par le nageur(s)/nageuse(s)

Manufacturer / Fabricant _____

Model / Modèle _____

AQUA reference Number / Numéro de référence de la AQUA _____

17. **Has the swimmer submitted to Doping Control within twenty-four hours after the race?** _____
Le nageur/nageuse a-t-il subi un contrôle de dopage dans les vingt-quatre heures suivant la course?

Where did the doping control take place? _____
Où le contrôle de dopage a eu lieu ?

Who supervised the Doping Control? (Print name) _____
Qui a conduit le contrôle de dopage? (Ecrire le nom)

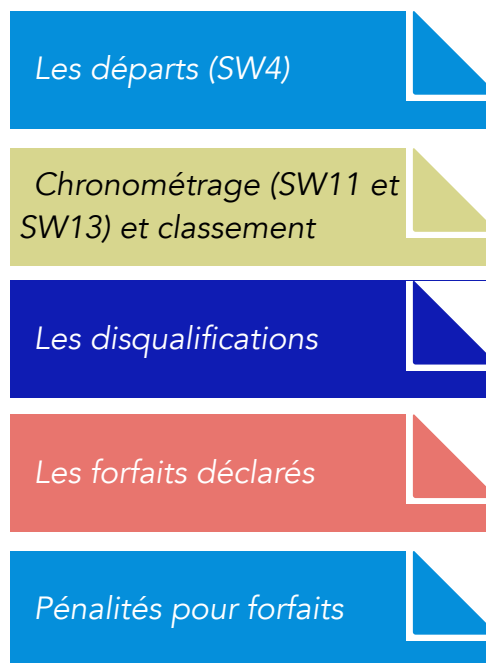
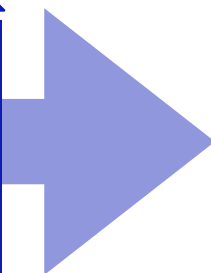
18. **In my opinion all AQUA Rules have been met / A mon avis, toutes les règles d'AQUA ont été respectées.**

Name of referee: _____
Nom de l'arbitre: _____

Signature of referee (Signature de l'arbitre) _____

NOTE: World Record & World Junior Record can be established only in fresh water (SW 12.11) / Le Record du Monde & Record du Monde Junior peut être établi dans l'eau douce uniquement en accord avec la Règle AQUA SW 12.11 // All applications must be sent to the Executive Director of AQUA in accordance with AQUA Rule SW 12. / Les demandes d'homologation doivent être adressées au Directeur Exécutif de la AQUA en accord avec la Règle AQUA SW 12. // In order to have this application approved, a negative doping test certification must be attached (SW 12.13 and DC 5.3.3.2.) / Afin de pouvoir approuver cette demande, un certificat de contrôle de dopage négatif doit y être joint (SW 12.13 et DC 5.3.3.2).

ASPECTS TECHNIQUES





RÈGLES D'ENGAGEMENTS VIA LA GESTION INFORMATIQUE extraNat

Principe de base

Seul un club peut proposer un engagement au nom de l'un de ses membres via la gestion extraNat.

En raison de la mise en exploitation de l'interface extraNat pour les engagements et du logiciel extraNat-pocket pour le traitement des compétitions, l'intégralité du programme fédéral sera traitée, des engagements à l'intégration sur le site ffn.extranat.fr, sans oublier la phase du traitement de la compétition, via cette gestion informatisée.

Tout engagement pour une compétition via extraNat nécessitera la souscription d'une licence « compétiteur ».

IMPORTANT : Les résultats des compétitions déclarées localement sur le logiciel extraNat-Pocket et dont les résultats sont transmis au format FFNex **NE SONT PLUS INTÉGRÉS** dans la base fédérale, sauf cas exceptionnel (ex. les courses des remplaçants pour les compétitions par équipes) et sur demande spécifique et argumentée auprès de la Direction Technique Nationale de Natation.

Planification des échéances pour la procédure des engagements

Via l'application extraNat-Natation, la FFN, les ligues et les comités départementaux déclarent les compétitions placées sous leurs autorités.

Sont déclarées par la Fédération Française de Natation

- Championnats de France Juniors 50m
- Championnats de France Nationale 2
- Championnats de France ÉLITE 50 m
- Championnats de France Open d'Été
- Championnats de France ÉLITE 25m
- Championnats de France Benjamins Lucien-ZINS
- Championnats de France Juniors 25m
- Meetings Internationaux Fédération Française de Natation *
- Meetings Nationaux labellisés*

Sont déclarées par les ligues Régionales et/ou Comités Départementaux

- Championnats de Ligues, Championnats Départementaux. *
- Meetings de Ligues ou départementaux labellisés. *
- Interclubs Avenirs
- Interclubs Benjamins.
- Poules de Ligues des championnats nationaux interclubs.
- Toutes les autres compétitions spécifiques institutionnelles de la ligue inscrites officiellement à son calendrier.*

À noter : dans le cas d'une compétition regroupant plusieurs ligues, c'est la ligue organisatrice qui déclare la compétition.

* Pour ces types de compétition la FFN, la Ligue, le comité Départemental déclare la compétition sur extranat.fr et désigne le gestionnaire, ce dernier sera chargé de finaliser la structure de sa compétition (catégories, programme, temps limites).

AUCUNE COMPÉTITION NE POURRA ÊTRE DÉCLARÉE entre le 1^{er} et le 15 septembre. Cette période de renouvellement de licence est protégée. Pour les mêmes raisons il ne sera pas possible de déclarer une compétition dont :

- sa période d'engagements serait « à cheval » sur août et septembre,
- ses dates d'organisation seraient « à cheval » sur août et septembre,



extraNat
le Tuto





PRINCIPES DE L'ÉCHÉANCIER, PAR DÉFAUT, DES ENGAGEMENTS VIA L'INTERFACE EXTRANAT-NATATION

Période à partir du 1^{er} jour de la compétition

J - 12

Intitulé

Ouverture de la proposition des droits d'engagements (durée 8 jours)

J - 4

Fermeture de la proposition des droits d'engagements (fermeture du serveur à 23h59)

J - 3

Publication de la liste des engagés *

J - 1

Réunion technique, déclaration des forfaits édition de la liste de départ et du programme des séries

Cet échéancier type est proposé par défaut lors de la déclaration des compétitions sur l'application extraNat-Natation. Le gestionnaire peut ajuster celui-ci dans les limites suivantes : la période des engagements ne peut être inférieure à 8 jours et la fin des engagements est limité à J-2 (J = premier jour de la compétition).

* La liste des engagés sur le « liveFFN.com » ou tout autre support, n'est pas actualisée durant la période de J - 3 jusqu'à la réunion technique de la compétition qui est seule habilitée à actualiser cette dernière.

Remontée des compétitions sur la base fédérale

Une fois la compétition achevée et vérifiée dans ses moindres détails par l'institution responsable, la remontée sur la base extraNat est automatisée. La publication et l'intégration sur le site web FFN est du ressort du service des systèmes d'information.

Liste des cas où les performances ne seront pas intégrées :

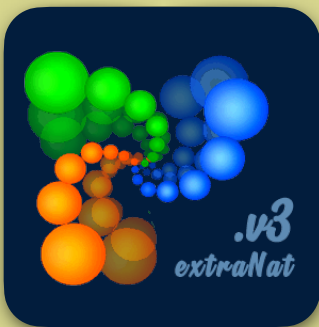
- Les compétitions avec un seul club,
- Les compétitions avec 2 clubs qui ne font pas apparaître au minimum 20 résultats (sont exclus de ce minimum les performances déclarées « forfait »),
- Les performances des relais non composés,
- Les résultats transmis au format FFNex (sauf cas très particuliers).

Performances d'engagements sur extraNat pour les compétitions nationales référencées :

- LA meilleure performance réalisée en bassin de 50m enregistrée à partir du 1er janvier 2022 jusqu'à la date limite de qualification de la compétition concernée.
- Si le point 1 n'est pas rempli, les nageurs ayant une performance réalisée en bassin de 25 m enregistrée dans la base fédérale sur la saison en cours ou sur les deux saisons précédentes peuvent s'engager en « No Time ». Il n'est pas possible d'avoir des temps convertis.
- Si les points 1 et 2 ne sont pas remplis, les engagements ne sont pas possibles sauf sur demande justifiée auprès du département Natation Course : natation@ffnatation.fr. au plus tard huit jours avant la date de la compétition.

Performances d'engagements sur extraNat pour les autres types de compétitions :

Cliquez sur le bouton ci-contre pour suivre pas à pas la construction d'une compétition et définir les règles d'engagements compatibles avec la définition de votre compétition.





Désignation des jurys

En règle générale, pour toutes les compétitions, la désignation du jury est de la responsabilité de l'instance organisatrice : le club, le district, le comité départemental, la ligue ou la fédération.

L'instance organisatrice doit respecter les règles fixées par la FFN (réforme 2020, cf circulaire relative aux officiels natation course), et en particulier :

- en constituant le jury avec un nombre suffisant d'officiels pour permettre de tenir correctement tous les postes et spécifiquement pour le chronométrage (cf. les dispositions particulières ci-après),
- en confiant les différentes fonctions constitutives d'un jury à des officiels titulaires des titres nécessaires, en conformité avec la mise en oeuvre de la réforme applicable au 1 septembre 2020.
- en constituant un jury d'appel qui statuera en deuxième instance (après une instruction préalable par le juge-arbitre) sur les réclamations qui lui seront soumises.

Pour les principales compétitions inscrites au calendrier national, les juges-arbitres et starters sont désignés par la FFN. Ils sont choisis parmi ceux inscrits sur les listes AQUA, FFN pour la saison en cours (à consulter sur le site Internet de la FFN).

Liste des compétitions concernées : championnats de France Juniors 50m, championnats de France Nationale 2, championnats de France Élite 50m, championnats de France OPEN d'Été, championnats de France Élite 25m, championnats de France Benjamins Lucien-ZINS, championnats de France Juniors 25m et les meetings internationaux organisés par la Fédération Française de Natation.

De plus sur certaines de ces compétitions, des officiels « fédéraux » inscrits sur les listes FFN pour la saison en cours peuvent être associés au jury constitué par l'organisateur dans le cadre du dispositif fédéral de formation des officiels.

L'instance organisatrice est responsable :

- des vérifications préalables à l'enregistrement des engagements des équipes conformément au programme sportif,
- du traitement de la compétition et de la production du programme et des résultats, dans le respect du règlement,
- de l'organisation générale de la compétition,
- de la mise à disposition d'un nombre d'officiels suffisant pour constituer le jury de la compétition,
- de la désignation du jury d'appel.

Le juge-arbitre est le garant de la régularité de la compétition. Il est responsable :

- du respect du programme et des règles d'engagements,
- du respect des règlements sportifs de la FFN et des règles techniques d'AQUA et des dispositions particulières de la FFN (règle des deux départs),
- du fonctionnement du jury (disqualification, chronométrage...),
- de l'instruction de toutes réclamations qui lui seront adressées,
- de la validation des résultats (classement, temps et saisie des codes informatiques pour les disqualifications, forfaits...),
- le cas échéant, de l'établissement d'un rapport pour rendre compte des difficultés techniques ou organisationnelles rencontrées lors de la compétition et adressé à l'instance organisatrice. Selon la nature des difficultés le rapport pourra être adressé à la FFN et au DTN sous couvert de la ligue.



Application des règles techniques

Conformément au règlement intérieur de la Fédération Française de Natation (voir chapitre Règlements sportifs), toutes les compétitions se déroulent suivant les règlements sportifs d'AQUA sauf dispositions particulières prévues par la FFN.

Ce règlement AQUA, complété des commentaires d'application et des dispositions particulières à la FFN, est repris dans un document disponible en téléchargement sur le site Internet de la FFN.

Les départs (article SW 4)

Cas des compétitions individuelles

Application de la règle AQUA, c'est-à-dire pas de faux départ autorisé pour les nageurs de catégories Benjamins et au-dessus, quel que soit le type de compétition : animation ou référencée.

Exception pour les compétitions de nageurs Avenirs, où un faux départ est autorisé quel que soit le type de compétition.

Cas des compétitions par équipes

Pour toutes les compétitions par équipes inscrites au programme fédéral, un faux départ est autorisé. La règle dite de "deux départs" est applicable (rappel par le starter ou juge-arbitre) aux compétitions par équipes organisées par les clubs ou les comités départementaux et régionaux ou inscrites au programme fédéral.

Remarque : une épreuve de relais nagée lors d'une compétition individuelle doit être considérée comme une épreuve individuelle.

Chronométrage (SW11 et SW13) et classement

Chronométrage manuel

Tout moyen de chronométrage manœuvré par un officiel (mise en marche et arrêt) est considéré comme chronomètre manuel. Le chronométrage manuel est fait par des chronométreurs (1 à 3) nommés ou approuvés par la Fédération.

Chaque chronométreur doit démarrer son chronomètre au signal de départ et doit l'arrêter lorsque le nageur de son couloir a achevé la course. Les chronométreurs peuvent être chargés d'enregistrer les temps à des distances intermédiaires.

Dispositif de chronométrage semi-automatique

Tout moyen de chronométrage dont le démarrage est provoqué automatiquement par le signal de départ du starter et l'arrêt par un bouton-poussoir manœuvré par un chronométreur est considéré comme chronométrage semi-automatique.

En secours du chronométrage automatique, un équipement semi-automatique peut être utilisé. Dans ce cas, un seul chronométreur est nécessaire pour l'officialisation des temps ainsi enregistrés.

Dispositif de chronométrage automatique

Tout moyen de chronométrage dont le démarrage est provoqué automatiquement par le signal de départ du starter et l'arrêt par le nageur en actionnant la plaque de touche équipant l'extrémité du bassin est considéré comme un chronométrage automatique.

Ordre d'utilisation des dispositifs de chronométrage

En cas de panne de l'équipement automatique, ou si une faute de cet équipement apparaît clairement, ou si un nageur n'a pas actionné l'équipement, le temps enregistré par l'équipement semi-automatique pourra être retenu en priorité avant de retenir les décisions des juges et les temps des chronométreurs.



Essai des chronomètres

Lors de la réunion technique du jury qui précède chaque compétition, le juge-arbitre organise un essai des chronomètres d'une durée minimale de 10 minutes.

Disposition pour l'application des règles de chronométrage

L'application rigoureuse du règlement d'AQUA n'est pas possible pour toutes les compétitions organisées dans le cadre des programmes des clubs, comités départementaux ou ligues.

Toutefois, afin d'assurer un niveau de qualité minimum adapté aux différents types d'épreuves, il a été décidé de compléter le règlement AQUA pour préciser les conditions minimales d'organisation demandées par la FFN (cf. tableau ci-après).

Ainsi, il est prévu dans certains cas de limiter à deux le nombre de chronométreurs. Dans ce cas, la détermination du temps officiel est soumise à la règle suivante : pour les compétitions ne nécessitant pas la présence de trois (3) chronométreurs par ligne, et lorsque deux (2) chronométreurs sont affectés à une ligne, le temps officiel sera le temps moyen arrondi au centième inférieur.

Exemple 1 : Tp 1 = 1:04.55 - Tp 2 = 1:04.56 à Tp off = 1:04:55.

Exemple 2 : Tp 1 = 1:04.55 - Tp 2 = 1:04.57 à Tp off = 1:04:56.

À noter qu'il s'agit de préciser les conditions minimales pour l'organisation des compétitions. Les temps officiels ainsi déterminés ne pourront, le cas échéant, être retenus comme record ou meilleure performance que s'ils respectent les conditions définies dans le règlement du niveau concerné (règlement intérieur FFN, règlement intérieur de la ligue, règlement intérieur du comité départemental).

Les temps enregistrés par chaque chronométreur doivent être inscrits sur la fiche de course, et le temps officiel clairement identifié.

Le temps moyen est arrondi au centième inférieur en cohérence avec les articles SW11.2 "...lorsque le chronométrage au 1/1 000^e de seconde est disponible, le troisième chiffre ne doit pas être enregistré ou utilisé pour déterminer le temps..." et SW 11.3.3 "Avec seulement deux (2) des trois (3) chronomètres en fonctionnement, le temps moyen constituera le temps officiel".

Type de compétition	Dispositif minimum	Temps officiels	Classement
Compétition de niveau national ou Compétition référencée	<p>Chronométrage automatique, avec doublage semi-automatique (un bouton poussoir) et secours temps manuel (un chronométreur).</p> <p>Un ou plusieurs officiels se verront confier la fonction de Juge à l'arrivée. A l'arrivée de chaque course une fiche indiquant l'ordre d'arrivée qu'ils auront déterminé sera remise et jointe aux fiches des chronométreurs manuels.</p>	<p>Temps déterminés selon la règle AQUA SW 11.1 (utilisation d'équipement automatique).</p> <p>S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie (fonctionnement défectueux ou plaque non actionnée par le nageur) dans les temps automatiques ainsi relevés, alors prise en compte du temps semi-automatique (SW 13.3 : temps semi-automatique) pour les seuls nageurs concernés.</p> <p>Le temps manuel est utilisé lorsqu'il y a une anomalie ou une panne simultanée de l'équipement automatique ou semi-automatique.</p> <p>Cela peut concerner une ou plusieurs lignes, voire une série entière.</p>	<p>Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre.</p>



Type de compétition	Dispositif minimum	Temps officiels	Classement
Interclubs toutes catégories (meilleure poule régionale)	<p>Chronométrage automatique obligatoire pour la meilleure poule régionale avec doublage semi-automatique (un bouton poussoir) et secours temps manuel (un chronomètreur). ou, par défaut, semi-automatique (sous réserve d'utilisation des trois boutons poussoirs) et secours temps manuel (un chronomètreur). Dans le cas contraire, les résultats seront rejetés.</p> <p>Un ou plusieurs officiels se verront confier la fonction de Juge à l'arrivée. A l'arrivée de chaque course une fiche indiquant l'ordre d'arrivée qu'ils auront déterminé sera remise et jointe aux fiches des chronomètreurs manuels.</p>	<p>Temps déterminés selon la règle AQUA SW 11.1 (utilisation d'équipement automatique).</p> <p>S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie (fonctionnement défectueux ou plaque non actionnée par le nageur) dans les temps automatiques ainsi relevés, alors prise en compte du temps semi-automatique (SW 13.3 : temps semi-automatique) pour les seuls nageurs concernés.</p> <p>Le temps manuel est utilisé lorsqu'il y a une anomalie ou une panne simultanée de l'équipement automatique ou semi-automatique.</p> <p>Cela peut concerner une ou plusieurs lignes voire une série entière.</p>	<p>Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre.</p>
Compétition référencée pour la catégorie Benjamins	<p>Deux chronomètreurs par ligne, plus deux chronomètreurs "volants" pour les deux premiers ou pour permettre un remplacement lors d'une panne ou d'une absence momentanée d'un chronomètreur d'une ligne.</p> <p>Ils pourront également être affectés comme troisième chronomètreur à la demande d'un responsable de club ou du juge-arbitre si la réalisation d'un record est envisagée.</p> <p>Un ou plusieurs officiels se verront confier la fonction de Juge à l'arrivée. A l'arrivée de chaque course une fiche indiquant l'ordre d'arrivée qu'ils auront déterminé sera remise et jointe aux fiches des chronomètreurs manuels.</p>	<p>Temps moyen si deux chronomètreurs ou temps déterminé selon la règle AQUA si trois chronomètreurs.</p> <p>À noter que si le remplacement d'un des deux chronomètreurs est effectué pendant la course, le temps officiel sera le temps moyen ; si la panne ou l'anomalie est constatée à l'arrivée, le temps officiel sera soit le temps moyen des deux chronomètreurs restants soit l'unique temps mesuré.</p> <p>S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie dans les temps relevés, le juge-arbitre détermine alors, pour les seuls nageurs concernés, et en tenant compte de tous les éléments à sa disposition (temps et avis du juge à l'arrivée), les temps officiels.</p>	<p>Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre.</p>
Compétition d'animation de niveau départemental et inférieur	<p>Un chronomètreur par ligne, plus deux chronomètreurs "volants" pour les deux premiers ou pour permettre un remplacement lors d'une panne ou d'une absence momentanée d'un chronomètreur d'une ligne.</p> <p>Un ou plusieurs officiels se verront confier la fonction de Juge à l'arrivée. A l'arrivée de chaque course une fiche indiquant l'ordre d'arrivée qu'ils auront déterminé sera remise et jointe aux fiches des chronomètreurs manuels.</p>	<p>Temps mesuré (temps unique ou temps moyen selon la ligne) sous réserve que le résultat ainsi déterminé soit cohérent avec l'ordre d'arrivée défini par l'officiel chargé de contrôler l'ordre d'arrivée.</p> <p>S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie dans les temps relevés, le juge-arbitre détermine alors, pour les seuls nageurs concernés, et en tenant compte de tous les éléments à sa disposition (temps et avis du juge à l'arrivée), les temps officiels.</p>	<p>Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre.</p>



Les disqualifications

Lorsqu'une disqualification est prononcée, il est recommandé de l'annoncer au micro, immédiatement après la fin de la course et avant le départ de la course suivante, pour en informer le nageur et son encadrement.

Cette annonce vise d'une part à informer sans délai le nageur (et/ou son entraîneur), d'autre part à informer le public et les autres participants pour le suivi et la compréhension des résultats.

À la suite d'une disqualification, le responsable de l'équipe/entraîneur peut demander des explications au seul juge-arbitre. Si les explications verbales ne satisfont pas le responsable de l'équipe, il a la possibilité de déposer une réclamation par écrit auprès du juge-arbitre **dans les 30 minutes suivant la course**. Le juge-arbitre répondra par écrit en motivant sa décision, que la suite donnée soit favorable ou défavorable. Toutes les réclamations doivent être instruites par le juge-arbitre.

En dernier recours, lorsque la réclamation a été rejetée par le(a) juge-arbitre, le responsable de l'équipe/entraîneur peut saisir par écrit le jury d'appel qui alors aura la décision finale.

Participation des nageurs handisports dans les compétitions fédérales

Dans le cadre de l'intégration des personnes en situation de handicap et licenciées à la FFH, les présents règlements sont appliqués en s'adaptant au handicap et aux capacités du compétiteur. Celui-ci devra se signaler préalablement au juge arbitre de la compétition.

Cela implique le respect des principes et des modalités de la réglementation sportive, dans leur intégralité, sauf à adapter leur application à la spécificité des aptitudes et désavantages liés à la situation de handicap de la personne.

La collaboration entre la FFN et la FFH définit au mieux pour chaque type de compétiteurs l'application spécifique liée à la situation de handicap.

Les forfaits déclarés

Concernant les seuls interclubs Toutes Catégories, Benjamins et Avenirs, départementaux et régionaux, toutes les épreuves afférentes à chaque programme devront être nagées. Chaque forfait déclaré pour ces compétitions entraînera la disqualification de l'équipe concernée.

Pour toutes les autres compétitions, il est précisé que le forfait d'un concurrent dans la 1^{ère} épreuve pour laquelle il est engagé n'entraînera pas son forfait général.

Au début de chaque réunion comprenant les 800 et/ou 1500 nage libre, un rappel spécifique sera opéré pour vérifier la présence de tous les concurrents pour modifier le programme si nécessaire (particulièrement pour les formats de compétition avec séries lentes/rapides sur ces épreuves).

Pour les qualifications en demi-finales et en finales, les forfaits sont obligatoirement à **déclarer au plus tard dans les 30 minutes qui suivent la fin de l'épreuve concernée** (AQUA General Rules 7.2).

Pénalités pour forfait

Concernant toutes les organisations nationales :

- Championnats de France Juniors 50m
- Championnats de France Nationale 2
- Championnats de France ÉLITE 50 m
- Championnats de France Open d'Été
- Championnats de France ÉLITE 25m
- Championnats de France Benjamins Lucien-ZINS
- Championnats de France Juniors 25m

Tout forfait non signalé, en série, en demi-finale (le cas échéant) ou en finale, fera l'objet d'une pénalité de :

- **80€** pour les épreuves **individuelles**,
- **160€** pour les épreuves de **relais**.

Ces pénalités ne seront pas appliquées dans le cas où un certificat médical serait produit dans les 48 heures suivant le forfait non déclaré.



Réunion et table techniques

La réunion technique de toute organisation

Pour un certain nombre de compétitions et championnats il est prévu - ou il peut être nécessaire- de tenir une réunion technique avant la première session, afin d'informer les participants du déroulement de la compétition, des modalités techniques et sportives, ainsi que les éventuels changements ou compléments à apporter au règlement sportif publié en début de saison.

Cette réunion est organisée sous la responsabilité du délégué, avec la participation des différents responsables de la compétition (comité d'organisation, commission sportive et ou cadre technique, juge-arbitre, ...).

Les thèmes habituellement abordés sont :

- La présentation des différents responsables,
- Les horaires et le programme de la compétition,
- Le déroulement de la compétition (chambre d'appel, organisation des départs, utilisation ou non des dispositifs de départ en dos, déclaration des forfaits, qualification demi-finales & finales, récompenses, ...),
- Les enjeux et points particuliers du règlement s'il y en a,
- La déclaration des forfaits (lorsque c'est prévu au règlement),
- La réponse aux questions des entraîneurs.

La réunion technique des organisations nationales

Les réunions techniques se font désormais en visioconférence, le plus souvent l'avant-veille du premier jour de compétition. Ce délai permet une plus grande capacité de réactivité en fonction des remarques faites lors de cette réunion. Elle permet également de communiquer l'intégralité du programme de la compétition 24 heures avant le début et offre un délai beaucoup plus important pour le signalement d'erreur ou autre remarque.

Déroulement

- Accueil par l'organisateur et par le président de la région (ou de son représentant).
- Accueil du président de la Fédération (ou de son représentant) et présentation du secrétariat technique avec le superviseur général.
- Présentation de la structure et du plan de circulation du bassin.
- Présentation du jury.
- Présentation technique de la compétition : statistiques de la compétition, rappels réglementaires, précisions sur les modalités de sélection pour les équipes de France ou d'autres équipes nationales (le cas échéant).
- Information sur l'ouverture du bassin en amont et en aval de la compétition.
- Questions/réponses.
- Déclaration des forfaits.

A l'issue de la réunion technique, le programme de la compétition sera généré, vérifié, puis mis en ligne sur le liveFFN dédié à la compétition.



La table technique des organisations nationales

Espace dédié :

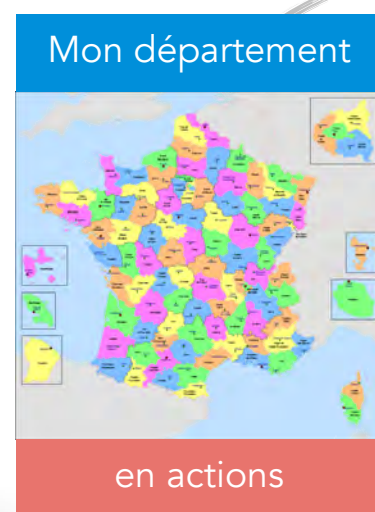
- Aux impressions et validation des résultats « papier » par le superviseur, au fur et à mesure du déroulement des épreuves, pour affichage et mise à jour des finales (selon les forfaits déclarés).
- A la déclaration des forfaits.
- Aux modifications et confirmations des relais.
- Aux recommandations par micro (speaker) pour les besoins d'échauffement avant les épreuves et la récupération après chaque réunion.
- Aux annonces et présentation par le speaker, du programme de la compétition, présentation des séries et annonce des résultats, annonce des qualifiés pour les finales, présentation des finales et annonce des résultats.

ASPECTS SPORTIFS

NATATION COURSE 2023



CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS





LISTES MINISTÉRIELLES - COLLECTIF NATIONAL - ESPOIRS

Les critères d'appartenance aux listes ministérielles sont adossés à une participation aux compétitions internationales dans un premier temps, à une place dans un second temps.

Listes	ÉPREUVES INDIVIDUELLES bassin de 50 m									
	Haut-Niveau	JO	CM		CE		J.MED	JMU	CMJ	CEJ
EO			ENO	EO	ENO	JOJ			J.EUR	
ÉLITE	Top 8	Top 8	Top 1	Top 3	-	<i>Sans objet, ces compétitions ne sont pas prises en compte.</i>				
SÉNIORS	9 à 16	9 à 16	2 à 8	4 à 8	Top 1	<i>Sans objet, ces compétitions ne sont pas prises en compte.</i>				
RELÈVE -22 -23	JO	CM		CE		J.MED	JMU	CMJ	CEJ	FOJE
		EO	ENO	EO	ENO			JOJ	J.EUR	
	16 à 24	17 à 24	9 à 20	9 à 16		Top 3	Top 8	Top 20	Top 12	Top 8

COLLECTIF NATIONAL

JO	CM	CE	J.MED	JMU	=> participation à l'une de ces compétitions
----	----	----	-------	-----	--

- Réaliser une performance du collectif national selon son année d'âge en 2022.
- 50 premiers français (filles et garçons confondus) classés selon leur meilleur IMP^R 2022, toutes épreuves confondues.

ESPOIRS

Classement national à l'Indice Mondial de Performance de Référence (IMP^R) par année d'âge :

Filles 14 à 18 ans - Garçons de 15 à 19 ans (5 années d'âge déterminées **selon l'âge des nageurs en 2023**).

Les 30 premières et 30 premiers de chaque année d'âge, classé(e)s avec leur meilleur IMP^R, toutes épreuves confondues, seront proposé(e)s à l'inscription en liste Espoirs. **Les performances devront avoir été réalisées en grand bassin entre le 1^{er} janvier et le 31 août.**

Choix DTN exceptionnel.

Listes	ÉPREUVES DE RELAIS bassin de 50 m									
	Haut-Niveau	JO	CM		CE		J.MED	JMU	CMJ	CEJ
EO			ENO	EO	ENO	JOJ			J.EUR	
ÉLITE	Top 4	Top 4	Top 1	Top 1	-	<i>Sans objet, ces compétitions ne sont pas prises en compte.</i>				
SÉNIORS	5 à 8	5 à 8	2 à 4	2 à 3	-	<i>Sans objet, ces compétitions ne sont pas prises en compte.</i>				
RELÈVE	9 à 12	9 à 12	5 à 12	Top 8		Top 1	Top 4	Top 8	Top 4	Top 4

LEXIQUE

JO	Jeux Olympiques	JOJ	Jeux Olympiques de la Jeunesse
CM	Championnats du Monde	CEJ	Championnats d'Europe Juniors
CE	Championnats d'Europe	J.EUR	Jeux Européens
EO	Epreuve olympique	FOJE	Festival Olympique de la Jeunesse Européenne
ENO	Epreuve non olympique	Liste ministérielle RELÈVE, selon les âges ci-dessous	
J.MED	Jeux Méditerranéens	-22	Filles de moins de 22 ans
JMU	Jeux mondiaux universitaires	-23	Garçons de moins de 23 ans
CMJ	Championnats du Monde Juniors		



LE CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS

Le classement national des clubs a pour vocation de valoriser et d'encourager l'activité sportive de nos clubs à travers la considération et l'évaluation de trois critères différents (mais complémentaires) de participation à cette dynamique :

- **LE NAGEUR**: chaque licencié contribue au cours de la saison sportive, par la réalisation de ses deux meilleures performances à la table de cotation fédérale.
- **LE CLUB** : grâce aux performances à la fois individuelle et collective, lors des compétitions nationales, étant donné que le niveau et le nombre des compétiteurs de chaque club sont pris en considération,
- **L'EQUIPE** : grâce à une performance strictement collective lors de compétitions par équipe : les interclubs,

En fonction de ces trois critères, trois types de classement sont proposés :

1. Le classement des compétiteurs, en fonction du niveau de performance des licenciés
2. Le classement du club, composé des Trophées ELITE, NATIONALE 2 et PROMOTIONNEL en fonction des différentes compétitions nationales ou régionales.
3. Le classement interclubs, en fonction des différentes compétitions par équipe

Trois trophées auront pour objet de valoriser l'investissement et le travail de nos clubs à travers leurs résultats dans les différents Championnats Nationaux de notre programme sportif selon, une attribution progressive de points tenant compte des catégories d'âge concernées, du rang de classement et du niveau de la compétition.

Les points acquis par tout nageur transféré au titre du classement national des clubs, tant sur le plan individuel qu'en relais, seront comptabilisés au profit du club quitté jusqu'à la date du transfert. Les points obtenus, dans les mêmes conditions que ci-dessus, après la date du transfert, seront comptabilisés au profit du club d'accueil.

1. LE NAGEUR : le classement des compétiteurs

Pour être évaluées et comparées entre elles, toutes les performances inscrites dans la base fédérale sont converties en un nombre de points avec l'appui d'une table de cotation.

A l'issue de la saison sportive, chaque compétiteur établit ainsi ses meilleures performances à la table cotation FFN, dans les épreuves où il aura acquis le plus grand nombre de points.

Le nombre de points ainsi obtenus (à la table de cotation FFN) par chaque nageur, donne droit à l'attribution d'un nouveau barème de points en fonction du niveau (voir Barème des points ci-dessous), qui contribuera après addition, au total de points cumulés par club.

Les points sont attribués en cohérence avec le niveau atteint et la nature du bassin :

- coefficient multiplicateur identique (2) du premier au dernier niveau, 6 niveaux de 5 à 160 points pour les performances en bassin de 25 m,
- coefficient multiplicateur identique (1,5) de bonification appliqué en bassin de 50 m sur les 3 derniers niveaux de 60 à 240 points,
- majoration des points marqués à l'international en bassin de 50 m,
- Dans le cas de plusieurs participations à l'international, les points attribués au cours des différentes compétitions ne seront pas cumulables¹. Seul le meilleur classement sera pris en compte, c'est-à-dire celui correspondant à la compétition internationale où le nageur aura acquis le plus de point en fonction de son niveau.

Exemple¹:

Une nageuse médaillée d'or aux Championnats d'Europe (50 m) et aux Jeux Olympiques, ne pourrait pas cumuler les points respectifs attribués pour chacune des compétitions, (1440 + 2400 soit un total de 3840 points). Seuls les 2400 points pour son meilleur classement (médaillé d'or aux JO), lui seraient attribués.

Principe de base



POINTS		NIVEAU
5		Nageur n'ayant réalisé qu'une performance en compétition
tous bassins		Nageur(se) ayant réalisé au moins 2 performances de 0 à 300 pts dans la table de cotation FFN
10		Nageur(se) ayant réalisé au moins 2 performances de 301 à 600 pts dans la table de cotation FFN
tous bassins		Nageur(se) ayant réalisé au moins 2 performances de 601 à 900 pts dans la table de cotation FFN
20		Nageur(se) ayant réalisé au moins 2 performances de 901 à 1200 pts dans la table de cotation FFN
bassin 50 m	bassin 25 m	Nageur(se) ayant réalisé au moins 2 performances supérieures à 1201 pts dans la table de cotation FFN
60	40	
bassin 50 m	bassin 25 m	
120	80	
bassin 50 m	bassin 25 m	
240	160	

POINTS				NIVEAU DE COMPÉTITION				
OR	ARGENT	BRONZE	Participation					
480	380	300	240	COMEN - GYMNASIADE - Sélections Nationales				
720	580	460	360	FOJE - JOJ				
960	760	600	480	EURO et MONDE JUNIORS - JEUX MED				
50 m	25 m	50 m	25 m	50 m	25 m	50 m	25 m	Championnats d'EUROPE – Jeux mondiaux universitaires
1440	1080	1150	860	940	700	750	560	
50 m	25 m	50 m	25 m	50 m	25 m	50 m	25 m	Championnats du MONDE
1920	1440	1540	1150	1230	940	980	750	
2400	1920	1540	1230	JEUX OLYMPIQUES				

2. LE CLUB : le classement des Trophées

LE TROPHÉE ELITE

- Les championnats de France ÉLITE 50 m,
- les championnats de France JUNIORS,
- les championnats de France BENJAMINS,
- le championnat de France OPEN d'Été,
- les championnats de France ÉLITE 25 m,
- les championnats de France Juniors 25 m.

Le classement ELITE des clubs prend en compte les 16 ou 24 premiers. Ce calcul est basé sur le résultat des finales A et B (+C pour les France ELITE) des compétitions, ou sur le classement combiné des épreuves estivales.

LE TROPHÉE NATIONALE 2

- Les championnats de France NATIONALE 2,

Le classement NATIONALE 2 des clubs prend en compte les 16 premiers des finales A et B des championnats de France Nationale 2

Les compétitions concernées

Mode de calcul



LE TROPHÉE PROMOTIONNEL

Le classement PROMOTIONNEL des clubs prend en compte les 16 premiers :

- du classement concaténé des championnats de ligues Web Confrontation (se reporter au règlement spécifique, [ici](#))

- Le TROPHÉE ELITE

Barème des points

Championnats de France ELITE 50 m

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Points	100	75	63	56	54	53	52	51	50	49	48	47	46	45	44	43	42	41	40	39	38	37	36	35

Tout nageur se verra attribuer 10 points au titre de sa participation.

Barème des points

Championnats de France JUNIORS et OPEN d'ÉTÉ (Juniors 3 & +):

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	90	68	56	51	46	45	44	43	42	41	40	39	38	37	36	35

Tout nageur se verra attribuer 8 points au titre de sa participation.

Barème des points

Championnats de France ELITE 25m et OPEN d'ÉTÉ (Juniors 1-2):

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	80	60	50	45	41	40	39	38	37	36	35	34	33	32	31	30

Tout nageur se verra attribuer 5 points au titre de sa participation.

Barème des points

Championnats de France Benjamins et Juniors 25m :

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	70	53	44	39	36	35	34	33	32	31	30	29	28	27	26	25

Tout nageur se verra attribuer 4 points au titre de sa participation.

Le classement Élite général sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements des clubs des championnats mentionnés ci-dessus.

- Le TROPHÉE NATIONALE 2

Barème des points

Championnats de France Nationale 2 :

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	70	53	44	39	36	35	34	33	32	31	30	29	28	27	26	25

Tout nageur se verra attribuer 3 points au titre de sa participation.



- Le TROPHÉE PROMOTIONNEL

Championnats de Ligues et Départementaux - Web Confrontation :

Les résultats des 17 épreuves communes seront prises en compte pour calculer le classement du Trophée Promotionnel. Le système cherchera la première nageuse ou premier nageur NON QUALIFIÉ(E) aux championnats de France JUNIORS, de Nationale 2 ou ELITE pour démarrer la distribution des points jusqu'au 16^{ème} selon la table de points ci-dessous.

Barème des points

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3

Cette table de points sera utilisée à trois reprises, lors de la saison 2020, lors :

- des championnats de Ligues « d'Hiver » en bassin de 50 m,
- des championnats de Ligues « de Printemps » en bassin de 50 m,
- des championnats départementaux « d'Automne » en bassin de 25 m

Tout nageur, engagé à minima sur l'une des 17 épreuves, se verra attribuer 1 point, par championnat, au titre de sa participation.

3. L'ÉQUIPE : le classement interclubs

Les compétitions concernées : les interclubs avenir, les interclubs benjamins et les interclubs toutes catégories, table de 1300 points par niveau.

Pour chacun des niveaux, les clubs sont classés par l'addition des points obtenus par l'ensemble des équipes d'un même club et ce, quels que soient le sexe et le territoire géographique (ligue, région, département). Les points obtenus par chacune des équipes doivent répondre aux règles spécifiques de chacun des interclubs.

Les clubs ne peuvent émerger au classement global que dans la mesure où ils auront participé *a minima* soit aux interclubs avenir, soit aux interclubs benjamins, ceci afin d'inciter les clubs à la formation des jeunes nageurs. **Une participation aux seuls interclubs toutes catégories** ne permet donc pas d'émerger au classement global.

Les points des différents niveaux (interclubs avenir, interclubs benjamins et interclubs toutes catégories) sont cumulés. Le club qui finirait premier sur les 3 niveaux pourrait ainsi cumuler 3900 points.

- Du 1^{er} (1300 pts) au 20^{ème} (1148 pts), huit points de moins par place,
- Du 21^{ème} (1143 pts) au 40^{ème} (1048 pts), cinq points de moins par place,
- Du 41^{ème} (1045 pts) au 100^{ème} (868 pts), trois points de moins par place,
- Du 101^{ème} (866 pts) au 200^{ème} (668 pts), deux points de moins par place,
- Du 201^{ème} (667 pts) au 866^{ème} (2 pts), un point de moins par place,
- A partir du 867^{ème}, un point.





Mon département en actions

Le Cercle de Compétences Natation Course s'appuie sur 4 actions pour re-donner un élan à la natation départementale.

Nous avons toujours compté sur le dynamisme départemental, socle, avec ses clubs, de NOTRE développement fédéral.

Les sujets restent nombreux sur les bureaux de nos comités départementaux, fortement mobilisés en ces instants, à pérenniser leurs activités pour animer leurs bassins avec le plus d'enthousiasme possible.

Le Cercle de Compétences Natation Course ne créera pas de nouveaux défis à relever, sources alors d'encore plus de travail et de sollicitations à l'égard des bénévoles.

Utiliser **l'existant** en lui donnant du **relief**, **apporter** aux comités départementaux des **éléments factuels de leur implication** dans l'animation sportive de leur territoire, de leur **contribution à favoriser l'émergence de la performance**, tels sont les souhaits du Cercle de Compétences Natation Course au travers des actions suivantes :

- la valorisation et l'exposition des **Trophées Avenirs** départementaux,
- la valorisation et l'exposition des **Trophées Benjamins** départementaux,
- la valorisation des **championnats départementaux** Automne,
- la renaissance de la **Coupe de France des Départements**, avec échéance nationale.

Rappel des facteurs qui motivent la mise en oeuvre de ce plan :

Lors de la saison 2017-2018, la Fédération Française de Natation a appliqué la réforme territoriale des régions administratives. De **22 régions**, la France métropolitaine est passée à **13 régions**. Les anciens Comités Régionaux sont devenus nos Ligues actuelles.

La saison sportive précédente, en 2016-2017, les nouvelles catégories d'âge avaient été adoptées, et la Coupe de France des Départements supprimée, compétition dont le « public-cible » était les Benjamins (NDLR : filles et garçons alors âgés de 12 et 13 ans).

Les ex Benjamins sont devenus nos Jeunes avec un décalage d'une année d'âge entre les filles et les garçons. Les Jeunes filles s'adressent alors aux 11-13 ans, et pour les Jeunes garçons aux 12-14 ans. **(NDLR : 2023 propose de renouer avec l'appellation benjamin et de revenir à deux années d'âge pour la composer).**

Si les Comités régionaux sont devenus nos Ligues, les Comités Départementaux, eux, ont été conservés.

La Coupe de France des Régions, avant 2016-2017, concernait nos ex Minimes (filles et Garçons alors âgés de 14 et 15 ans) et nos ex-Cadets (filles et Garçons âgés alors de 16 et 17 ans). A quelques détails près, ces deux catégories sont devenues nos Juniors actuels.

La réforme 2016-2017 de la Coupe de France des Régions s'est adressée aux Jeunes, s'appropriant la prise en charge de cette catégorie d'âge, historiquement dévolue aux Départements. La première conséquence aura été de **réduire drastiquement**, pour de très nombreux nageurs, **la possibilité de vivre une première expérience au sein d'une sélection** qui leur permettait de découvrir d'autres univers et perspectives d'action et motivation, et d'élargir ainsi le spectre de leur identité sportive bien au delà de leur lieu de pratique habituel : le club, en découvrant leur appartenance à un espace départemental et/ou régional. Pour ne prendre que l'exemple de la néo Occitanie (ex Languedoc Roussillon et ex Midi-Pyrénées), cette Ligue qui regroupe maintenant 13 départements, a vu son potentiel de sélections (départementale et régionale) chuter de 324 nageurs à... 24.

24 nageurs répartis sur 72 724 km² (NDLR : *surface de l'Occitanie*), ce ne peut pas être un gain de proximité.

La perte de proximité : c'est l'effet délétère de ces réformes concomitantes, administrative et sportive, **bien indépendant des motivations premières** de celles-ci.



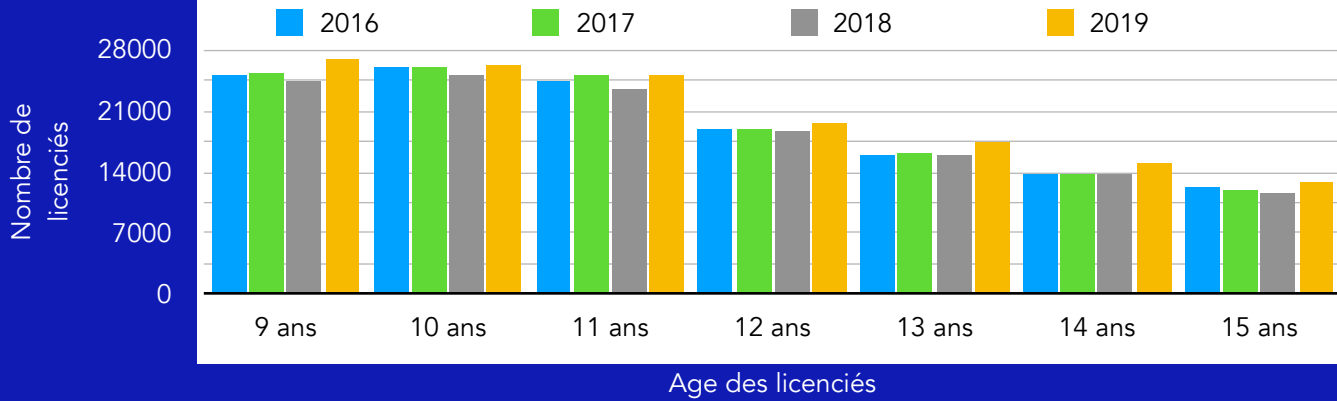
Mon département





Redonner aux Comités Départementaux les **moyens et la responsabilité**, en un mot les clés de l'animation sportive, ou de l'animation tout court, reprend tout son sens à la lecture de ce constat

Le pic fédéral en terme de licence est à 10-11 ans. La rupture de progression s'opère à 12 ans et régresse inexorablement jusqu'à 20 ans. **Au cours de cette tranche d'âge, la pratique sportive n'est pas régionale.** Et si elle ne l'était pas à l'époque de nos Comités Régionaux, elle l'est encore moins à notre époque de nos Ligues.



Les sélections, un enjeu fédéral pour nos futurs champions :

Au prétexte des sélections, les Comités Départementaux avaient toute légitimité :

- pour proposer des parcours sportifs d'animation, de confrontation, d'évaluation, plus ou moins supports de sélections départementales,
- pour proposer une dynamique d'actions tout au long de la saison sportive afin de construire une équipe,
- pour regrouper des nageurs issus de clubs différents,
- pour mobiliser les entraîneurs sur ces regroupements et les inviter à travailler ensemble, échanger, partager leur expériences, difficultés, projets....
- pour évaluer leurs forces et faiblesses et proposer des actions de formation nées de ces constats.

Actuellement, le club est à minima éloigné, voire isolé, lorsque l'aspiration d'un de ses nageurs est de progresser jusqu'à un niveau (indéfini) qui lui permettra d'être « vu » puis soutenu.

Pour le Comité Départemental, le meilleur soutien à ses actions est de pouvoir sportivement s'exprimer au nom du département qu'il représente. Ce à quoi, tout Conseil Départemental est sensible lors des demandes de subventions.

Sans faire de généralité, ni basculer dans la péjoration, les actions des Comités Départementaux ont majoritairement été dépourvues de finalités sportives en leur sein.

Tout objectif atteint, quel qu'en soit son niveau, **aura eu son point de départ** : il trouve son origine presque exclusivement au sein d'un programme sportif départemental.

De part sa proximité structurelle et relationnelle **nous souhaitons redonner une forte exposition à l'activité départementale** et lui (re) confier à nouveau **une forte responsabilité** dans le cadre du développement de l'activité des catégories Avenir et Benjamins.

La réintroduction avec succès en 2022 de la Coupe de France des Départements dans le programme sportif fédéral, en fera le moteur et la finalité.

La valeur ajoutée du retour de cette compétition consistera à proposer une **finale nationale**, qui se déroulera le jour avant le début des Championnats de France Benjamins. Ce dispositif pourra donner l'occasion à nos territoires ultra-marins de vivre une expérience sportive collective, beaucoup plus large que leur espace d'expression habituel.

Les sélections ont besoin de leur terreau, et si nous sommes convaincus des bienfaits du retour de ces équipes départementales, et **nous le sommes tout autant** sur les bénéfices de l'activité d'animation sportive que les départements apporteront dans leurs programmes, pour construire pas à pas l'émergence de la performance.

Mon département



en actions



Comme évoqués en introduction, 4 « actions » sont proposées aux comités départementaux. 3 de celles-ci ont la capacité d'être fonctionnelles dès les premiers départs sifflés en compétition, sans qu'un travail de conception spécifique soit requis **puisque tout existe déjà**.

Les Trophées Avenirs :

Les Comités Départementaux peuvent proposer à leur population Avenirs tout un programme d'animation et/ou sportif qui correspondra à leur spécificité (densité, répartition territoriale...). **Rien n'empêche de concevoir des programmes innovants** qui proposeront de la confrontation sous toutes ses formes et d'y inclure une ou deux épreuves des Trophées Avenirs. L'essentiel étant, à ces âges, de proposer des réunions courtes qui viseront à mettre le plus longtemps possible chaque nageur en action (ateliers tournants, parcours, confrontation collective) dans un temps de réunion le plus court possible (2 heures max conseillé).

Une rencontre toutes les 4 à 6 semaines semble tout à fait approprié.

L'objectif sera ici de donner un sens à l'activité de cette population dans leurs clubs EN DEHORS de leur club et de côtoyer d'autres enfants sous les yeux toujours admiratifs de leurs parents.

Ainsi, il sera possible, tout au long de la saison, de proposer l'ensemble des épreuves des Trophées Avenirs disséminées dans plusieurs rencontres au moins une fois, voir plusieurs fois...

Pour **mettre en valeur l'activité de nos départements**, Le Département Natation Course, en collaboration avec le Service des Systèmes d'information se propose de collecter et d'identifier les épreuves disputées par chaque nageur pour en faire un classement qui sera détaillé ci-après.

Les Trophées Benjamins :

A l'instar des Trophées Avenirs, nul besoin de proposer une journée de compétition avec les seules épreuves des Trophées. Nos systèmes informatiques recherchent l'ensemble des performances requises pour attribuer chaque Trophée à tout nageur qui aura disputé ses épreuves au cours de toute la saison.

Il importe de proposer à cette catégorie d'âge, véritable charnière entre une pratique régionale pour le plus grand nombre, et nationale pour les plus précoces, une activité sportive exhaustive répondant à son besoin d'exploration et d'expérimentation particulièrement accru.

Le programme sportif ne doit pas être un simple « plagiat » du national, mais bien une proposition réfléchie avant tout en fonction des caractéristiques propres à cette population et au regard du territoire auquel elle s'adresse, et ce, à l'appui de rencontres diverses et variées au niveau des épreuves proposées, des liens possibles entre elles (classement des clubs dans le département), des nageurs, au filtre de ce qui apparaît primordial au développement de SA natation: sprint, demi-fond, les 200, les styles, les groupements de styles, les relais...

Nous prendrons en compte l'activité de chaque département sur ces Trophées. Le Département Natation Course, en collaboration avec le Service des Systèmes d'information pourra collecter les épreuves disputées par chaque nageur et faire la somme des points marqués.

Nous apportons ici une modification qui sera apportée au calcul du Trophée du 4 nageur. Jusqu'à maintenant, ce sont les temps qui étaient additionnés. **Nous modifions ce calcul** en prenant les points marqués sur chaque épreuve. Ainsi, nous permettons de comparer l'ensemble des Trophées entre eux.

Nous serons en capacité de proposer un classement départemental qui sera détaillé plus après.

La webconfront@tion départementale :

Au niveau des Ligues, cette innovation initiée par les Services d'Informations et Le Département Natation Course lors de la saison 2019-2020, propose à toutes les Ligues, métropolitaines et ultra-marines de la Fédération Française de Natation de disposer d'un outil de confrontation à distance.

Sur une période définie, avec des conditions de réalisation communes (dimension du bassin), l'ensemble des Ligues organisent leurs championnats sur leur territoire, avec leurs spécificités propres (plusieurs lieux, programme au format série/finale, classement au temps, classement combiné, sur 2 jours, 2 jours et demi ou 3 jours...). Les Services d'Information fusionnent l'ensemble des résultats en un seul résultat de compétition qui permet de comparer en un clic la natation nationale. De ce résultat global, un Trophée Promotionnel est calculé, donnant de l'exposition à tous les nageurs qui n'ont pas un niveau national à travers la reconnaissance d'une qualification aux championnats de France Juniors, N2, et Elite.

Mon département



en actions



Nous souhaitons proposer ce même dispositif, **expérimental**, avec comme support, les Championnats Départementaux Automne 2022 en bassin de 25m. Le classement général sera valorisé à l'aide du même Trophée Promotionnel appliqué à la webconfrontation des Ligues.

Nous serons en capacité de proposer un classement départemental qui sera détaillé plus après.

La Coupe de France des Départements

Comme évoqué en introduction, la Coupe de France des Départements est réintroduite dans le programme fédéral. [Règlement complet de la compétition ici.](#)

Phase qualificative organisable jusqu'au 9 juillet, finale nationale le 15 décembre la veille du premier jour des championnats de France Benjamins, le 16 décembre.

Les phases qualificatives sont organisées par les Ligues ou par un regroupement de Ligues, les engagements se feront sous la bannière du département d'appartenance. L'utilisation d'un bassin de 8 ou 10 couloirs est fortement recommandée.

La compétition, **organisée sur un week-end**, devra se dérouler sur **deux réunions** :

- réunion N°1 le samedi après-midi,
- réunion N°2 le dimanche matin.

Chaque nageur devra s'engager sur **UNE** épreuve individuelle.

Chaque nageur devra participer au relais 10 x 50 nage libre **ET** au relais 10 x 100 nage libre.

Huit des 10 nageurs devront rentrer dans la composition du 4 x 50 4 nages **OU** du 4 x 100 4 nages. Un même nageur ne pourra pas être engagé sur ces deux relais.

Huit nageurs devront ainsi disputer une épreuve individuelle et trois relais, deux nageurs une épreuve individuelle et deux relais.

Le classement des équipes se fera au cumul des points de toutes les épreuves (individuelles et relais).

En cas d'égalité, le relais 10 x 100 nage libre sera pris en considération pour départager les ex aequo, puis le 10 x 50 nage libre, puis le 4 x 100 4 nages, puis le 4 x 50 4 nages.

Le classement sera publié avant fin juillet. Les organisateurs adopteront la plus grande vigilance et la plus grande rigueur possible pour vérifier l'exactitude des résultats à remonter vers le serveur fédéral. **La période de réclamation prendra fin le mardi 18 juillet.**

Nous serons en capacité de proposer un classement départemental qui sera détaillé plus après.

Un classement général et quatre classements spécifiques pour se situer, évaluer les mesures mises en oeuvre :

A l'instar du processus national de l'évaluation de la performance (l'IMP), le Cercle de Compétences Natation Course propose un système de classement qui permettra à tout département de se situer au plan national et de construire une base de référence qui pourra leur servir comme futurs indicateurs de suivi.

Le **point commun des 4 actions** est que toutes utilisent la **table de cotation fédérale**, qui, chaque fois qu'une performance est réalisée, renvoie à un nombre de point.

Le calcul des points de chaque action :

- Pour les deux Trophées Avenirs (4 nageur et nageur complet), chaque fois qu'un Trophée aura été conquis, il sera comptabilisé au crédit du département d'appartenance du nageur. A l'issue de la saison, le nombre total de Trophées Avenirs achevés pour chaque nageur de chaque département sera pris en compte. **Mais il convient de comparer ce qui est comparable.** La différence de densité peut être considérable d'un département à l'autre et il ne convient pas ici, de faire la part belle à la masse. Le total de points de chaque département sera donc divisé par le nombre de licences compétiteur Avenirs de ce même département. C'est avec ce ratio obtenu que les départements seront classés entre eux.

Mon département



en actions



- Pour les deux Trophées Benjamins, la procédure sera strictement identique à celle appliquée aux Trophées Avenirs, en prenant en compte le nombre de licences compétiteurs de la catégorie Benjamins de chaque département pour effectuer la proratisation.
- Pour la webconférence des championnats départementaux Automne 2022, tous les points marqués lors de cette compétition seront cumulés et seront proratisés par l'ensemble des licences compétiteurs de chaque département.
- Pour la Coupe de France des Départements, c'est le classement spécifique de cette compétition qui sera utilisé.

L'utilisation d'une table de transposition :

Le nombre de points marqués par les Avenirs ne pourra jamais être comparable à ceux marqués par les Benjamins. De la même façon, un Benjamin qui réalise les deux Trophées cumulent les points de 7 performances, nombre d'épreuves qu'il ne réalisera certainement pas lors des championnats départementaux Automne, et encore moins à l'occasion de la Coupe de France des Départements.

Pour rendre le classement des 4 actions équivalents entre eux, le même dispositif que celui des Interclubs sera adopté : une table de transposition identique à chaque action sera utilisée pour attribuer les points selon le classement de chaque département, pour chaque action.

Le classement général, quant à lui, sera réalisé à la simple moyenne des 4 actions. Au cas où un département ne serait pas présent dans un des 4 classements, **il lui sera attribué 30 points.**

Nous ambitionnons ainsi de redonner de l'exposition à l'activité de chaque département qui pourra, selon ses moyens et son enthousiasme, se confronter à tous ses homologues. Chaque système de calcul prend bien soin de rendre comparable chaque action, notamment en s'intéressant, pour 3 des 4 d'entre elles, au nombre effectif de licenciés au moment de la mise en oeuvre de celles-ci.

Le Cercle de Compétences Natation Course vous accompagne !

Le séminaire des Equipes Techniques Régionales qui s'est déroulé début octobre 2022 à l'INSEP a mis en exergue toute la nécessité pour les Ligues et Départements de travailler ensemble à l'élaboration d'une stratégie sportive commune.

Le plan « Mon département en actions » ne constitue pas en tout point cette stratégie sportive car tous nos départements sont différents à bien des égards, mais n'est qu'une expression partielle de ce qui peut être proposé et mis en oeuvre.

Les échanges au cours de ce séminaire (dont la réussite appelle à renouveler l'opération!) ont démontré que l'énergie, l'envie et les compétences sont bien présentes dans nos territoires, mais sont parfois freinées par le « comment » donner l'impulsion de départ.

Le Cercle de Compétences Natation Course se met à la disposition de tous pour vous accompagner et contribuer à la mise en oeuvre des propositions et solutions si souvent présentes dans vos échanges N'hésitez pas!

Mon département



en actions

Table de transposition



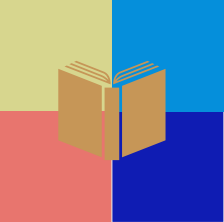


Table de transposition « Mon département en actions »

Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points
1	350 Pts	27	194 Pts	53	119 Pts	79	71 Pts
2	330 Pts	28	191 Pts	54	117 Pts	80	70 Pts
3	315 Pts	29	188 Pts	55	115 Pts	81	69 Pts
4	305 Pts	30	185 Pts	56	113 Pts	82	68 Pts
5	300 Pts	31	182 Pts	57	111 Pts	83	67 Pts
6	295 Pts	32	179 Pts	58	109 Pts	84	66 Pts
7	290 Pts	33	176 Pts	59	107 Pts	85	65 Pts
8	285 Pts	34	173 Pts	60	105 Pts	86	64 Pts
9	280 Pts	35	170 Pts	61	103 Pts	87	63 Pts
10	275 Pts	36	167 Pts	62	101 Pts	88	62 Pts
11	270 Pts	37	164 Pts	63	99 Pts	89	61 Pts
12	265 Pts	38	161 Pts	64	97 Pts	90	60 Pts
13	260 Pts	39	158 Pts	65	95 Pts	91	59 Pts
14	255 Pts	40	155 Pts	66	93 Pts	92	58 Pts
15	250 Pts	41	152 Pts	67	91 Pts	93	57 Pts
16	245 Pts	42	149 Pts	68	89 Pts	94	56 Pts
17	240 Pts	43	146 Pts	69	87 Pts	95	55 Pts
18	235 Pts	44	143 Pts	70	85 Pts	96	54 Pts
19	230 Pts	45	140 Pts	71	83 Pts	97	53 Pts
20	225 Pts	46	137 Pts	72	81 Pts	98	52 Pts
21	220 Pts	47	134 Pts	73	79 Pts	99	51 Pts
22	215 Pts	48	131 Pts	74	77 Pts	100	50 Pts
23	210 Pts	49	128 Pts	75	75 Pts	101	49 Pts
24	205 Pts	50	125 Pts	76	74 Pts	102	48 Pts
25	200 Pts	51	123 Pts	77	73 Pts	Non participant	30 Pts
26	197 Pts	52	121 Pts	78	72 Pts		

Mon département



en actions



Du 1er janvier au 18 décembre

3^{èmes} Trophées Avenirs

bassin de 25 mètres

Catégorie d'âge :

**Filles 11 ans et moins (nées en 2012 et après),
Garçons 12 ans et moins (nés en 2011 et après)**
Titulaires du Sauv'nage et d'une Licence « Compétiteurs »

Préambule

A l'image de la catégorie benjamines, nous n'envisageons pas la formation du nageur en réduisant celle-ci à la pratique et maîtrise d'une nage plutôt qu'une autre, pas plus que nous envisageons l'accès à la performance autour de la maîtrise inconditionnelle de toutes les nages. Il nous semble préférable de laisser à chacun le choix de ses voies d'accession à l'activité, comme à la recherche de performance, en fonction de la singularité de son histoire, de son parcours, des conditions de pratiques et surtout de l'opportunité en fonction de son niveau d'expertise et de sa motivation d'élargir ou non le champ de sa pratique.

C'est donc à travers la conquête de deux Trophées disputés sur la quasi totalité de la saison - entre le 1er janvier et le 18 décembre - que nous souhaitons inciter nageurs et entraîneurs, à diversifier et élargir leurs compétences dans la maîtrise des quatre nages et des différents types d'effort que propose notre discipline : court et intense, long et modéré, varié.

La poursuite de ces deux Trophées est laissée à la discrétion des nageurs et de leurs entraîneurs, elle n'obéit à aucune obligation, et reste donc en cela soumise à l'intérêt et à la motivation de chacun.

Tout au long de la saison, lors de chaque compétition (déclarée a minima par le Comité Départemental), les réussites aux épreuves composant l'un ou l'autre des deux Trophées seront compilées dans notre base fédérale, sans considération de temps ou de points réalisés. Chaque Trophée sera automatiquement attribué à tout Avenir qui aura réussi les 4 épreuves du « 4 nageur » et/ ou les 3 épreuves du « nageur complet ».

Principe

Ainsi chaque entraîneur est libre du choix de la stratégie qu'il souhaite appliquer concernant l'engagement et la participation du ou des nageur(s) dont il a la responsabilité, nombre de compétitions, nombre d'épreuves disputées, programmation et distribution sur la période ouverte pour le classement de celle-ci.

« Trophée Avenir du 4 nageur »

- 25 papillon, 25 dos, 25 brasse et 25 nage libre.

« Trophée Avenir du nageur complet »

- 25 de spécialité*, 100 4 nages et 200 nage libre

* 25 papillon ou 25 dos ou 25 brasse

Récompenses

A l'instar de tout compétiteur disputant au moins une épreuve lors d'une compétition déclarée a minima par nos Comités Départementaux, chaque Avenir marquera 5 points pour son club pour le Classement National des Clubs.

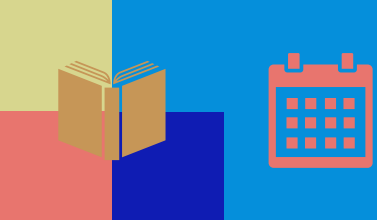
Nous encourageons vivement que soient récompensés, à l'échelle de leur Comité Départemental Natation, l'ensemble des Avenirs qui émergeront en fin de saison sur les listes des Trophées du 4 nageur et du nageur complet.

Intégration des Trophées Avenirs dans le programme « Mon département en actions »

La mise en oeuvre de ces trophées étant principalement prise en charge par nos Comités Départementaux, **la Fédération Française de Natation veut mettre en valeur leur travail** et leurs résultats obtenus.



Suivante



Comme exposé brièvement ci-dessus, les Comités Départementaux peuvent proposer à leur population Avenirs tout un programme d'animation et/ou sportif qui correspondra à leur spécificité (densité, répartition territoriale...). **Rien n'empêche de concevoir des programmes innovants** qui proposeront de la confrontation sous toutes ses formes et d'y inclure une ou deux épreuves des Trophées Avenirs. L'essentiel étant, à ces âges, de proposer des réunions courtes qui viseront à mettre le plus longtemps possible chaque nageur en action (ateliers tournants, parcours, confrontation collective) dans un temps de réunion le plus court possible (2 heures max conseillé).

Une rencontre toutes les 4 à 6 semaines semble tout à fait approprié.

L'objectif sera ici de donner un sens à l'activité de cette population EN DEHORS de leur club et de côtoyer d'autres enfants sous les yeux toujours admiratifs de leurs parents.

Ainsi, il sera possible, tout au long de la saison, de proposer l'ensemble des épreuves des Trophées Avenirs disséminées dans plusieurs rencontres au moins une fois, voir plusieurs fois...

Pour **mettre en valeur l'activité de nos départements**, Le Département Natation Course, en collaboration avec le Service des Systèmes d'information se propose de collecter et d'identifier les Trophées conquis par chaque nageur pour en faire un classement détaillé ci-après.

Pour les deux Trophées Avenirs (4 nageur et nageur complet), chaque fois qu'un Trophée aura été conquis, il sera comptabilisé au crédit du département d'appartenance du nageur avec son total de points. A l'issue de la saison, le total de points capitalisé par chaque département sera pris en compte.

Mais il convient de comparer ce qui est comparable.

La différence de densité peut être considérable d'un département à l'autre et il ne convient pas ici, de faire la part belle à la masse. **Le total de points de chaque département sera donc divisé par le nombre de licences compétiteur Avenirs de ce même département.** C'est avec ce ratio obtenu que les départements seront classés entre eux.

Ce classement sera utilisé pour attribuer des points selon une table de transposition, table qui sera utilisée à 3 autres occasions, et dont leur cumul donnera lieu à un classement général de tous les départements.

Mon département



en actions





Du 1er janvier au 3
décembre

Catégorie d'âge :

5^{èmes} Trophées Benjamins

bassin de 25 mètres

bassin de 50 mètres

Filles 12 et 13 ans (nées en 2011 – 2010),
Garçons 13 et 14 ans (nés en 2010 – 2009)

Préambule

L'accès à la performance ne se réduit pas à un seul chemin, ainsi nous n'envisageons pas d'opposer spécialisation et polyvalence, plutôt que d'imposer cette dernière, nous avons préféré qu'elle s'impose d'elle-même à nos athlètes et à nos entraîneurs comme une voie - peut-être une plus que d'autres - à privilégier pour accéder au plus haut niveau.

C'est donc à travers la conquête de deux trophées construits **entre le 1^{er} janvier et le 3 décembre** que nous souhaitons inciter nageurs et entraîneurs, à diversifier et élargir leurs compétences dans la maîtrise des quatre nages et des différents types d'effort que propose notre discipline : court et intense, long et modéré, varié.

La participation à ces deux trophées est laissée à la discrétion des nageurs et de leurs entraîneurs, elle n'obéit à aucune obligation, et reste donc en cela soumise à l'intérêt et à la motivation de chacun.

Le classement sera établi à partir du cumul des meilleurs des points obtenus par chaque nageur(euse) tout au long de la saison pour chacune des épreuves inscrites au trophée auxquelles il (elle) aura pris part lors des différentes compétitions référencées. Toutes les performances réalisées en bassin de 25 m et/ou 50 m dans les compétitions référencées seront prises en compte pour établir ce classement.

⚠️ Aucun temps de conversion ne sera appliqué pour faire le cumul des points marqués. Les meilleures cotations seront prises en compte sur chaque épreuve, que ce soit en bassin de 25m ou en bassin de 50m.

Ainsi chaque entraîneur est libre du choix de la stratégie qu'il souhaite appliquer concernant l'engagement et la participation du ou des nageur(s) dont il a la responsabilité, nombre de compétitions, nombre d'épreuves disputées, programmation et distribution sur la période ouverte pour le classement de celle-ci.

Principe

« Trophée du 4 nageur », au cumul des **points** marqués

- Benjamins 1 : 100 papillon, 100 dos, 100 brasse et 100 nage libre.
- Benjamins 2 : 200 papillon, 200 dos, 200 brasse et 200 nage libre.

« Trophée du nageur complet », au cumul des **points** marqués

- Benjamins 1 : 50 de spécialité* (le meilleur pris en compte), 200 4 nages, 400 nage libre.
- Benjamins 2 : 50 de spécialité* (le meilleur pris en compte), 400 4 nages, 800 nage libre ou 1500 nage libre (le meilleur pris en compte).

* 50 papillon ou 50 dos ou 50 brasse

Récompenses

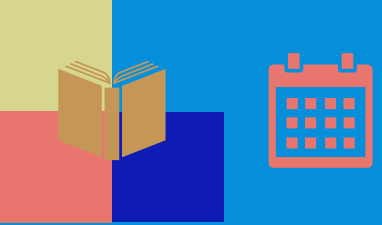
Les premières et premiers nageurs des Trophées Benjamins de la saison en cours, dont la répartition selon leurs années d'âge est détaillée dans le tableau ci-après, seront mis à l'honneur lors d'une cérémonie d'ouverture des championnats de France Benjamins. Les nageurs(ses) classé(e)s de 1 à 3 recevront une médaille, les nageurs(ses) suivant(e)s, un diplôme.

Ces nageuses et nageurs sont qualifiés d'office aux championnats de France Benjamins et seront libres de s'engager sur les courses de leurs choix, sans limitation en nombre d'épreuves.

Nous encourageons vivement que soient récompensés, à l'échelle de leur territoire (départements et ligues) les premiers nageurs vainqueurs des Trophées Benjamins : 4 nageur et nageur complet (nombre de nageurs



Suivante



Dans le cas du transfert d'un nageur en cours de saison, le classement de celui-ci sera visible sous la bannière du club le plus récent.

Qualification Directe aux Championnats de France Benjamins

	Trophée 4 nageur(se)		Trophée nageur(se) complet(e)		Sous-Totaux		Total Max
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
Benjamins 1	6^{ères}	6^{ers}	6^{ères}	6^{ers}	12^{ères}	12^{ers}	24
Benjamins 2	8^{ères}	8^{ers}	8^{ères}	8^{ers}	16^{ères}	16^{ers}	32

Intégration des Trophées Benjamins dans le programme « Mon département en actions »

La mise en oeuvre de ces trophées étant principalement prise en charge par nos Comités Départementaux, **la Fédération Française de Natation veut mettre en valeur leur travail** et leurs résultats obtenus.

A l'instar des Trophées Avenirs, nul besoin de proposer une journée de compétition avec les seules épreuves des Trophées Benjamins. Nos systèmes informatiques recherchent l'ensemble des performances requises pour attribuer chaque Trophée à tout nageur qui aura disputé ses épreuves au cours de toute la saison.

Il importe de proposer à cette catégorie d'âge, véritable charnière entre une pratique régionale pour le plus grand nombre, et nationale pour les plus précoces, une activité sportive exhaustive répondant à son besoin d'exploration et d'expérimentation particulièrement accru.

Le programme sportif ne doit pas être un simple « plagiat » du national, mais bien une proposition réfléchie avant tout en fonction des caractéristiques propres à cette population et au regard du territoire auquel elle s'adresse, et ce, à l'appui de rencontres diverses et variées au niveau des épreuves proposées, des liens possibles entre elles (classement des clubs dans le département), des nageurs, au filtre de ce qui apparaît primordial au développement de SA natation: sprint, demi-fond, les 200, les styles, les groupements de styles, les relais...

Pour **mettre en valeur l'activité de nos départements**, Nous prendrons en compte l'activité de chaque département sur ces Trophées. Le Département Natation Course, en collaboration avec le Service des Systèmes d'information pourra collecter les épreuves disputées par chaque nageur et faire la somme des points marqués.

Nous apportons ici une modification qui sera apportée au calcul du Trophée du 4 nageur. Jusqu'à maintenant, ce sont les temps qui étaient additionnés. Nous modifions ce calcul en prenant en compte les points marqués sur chaque épreuve. Ainsi, nous permettons de comparer l'ensemble des Trophées entre eux. A l'issue de la saison, le total de points capitalisé par chaque département sera pris en compte.

Mais il convient de comparer ce qui est comparable.

La différence de densité peut être considérable d'un département à l'autre et il ne convient pas ici, de faire la part belle à la masse. **Le total de points de chaque département sera donc divisé par le nombre de licences compétiteur Benjamins de ce même département.** C'est avec ce ratio obtenu que les départements seront classés entre eux.

Ce classement sera utilisé pour attribuer des points selon une table de transposition, table qui sera utilisée à 3 autres occasions, et dont leur cumul donnera lieu à un classement général de tous les départements.

Mon département



en actions





Fiches descriptives des compétitions



FRANCE
Juniors 50m
5-10 avril
Chartres



FRANCE
Nationale 2
18-21 mai
Melun



FRANCE
ELITE 50m
11-16 juin
Rennes



FRANCE
Open d'Eté
18-23 juillet
Poitiers



FRANCE
ELITE 25m
26-29 octobre
Angers



FRANCE
Juniors 25m
9-12 décembre
Montluçon



FRANCE
Benjamins 50m
16-18 décembre
Chalon sur Saône



Coupe de France
des Départements

INTERCLUBS
Avenir

INTERCLUBS
Benjamins



webconfront@tion
promotionnelle des Ligues



webconfront@tion
benjamine des Ligues

INTERCLUBS
Toutes
Catégories



PROJET
Finale
Coupe de
France des
Clubs

NATATION COURSE 2023

Calendrier Natation Course 2023



janvier-2023		février-2023		mars-2023		avril-2023		mai-2023		juin-2023		juillet-2023		août-2023		septembre-2023		octobre-2023		novembre-2023		décembre-2023	
dim. 1		mer. 1		mer. 1		sam. 1		lun. 1	2	jeu. 1		sam. 1	Webconf@tion Benjamin des Ligues Q CF Benjamins	mar. 1		ven. 1		dim. 1		mer. 1		ven. 1	
lun. 2		jeu. 2		jeu. 2		dim. 2		mar. 2		ven. 2		dim. 2		mer. 2		sam. 2		lun. 2		jeu. 2		sam. 2	FINAL TOUR BENJAMINS
mar. 3		ven. 3		ven. 3		lun. 3		mer. 3		sam. 3		lun. 3		jeu. 3		dim. 3		mar. 3		ven. 3		dim. 3	
mer. 4		sam. 4		sam. 4		mar. 4		jeu. 4		dim. 4		mar. 4		ven. 4		lun. 4		mer. 4		sam. 4		lun. 4	
jeu. 5		dim. 5		dim. 5		mer. 5	FRANCE	ven. 5		lun. 5		mer. 5		jeu. 5		mar. 5		jeu. 5		dim. 5		mar. 5	LEN european aquatics Championnats d'Europe Bucarest
ven. 6		lun. 6		lun. 6		jeu. 6	Juniors 50m Chartres	sam. 6		mar. 6		jeu. 6		ven. 6		mer. 6		ven. 6		lun. 6		mer. 6	
sam. 7		mar. 7		mar. 7		ven. 7		dim. 7		mer. 7		ven. 7		mer. 7		jeu. 7		jeu. 7		mar. 7		jeu. 7	
dim. 8		mer. 8		mer. 8		sam. 8		lun. 8		jeu. 8		sam. 8		mar. 8		ven. 8		ven. 8		mer. 8		ven. 8	
lun. 9		jeu. 9		jeu. 9		dim. 9		mer. 9		ven. 9		dim. 9	4	mer. 9		sam. 9		lun. 9		jeu. 9		sam. 9	FRANCE
mar. 10	DATES LIMITES DE QUALIFICATION AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX	ven. 10		ven. 10		lun. 10		mer. 10		sam. 10		lun. 10		jeu. 10		dim. 10		mar. 10		ven. 10		dim. 10	
mer. 11		sam. 11		sam. 11	Q#1 GO 11 ^{ème} MOM Marseille	mar. 11		jeu. 11		dim. 11	FRANCE	mar. 11	Webconf@tion Période #2 DATE LIMITE 09/07	ven. 11		lun. 11		mer. 11		sam. 11		lun. 11	Juniors 25m
jeu. 12		dim. 12		dim. 12		mer. 12		ven. 12		lun. 12		mer. 12		jeu. 12		mar. 12		jeu. 12		dim. 12		mar. 12	
ven. 13		lun. 13		lun. 13		jeu. 13		sam. 13		mar. 13	ELITE Rennes	jeu. 13		ven. 13		mer. 13		ven. 13		lun. 13		mer. 13	
sam. 14	1 Juniors 26 mars	mar. 14		mar. 14		ven. 14		dim. 14		mer. 14		ven. 14		lun. 14		jeu. 14		jeu. 14		mar. 14		jeu. 14	
dim. 15		mer. 15		mer. 15	Q#2 GO Meeting Gamille Niffat Nice	sam. 15		lun. 15		jeu. 15		sam. 15		mer. 15		ven. 15		ven. 15		mer. 15		ven. 15	Finale CdFD
lun. 16	2 Nationale 2 1 mai	jeu. 16		jeu. 16		dim. 16		mar. 16		ven. 16		dim. 16		mer. 16		sam. 16		jeu. 16		jeu. 16		sam. 16	FRANCE
mar. 17		ven. 17		ven. 17		lun. 17		mer. 17		sam. 17	COMEN	lun. 17		jeu. 17		dim. 17		ven. 17		ven. 17		dim. 17	Benjamins 50m
mer. 18	3 ELITE 50 29 mai	sam. 18		sam. 18	FINALE GIANT OPEN Saint Germain	mar. 18		jeu. 18	FRANCE	dim. 18		mar. 18	FRANCE	ven. 18		lun. 18		mer. 18		sam. 18		lun. 18	
jeu. 19		dim. 19		dim. 19		mer. 19		ven. 19		lun. 19		mer. 19		jeu. 19		mar. 19		jeu. 19		jeu. 19		mar. 19	
ven. 20	4 Open d'Été 9 juillet	lun. 20		lun. 20		jeu. 20		sam. 20	Nationale 2 50m Q Elite Melun	mar. 20		jeu. 20	Open d'Été 50m	mer. 20		ven. 20		ven. 20		ven. 20		mer. 20	
sam. 21		mar. 21		mar. 21		ven. 21		dim. 21		mer. 21		ven. 21		jeu. 21		lun. 21		jeu. 21		jeu. 21		jeu. 21	Webconf@tion DATE LIMITE 17/12
dim. 22		mer. 22		mer. 22		sam. 22	Webconf@tion Période #1 DATE LIMITE 23/04	lun. 22		jeu. 22		sam. 22		mar. 22		mar. 22		ven. 22		dim. 22		ven. 22	
lun. 23	5 Elite & Juniors 25 31 août	jeu. 23		jeu. 23		dim. 23		mar. 23		ven. 23		dim. 23		mer. 23		mer. 23		ven. 23		jeu. 23		sam. 23	
mar. 24		ven. 24		ven. 24		lun. 24		mer. 24		sam. 24		lun. 24		jeu. 24		jeu. 24		ven. 24		ven. 24		dim. 24	
mer. 25		sam. 25		sam. 25		mar. 25		jeu. 25		dim. 25		mar. 25		ven. 25		ven. 25		ven. 25		jeu. 25		lun. 25	
jeu. 26		dim. 26		dim. 26		mer. 26		ven. 26		lun. 26		mer. 26		jeu. 26		jeu. 26		mer. 26		jeu. 26		mar. 26	
ven. 27		lun. 27		lun. 27		jeu. 27		sam. 27		mar. 27		jeu. 27		ven. 27		mer. 27		ven. 27		ven. 27		mer. 27	
sam. 28		mar. 28		mar. 28		ven. 28		dim. 28		mer. 28		ven. 28		jeu. 28		jeu. 28		jeu. 28		sam. 28		jeu. 28	
dim. 29		jeu. 29	Version du 04/05/2023	jeu. 29		sam. 29		lun. 29	3	jeu. 29		sam. 29		mer. 29		ven. 29		ven. 29		dim. 29		ven. 29	
lun. 30		mar. 30		mar. 30		dim. 30		mer. 30		ven. 30		dim. 30		mer. 30		sam. 30		lun. 30		jeu. 30		sam. 30	
mar. 31		ven. 31		ven. 31		lun. 31		mer. 31		jeu. 31		lun. 31		jeu. 31	5	jeu. 31		mar. 31		mer. 31		dim. 31	

Interclubs Toutes Catégories

Championnats de France Universitaires
Du 29 au 30 mars - à déterminer
Participation obligatoire pour être sélectionnés aux Jeux mondiaux universitaires

Coupe de la COMEN
lieu à déterminer (GRE)

Championnats d'Europe Juniors
Belgrade (SRB)

ARIBOR
EYOF 2023

Championnats du monde
Fukuoka (JPN)

Championnats d'Europe Juniors
Belgrade (SRB)


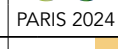










Jeux mondiaux universitaires
Chengdu (CHN)

Date limite Coupe de France des Départements (CdFD) 9 juillet

Date limite d'organisation des Interclubs
Benjamins 25 juin
Avenirs 17 décembre

🌟 Calendrier prévisionnel 2024 🌟

Calendrier Natation Course 2024

janvier-2024		février-2024		mars-2024		avril-2024		mai-2024		juin-2024		juillet-2024		août-2024		septembre-2024		octobre-2024		novembre-2024		décembre-2024	
lun. 1		jeu. 1		ven. 1		lun. 1	1	mer. 1		sam. 1		lun. 1		jeu. 1		dim. 1		mar. 1		ven. 1		dim. 1	
mar. 2		ven. 2		sam. 2		mar. 2		jeu. 2		dim. 2	3	mar. 2		ven. 2		lun. 2		mer. 2		sam. 2		lun. 2	
mer. 3		sam. 3		dim. 3		mer. 3		ven. 3		lun. 3		mer. 3		sam. 3	PARIS 2024	mar. 3		jeu. 3		dim. 3		mar. 3	
jeu. 4		dim. 4		lun. 4		jeu. 4		sam. 4		mar. 4		jeu. 4		dim. 4		mer. 4		ven. 4		lun. 4		mer. 4	
ven. 5		lun. 5		mar. 5		ven. 5		dim. 5	2	mer. 5		ven. 5		lun. 5		jeu. 5		sam. 5		mar. 5		jeu. 5	
sam. 6		mar. 6		mer. 6		sam. 6		lun. 6		jeu. 6		sam. 6		mar. 6		ven. 6		dim. 6		mer. 6		ven. 6	
dim. 7		mer. 7		jeu. 7		dim. 7		mar. 7		ven. 7		dim. 7		mer. 7		sam. 7		lun. 7		jeu. 7		sam. 7	Juniors 25m
lun. 8		jeu. 8		ven. 8		lun. 8		mer. 8		sam. 8		lun. 8	4	jeu. 8		dim. 8		mar. 8		ven. 8		dim. 8	
mar. 9		ven. 9		sam. 9		mar. 9		jeu. 9		dim. 9		mar. 9		ven. 9		lun. 9		mer. 9		sam. 9		lun. 9	
mer. 10	DATES LIMITES DE QUALIFICATION AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX	sam. 10		dim. 10		mer. 10		ven. 10		lun. 10		mer. 10		sam. 10		mar. 10		jeu. 10		dim. 10		mar. 10	
jeu. 11		dim. 11		lun. 11		jeu. 11		sam. 11		mar. 11		jeu. 11		dim. 11		mer. 11		ven. 11		lun. 11		mer. 11	
ven. 12		lun. 12		mar. 12		ven. 12		dim. 12		mer. 12		ven. 12		lun. 12		jeu. 12		sam. 12		mar. 12		jeu. 12	Finale CdFD 
sam. 13		mar. 13		mer. 13		sam. 13		lun. 13		jeu. 13		sam. 13		mar. 13		ven. 13		dim. 13		mer. 13		ven. 13	
dim. 14	1 Juniors 1 avril	mer. 14	Championnats du monde Doha (QAT)	jeu. 14		dim. 14		mar. 14		ven. 14		dim. 14		mer. 14		sam. 14		lun. 14		jeu. 14		sam. 14	Benjamins 50m
lun. 15		jeu. 15		ven. 15		lun. 15		mer. 15		sam. 15		lun. 15		jeu. 15		dim. 15		mar. 15		ven. 15		dim. 15	
mar. 16	2 Nationales 2 5 mai	ven. 16		sam. 16	Qualifications #1 GIANT OPEN	mar. 16		jeu. 16		dim. 16		mar. 16		ven. 16		lun. 16		mer. 16		jeu. 16		mar. 16	
mer. 17		sam. 17		dim. 17		mer. 17		ven. 17	Nationale 2 Q Elite	lun. 17		mer. 17		sam. 17		mar. 17		jeu. 17		dim. 17		mar. 17	
jeu. 18	3 ELITE 50 2 juin	dim. 18		lun. 18		jeu. 18		sam. 18		mar. 18		jeu. 18		dim. 18		mer. 18		ven. 18		lun. 18		mer. 18	
ven. 19		lun. 19		mar. 19	Qualifications #2 GIANT OPEN	ven. 19	Juniors	dim. 19		mer. 19	ELITE	ven. 19	Open d'Été	lun. 19		jeu. 19		sam. 19		mar. 19		jeu. 19	
sam. 20	4 Open d'Été 8 juillet	mar. 20		mer. 20		sam. 20		lun. 20		jeu. 20		sam. 20		mar. 20		ven. 20		dim. 20		mer. 20		ven. 20	
dim. 21		mer. 21		jeu. 21		dim. 21		mar. 21		ven. 21		dim. 21		mer. 21		sam. 21		lun. 21		jeu. 21		sam. 21	
lun. 22		jeu. 22		ven. 22		lun. 22		mer. 22		sam. 22		lun. 22		jeu. 22		dim. 22		mar. 22		ven. 22		dim. 22	
mar. 23	5 Elite & Juniors 25 31 août	ven. 23		sam. 23		mar. 23		jeu. 23		dim. 23		mar. 23		ven. 23		lun. 23		mer. 23		sam. 23		lun. 23	
mer. 24		sam. 24		dim. 24	GIANT OPEN	mer. 24		ven. 24		lun. 24		mer. 24		sam. 24		mar. 24		jeu. 24		dim. 24		mar. 24	
jeu. 25		dim. 25		lun. 25		jeu. 25		sam. 25		mar. 25		jeu. 25		dim. 25		mer. 25		ven. 25		lun. 25		mer. 25	
ven. 26		lun. 26		mar. 26		ven. 26		dim. 26		mer. 26		ven. 26		lun. 26		jeu. 26		sam. 26		mar. 26		jeu. 26	
sam. 27		mar. 27		mer. 27		sam. 27		lun. 27		jeu. 27		sam. 27		mar. 27		ven. 27		dim. 27		mer. 27		ven. 27	
dim. 28		mer. 28		jeu. 28		dim. 28		mar. 28		ven. 28		dim. 28		mer. 28		sam. 28		lun. 28		jeu. 28		sam. 28	
lun. 29		jeu. 29		ven. 29		lun. 29		mer. 29		sam. 29	Webconf@tion Benjamine des Ligues	lun. 29		jeu. 29		dim. 29		mar. 29		ven. 29		dim. 29	
mar. 30			Version du 04/05/2023	sam. 30		mar. 30		jeu. 30		dim. 30		mar. 30		ven. 30	PARIS 2024	lun. 30		mer. 30		sam. 30		lun. 30	
mer. 31				dim. 31		ven. 31		ven. 31		mer. 31		mer. 31		sam. 31	5	jeu. 31		ven. 31		sam. 31		mar. 31	

Période des webconf@tion #1 et #2

 Date limite Coupe de France des Départements (CdFD) 8 juillet

Date limite d'organisation des Interclubs Avenir 22 décembre Interclubs Benjamins 23 juin

Interclubs Toutes Catégories
DATES PROVISOIRES

✨ Le calendrier 2024 pourra être modifié selon les éventuelles modifications à l'international ✨





Mercredi 5 au
lundi 10 avril
12 réunions

III^{èmes} Championnats de FRANCE JUNIORS

Chartres
bassin de 50 mètres

**Qualificatifs pour les championnats d'Europe Juniors,
le Festival Olympique de la Jeunesse Européenne et la COMEN.**

Catégorie d'âge :
Juniors 1^{ère} à 4^{ème} année

Nageurs qualifiés via les championnats de France Juniors 25m 2022
Nageurs qualifiés sur les performances de la saison N-1 (1^{er} janvier au 31 décembre 2022)
ou saison en cours avec comme date limite de réalisation des temps de qualification : **le 26 mars**

Contenu du programme

17 épreuves individuelles Filles et Garçons

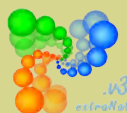
Aménagement réglementaire filles 18 ans !!

Séries - Finales A & B pour les JUNIORS 1-2 et Finales A & B pour les JUNIORS 3-4 sur toutes les épreuves, sauf pour les 800 et 1500 nage libre dames et messieurs, classement au temps avec **une** série rapide..

7 épreuves de relais: 4 x 100 nage libre, 4 x 200 nage libre **filles** et **garçons**, 4 x 100 4 nages **filles**, **garçons** et **mixte**.

Les nageurs de nationalité étrangère (non sélectionnables) licenciés dans les clubs français ou sous bannière étrangère **sont limités à un seul par finale.**

extraNat



Procédure d'engagements

Engagements	Liste des engagés	Réunion technique	Envoi des résultats
26 mars au 1 ^{er} avril (17h)	2 avril	3 avril en visio	J à J+1

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat, 10€ la course individuelle, 14€ le relais. Pour le paiement, se référer à la rubrique spécifique des Règlements Financiers de la Natation Course inclus dans ce document.

Temps de qualification

	FILLES				GARÇONS			
	14 ans 2009	15 ans 2008	16 ans 2007	17 ans 2006	15 ans 2008	16 ans 2007	17 ans 2006	18 ans 2005
50 nage libre	28.58	28.01	27.71	27.33	25.84	25.12	24.62	24.12
100 nage libre	1:02.33	1:00.53	59.91	59.19	56.40	54.74	53.58	52.84
200 nage libre	2:16.25	2:11.86	2:10.84	2:08.60	2:03.32	1:59.17	1:57.16	1:55.48
400 nage libre	4:44.84	4:36.87	4:32.62	4:28.39	4:19.17	4:13.10	4:06.12	4:02.58
800 nage libre	9:44.60	9:25.59	9:21.58	9:09.94	8:56.13	8:43.25	8:31.04	8:25.11
1500 nage libre	18:53.26	18:07.55	17:55.76	17:43.08	17:06.91	16:37.59	16:13.01	16:02.04
50 dos	32.80	31.98	31.45	31.10	29.75	28.82	28.08	27.69
100 dos	1:10.87	1:09.24	1:08.05	1:06.94	1:03.80	1:02.16	1:00.70	59.70
200 dos	2:32.41	2:29.09	2:26.81	2:25.64	2:19.06	2:15.12	2:11.69	2:10.64
50 brasse	36.40	35.35	34.72	34.33	32.44	31.47	30.79	30.10
100 brasse	1:19.66	1:17.08	1:16.43	1:16.04	1:11.83	1:08.99	1:07.27	1:06.34
200 brasse	2:51.96	2:46.73	2:45.61	2:43.67	2:36.44	2:29.68	2:27.33	2:26.62
50 papillon	30.47	29.58	29.17	28.79	27.57	26.72	26.05	25.55
100 papillon	1:08.92	1:06.54	1:05.36	1:04.59	1:01.68	59.46	58.19	57.14
200 papillon	2:38.79	2:31.16	2:28.41	2:24.20	2:17.95	2:14.77	2:11.64	2:09.44
200 4 nages	2:34.13	2:30.89	2:28.15	2:26.95	2:19.61	2:15.93	2:12.61	2:10.50
400 4 nages	5:27.34	5:15.02	5:12.75	5:08.72	4:57.12	4:48.11	4:42.69	4:39.07



Suivante



Modes de qualification :

Résultats des championnats de France Juniors 25 m 2022 :

Les 4 premières nageuses et 4 premiers nageurs de chaque finale A et/ou 4 premiers des 800 et 1500 nage libre PAR ANNÉE d'âge (filles nées en 2008, 2007 et 2006 - garçons nés en 2007, 2006 et 2005) sont qualifiés pour l'épreuve concernée.

Qualification sur performances :

Les nageurs **licenciés avant le 26 mars** dans un club de la Fédération Française de Natation pourront s'engager dans chaque épreuve pour laquelle ils auront réalisé le temps de la grille de temps de leur année d'âge ci-avant, lors des compétitions référencées, du 1er janvier 2022 jusqu'au 26 mars.

Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuve. Une épreuve complémentaire sera alors autorisée (impossibilité de s'engager sur la seule épreuve complémentaire). **Les 400 4 nages, 400, 800 et 1500 nage libre, filles et garçons, ne pourront pas être choisis en course complémentaire.**

! A l'issue des engagements, les places vacantes dans les séries incomplètes pourront être proposées aux nageurs. Les demandes seront classées en pourcentage du temps de qualification pour départager les demandes si elles sont supérieures au nombre de places disponibles. Si la course se rajoute à la course complémentaire, elle sera facturée 20€.

Pour les qualifications en finale, les forfaits sont obligatoirement à déclarer au plus tard dans les 30 minutes qui suivent la fin de l'épreuve concernée (AQUA General Rules 7.2). Tout forfait non déclaré **en série OU finale** fera l'objet d'une **pénalité de 80€.**

Spécial COMEN

FILLES 13 ans

50 m

50 nage libre	28.00
100 nage libre	59.91
200 nage libre	2:10.59
400 nage libre	4:33.09
800 nage libre	9:36.40
100 dos	1:08.90
200 dos	2:27.51
100 brasse	1:16.82
200 brasse	2:47.64
100 papillon	1:06.37
200 papillon	2:28.21
200 4 nages	2:29.92
400 4 nages	5:18.37

Dans le cadre de la sélection à la COMEN, les filles de la catégorie BENJAMINS 2^{ème} année (13 ans, nées en 2010) seront autorisées à y participer à la condition suivante :

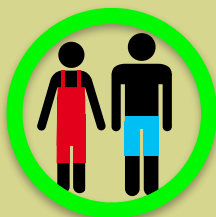
Avoir réalisé, **entre le 1er septembre 2022 et le 26 mars 2023**, une performance au moins équivalente au 5^{ème} temps des classements pour chaque épreuve (à l'exception du 50 nage libre NDLR) de la saison 2022 des filles 14 ans. Grille en bassin de 50 m ci-contre.

Le cas échéant, aucune nageuse ne pourra prétendre au titre de Championne de France Juniors. Le podium sera accessible avec une médaille spécifique.

Une épreuve complémentaire sera alors autorisée (impossibilité de s'engager sur la seule épreuve complémentaire). L'épreuve complémentaire sera à choisir parmi les épreuves de sélection ci-contre (50 dos, 50 brasse, 50 papillon et 1500 nage libre ne figurent pas au programme de la compétition).

Les engagements ne pourront pas être saisis via extraNat, ils devront être envoyés à marc.hanssler@ffnatation.fr

Les **nageurs étrangers** appartenant à une fédération nationale affiliée à la AQUA pourront s'engager à ces championnats aux mêmes conditions que les nageurs français. La demande devra être effectuée et envoyée par la fédération d'appartenance des nageurs concernés **pour le 15 mars**, dernier délai. La Fédération Française de Natation se réserve le droit de refuser des engagements.



Port de la
combinaison
homologuée
AQUA
AUTORISÉ

Epreuves de relais

- Les relais devront **être composés sur extraNat pour être engagés** et ne pourront l'être que par des nageur(se)s qualifié(e)s individuellement. AUCUN remplaçant(e) ne sera accepté(e).
- Les relais sont composés toutes années d'âge confondues



- Il ne peut y avoir plus de 2 relais par club pour chaque épreuve de relais.
- Un relais de club comprenant plus d'un non sélectionnable dans sa composition ne pourra pas prétendre à accéder au podium.
- Classement au temps de tous les relais.

Les relais du jour devront être composés une demi-heure avant la fin de l'échauffement du matin. Ils pourront être modifiés jusqu'à une demi-heure avant la fin de l'échauffement de l'après-midi. **Tout forfait non déclaré fera l'objet d'une pénalité de 160€.**

Récompenses

Chaque vainqueur de finale A sera déclaré « Champion de France JUNIORS 1-2 » ou « Champion de France JUNIORS 3-4 ».

Toutes les courses, y compris les relais, feront l'objet d'un podium (les 3 premiers) récompensé par une médaille de la Fédération Française de Natation. Le comité d'organisation veillera à doter tous les podiums de récompenses complémentaires, dans la mesure de ses moyens.

Les nageurs non sélectionnables, licenciés en France prendront part en fonction de leur rang de classement aux podiums aux cotés des autres nageurs. Ils recevront une médaille spécifique de l'évènement.

Classement National des Clubs - Trophée Elite

Un classement concatènera les résultats des finales A et B. Tous les nageurs se verront attribuer **8 points** pour leur participation aux championnats **ET** les 16 premières et premiers de ce classement combiné, de chaque épreuve individuelle, marquent des points selon le barème ci-dessous.

Classement fusionné des finales A et B des Juniors 1-2 & Juniors 3-4

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	90	68	56	51	46	45	44	43	42	41	40	39	38	37	36	35

Les points sont cumulés par les clubs pour constituer le classement « Trophée Elite » des championnats et seront intégrés au calcul du Classement National des Clubs.

Concernant les 800 et 1500, les résultats finaux obtenus à l'issue du classement au temps des premières séries-et séries finales distribueront les 16 rangs de points. Ce classement ne pourra pas comprendre plus de 2 non-sélectionnables licenciés dans un club français.

Si un à deux nageurs d'une sélection étrangère est (sont) classé(s) dans les 16 premiers, les points seront attribués aux nageurs suivants du classement combiné des finales A, B (Juniors 1-2 et Juniors 3-4). Tout disqualifié sera exclu de ce classement

PROGRAMME ET HORAIRES

Le programme des 6 jours de compétition.

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils devront être confirmés lors de la réunion technique de la compétition.

Programme de la compétition





Championnats de France Juniors - Vue Générale

PROGRAMME

mercredi 5 avril 2023	jeudi 6 avril 2023	vendredi 7 avril 2023	samedi 8 avril 2023	dimanche 9 avril 2023	lundi 10 avril 2023
Séries - *premières séries					
200 papillon dames 50 dos messieurs 100 nage libre dames 400 nage libre messieurs 50 brasse dames 50 papillon messieurs * 800 nage libre dames	100 brasse messieurs 400 4 nages dames 100 nage libre messieurs 100 dos dames 200 4 nages messieurs * 1500 nage libre messieurs	200 nage libre dames 100 papillon messieurs 200 brasse dames 100 dos messieurs 200 dos dames	200 brasse messieurs 50 papillon dames 200 nage libre messieurs 200 4 nages dames 400 4 nages messieurs * 1500 nage libre dames	100 brasse dames 200 dos messieurs 50 dos dames 200 papillon messieurs 50 nage libre dames * 800 nage libre messieurs	100 papillon dames 50 brasse messieurs 400 nage libre dames 50 nage libre messieurs
Finales B & A ** séries finales					
200 papillon dames 50 dos messieurs 100 nage libre dames 400 nage libre messieurs 50 brasse dames 50 papillon messieurs ** 800 nage libre dames 4 x 100 nage libre mess.	100 brasse messieurs 400 4 nages dames 100 nage libre messieurs ** 1500 nage libre messieurs 100 dos dames 200 4 nages messieurs 4 x 200 nage libre dames	200 nage libre dames 100 papillon messieurs 200 brasse dames 100 dos messieurs 200 dos dames 4 x 200 nage libre mess.	200 brasse messieurs 50 papillon dames 200 nage libre messieurs ** 1500 nage libre dames 400 4 nages messieurs 200 4 nages dames 4 x 100 4 nages mixte	100 brasse dames 200 dos messieurs 50 dos dames ** 800 nage libre messieurs 50 nage libre dames 200 papillon messieurs 4 x 100 nage libre dames	100 papillon dames 50 brasse messieurs 400 nage libre dames 50 nage libre messieurs 4 x 100 4 nages dames 4 x 100 4 nages messieurs



mercredi 5 avril 2023

Réunion N°1

Ouverture des portes

7h00

Début des épreuves

9h00

Réunion N°2

Ouverture des portes

15h30

Début des épreuves

17h00

Réunion N°1

200 papillon dames	séries
50 dos messieurs	séries
100 nage libre dames	séries
400 nage libre messieurs	séries
50 brasse dames	séries
50 papillon messieurs	séries
800 nage libre dames	premières séries

Les premières séries du 800 nage libre dames seront nagées en ordre inversé : de la plus rapide à la moins rapide.

Réunion N°2

200 papillon dames	
50 dos messieurs	Finales B & A
100 nage libre dames	
200 papillon dames	
50 dos messieurs	Podiums
100 nage libre dames	
400 nage libre messieurs	
50 brasse dames	Finales B & A
50 papillon messieurs	
800 nage libre dames	série finale
400 nage libre messieurs	
50 brasse dames	Podiums
50 papillon messieurs	
800 nage libre dames	
4 x 100 nage libre mess.	séries
4 x 100 nage libre mess.	Podiums

Championnats de France Juniors 50m

Réunion N°3

100 brasse messieurs	séries
400 4 nages dames	séries
100 nage libre messieurs	séries
100 dos dames	séries
200 4 nages messieurs	séries
1500 nage libre messieurs	premières séries

Les premières séries du 1500 nage libre messieurs seront nagées en ordre inversé : de la plus rapide à la moins rapide.

Réunion N°4

100 brasse messieurs	
400 4 nages dames	Finales B & A
100 nage libre messieurs	
100 brasse messieurs	
400 4 nages dames	Podiums
100 nage libre messieurs	
200 4 nages messieurs	
100 dos dames	Finales B & A
1500 nage libre messieurs	série finale
200 4 nages messieurs	
100 dos dames	Podiums
1500 nage libre messieurs	
4 x 200 nage libre dames	séries
4 x 200 nage libre dames	Podiums

jeudi 6 avril 2023

Réunion N°3

Ouverture des portes

7h00

Début des épreuves

9h00

Réunion N°4

Ouverture des portes

15h30

Début des épreuves

17h00



vendredi 7 avril 2023

Réunion N°5

Ouverture des portes

7h00

Début des épreuves

9h00

Réunion N°6

Ouverture des portes

15h30

Début des épreuves

17h00

Réunion N°5

200 nage libre dames séries

100 papillon messieurs séries

200 brasse dames séries

100 dos messieurs séries

200 dos dames séries

Réunion N°6

200 nage libre dames

100 papillon messieurs **Finales B & A**

200 brasse dames

200 nage libre dames
100 papillon messieurs *Podiums*

200 brasse dames

100 dos messieurs
200 dos dames **Finales B & A**

100 dos messieurs
200 dos dames *Podiums*

4 x 200 nage libre mess. séries

4 x 200 nage libre mess. *Podiums*

Championnats de France Juniors 50m

Réunion N°7

200 brasse messieurs séries

50 papillon dames séries

200 nage libre messieurs séries

200 4 nages dames séries

400 4 nages messieurs séries

1500 nage libre dames premières séries

Les premières séries du 1500 nage libre dames seront nagées en ordre inversé : de la plus rapide à la moins rapide.

Réunion N°8

200 brasse messieurs

50 papillon dames **Finales B & A**

200 nage libre messieurs

200 brasse messieurs
50 papillon dames *Podiums*

200 nage libre messieurs
1500 nage libre dames série finale

400 4 nages messieurs
200 4 nages dames **Finales B & A**

1500 nage libre dames
400 4 nages messieurs *Podiums*

200 4 nages dames

4 x 100 4 nages mixte séries

4 x 100 4 nages mixte *Podiums*

samedi 8 avril 2023

Réunion N°7

Ouverture des portes

7h00

Début des épreuves

9h00

Réunion N°8

Ouverture des portes

15h30

Début des épreuves

17h00



dimanche 9 avril 2023

Réunion N°9

Ouverture des portes

7h00

Début des épreuves

9h00

Réunion N°10

Ouverture des portes

15h30

Début des épreuves

17h00

Réunion N°9

100 brasse dames séries

200 dos messieurs séries

50 dos dames séries

200 papillon messieurs séries

50 nage libre dames séries

800 nage libre messieurs premières séries

Les premières séries du 800 nage libre messieurs seront nagées en ordre inversé : de la plus rapide à la moins rapide.

Réunion N°10

100 brasse dames

200 dos messieurs

Finales B & A

50 dos dames

100 brasse dames

200 dos messieurs

Podiums

50 dos dames

800 nage libre messieurs

série finale

50 nage libre dames

Finales B & A

200 papillon messieurs

800 nage libre messieurs

50 nage libre dames

Podiums

200 papillon messieurs

4 x 100 nage libre dames

séries

4 x 100 nage libre dames

Podiums

Championnats de France Juniors 50m

Réunion N°11

100 papillon dames séries

50 brasse messieurs séries

400 nage libre dames séries

50 nage libre messieurs séries

Réunion N°12

100 papillon dames

50 brasse messieurs

Finales B & A

400 nage libre dames

50 nage libre messieurs

100 papillon dames

50 brasse messieurs

Podiums

400 nage libre dames

50 nage libre messieurs

4 x 100 4 nages dames séries

4 x 100 4 nages messieurs séries

4 x 100 4 nages dames

Podiums

4 x 100 4 nages messieurs

lundi 10 avril 2023

Réunion N°11

Ouverture des portes

7h00

Début des épreuves

9h00

Réunion N°12

Ouverture des portes

15h00

Début des épreuves

16h30





AMÉNAGEMENT RÉGLEMENTAIRE FILLES 18 ANS

Mercredi 5 au
lundi 10 avril
12 réunions

III^{èmes} Championnats de FRANCE JUNIORS

Chartres
bassin de 50 mètres

Qualificatifs pour les championnats d'Europe Juniors,

Mode de qualification :

Spécial championnats
d'Europe Juniors 2023

FILLES 18 ans
50 m

50 nage libre	26.60
100 nage libre	57.33
200 nage libre	2:04.71
400 nage libre	4:23.85
800 nage libre	9:07.73
1500 nage libre	17:41.93
50 dos	29.84
100 dos	1:04.27
200 dos	2:20.91
50 brasse	32.84
100 brasse	1:12.90
200 brasse	2:37.89
50 papillon	27.77
100 papillon	1:01.78
200 papillon	2:18.91
200 4 nages	2:20.77
400 4 nages	5:01.04

Le règlement des championnats d'Europe Juniors a été modifié et autorise dès 2023 la participation des filles 18 ans, nées en 2005.

Elles seront autorisées à participer aux championnats de France Juniors aux conditions suivantes :

- Avoir réalisé, **entre le 1er janvier 2022 et le 26 mars 2023**, une performance au moins équivalente à la grille de qualification ci-contre.

Cette participation est exceptionnelle et vise à constituer une équipe de France performante pour les Euros Juniors, en conséquence de quoi :

- Elles accéderont aux finale A & B des juniors 3-4.
- Aucune nageuse 18 ans ne pourra prétendre au titre de Championne de France Juniors.
- Le podium ne sera pas accessible.
- Elles ne pourront pas marquer des points au Trophée Elite des championnats.
- Les nageuses 18 ans ne pourront pas contribuer à la construction d'un relais.

Une épreuve complémentaire est autorisée.

Les engagements ne pourront pas être saisis via extraNat, ils devront être envoyés à marc.hanssler@ffnatation.fr



Jeudi 18 au dimanche 21 mai
8 réunions

Championnats de FRANCE NATIONALE 2

Melun

bassin de 50 m

Catégorie d'âge :
Toutes catégories

Nageurs qualifiés sur les performances de la saison N-1 (1^{er} janvier au 31 décembre 2022) ou saison en cours. Date limite de réalisation des temps de qualification : 1^{er} mai

Contenu du programme

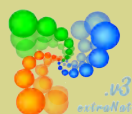
17 épreuves individuelles Filles et Garçons

Séries - Finales A, B & C Filles et Garçons sur toutes les épreuves, sauf pour les 800 et 1500 nage libre, séries classement au temps. **Les finales qui auraient moins de 4 qualifié(e)s ne seront pas nagées.**

3 épreuves de relais mixtes : 4 x 100, 4 x 200 nage libre, 4 x 100 4 nages

Les nageurs de nationalité étrangère (non sélectionnables) licenciés dans les clubs français sont limités à un seul par finale.

extraNat



Procédures d'engagements

Engagements	Liste des engagés	Réunion technique	Envoi des résultats
1 ^{er} au 14 mai (17h)	15 mai	en visio le 16 mai	J à J+1

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat, 10€ la course individuelle, 14€ le relais. Pour le paiement, se référer à la rubrique spécifique des Règlements Financiers de la Natation Course inclus dans ce document.

Temps de qualification

Dames **Messieurs**

Mode de qualification :

50 nage libre	27.78	24.44
100 nage libre	1:00.14	53.25
200 nage libre	2:10.93	1:57.39
400 nage libre	4:35.88	4:08.94
800 nage libre	9:28.20	8:37.19
1500 nage libre	18:13.36	16:32.77
50 dos	31.68	27.96
100 dos	1:08.42	1:00.34
200 dos	2:28.96	2:12.77
50 brasse	35.12	30.69
100 brasse	1:17.17	1:07.56
200 brasse	2:47.30	2:29.28
50 papillon	29.36	25.96
100 papillon	1:05.70	57.75
200 papillon	2:28.29	2:11.88
200 4 nages	2:29.02	2:13.15
400 4 nages	5:16.00	4:44.33

Les nageurs **licenciés avant le 1^{er} mai** dans un club de la Fédération Française de Natation pourront s'engager dans chaque épreuve pour laquelle ils auront réalisé le temps de la grille de temps ci-contre, dans la période allant du 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 1^{er} mai 2023.

Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuve. Une épreuve complémentaire sera alors autorisée (impossibilité de s'engager sur la seule épreuve complémentaire). **Les 400 4 nages, 400, 800 et 1500 nage libre, filles et garçons, ne pourront pas être choisis en course complémentaire.** ⚠ A l'issue des engagements, les places vacantes dans les séries incomplètes pourront être proposées aux nageurs. Les demandes seront classées en pourcentage du temps de qualification pour départager les demandes si elles sont supérieures au nombre de places disponibles. Si la course se rajoute à la course complémentaire, elle sera facturée 20€.

Pour les qualifications en finale, les forfaits sont obligatoirement à déclarer au plus tard dans les 30 minutes qui suivent la fin de l'épreuve concernée (FINA General Rules 7.2). Tout forfait non déclaré **en série OU finale** fera l'objet d'une **pénalité de 80€**.

Ces championnats ne sont pas OPEN.

Epreuves de relais

- Les relais devront **être composés sur extraNat pour être engagés** et ne pourront l'être que par des nageur(se)s qualifié(e)s individuellement. AUCUN remplaçant(e) ne sera accepté(e).

- Il ne peut y avoir plus de 2 relais mixtes par club pour chaque épreuve de relais.



Suivante



- Un relais de club comprenant plus d'un non sélectionnable dans sa composition ne pourra pas prétendre à accéder au podium.
- Classement au temps de tous les relais.

Les relais du jour devront être composés une demi-heure avant la fin de l'échauffement du matin. Ils pourront être modifiés jusqu'à une demi-heure avant la fin de l'échauffement de l'après-midi. **Tout forfait non déclaré fera l'objet d'une pénalité de 160€.**

Epreuves de relais (suite)

Récompenses

Chaque vainqueur de finale A sera déclaré « Champion de France Nationale 2 ». Toutes les courses, y compris les relais, feront l'objet d'un podium, récompensés par une médaille de la Fédération Française de Natation.

Le comité d'organisation veillera à doter tous les podiums de récompenses complémentaires, dans la mesure de ses moyens.

Les nageurs non sélectionnables licenciés en France prendront part aux podiums en fonction de leur rang de classement aux côtés des autres nageurs. Ils recevront une médaille spécifique de l'évènement.

Les 4 premiers de chaque finale A et les 4 meilleurs temps des séries des 800 et 1500 nage libre seront qualifiés **pour les Championnats de France ELITE de Rennes et les Championnats de France OPEN d'Été de Poitiers**. Ils pourront s'y engager pour l'épreuve concernée.

Invitation Championnats de
FRANCE ELITE et OPEN
d'Été

Classement National des Clubs - Trophée Nationale 2

Tous les nageurs se verront attribuer 3 points pour leur participation aux championnats **ET** les 16 premières et premiers des finales A, B de chaque épreuve individuelle marquent des points selon le barème ci-dessous.

Place	FINALE A			FINALE B												
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	70	53	44	39	36	35	34	33	32	31	30	29	28	27	26	25

Concernant les 800 et 1500, les résultats des séries seront pris en compte. Les 16 premiers de ce classement marquent des points selon le barème ci-dessus.

Les points sont cumulés par les clubs pour constituer le classement « Trophée Nationale 2 » du championnat et seront intégrés au calcul du Classement National des Clubs.

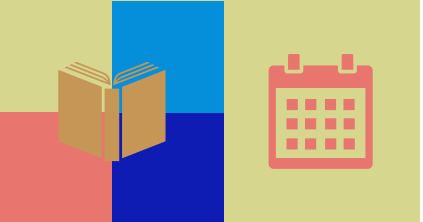
PROGRAMME ET HORAIRES

Le programme des 4 jours de compétition.

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils devront être confirmés lors de la réunion technique de la compétition.

Programme de la compétition





Championnats de France Nationale 2 - Vue Générale

PROGRAMME

jeudi 18 mai 2023	vendredi 19 mai 2023	samedi 20 mai 2023	dimanche 21 mai 2023
Séries - *premières séries			
400 nage libre dames 200 4 nages messieurs 200 brasse dames 100 dos messieurs 50 papillon dames 100 papillon messieurs 200 dos dames * 800 nage libre messieurs	400 nage libre messieurs 200 4 nages dames 200 brasse messieurs 100 dos dames 50 papillon messieurs 100 papillon dames 200 dos messieurs * 800 nage libre dames	200 nage libre dames 200 papillon messieurs 50 dos dames * 1500 nage libre messieurs 50 brasse dames 100 brasse messieurs 50 nage libre dames 100 nage libre messieurs 400 4 nages dames	200 nage libre messieurs 200 papillon dames 50 dos messieurs * 1500 nage libre dames 50 brasse messieurs 100 brasse dames 50 nage libre messieurs 100 nage libre dames 400 4 nages messieurs
Finales C,B & A ** séries finales			
400 nage libre dames 200 4 nages messieurs 200 brasse dames 100 dos messieurs 50 papillon dames 100 papillon messieurs 200 dos dames ** 800 nage libre messieurs 4 x 200 nage libre mixte	400 nage libre messieurs 200 4 nages dames 200 brasse messieurs 100 dos dames 50 papillon messieurs 100 papillon dames 200 dos messieurs ** 800 nage libre dames 4 x 100 nage libre mixte	200 nage libre dames 200 papillon messieurs 50 dos dames ** 1500 nage libre messieurs 50 brasse dames 100 brasse messieurs 50 nage libre dames 100 nage libre messieurs 400 4 nages dames 4 x 100 4 nages mixte	200 nage libre messieurs 200 papillon dames 50 dos messieurs ** 1500 nage libre dames 50 brasse messieurs 100 brasse dames 50 nage libre messieurs 100 nage libre dames 400 4 nages messieurs





jeudi 18 mai 2023

Réunion N°1

Ouverture des portes

7h00

Début des épreuves

9h00

Réunion N°2

Ouverture des portes

15h30

Début des finales

17h00

Réunion N°1

400 nage libre dames	séries
200 4 nages messieurs	séries
200 brasse dames	séries
100 dos messieurs	séries
50 papillon dames	séries
100 papillon messieurs	séries
200 dos dames	séries
800 nage libre mess.	premières séries

Les premières séries du 800 nage libre messieurs seront nagées en ordre inversé : de la plus rapide à la moins rapide.

Réunion N°2

400 nage libre dames	
200 4 nages messieurs	Finales C,B & A
200 brasse dames	
100 dos messieurs	
400 nage libre dames	
200 4 nages messieurs	Podiums
200 brasse dames	
100 dos messieurs	
50 papillon dames	
100 papillon messieurs	Finales C,B & A
200 dos dames	
800 nage libre messieurs	série finale
50 papillon dames	
100 papillon messieurs	Podiums
200 dos dames	
800 nage libre messieurs	
4 x 200 nage libre mixte	séries Mx
4 x 200 nage libre mixte	Podium

Championnats de France Nationale 2

Réunion N°3

400 nage libre messieurs	séries
200 4 nages dames	séries
200 brasse messieurs	séries
100 dos dames	séries
50 papillon messieurs	séries
100 papillon dames	séries
200 dos messieurs	séries
800 nage libre dames	premières séries

Les premières séries du 800 nage libre dames seront nagées en ordre inversé : de la plus rapide à la moins rapide.

Réunion N°4

400 nage libre messieurs	
200 4 nages dames	Finales C,B & A
200 brasse messieurs	
100 dos dames	
400 nage libre messieurs	
200 4 nages dames	Podiums
200 brasse messieurs	
100 dos dames	
50 papillon messieurs	
100 papillon dames	Finales C,B & A
200 dos messieurs	
800 nage libre dames	série finale
50 papillon messieurs	
100 papillon dames	Podiums
200 dos messieurs	
800 nage libre dames	
4 x 100 nage libre mixte	séries Mx
4 x 100 nage libre mixte	Podium

vendredi 19 mai 2023

Réunion N°3

Ouverture des portes

7h00

Début des épreuves

9h00

Réunion N°4

Ouverture des portes

15h30

Début des finales

17h00



samedi 20 mai 2023

Réunion N°5

Ouverture des portes

7h00

Début des épreuves

9h00

Réunion N°6

Ouverture des portes

15h30

Début des finales

17h00

Réunion N°5

200 nage libre dames séries

200 papillon messieurs séries

50 dos dames séries

1500 nage libre messieurs: premières séries

50 brasse dames séries

100 brasse messieurs séries

50 nage libre dames séries

100 nage libre messieurs séries

400 4 nages dames séries

Les premières séries du 1500 nage libre messieurs seront nagées en ordre inversé : de la plus rapide à la moins rapide.

Réunion N°6

200 nage libre dames

200 papillon messieurs **Finales C,B & A**

50 dos dames

1500 nage libre messieurs série finale

200 nage libre dames

200 papillon messieurs **Podiums**

50 dos dames

1500 nage libre messieurs

50 brasse dames

100 brasse messieurs

50 nage libre dames **Finales C,B & A**

100 nage libre messieurs

400 4 nages dames

50 brasse dames

100 brasse messieurs

50 nage libre dames **Podiums**

100 nage libre messieurs

400 4 nages dames

4 x 100 4 nages mixte séries Mx

4 x 100 4 nages mixte **Podium**

Championnats de France Nationale 2

Réunion N°7

200 nage libre mess. séries

200 papillon dames séries

50 dos messieurs séries

1500 nage libre dames premières séries

50 brasse messieurs séries

100 brasse dames séries

50 nage libre messieurs séries

100 nage libre dames séries

400 4 nages messieurs séries

Les premières séries du 1500 nage libre dames seront nagées en ordre inversé : de la plus rapide à la moins rapide.

Réunion N°8

200 nage libre messieurs

200 papillon dames **Finales C,B & A**

50 dos messieurs

1500 nage libre dames série finale

200 nage libre messieurs

200 papillon dames **Podiums**

50 dos messieurs

1500 nage libre dames

50 brasse messieurs

100 brasse dames

50 nage libre messieurs **Finales C,B & A**

100 nage libre dames

400 4 nages messieurs

50 brasse messieurs

100 brasse dames

50 nage libre messieurs **Podiums**

100 nage libre dames

400 4 nages messieurs

dimanche 21 mai 2023

Réunion N°7

Ouverture des portes

7h00

Début des épreuves

9h00

Réunion N°8

Ouverture des portes

15h30

Début des finales

17h00





Dimanche 11 au vendredi 16 juin
12 réunions

Championnats de FRANCE ELITE

Rennes

bassin de 50 m

Catégorie d'âge :
Toutes catégories

Qualificatifs pour les championnats du monde Jeux mondiaux universitaires, action post-juniors

Nageurs qualifiés via les championnats de France Juniors 25m 2022

Nageurs qualifiés via les championnats de France de Nationale 2.

Nageurs qualifiés sur les performances de la saison N-1 (1^{er} janvier au 31 décembre 2022)

ou saison en cours avec comme date limite de réalisation des temps de qualification : **le 29 mai**

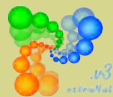
Contenu du programme

17 épreuves individuelles dames et messieurs

Séries - Finales A, B & C sur toutes les épreuves, sauf pour les 800 et 1500 nage libre dames et messieurs, classement au temps avec une série rapide.

Les nageurs de nationalité étrangère (non sélectionnables) licenciés dans les clubs français ou sous bannière étrangère **sont limités à un seul par finale ou série rapide, sauf pour les 100 et 200 nage libre, dames et messieurs : aucun autorisé.**

extraNat



Procédures d'engagements

Engagements

1^{er} au 7 juin

Liste des engagés

8 juin

Réunion technique

9 juin en visio

Envoi des résultats

J à J+1

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat, 10€ la course individuelle. Pour le paiement, se référer à la rubrique spécifique des Règlements Financiers de la Natation Course inclus dans ce document.

Temps de qualification

Dames

Messieurs

Mode de qualification :

50 nage libre

26.84

23.62

Les nageurs **licenciés avant le 29 mai** dans un club de la Fédération Française de Natation pourront s'engager dans chaque épreuve pour laquelle ils auront réalisé le temps de la grille de temps ci-contre jusqu'à la **date limite du 29 mai**. Les performances réalisées lors des compétitions référencées de la saison N-1 sont prises en compte pour se qualifier.

100 nage libre

58.10

51.45

Les 4 premières nageuses et 4 premiers nageurs de chaque finale A et/ou 4 premiers des 800 et 1500 nage libre **des France Juniors 25m 2022 (dames nées en 2005 - messieurs nés en 2004)** sont qualifiés pour l'épreuve concernée.

200 nage libre

2:06.50

1:53.42

Les 4 premières nageuses et 4 premiers nageurs de chaque **finale A des championnats de France de Nationale 2** (ou du classement au temps pour les 800 et 1500 nage libre) sont qualifiés dans l'épreuve concernée.

400 nage libre

4:26.55

4:00.52

Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuve. Une épreuve complémentaire sera alors autorisée (impossibilité de s'engager sur la seule épreuve complémentaire). **Les 400 4 nages, 400, 800 et 1500 nage libre, dames et messieurs, ne pourront pas être choisis en course complémentaire** (sauf listés Eau Libre - Relève, Séniors et Elite, sur étude des cas particuliers)

800 nage libre

9:08.98

8:19.70

⚠ A l'issue des engagements, les places vacantes dans les séries incomplètes pourront être proposées aux nageurs. Les demandes seront classées en pourcentage du temps de qualification pour départager les demandes si elles sont supérieures au nombre de places disponibles. Si la course se rajoute à la course complémentaire, elle sera facturée 20€.

1500 nage libre

17:36.38

15:59.20

Pour les qualifications en finale, les forfaits sont obligatoirement à déclarer au plus tard dans les 30 minutes qui suivent la fin de l'épreuve concernée (AQUA General Rules 7.2). Tout forfait non déclaré **en série OU finale** fera l'objet d'une **pénalité de 80€**.

50 dos

30.61

27.01

Les nageurs étrangers appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA pourront s'engager à ces championnats selon la grille spécifique en dernière page. La demande devra être effectuée et envoyée par la fédération d'appartenance des nageurs concernés pour le **15 mai**, dernier délai. La Fédération Française de Natation se réserve le droit de refuser des engagements.

100 dos

1:06.11

58.30

200 dos

2:23.92

2:08.28

50 brasse

33.94

29.65

100 brasse

1:14.56

1:05.27

200 brasse

2:41.64

2:24.24

50 papillon

28.36

25.09

100 papillon

1:03.48

55.79

200 papillon

2:23.28

2:07.42

200 4 nages

2:23.98

2:08.65

400 4 nages

5:05.32

4:34.71



Suivante



Récompenses

Chaque vainqueur de finale A sera déclaré « Champion de France ELITE». Toutes les courses feront l'objet d'un podium, récompensées par une médaille de la Fédération Française de Natation.

Le comité d'organisation veillera à doter tous les podiums de récompenses complémentaires, dans la mesure de ses moyens.

Les nageurs non sélectionnables, licenciés en France ou non prendront part en fonction de leur rang de classement aux podiums aux cotés des autres nageurs. Ils recevront une médaille spécifique de l'évènement.

CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS - TROPHÉE ELITE

Tous les nageurs se verront attribuer 10 points pour leur participation aux championnats **ET** les 24 premières et premiers des finales A, B et C de chaque épreuve individuelle marquent des points selon le barème ci-dessous. Les points sont cumulés par les clubs pour constituer le classement « Trophée Elite » du championnat et seront intégrés au calcul du Classement National des Clubs.

Concernant les 800 et 1500, les résultats finaux obtenus à l'issue du classement au temps des séries rapides et pré-rapides distribueront les 24 rangs de points. Ce classement ne pourra pas comprendre plus de 3 non-sélectionnables licenciés dans un club français.

CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS TROPHÉE ELITE

	FINALE A				FINALE B								FINALE C											
Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Points	100	75	63	56	54	53	52	51	50	49	48	47	46	45	44	43	42	41	40	39	38	37	36	35

Si un à trois nageurs d'une sélection étrangère est (sont) classé(s) dans les 24 premiers, les points seront attribués aux 23, 22 ou 21 premiers. Tout disqualifié sera exclu de ce classement.

PROGRAMME ET HORAIRES

Le programme des 6 jours de compétition.

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils devront être confirmés lors de la réunion technique de la compétition.

Programme de la compétition





Championnats de France ELITE 50m - Vue Générale

dimanche 11 juin 2023 lundi 12 juin 2023 mardi 13 juin 2023 mercredi 14 juin 2023 jeudi 15 juin 2023 vendredi 16 juin 2023

Séries - *premières séries

200 4 nages dames	100 dos dames	200 papillon messieurs	200 4 nages messieurs	200 dos dames	400 4 nages dames
400 nage libre messieurs	100 dos messieurs	50 dos dames	200 papillon dames	400 4 nages messieurs	100 papillon messieurs
100 papillon dames	200 brasse dames	100 nage libre messieurs	200 dos messieurs	50 papillon dames	50 brasse dames
50 papillon messieurs	200 nage libre messieurs	50 nage libre dames	100 nage libre dames	50 nage libre messieurs	50 dos messieurs
400 nage libre dames	* 1500 nage libre dames	100 brasse messieurs	50 brasse messieurs	* 800 nage libre dames	200 nage libre dames
200 brasse messieurs		* 800 nage libre messieurs	100 brasse dames		* 1500 nage libre messieurs

Finales C

200 4 nages dames	100 dos dames	200 papillon messieurs	200 4 nages messieurs	200 dos dames	400 4 nages dames
400 nage libre messieurs	100 dos messieurs	50 dos dames	200 papillon dames	400 4 nages messieurs	100 papillon messieurs
100 papillon dames	200 brasse dames	100 nage libre messieurs	200 dos messieurs	50 papillon dames	50 brasse dames
50 papillon messieurs	200 nage libre messieurs	50 nage libre dames	100 nage libre dames	50 nage libre messieurs	50 dos messieurs
400 nage libre dames		100 brasse messieurs	50 brasse messieurs		200 nage libre dames
200 brasse messieurs			100 brasse dames		

Finales B & A - ** Séries finales

200 4 nages dames	100 dos dames	200 papillon messieurs	200 4 nages messieurs	200 dos dames	400 4 nages dames
400 nage libre messieurs	100 dos messieurs	50 dos dames	100 brasse dames	400 4 nages messieurs	100 papillon messieurs
100 papillon dames	200 brasse dames	100 nage libre messieurs	200 dos messieurs	50 papillon dames	50 brasse dames
50 papillon messieurs	200 nage libre messieurs	100 brasse messieurs	200 papillon dames	50 nage libre messieurs	50 dos messieurs
400 nage libre dames	** 1500 nage libre dames	50 nage libre dames	50 brasse messieurs	** 800 nage libre dames	200 nage libre dames
200 brasse messieurs		** 800 nage libre messieurs	100 nage libre dames		** 1500 nage libre messieurs

PROGRAMME



Piscine Bréquigny
10 boulevard Albert 1er
35000 Rennes



Vue détaillée



dimanche 11 juin 2023

Réunion N°1

Ouverture des portes

8h00

Début des épreuves

10h00

Réunion N°2

Ouverture des portes

15h30

Début des épreuves

17h30

Réunion N°1

200 4 nages dames séries

400 nage libre messieurs séries

100 papillon dames séries

50 papillon messieurs séries

400 nage libre dames séries

200 brasse messieurs séries

Réunion N°2

Finales C dans l'ordre du programme ci-contre

200 4 nages dames

400 nage libre messieurs **Finales B & A**

100 papillon dames

200 4 nages dames

400 nage libre messieurs **Podiums**

100 papillon dames

50 papillon messieurs

400 nage libre dames **Finales B & A**

200 brasse messieurs

50 papillon messieurs

400 nage libre dames

Podiums

200 brasse messieurs

Championnats de France Elite 50m

Réunion N°3

100 dos dames séries

100 dos messieurs séries

200 brasse dames séries

200 nage libre messieurs séries

1500 nage libre dames premières séries

Les premières séries du 1500 nage libre dames seront nagées en ordre inversé : de la plus rapide à la moins rapide.

Réunion N°4

Finales C dans l'ordre du programme ci-contre

100 dos dames

100 dos messieurs **Finales B & A**

200 brasse dames

100 dos dames

100 dos messieurs **Podiums**

200 brasse dames

200 nage libre messieurs **Finales B & A**

1500 nage libre dames série finale

200 nage libre messieurs

Podiums

1500 nage libre dames

lundi 12 juin 2023

Réunion N°3

Ouverture des portes

8h00

Début des épreuves

10h00

Réunion N°4

Ouverture des portes

15h30

Début des épreuves

17h30



mardi 13 juin 2023

Réunion N°5

Ouverture des portes

8h00

Début des épreuves

10h00

Réunion N°6

Ouverture des portes

15h30

Début des épreuves

17h30

Réunion N°5

200 papillon messieurs séries

50 dos dames séries

100 nage libre messieurs séries

50 nage libre dames séries

100 brasse messieurs séries

800 nage libre messieurs premières séries

Les premières séries du 800 nage libre messieurs seront nagées en ordre inversé : de la plus rapide à la moins rapide.

Réunion N°6

Finales C dans l'ordre du programme ci-contre

200 papillon messieurs

50 dos dames

Finales B & A

100 nage libre messieurs

200 papillon messieurs

50 dos dames

Podiums

100 nage libre messieurs

100 brasse messieurs

50 nage libre dames

Finales B & A

800 nage libre messieurs

série finale

100 brasse messieurs

50 nage libre dames

Podiums

800 nage libre messieurs

Championnats de France Elite 50m

Réunion N°7

200 4 nages messieurs séries

200 papillon dames séries

200 dos messieurs séries

100 nage libre dames séries

50 brasse messieurs séries

100 brasse dames séries

Réunion N°8

Finales C dans l'ordre du programme ci-contre

200 4 nages messieurs

100 brasse dames

Finales B & A

200 dos messieurs

200 4 nages messieurs

100 brasse dames

Podiums

200 dos messieurs

200 papillon dames

50 brasse messieurs

Finales B & A

100 nage libre dames

200 papillon dames

50 brasse messieurs

Podiums

100 nage libre dames

mercredi 14 juin 2023

Réunion N°7

Ouverture des portes

8h00

Début des épreuves

10h00

Réunion N°8

Ouverture des portes

15h30

Début des épreuves

17h30





jeudi 15 juin 2023

Réunion N°9

Ouverture des portes

8h00

Début des épreuves

10h00

Réunion N°10

Ouverture des portes

15h30

Début des épreuves

17h30

Réunion N°9

200 dos dames séries

400 4 nages messieurs séries

50 papillon dames séries

50 nage libre messieurs séries

800 nage libre dames premières séries

Les premières séries du 800 nage libre dames seront nagées en ordre inversé : de la plus rapide à la moins rapide.

Réunion N°10

Finales C dans l'ordre du programme ci-contre

200 dos dames

400 4 nages messieurs **Finales B & A**

50 papillon dames

200 dos dames

400 4 nages messieurs **Podiums**

50 papillon dames

50 nage libre messieurs **Finales B & A**

800 nage libre dames série finale

50 nage libre messieurs

Podiums

800 nage libre dames

Championnats de France Elite 50m

Réunion N°11

400 4 nages dames séries

100 papillon messieurs séries

50 brasse dames séries

50 dos messieurs séries

200 nage libre dames séries

1500 nage libre mess. premières séries

Les premières séries du 1500 nage libre messieurs seront nagées en ordre inversé : de la plus rapide à la moins rapide.

Réunion N°12

Finales C dans l'ordre du programme ci-contre

400 4 nages dames

100 papillon messieurs **Finales B & A**

50 brasse dames

400 4 nages dames

100 papillon messieurs **Podiums**

50 brasse dames

50 dos messieurs **Finales B & A**

200 nage libre dames

1500 nage libre mess. série finale

50 dos messieurs

200 nage libre dames **Podiums**

1500 nage libre mess.

vendredi 16 juin 2023

Réunion N°11

Ouverture des portes

8h00

Début des épreuves

10h00

Réunion N°12

Ouverture des portes

15h30

Début des épreuves

17h30





Nageurs étrangers

Foreign swimmers

Temps de qualification <i>Qualifying times</i>	Epreuves <i>Events</i>	Dames Women	Messieurs Men
50 nage libre	<i>50 freestyle</i>	26.17	23.06
100 nage libre	<i>100 freestyle</i>	56.57	49.96
200 nage libre	<i>200 freestyle</i>	2:04.18	1:49.98
400 nage libre	<i>400 freestyle</i>	4:20.68	3:53.18
800 nage libre	<i>800 freestyle</i>	8:57.87	8:05.95
1500 nage libre	<i>1500 freestyle</i>	17:08.10	15:26.06
50 dos	<i>50 backstroke</i>	30.04	26.18
100 dos	<i>100 backstroke</i>	1:04.52	56.36
200 dos	<i>200 backstroke</i>	2:20.73	2:03.89
50 brasse	<i>50 breaststroke</i>	33.41	28.77
100 brasse	<i>100 breaststroke</i>	1:12.37	1:03.54
200 brasse	<i>200 breaststroke</i>	2:37.89	2:18.79
50 papillon	<i>50 butterfly</i>	28.02	24.71
100 papillon	<i>100 butterfly</i>	1:02.30	54.59
200 papillon	<i>200 butterfly</i>	2:20.16	2:03.36
200 4 nages	<i>200 medley</i>	2:22.45	2:05.86
400 4 nages	<i>400 medley</i>	5:01.60	4:25.02



Mardi 18 au dimanche 23 juillet
12 réunions

III^{èmes} Championnats de FRANCE OPEN D'ÉTÉ

Poitiers
bassin de 50m

Catégorie d'âge :
Juniors 1^{ère} année et plus

Nageurs qualifiés via les championnats de France de Nationale 2.

Nageurs qualifiés sur les performances de la saison N-1 (1^{er} janvier au 31 décembre 2022)

ou saison en cours avec comme date limite de réalisation des temps de qualification : **le 9 juillet**

Contenu du programme

34 épreuves individuelles

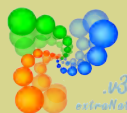
17 en filles, 17 en garçons.

8 épreuves de relais

Dames et messieurs : 4 x 100 nage libre, 4 x 200 nage libre, 4x 100 4 nages

Mixtes : 4 x 100 nage libre, 4x100 4 nages.

Les nageurs de nationalité étrangère (non sélectionnables) licenciés dans les clubs français sont limités à un seul par finale.



extraNat

Procédures d'engagements

Engagements

7 au 14 juillet (17h)

Liste des engagés

15 juillet

Réunion technique

16 juillet en visio

Envoi des résultats

J à J+1

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat, 10€ la course individuelle, 14€ le relais. Pour le paiement, se référer à la rubrique spécifique des Règlements Financiers de la Natation Course inclus dans ce document.

Temps de qualification Dames

	14 ans 2009	15 ans 2008	16 ans 2007	17 ans 2006	18 ans et + 2005 et avant
50 nage libre	28.58	28.01	27.71	27.33	26.84
100 nage libre	1:02.33	1:00.53	59.91	59.19	58.10
200 nage libre	2:16.25	2:11.86	2:10.84	2:08.60	2:06.50
400 nage libre	4:44.84	4:36.87	4:32.62	4:28.39	4:26.55
800 nage libre	9:44.60	9:25.59	9:21.58	9:09.94	9:08.98
1500 nage libre	18:53.26	18:07.55	17:55.76	17:43.08	17:36.38
50 dos	32.80	31.98	31.45	31.10	30.61
100 dos	1:10.87	1:09.24	1:08.05	1:06.94	1:06.11
200 dos	2:32.41	2:29.09	2:26.81	2:25.64	2:23.92
50 brasse	36.40	35.35	34.72	34.33	33.94
100 brasse	1:19.66	1:17.08	1:16.43	1:16.04	1:14.56
200 brasse	2:51.96	2:46.73	2:45.61	2:43.67	2:41.64
50 papillon	30.47	29.58	29.17	28.79	28.36
100 papillon	1:08.92	1:06.54	1:05.36	1:04.59	1:03.48
200 papillon	2:38.79	2:31.16	2:28.41	2:24.20	2:23.28
200 4 nages	2:34.13	2:30.89	2:28.15	2:26.95	2:23.98
400 4 nages	5:27.34	5:15.02	5:12.75	5:08.72	5:05.32



Suivante



Temps de qualification
Messieurs

	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans et +
	2008	2007	2006	2005	2004 et avant
50 nage libre	25.84	25.12	24.62	24.12	23.62
100 nage libre	56.40	54.74	53.58	52.84	51.45
200 nage libre	2:03.32	1:59.17	1:57.16	1:55.48	1:53.42
400 nage libre	4:19.17	4:13.10	4:06.12	4:02.58	4:00.52
800 nage libre	8:56.13	8:43.25	8:31.04	8:25.11	8:19.70
1500 nage libre	17:06.91	16:37.59	16:13.01	16:02.04	15:59.20
50 dos	29.75	28.82	28.08	27.69	27.01
100 dos	1:03.80	1:02.16	1:00.70	59.70	58.30
200 dos	2:19.06	2:15.12	2:11.69	2:10.64	2:08.28
50 brasse	32.44	31.47	30.79	30.10	29.65
100 brasse	1:11.83	1:08.99	1:07.27	1:06.34	1:05.27
200 brasse	2:36.44	2:29.68	2:27.33	2:26.62	2:24.24
50 papillon	27.57	26.72	26.05	25.55	25.09
100 papillon	1:01.68	59.46	58.19	57.14	55.79
200 papillon	2:17.95	2:14.77	2:11.64	2:09.44	2:07.42
200 4 nages	2:19.61	2:15.93	2:12.61	2:10.50	2:08.65
400 4 nages	4:57.12	4:48.11	4:42.69	4:39.07	4:34.71

Mode de qualification :

Les nageurs **licenciés avant le 9 juillet** dans un club de la Fédération Française de Natation pourront s'engager dans chaque épreuve pour laquelle ils auront réalisé le temps de la grille de temps ci-contre jusqu'à la **date limite du 9 juillet**. **Les performances réalisées lors des compétitions référencées de la saison N-1 sont prises en compte pour se qualifier.**

Les 4 premières nageuses et 4 premiers nageurs de chaque **finale A des championnats de France de Nationale 2** (ou du classement au temps pour les 800 et 1500 nage libre) sont qualifiés dans l'épreuve concernée.

Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuve. Une épreuve complémentaire sera alors autorisée (impossibilité de s'engager sur la seule épreuve complémentaire). **Les 400, 800 et 1500 nage libre ainsi que le 400 4 nages ne pourront pas être choisis comme course complémentaire.**

⚠ A l'issue des engagements, les places vacantes dans les séries incomplètes pourront être proposées aux nageurs. Les demandes seront classées en pourcentage du temps de qualification pour départager les demandes si elles sont supérieures au nombre de places disponibles. Si la course se rajoute à la course complémentaire, elle sera facturée 20€.

Séries - Finales **A & B** pour les **JUNIORS 1-2**, Finales **A & B** pour les **JUNIORS 3-& +** sur toutes les épreuves, sauf pour les 800 et 1500 nage libre Filles et Garçons, séries - **Finale A** uniquement pour les **JUNIORS 1-2** et **Finale A** pour les **JUNIORS 3 & +**, le lendemain.

Pour les qualifications en finales, les forfaits sont obligatoirement à déclarer au plus tard dans les 30 minutes qui suivent la fin de l'épreuve concernée (AQUA General Rules 7.2). Tout forfait non déclaré **en série OU finale** fera l'objet d'une **pénalité de 80€.**



Mode de qualification (suite)

Les **nageurs étrangers** appartenant à une fédération nationale affiliée à la AQUA pourront s'engager à ces championnats aux mêmes conditions que les nageurs français. La demande devra être effectuée et envoyée par la fédération d'appartenance des nageurs concernés pour **1^{er} juillet 2023**, dernier délai. La Fédération Française de Natation se réserve le droit de refuser des engagements.

Epreuves de relais

- Les relais devront **être composés sur extraNat pour être engagés** et ne pourront l'être que par des nageur(se)s qualifié(e)s individuellement. AUCUN remplaçant(e) ne sera accepté(e).
- Il ne peut y avoir plus de 2 relais mixtes par club pour chaque épreuve de relais.
- Les relais **exclusivement composés de Juniors** feront l'objet d'un podium spécifique à cette catégorie. La règle des deux relais maxi par épreuve et par club ne change pas.
- Un relais de club comprenant plus d'un non sélectionnable dans sa composition ne pourra pas prétendre à accéder au podium.
- Classement au temps de tous les relais.

Les relais du jour devront être composés une demi-heure avant la fin de l'échauffement du matin. Ils pourront être modifiés jusqu'à une demi-heure avant la fin de l'échauffement de l'après-midi. **Tout forfait non déclaré fera l'objet d'une pénalité de 160€.**

Récompenses

Le premier français de chaque finale A sera déclaré « Champion de France Open d'Été »

Deux podiums par sexe et par épreuve :

- Podium Champion de France JUNIORS 1-2.
- Podium Champion de France JUNIORS 3 & +.

Chaque relais fera l'objet d'un podium Toutes Catégories et Juniors le cas échéant. Le comité d'organisation veillera à doter tous les podiums de récompenses complémentaires, dans la mesure de ses moyens.

Les nageurs non sélectionnables, licenciés en France prendront part en fonction de leur rang de classement aux podiums aux côtés des autres nageurs. Ils recevront une médaille spécifique de l'évènement.

Classement National des Clubs - Trophée Elite

Deux classements distincts sont proposés au titre du Trophée ELITE :

- Classement du Trophée ELITE des Juniors 1 & 2
- Classement du Trophée ELITE des Juniors 3 & +

Classement du Trophée ELITE des Juniors 1 & 2

Tous les nageurs se verront attribuer **5 points** pour leur participation aux championnats **ET** les 16 premières et premiers (finales A et B) de chaque épreuve marquent des points selon le barème ci-dessous. Les points sont cumulés par les clubs pour constituer le classement « Trophée Elite » des championnats qui seront intégrés au calcul du Classement National des Clubs.

	FINALE A								FINALE B							
Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	80	60	50	45	41	40	39	38	37	36	35	34	33	32	31	30

Concernant les 800 et 1500 nage libre, dames et messieurs, les 8 premier(ère)s de la finale A auront les points de la finale A JUNIORS 1-2. Les points de la finale B seront attribués aux nageur(se)s non qualifié(e)s en finale A, dans l'ordre du classement des séries (qualifié(e)s pour la finale A exclu(e)s).



Classement du Trophée ELITE des Juniors 3 & +

Tous les nageurs se verront attribuer **8 points** pour leur participation aux championnats **ET** les 16 premières et premiers (finales A et B) de chaque épreuve marquent des points selon le barème ci-dessous. Les points sont cumulés par les clubs pour constituer le classement « Trophée Elite » des championnats qui seront intégrés au calcul du Classement National des Clubs.

	FINALE A								FINALE B							
Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	90	68	56	51	46	45	44	43	42	41	40	39	38	37	36	35

Concernant les 800 et 1500 nage libre, dames et messieurs, les 8 premier(ère)s de la finale A auront les points de la finale A JUNIORS 3 & +. Les points de la finale B seront attribués aux nageur(se)s non qualifié(e)s en finale A, dans l'ordre du classement des séries (qualifié(e)s pour la finale A exclu(e)s).

PROGRAMME ET HORAIRES

Le programme des 6 jours de compétition.

Les horaires **sont précisés à titre indicatif**, ils devront être confirmés lors de la réunion technique de la compétition.

Programme de la compétition






Championnats de France Open d'Eté - Vue Générale

mardi 18 juillet 2023

mercredi 19 juillet 2023

jeudi 20 juillet 2023

vendredi 21 juillet 2023

samedi 22 juillet 2023

dimanche 23 juillet 2023

Séries

100 papillon messieurs

100 dos dames

200 brasse messieurs

100 papillon dames

200 brasse dames

400 4 nages dames

100 brasse dames

50 dos messieurs

200 papillon dames

50 nage libre messieurs

200 dos messieurs

200 4 nages messieurs

100 brasse messieurs

50 papillon dames

100 dos messieurs

50 brasse dames

200 dos dames

50 dos dames

400 nage libre dames

100 nage libre messieurs

200 nage libre dames

50 brasse messieurs

200 papillon messieurs

200 nage libre messieurs

1500 nage libre mess.

1500 nage libre dames

400 nage libre mess.

200 4 nages dames

50 nage libre dames

100 nage libre dames

400 4 nages messieurs

800 nage libre messieurs

50 papillon messieurs

800 nage libre dames

Finales B & A - Finales A uniquement *

100 papillon messieurs

* 1500 nage libre messieurs

* 1500 nage libre dames

100 papillon dames

* 800 nage libre dames

* 800 nage libre messieurs

100 brasse dames

100 dos dames

200 brasse messieurs

50 nage libre messieurs

200 dos messieurs

400 4 nages dames

100 brasse messieurs

50 dos messieurs

200 papillon dames

50 brasse dames

200 dos dames

200 4 nages messieurs

400 nage libre dames

50 papillon dames

100 dos messieurs

50 brasse messieurs

200 brasse dames

50 dos dames

4 x 200 nage libre mess.

100 nage libre messieurs

200 nage libre dames

200 4 nages dames

200 papillon messieurs

200 nage libre messieurs

4 x 200 nage libre dames

400 nage libre mess.

400 4 nages messieurs

50 nage libre dames

100 nage libre dames

4 x 100 4 nages mixte

4 x 100 nage libre dames

4 x 100 4 nages mess.

50 papillon messieurs

4 x 100 nage libre mess.

4 x 100 4 nages dames



mardi 18 juillet 2023

Réunion N°1

Ouverture des portes

7h30

Début des épreuves

9h30

Réunion N°2

Ouverture des portes

15h30

Début des épreuves

17h30

Réunion N°1

100 papillon messieurs séries

100 brasse dames séries

100 brasse messieurs séries

400 nage libre dames séries

1500 nage libre mess. séries

Les séries du 1500 nage libre messieurs seront nagées en ordre inversé : de la plus rapide à la moins rapide.

Réunion N°2

100 papillon messieurs

Finales B & A

100 brasse dames

100 papillon messieurs

Podiums

100 brasse dames

100 brasse messieurs

Finales B & A

400 nage libre dames

100 brasse messieurs

Podiums

400 nage libre dames

4 x 200 nage libre mess.

séries

4 x 200 nage libre mess.

Podiums

Championnats de France Open d'Été

Réunion N°3

100 dos dames séries

50 dos messieurs séries

50 papillon dames séries

100 nage libre messieurs séries

1500 nage libre dames séries

Les séries du 1500 nage libre dames seront nagées en ordre inversé : de la plus rapide à la moins rapide.

Réunion N°4

1500 nage libre mess. **Finales A**

100 dos dames **Finales B & A**

1500 nage libre mess. *Podiums*

100 dos dames

50 dos messieurs

50 papillon dames **Finales B & A**

100 nage libre messieurs

50 dos messieurs

50 papillon dames *Podiums*

100 nage libre messieurs

4 x 200 nage libre dames. séries

4 x 200 nage libre dames. *Podiums*

mercredi 19 juillet 2023

Réunion N°3

Ouverture des portes

7h30

Début des épreuves

9h30

Réunion N°4

Ouverture des portes

15h30

Début des épreuves

17h30



jeudi 20 juillet 2023

Réunion N°5

Ouverture des portes

7h30

Début des épreuves

9h30

Réunion N°6

Ouverture des portes

15h30

Début des épreuves

17h30

Réunion N°5

200 brasse messieurs séries

200 papillon dames séries

100 dos messieurs séries

200 nage libre dames séries

400 nage libre mess. séries

Réunion N°6

1500 nage libre dames **Finales A**

200 brasse messieurs **Finales B & A**

200 papillon dames

1500 nage libre dames
200 brasse messieurs **Podiums**

200 papillon dames

100 dos messieurs
200 nage libre dames **Finales B & A**

400 nage libre messieurs

100 dos messieurs
200 nage libre dames **Podiums**

400 nage libre messieurs

4 x 100 4 nages mixte séries

4 x 100 4 nages mixte **Podiums**

Championnats de France Open d'Été

Réunion N°7

100 papillon dames séries

50 nage libre messieurs séries

50 brasse dames séries

50 brasse messieurs séries

200 4 nages dames séries

400 4 nages messieurs séries

800 nage libre dames séries

Les séries du 800 nage libre dames seront nagées en ordre inversé : de la plus rapide à la moins rapide.

Réunion N°8

100 papillon dames

50 nage libre messieurs **Finales B & A**

50 brasse dames

100 papillon dames
50 nage libre messieurs **Podiums**

50 brasse dames

50 brasse messieurs
200 4 nages dames **Finales B & A**

400 4 nages messieurs

50 brasse messieurs
200 4 nages dames **Podiums**

400 4 nages messieurs

4 x 100 nage libre dames séries

4 x 100 nage libre mess. séries

4 x 100 nage libre dames
4 x 100 nage libre mess. **Podiums**

vendredi 21 juillet 2023

Réunion N°7

Ouverture des portes

7h30

Début des épreuves

9h30

Réunion N°8

Ouverture des portes

15h30

Début des épreuves

17h30



samedi 22 juillet 2023

Réunion N°9

Ouverture des portes

7h30

Début des épreuves

9h30

Réunion N°10

Ouverture des portes

15h30

Début des épreuves

17h30

Réunion N°9

200 brasse dames séries

200 dos messieurs séries

200 dos dames séries

200 papillon messieurs séries

50 nage libre dames séries

800 nage libre messieurs séries

Les séries du 800 nage libre messieurs seront nagées en ordre inversé : de la plus rapide à la moins rapide.

Réunion N°10

800 nage libre dames **Finales A**

200 dos messieurs **Finales B & A**

200 dos dames

800 nage libre dames **Podiums**

200 dos messieurs

200 dos dames

200 brasse dames **Finales B & A**

200 papillon messieurs

50 nage libre dames

200 brasse dames **Podiums**

200 papillon messieurs

50 nage libre dames

4 x 100 4 nages messieurs séries

4 x 100 4 nages dames. séries

4 x 100 4 nages messieurs **Podiums**

4 x 100 4 nages dames.

Championnats de France Open d'Été

Réunion N°11

400 4 nages dames séries

200 4 nages messieurs séries

50 dos dames séries

200 nage libre messieurs séries

100 nage libre dames séries

50 papillon messieurs séries

Réunion N°12

800 nage libre messieurs **Finales A**

400 4 nages dames **Finales B & A**

200 4 nages messieurs

800 nage libre messieurs **Podiums**

400 4 nages dames

200 4 nages messieurs

50 dos dames

200 nage libre messieurs **Finales B & A**

100 nage libre dames

50 papillon messieurs

50 dos dames

200 nage libre messieurs **Podiums**

100 nage libre dames

50 papillon messieurs

dimanche 23 juillet 2023

Réunion N°11

Ouverture des portes

7h30

Début des épreuves

9h30

Réunion N°12

Ouverture des portes

15h30

Début des épreuves

17h30





Jeudi 26 au dimanche 29
octobre 8 réunions

XVIII^{èmes} Championnats de FRANCE ELITE
en bassin de 25 m

Angers

bassin de 25 mètres

Catégorie d'âge :

Toutes catégories

Qualificatifs pour les championnats d'Europe petit bassin

Nageurs qualifiés sur les classements de la saison N (au 31 août) en bassin de 50m en fonction de l'épreuve (voir tableau ci-dessous)

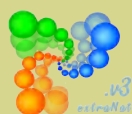
Contenu du programme

18 épreuves individuelles Filles et Garçons - 6 relais (2 en filles, 2 en garçons, 2 mixtes)

Séries - Finales A, B & C sur toutes les épreuves, sauf pour les 800 et 1500 nage libre Filles et Garçons, classement au temps avec une série finale l'après-midi.

Les nageurs de nationalité étrangère (non sélectionnables) licenciés dans les clubs français ou sous bannière étrangère **sont limités à un seul par finale ou série finale.**

extraNat



Procédures
d'engagements

Engagements

Liste des engagés

Réunion technique

Envoi des résultats

14 au 22 octobre

23 octobre

24 octobre en visio

J à J+1

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat. Pour le paiement (**12€ la course individuelle, 14€ le relais**) se référer à la rubrique spécifique des Règlements Financiers de la Natation Course inclus dans le règlement Natation Course.

Epreuves

Dames

Messieurs

Mode de qualification :

50 nage libre

48

48

100 nage libre

64

64

200 nage libre

56

56

400 nage libre

48

48

800 nage libre

32

32

1500 nage libre

32

32

50 dos

48

48

100 dos

56

56

200 dos

48

48

50 brasse

48

48

100 brasse

56

56

200 brasse

48

48

50 papillon

48

48

100 papillon

56

56

200 papillon

48

48

100 4 nages

Course complémentaire

200 4 nages

48

48

400 4 nages

40

40

Les nageurs **licenciés avant le 21 octobre** dans un club de la Fédération Française de Natation pourront s'engager dans chaque épreuve pour laquelle ils seront classés parmi les rangs ci-contre. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuve.

Une épreuve complémentaire sera alors autorisée (impossibilité de s'engager sur la seule épreuve complémentaire). Le 100 4 nages ne pourra être choisi qu'en course complémentaire.

Les 400 4 nages, 400, 800 et 1500 nage libre, dames et messieurs, ne pourront pas être choisis en course complémentaire (sauf listés Eau Libre - Relève, Séniors et Elite, sur étude des cas particuliers)

⚠ A l'issue des engagements, les places vacantes dans les séries incomplètes pourront être proposées aux nageurs. Les demandes seront classées en pourcentage du temps de qualification pour départager les demandes si elles sont supérieures au nombre de places disponibles. Si la course se rajoute à la course complémentaire, elle sera facturée 60€.

Les classements pris en compte seront ceux de la saison N en bassin de 50m, arrêtés au 31 août. Il n'y aura aucune liste complémentaire en cas de défection dans une épreuve.

Pour les qualifications en finale, les forfaits sont obligatoirement à déclarer au plus tard dans les 30 minutes qui suivent la fin de l'épreuve concernée (FINA General Rules 7.2). Tout forfait non déclaré **en série OU finale** fera l'objet d'une **pénalité de 84€** (épreuves individuelle) **168€** (relais).

Les nageurs étrangers appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA pourront s'engager à ces championnats sur production de performances effectuées en bassin de 50m, correspondant à la grille spécifique des nageurs étrangers des France ELITE 50m. La demande devra être effectuée et envoyée par la fédération d'appartenance des nageurs concernés pour le 19 octobre, dernier délai. La Fédération Française de Natation se réserve le droit de refuser des engagements.

Le temps retenu pour engager les nageurs sur chaque épreuve sera effectué par la recherche du meilleur temps des deux dernières saisons sportives (2020-2021 et 2022) dans la base fédérale.

En cas d'absence de temps sur cette épreuve, le nageur sera en engagé en NO TIME.

Exemple d'un ranking à 48 :

Si 4 nageurs **NON FRA** figurent parmi ces 48, nous cherchons les **4 FRA suivants** que nous rajouterons à l'épreuve.



Suivante



Epreuves de relais

4 x 50 nage libre Dames, Messieurs et Mixte, 4 x 50 4 nages Dames, Messieurs et Mixte.

- Les relais devront **être composés sur extraNat pour être engagés** et ne pourront l'être que par des nageur(se)s qualifié(e)s individuellement. AUCUN remplaçant(e) ne sera accepté(e).
- Il ne peut y avoir plus de 2 relais par club pour chaque épreuve de relais.
- Un relais de club comprenant plus d'un non sélectionnable dans sa composition ne pourra pas prétendre à accéder au podium.
- Classement au temps de tous les relais.

Les relais pourront être modifiés jusqu'à une demi-heure avant la fin de l'échauffement de l'après-midi.
Tout forfait non déclaré fera l'objet d'une pénalité de 168€.

Récompenses

Le vainqueur de chaque épreuve sera déclaré « Champion de France 25m ».

Toutes les courses, y compris les relais, feront l'objet d'un podium (les 3 premiers) récompensé par une médaille de la Fédération Française de Natation. Le comité d'organisation veillera à doter tous les podiums de récompenses complémentaires, dans la mesure de ses moyens.

Les nageurs non sélectionnables, licenciés en France ou non prendront part en fonction de leur rang de classement aux podiums aux cotés des autres nageurs. Ils recevront une médaille spécifique de l'évènement. Les sélections étrangères qui accéderont aux podiums des relais seront récompensées à la discrétion du comité d'organisation.

Classement National des Clubs - Trophée ELITE

Tous les nageurs se verront attribuer 5 points pour leur participation aux championnats **ET** les 8 premières et premiers des finales A et B de chaque épreuve individuelle marquent des points selon le barème ci-dessous. Les points sont cumulés par les clubs pour constituer le classement « Trophée Elite » du championnat et seront intégrés au calcul du Classement National des Clubs.

Concernant les 800 et 1500 nage libre, dames et messieurs, les 16 premières et 16 premiers du classement final des séries marquent des points selon le barème ci-dessous.

Place	FINALE A			FINALE B												
	1	2	3	4	5	6	7	8	1	2	3	4	5	6	7	8
Points	80	60	50	45	41	40	39	38	37	36	35	34	33	32	31	30

Si un à deux nageurs d'une sélection étrangère est (sont) classé(s) dans les 16 premiers, les points seront attribués aux nageurs suivants de la finale C. Tout disqualifié sera exclu de ce classement.

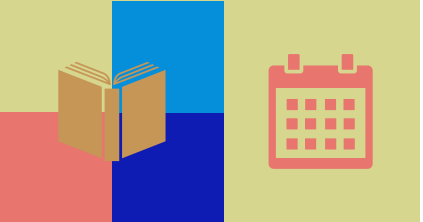
Programme et horaires

Le programme des 4 jours de compétition.

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils devront être confirmés lors de la réunion technique de la compétition.

L'ordre des finales pourra être modifié selon le format de la retransmission télévisée.

Programme de la compétition



Championnats de France ELITE *petit bassin* - Vue Générale

PROGRAMME

jeudi 26 octobre 2023	vendredi 27 octobre 2023	samedi 28 octobre 2023	dimanche 29 octobre 2023
Séries - * premières séries			
100 papillon messieurs 50 brasse dames 400 nage libre messieurs 50 dos dames 200 dos messieurs 200 4 nages dames 100 4 nages messieurs 100 nage libre dames * 1500 nage libre dames	50 papillon dames 200 papillon messieurs 400 4 nages dames 100 dos messieurs 100 brasse dames 200 brasse messieurs 200 nage libre dames 50 nage libre messieurs * 800 nage libre messieurs	50 papillon messieurs 200 papillon dames 400 4 nages messieurs 100 dos dames 100 brasse messieurs 200 brasse dames 200 nage libre messieurs 50 nage libre dames * 800 nage libre dames	100 papillon dames 50 brasse messieurs 400 nage libre dames 50 dos messieurs 200 dos dames 200 4 nages messieurs 100 4 nages dames 100 nage libre messieurs * 1500 nage libre messieurs
Finales C,B & A ** séries finales			
** 1500 nage libre dames 100 papillon messieurs 50 brasse dames 400 nage libre messieurs 50 dos dames 200 dos messieurs 200 4 nages dames 100 4 nages messieurs 100 nage libre dames 4 x 50 nage libre messieurs 4 x 50 nage libre dames	** 800 nage libre messieurs 50 papillon dames 200 papillon messieurs 400 4 nages dames 100 dos messieurs 100 brasse dames 200 brasse messieurs 200 nage libre dames 50 nage libre messieurs 4 x 50 4 nages mixte	** 800 nage libre dames 50 papillon messieurs 200 papillon dames 400 4 nages messieurs 100 dos dames 100 brasse messieurs 200 brasse dames 200 nage libre messieurs 50 nage libre dames 4 x 50 4 nages messieurs 4 x 50 4 nages dames	** 1500 nage libre messieurs 100 papillon dames 50 brasse messieurs 400 nage libre dames 50 dos messieurs 200 dos dames 200 4 nages messieurs 100 4 nages dames 100 nage libre messieurs 4 x 50 nage libre mixte





jeudi 26 octobre 2023

Réunion N°1

Ouverture des portes

7h00

Début des épreuves

9h00

Réunion N°2

Ouverture des portes

15h00

Début des épreuves

17h00

Réunion N°1

100 papillon messieurs	séries
50 brasse dames	séries
400 nage libre messieurs	séries
50 dos dames	séries
200 dos messieurs	séries
200 4 nages dames	séries
100 4 nages messieurs	séries
100 nage libre dames	séries
1500 nage libre dames	premières séries

Les premières séries du 1500 nage libre dames seront nagées en ordre inversé : de la plus rapide à la moins rapide.

Réunion N°2

1500 nage libre dames	série finale
100 papillon messieurs	
50 brasse dames	Finales B & A
400 nage libre messieurs	
100 papillon messieurs	
50 brasse dames	Podiums
400 nage libre messieurs	
50 dos dames	
200 dos messieurs	
200 4 nages dames	Finales B & A
100 4 nages messieurs	
100 nage libre dames	
1500 nage libre dames	
50 dos dames	
200 dos messieurs	
200 4 nages dames	
100 4 nages messieurs	
100 nage libre dames	
1500 nage libre dames	
50 dos dames	
200 dos messieurs	
200 4 nages dames	
100 4 nages messieurs	
100 nage libre dames	
4 x 50 nage libre messieurs	Class. au temps
4 x 50 nage libre dames	Class. au temps
4 x 50 nage libre messieurs	
4 x 50 nage libre dames	Podiums

Réunion N°2

La réunion débute par les finales C dans l'ordre des épreuves de la matinée

Championnats de France ELITE petit bassin

Réunion N°3

50 papillon dames	séries
200 papillon messieurs	séries
400 4 nages dames	séries
100 dos messieurs	séries
100 brasse dames	séries
200 brasse messieurs	séries
200 nage libre dames	séries
50 nage libre messieurs	séries
800 nage libre messieurs	premières séries

Les premières séries du 800 nage libre messieurs seront nagées en ordre inversé : de la plus rapide à la moins rapide.

Réunion N°4

800 nage libre messieurs	série finale
50 papillon dames	
200 papillon messieurs	Finales B & A
400 4 nages dames	
50 papillon dames	
200 papillon messieurs	Podiums
400 4 nages dames	
100 dos messieurs	
100 brasse dames	
200 brasse messieurs	Finales B & A
200 nage libre dames	
50 nage libre messieurs	
800 nage libre messieurs	
100 dos messieurs	
100 brasse dames	
200 brasse messieurs	
200 nage libre dames	
50 nage libre messieurs	
4 x 50 4 nages mixte	Class. au temps
4 x 50 4 nages mixte	Podiums

Réunion N°4

La réunion débute par les finales C dans l'ordre des épreuves de la matinée

vendredi 27 octobre 2023

Réunion N°3

Ouverture des portes

7h00

Début des épreuves

9h00

Réunion N°4

Ouverture des portes

15h00

Début des épreuves

17h00



samedi 28 octobre 2023

Réunion N°5

Ouverture des portes

7h00

Début des épreuves

9h00

Réunion N°6

Ouverture des portes

15h00

Début des épreuves

17h00

Réunion N°5

50 papillon messieurs	séries
200 papillon dames	séries
400 4 nages messieurs	séries
100 dos dames	séries
100 brasse messieurs	séries
200 brasse dames	séries
200 nage libre messieurs	séries
50 nage libre dames	séries
800 nage libre dames	premières séries

Les premières séries du 800 nage libre dames seront nagées en ordre inversé : de la plus rapide à la moins rapide.

Réunion N°6

La réunion débute par les finales C dans l'ordre des épreuves de la matinée

Réunion N°6

800 nage libre dames	série finale
50 papillon messieurs	
200 papillon dames	Finales B & A
400 4 nages messieurs	
50 papillon messieurs	
200 papillon dames	Podiums
400 4 nages messieurs	
100 dos dames	
100 brasse messieurs	
200 brasse dames	Finales B & A
200 nage libre messieurs	
50 nage libre dames	
800 nage libre dames	
100 dos dames	
100 brasse messieurs	
200 brasse dames	Podiums
200 nage libre messieurs	
50 nage libre dames	
4 x 50 4 nages messieurs	Class. au temps
4 x 50 4 nages dames	Class. au temps
4 x 50 4 nages messieurs	
4 x 50 4 nages dames	Podiums

Championnats de France ELITE petit bassin

Réunion N°7

100 papillon dames	séries
50 brasse messieurs	séries
400 nage libre dames	séries
50 dos messieurs	séries
200 dos dames	séries
200 4 nages messieurs	séries
100 4 nages dames	séries
100 nage libre messieurs	séries
1500 nage libre messieurs	premières séries

Les premières séries du 1500 nage libre messieurs seront nagées en ordre inversé : de la plus rapide à la moins rapide.

Réunion N°8

La réunion débute par les finales C dans l'ordre des épreuves de la matinée

Réunion N°8

1500 nage libre messieurs	série finale
100 papillon dames	
50 brasse messieurs	Finales B & A
400 nage libre dames	
100 papillon dames	
50 brasse messieurs	Podiums
400 nage libre dames	
50 dos messieurs	
200 dos dames	
200 4 nages messieurs	Finales B & A
100 4 nages dames	
100 nage libre messieurs	
1500 nage libre messieurs	
50 dos messieurs	
200 dos dames	Podiums
200 4 nages messieurs	
100 4 nages dames	
100 nage libre messieurs	
4 x 50 4 nages mixte	Class. au temps
4 x 50 4 nages mixte	Podiums

dimanche 29 octobre 2023

Réunion N°7

Ouverture des portes

7h00

Début des épreuves

9h00

Réunion N°8

Ouverture des portes

15h00

Début des épreuves

17h00





Samedi 9 au mardi 12
décembre - 8 réunions

III^{èmes} Championnats de FRANCE JUNIORS
en bassin de 25 m

Montluçon
bassin de 25 mètres

Qualificatifs pour les chpts de France Juniors 50m et ELITE 50m (Juniors 4 garçons) - 2024

Nageurs qualifiés sur les classements de la saison N (au 31 août) en bassin de 50m en fonction de l'année d'âge et de l'épreuve (voir tableau ci-dessous)

17 épreuves individuelles Filles et Garçons - 6 relais (2 filles, 2 garçons, 2 mixtes)

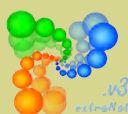
Séries - Finale A Juniors 4, Finale A Juniors 3, Finale A Juniors 2, Finale A Juniors 1 sur toutes les épreuves, sauf pour les 800 et 1500 nage libre Filles et Garçons, classement au temps avec une série finale l'après-midi.

Les nageurs de nationalité étrangère (non sélectionnables) licenciés dans les clubs français **sont limités à un seul par finale ou série finale**. Ces championnats **ne sont pas OPEN** aux sélections étrangères.

Engagements	Liste des engagés	Réunion technique	Envoi des résultats
27 nov. au 5 déc.	6 décembre	7 décembre en visio	J à J+1

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat. Pour le paiement (**12€ la course individuelle, 14€ le relais**) se référer à la rubrique spécifique des Règlements Financiers de la Natation Course inclus dans le règlement Natation Course.

Contenu du programme



extraNat

Procédures
d'engagements

Epreuves

	Juniors 1	Juniors 2	Juniors 3	Juniors 4	Total
50 nage libre	12	12	12	12	48
100 nage libre	14	14	14	14	56
200 nage libre	14	14	14	14	56
400 nage libre	12	12	12	12	48
800 nage libre	10	10	10	10	40
1500 nage libre	10	10	10	10	40
50 dos	12	12	12	12	48
100 dos	14	14	14	14	56
200 dos	14	14	14	14	56
50 brasse	12	12	12	12	48
100 brasse	14	14	14	14	56
200 brasse	14	14	14	14	56
50 papillon	12	12	12	12	48
100 papillon	14	14	14	14	56
200 papillon	14	14	14	14	56
200 4 nages	14	14	14	14	56
400 4 nages	12	12	12	12	48

Mode de qualification :

Les nageurs **licenciés avant le 6 décembre** dans un club de la Fédération Française de Natation pourront s'engager dans chaque épreuve pour laquelle ils seront classés parmi les rangs par année d'âge ci-contre. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuve.

Une épreuve complémentaire sera alors autorisée (impossibilité de s'engager sur la seule épreuve complémentaire). **Les 400 4 nages, 400, 800 et 1500 nage libre, dames et messieurs, ne pourront pas être choisis en course complémentaire.**

Les classements pris en compte seront ceux de la saison N en bassin de 50m, arrêtés au 31 août. Il n'y aura aucune liste complémentaire en cas de défection dans une épreuve.

Pour les qualifications en finale, les forfaits sont obligatoirement à déclarer au plus tard dans les 30 minutes qui suivent la fin de l'épreuve concernée (FINA General Rules 7.2). Tout forfait non déclaré **en série OU finale** fera l'objet d'une **pénalité de 84€** (épreuves individuelle) **168€** (relais).

Epreuves individuelles

Le temps retenu pour engager les nageurs sur chaque épreuve sera identique au temps réalisé en bassin de 50m pour se classer dans les rankings qualificatifs.

Epreuves de relais

4 x 50 nage libre Filles, Garçons et Mixte, 4 x 50 4 nages Filles, Garçons et Mixte.

Exemple d'un
ranking à 14 :

Si 2 nageurs
NON FRA
figurent parmi
ces 14, nous
cherchons les **2**
FRA suivants
que nous
rajouterons à
l'épreuve.



Suivante



Epreuves de relais

- Les relais devront **être composés sur extraNat pour être engagés** et ne pourront l'être que par des nageur(se)s qualifié(e)s individuellement. AUCUN remplaçant(e) ne sera accepté(e).
- Il ne peut y avoir **plus d'un relais par club** pour chaque épreuve de relais.
- Un relais de club comprenant plus d'un non sélectionnable dans sa composition ne pourra pas prétendre à accéder au podium.
- Classement au temps de tous les relais.

Les relais pourront être modifiés jusqu'à une demi-heure avant la fin de l'échauffement de l'après-midi.
Tout forfait non déclaré fera l'objet d'une pénalité de 168€.

Distribution des Finales A et qualification pour les CF Juniors et CF Elite 2024

- La **finale A « Juniors 4 »** regroupera
 - **les 8 meilleurs nageuses (nées en 2006)** : **les 4 premières de cette finale** seront directement qualifiées aux championnats de France Juniors 2024 en grand bassin.
 - **Les 8 meilleurs nageurs (nés en 2005)** : **les 4 premiers de cette finale** seront directement qualifiés aux championnats de France ELITE 2024 en grand bassin.
- La **finale A « Juniors 3 »** regroupera les 8 meilleurs nageuses (nées en 2007) et les 8 meilleurs nageurs (nés en 2006). **Les 4 premi(ères)ers de cette finale** seront directement qualifié(e)s aux championnats de France Juniors 2024 en grand bassin.
- La **finale A « Juniors 2 »** regroupera les 8 meilleurs nageuses (nées en 2008) et les 8 meilleurs nageurs (nés en 2007). **Les 4 premi(ères)ers de cette finale** seront directement qualifié(e)s aux championnats de France Juniors 2024 en grand bassin.
- La **finale A « Juniors 1 »** regroupera les 8 meilleurs nageuses (nées en 2009) et les 8 meilleurs nageurs (nés en 2008). **Les 4 premi(ères)ers de cette finale** seront directement qualifié(e)s aux championnats de France Juniors 2024 en grand bassin.
- **Concernant les 800 et 1500 nage libre**, épreuves au format « classement au temps », **les 4 premières et 4 premiers** de chaque année d'âge (**jusqu'aux Juniors 3 Garçons, Juniors 4 Filles**) seront directement qualifié(e) aux championnats de France Juniors 2024 en grand bassin. **Les 4 premiers Juniors 4** seront directement qualifiés aux championnats de France ELITE 2024 en grand bassin.

Récompenses

Le vainqueur de chaque finale A sera déclaré « Champion de France 25m Juniors 1, Juniors 2... ».

Toutes les courses, y compris les relais, feront l'objet d'un podium (les 3 premiers) récompensé par une médaille de la Fédération Française de Natation. Le comité d'organisation veillera à doter tous les podiums de récompenses complémentaires, dans la mesure de ses moyens.

Les nageurs non sélectionnables, licenciés en France prendront part en fonction de leur rang de classement aux podiums aux côtés des autres nageurs. Ils recevront une médaille spécifique de l'évènement.

Classement National des Clubs - Trophée ELITE

Un classement concatènera les résultats des quatre finales A.

Tous les nageurs se verront attribuer **4 points** pour leur participation aux championnats **ET** les 16 premières et premiers de ce classement concaténé, de chaque épreuve individuelle, marquent des points selon le barème ci-dessous

Classement fusionné des quatre finales A

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	70	53	44	39	36	35	34	33	32	31	30	29	28	27	26	25

IMPORTANT :

Aménagement des qualifications 2024, consécutif aux changements d'années d'âge 2024



Les points sont cumulés par les clubs pour constituer le classement « Trophée Elite » des championnats et seront intégrés au calcul du Classement National des Clubs.

Concernant les 800 et 1500, les résultats finaux obtenus à l'issue du classement au temps des séries-rapides et pré-rapides distribueront les 16 rangs de points. Ce classement ne pourra pas comprendre plus de 2 non-sélectionnables licenciés dans un club français.

Tout disqualifié sera exclu de ce classement.

Programme et horaires

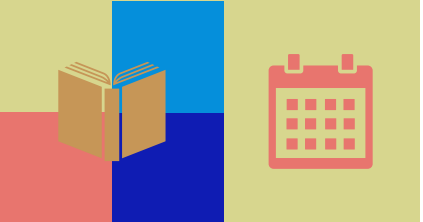
Le programme des 4 jours de compétition.

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils devront être confirmés lors de la réunion technique de la compétition.

L'ordre des finales pourra être modifié selon le format de la retransmission télévisée.

Programme de la compétition





Championnats de France JUNIORS *petit bassin* - Vue Générale

PROGRAMME

samedi 9 décembre 2023	dimanche 10 décembre 2023	lundi 11 décembre 2023	mardi 12 décembre 2023
Séries - * premières séries			
200 4 nages dames 200 dos messieurs 50 dos dames 400 nage libre messieurs 100 nage libre dames 100 papillon messieurs 50 brasse dames * 1500 nage libre dames	200 papillon messieurs 100 brasse dames 50 nage libre messieurs 200 nage libre dames * 800 nage libre messieurs 50 papillon dames 200 brasse messieurs 400 4 nages dames 100 dos messieurs	* 800 nage libre dames 400 4 nages messieurs 200 papillon dames 50 papillon messieurs 100 dos dames 200 nage libre messieurs 200 brasse dames 100 brasse messieurs 50 nage libre dames	200 4 nages messieurs 100 papillon dames 100 nage libre messieurs 400 nage libre dames 50 dos messieurs 200 dos dames 50 brasse messieurs * 1500 nage libre messieurs
Finales A (une par année d'âge) ** séries finales			
200 4 nages dames 200 dos messieurs 50 dos dames 400 nage libre messieurs 100 nage libre dames 100 papillon messieurs 50 brasse dames ** 1500 nage libre dames 4 x 50 nage libre messieurs 4 x 50 nage libre dames	200 papillon messieurs 100 brasse dames 50 nage libre messieurs 200 nage libre dames ** 800 nage libre messieurs 50 papillon dames 200 brasse messieurs 400 4 nages dames 100 dos messieurs 4 x 50 4 nages mixte	** 800 nage libre dames 400 4 nages messieurs 200 papillon dames 50 papillon messieurs 100 dos dames 200 nage libre messieurs 200 brasse dames 100 brasse messieurs 50 nage libre dames 4 x 50 4 nages messieurs 4 x 50 4 nages dames	200 4 nages messieurs 100 papillon dames 100 nage libre messieurs 400 nage libre dames 50 dos messieurs 200 dos dames 50 brasse messieurs ** 1500 nage libre messieurs 4 x 50 nage libre mixte





samedi 9 décembre 2023

Réunion N°1

Ouverture des portes

7h45

Début des épreuves

9h30

Réunion N°2

Ouverture des portes

15h15

Début des épreuves

17h00

Réunion N°1

200 4 nages dames	séries
200 dos messieurs	séries
50 dos dames	séries
400 nage libre messieurs	séries
100 nage libre dames	séries
100 papillon messieurs	séries
50 brasse dames	séries
1500 nage libre dames	premières séries

Les premières séries du 1500 nage libre dames seront nagées en ordre inversé : de la plus rapide à la moins rapide.

Réunion N°2

200 4 nages dames	
200 dos messieurs	Finales A
50 dos dames	
400 nage libre messieurs	
200 4 nages dames	
200 dos messieurs	Podiums
50 dos dames	
400 nage libre messieurs	
100 nage libre dames	
100 papillon messieurs	Finales A
50 brasse dames	
1500 nage libre dames	série finale
100 nage libre dames	
100 papillon messieurs	Podiums
50 brasse dames	
1500 nage libre dames	
4 x 50 nage libre messieurs	Class. au temps
4 x 50 nage libre dames	Class. au temps
4 x 50 nage libre messieurs	
4 x 50 nage libre dames	Podiums

Championnats de France JUNIORS petit bassin

Réunion N°3

200 papillon messieurs	séries
100 brasse dames	séries
50 nage libre messieurs	séries
200 nage libre dames	séries
800 nage libre messieurs	premières séries
50 papillon dames	séries
200 brasse messieurs	séries
400 4 nages dames	séries
100 dos messieurs	séries

Les premières séries du 800 nage libre messieurs seront nagées en ordre inversé : de la plus rapide à la moins rapide.

Réunion N°4

200 papillon messieurs	
100 brasse dames	Finales B & A
50 nage libre messieurs	
200 nage libre dames	
200 papillon messieurs	Podiums
100 brasse dames	
50 nage libre messieurs	
200 nage libre dames	
800 nage libre messieurs	série finale
50 papillon dames	
200 brasse messieurs	Finales B & A
400 4 nages dames	
100 dos messieurs	
800 nage libre messieurs	
50 papillon dames	Podiums
200 brasse messieurs	
400 4 nages dames	
100 dos messieurs	
4 x 50 4 nages mixte	Class. au temps
4 x 50 4 nages mixte	Podiums

dimanche 10 décembre 2023

Réunion N°3

Ouverture des portes

7h45

Début des épreuves

9h30

Réunion N°4

Ouverture des portes

15h15

Début des épreuves

17h00



lundi 11 décembre 2023

Réunion N°5

Ouverture des portes

7h45

Début des épreuves

9h30

Réunion N°6

Ouverture des portes

15h15

Début des épreuves

17h00

Réunion N°5

800 nage libre dames	premières séries
400 4 nages messieurs	séries
200 papillon dames	séries
50 papillon messieurs	séries
100 dos dames	séries
200 nage libre messieurs	séries
200 brasse dames	séries
100 brasse messieurs	séries
50 nage libre dames	séries

Les premières séries du 800 nage libre dames seront nagées en ordre inversé : de la plus rapide à la moins rapide.

Réunion N°6

800 nage libre dames	série finale
400 4 nages messieurs	
200 papillon dames	Finales B & A
50 papillon messieurs	
800 nage libre dames	Podiums
400 4 nages messieurs	
200 papillon dames	
50 papillon messieurs	
100 dos dames	
200 nage libre messieurs	
200 brasse dames	Finales B & A
100 brasse messieurs	
50 nage libre dames	
100 dos dames	Podiums
200 nage libre messieurs	
200 brasse dames	
100 brasse messieurs	
50 nage libre dames	
4 x 50 4 nages messieurs	Class. au temps
4 x 50 4 nages dames	Class. au temps
4 x 50 4 nages messieurs	Podiums
4 x 50 4 nages dames	

Championnats de France JUNIORS petit bassin

mardi 12 décembre 2023

Réunion N°7

Ouverture des portes

7h45

Début des épreuves

9h30

Réunion N°8

Ouverture des portes

14h30

Début des épreuves

16h15

Réunion N°7

200 4 nages messieurs	séries
100 papillon dames	séries
100 nage libre messieurs	séries
400 nage libre dames	séries
50 dos messieurs	séries
200 dos dames	séries
50 brasse messieurs	séries
1500 nage libre messieurs	premières séries

Les premières séries du 1500 nage libre messieurs seront nagées en ordre inversé : de la plus rapide à la moins rapide.

Réunion N°8

200 4 nages messieurs	
100 papillon dames	
100 nage libre messieurs	Finales B & A
400 nage libre dames	
200 4 nages messieurs	Podiums
100 papillon dames	
100 nage libre messieurs	
400 nage libre dames	
50 dos messieurs	
200 dos dames	Finales B & A
50 brasse messieurs	
1500 nage libre messieurs	série finale
50 dos messieurs	Podiums
200 dos dames	
50 brasse messieurs	
1500 nage libre messieurs	
4 x 50 nage libre mixte	Class. au temps
4 x 50 nage libre mixte	Podiums





2 périodes :
du 1er janvier au 23 avril
du 24 avril au 9 juillet

La WEB Confront@tion promotionnelle des Ligues en bassin de 50m

Période #1 => du 1er janvier. au 23 avril

Période #2 => du 24 avril au 9 juillet

Les Ligues ne pourront organiser qu'une seule webconfront@tion par période (plusieurs sites possibles à une même date)

Catégories d'âge :

Toutes catégories possibles, selon les règlements définis par les Ligues

Préambule

L'idée est simple : il s'agit de compiler les résultats de plusieurs compétitions et d'en établir un classement général. Une page de résultats sera dédiée à la concaténation de toutes les compétitions et, en y accédant à l'issue de chaque période, vous pourrez consulter le classement national de toutes les épreuves.

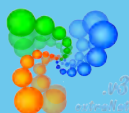
Nous ne pouvons pas ignorer la diversité de nos territoires, ni la variété du format de compétition des championnats aussi nombreux que le nombre de Ligues qui compose notre fédération :

- format séries-finales,
- format classement au temps,
- participation des Benjamins ou non,
- format deux jours, deux jours et demi ou 3 jours.

Nous souhaitons encourager toutes les initiatives pour donner à ces championnats l'éclat qu'il mérite : toute une région qui se retrouve dans un esprit fédérateur et compétitif.

C'est pourquoi nous proposons aux ligues qui le souhaiteront, de choisir d'organiser leurs championnats de Ligue en sélectionnant les intitulés de compétition « Web Confront@tion » (numéro ci-après) au moment de leur déclaration sur l'interface extraNat. **Ces compétitions sont qualificatives aux championnats nationaux (compétitions référencées).**

extraNat



Précision pour les gestionnaires
des compétitions

Engagements

Liste des engagés

Réunion technique

Envoi des résultats

À déterminer par l'organisateur

J à J+1

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat. Le déclarant choisira :

- **Période #1 Id. 323 : Championnats de Ligue grand bassin (Web Confront@tion #1)**
- **Période #2 Id. 295 : Championnats de Ligue grand bassin (Web Confront@tion #2)**

Contenu du programme

Les programmes construits pas les Ligues sont libres d'intégrer ou non l'ensemble des épreuves AQUA.

Seuls les résultats des séries seront pris en compte. Ainsi, chaque Ligue pourra organiser son format de compétition comme elle le souhaite : classements au temps ou séries-finales.

Les résultats seront pris toutes catégories confondues. Ainsi, chaque Ligue pourra intégrer les catégories qu'elles souhaitent.

Le jury est constitué par la ligue organisatrice selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Jury

La valorisation d'un niveau promotionnel

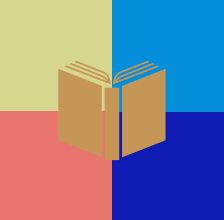
Le Classement National des Clubs (CNC) a achevé sa rénovation, la performance **est au centre** de celui-ci.

En nous appuyant sur les Web Confront@tion, nous mettons en lumière un niveau de pratique promotionnel.

Tous les niveaux nationaux (Juniors, Elite 50 m, Nationale 2, Benjamins et Open d'Eté) sont cotés au CNC. La participation à ces événements nationaux est adossée à la réalisation de performances identifiées dans les grilles de qualification.



Suivante



Le niveau promotionnel sera identifié par rapport aux grilles des Championnats de France JUNIORS, de Nationale 2 et Championnats de France ELITE. Ainsi, toutes les nageuses et nageurs n'ayant réalisé aucune performance de la grille JUNIORS, Nationale 2 et ELITE, **à la veille de la compétition en référence seront considérés comme appartenant au niveau promotionnel.**

C'est à cet instant que chaque WEB Confront@tion sera utilisée pour établir le classement du Trophée Promotionnel.

Les résultats de toutes les épreuves seront pris en compte pour calculer le classement du Trophée Promotionnel. Le système cherchera la première nageuse ou premier nageur NON QUALIFIÉ(E) aux championnats de France JUNIORS, de Nationale 2 ou ELITE pour démarrer la distribution des points jusqu'au 16^{ème} selon la table de points ci-dessous.

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3

Tout nageur se verra attribuer 1 point au titre de sa participation.

Cette table de points sera utilisée à deux reprises, lors de la saison 2022 :

- Les championnats de Ligues #1 en bassin de 50m (id 323), qualificatifs pour l'ensemble des championnats nationaux,
- Les championnats de Ligues #2 en bassin de 50m (id 295), qualificatifs pour les championnats nationaux estivaux.



La WEB Confront@tion promotionnelle des départements en bassin de 25m

Automne : du 15 septembre au 18 décembre

Les Départements ne pourront organiser **qu'une seule** webconfront@tion (plusieurs sites possibles à une même date)

Nous souhaitons proposer ce même dispositif, **expérimental**, avec comme support, les Championnats Départementaux Automne 2022 en bassin de 25m. Le classement général sera valorisé à l'aide du même Trophée Promotionnel appliqué à la webconfront@tion des Ligues.

Ce sont donc potentiellement 100 championnats départementaux Automne que nous serons amené à concaténer pour ne produire qu'un seul résultat de compétition dont les statistiques seront sans précédent!

extraNat

Précision pour les gestionnaires
des compétitions

Mon département



en actions

Engagements

Liste des engagés

Réunion technique

Envoi des résultats

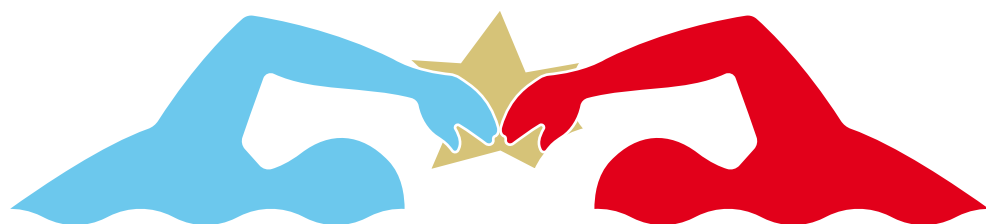
À déterminer par l'organisateur

J à J+1

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat. Le déclarant choisira :

- **Id.338 : Championnats départementaux Automne petit bassin (Web Confront@tion)**

Le contenu du programme et la valorisation des résultats au Classement National des Clubs de la webconfront@tion des départements sont en tous points identiques au dispositif mis en place pour celle des Ligues.



Précédente





1^{er} - 2 juillet

La WEB Confront@tion BENJAMINE

des Ligues en bassin de 50m

QUALIFICATIVE AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE BENJAMINS

Catégories d'âge :

Benjamines 1^{ère} et 2^{ème} année (nées en 2011 et 2010)

Benjamins 1^{ère} et 2^{ème} année (nés en 2010 et 2009)

Préambule

Les championnats de France Jeunes ont été instaurés lors de la saison 2018-2019, et ont connu un engouement sans précédent, que ce soit à Tarbes en 2019, à Rennes en 2021 ou à Pau en 2022.

La construction des grilles de qualification pour accéder à ces trois compétitions de référence aura été frustrante, à chaque fois. Trop faciles sur certaines épreuves, trop dures sur d'autres, trop de qualifiés ou pas assez, les grilles sont très complexes à construire pour parfaitement s'adapter à une population dont le nombre et le niveau de performance sont, année après année, très, trop changeants, plastiques.

La plus grande frustration se situe sur le nombre de nageurs mobilisés pour ce rendez-vous estival : 5 à 600 nageurs en moyenne pour une population totale, en 2022, dénombrée à 18569 compétiteurs pour les 3 années d'âge de l'ancienne catégorie Jeunes, 11468 pour les deux nouvelles d'âge de la catégorie Benjamins.

La **webconfront@tion BENJAMINE des Ligues** ambitionne très nettement de renverser ce constat. Plus de nageurs mobilisés dans leurs Ligues, elle privilégie de plus la proximité, en limitant leurs déplacements, et apporte notre contribution dans notre cheminement vers la sobriété énergétique.

Aucun objectif chronométrique national à atteindre! Seule la performance de l'instant T pourra être appréciée! La suite sera donnée dans un temps plus lointain que celui de constater, au moment de toucher le mur, si la qualification est acquise, ou pas.

Le rendez-vous de l'ensemble des nageurs qui seront engagés dans cette démarche de confrontation sera national :

- une date commune (1-2 juillet),
- un programme commun en grand bassin,
- un suivi instantané de ce qui se fera ici ou ailleurs.

Nos services informatiques regrouperont les résultats de toutes ces compétitions pour les fusionner en une seule compétition, en capacité de comparer TOUS les benjamins sur CHAQUE course.

L'accès à chaque **webconfront@tion BENJAMINE des Ligues** sera définie par chaque Ligue ou regroupement de Ligue. Regroupements fortement encouragés lorsque l'analyse du potentiel de confrontation des territoires sera jugé trop dilué et que l'adjonction des forces voisines sera en capacité de l'élever. La longueur et la durée des déplacements augmenteront, mais l'utilisation d'un seul équipement pleinement utilisé au lieu de 3 ou 4 sous-utilisés donnera plus de crédit à nos futures organisations.

Chaque Ligue définira donc les modalités d'accès à sa **webconfront@tion BENJAMINE** :

- sur rankings,
- et/ou sur grilles de qualification,
- et/ou sur des parcours de compétitions, via les Trophées Benjamins ou sur d'autres schémas.

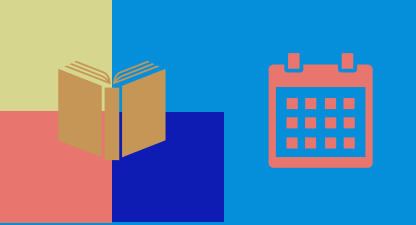
Tout est possible.

Mais tout se construit dans la collégialité, sur la base d'un travail commun entre les responsables techniques de la Ligue et départementaux, au regard des spécificités de son territoire et des objectifs à atteindre. **Les Equipes Techniques Régionales doivent ici pleinement s'exprimer!**

Pour ce faire, la Fédération Française de Natation met en relief des périodes distinctes dans la dynamique sportive de la saison :



Suivante



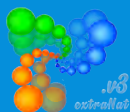
- deux périodes dites de formation (janvier à mars, août à octobre) qui devront être dédiées à la création et/ou l'utilisation de formats de compétition autres que ceux trop classiquement mobilisés. Des compétitions courtes, à thème (par style, par distance, répétition d'épreuves, épreuves non AQUA, tournois de vitesse, compétitions non chronométrées - en confrontation directe-, record de l'heure...).
- deux périodes de validation des performances au cours desquelles les nageurs pourront exprimer en compétition tout le travail précédemment accompli. Ces périodes sont définies au deuxième trimestre 2023 (avril à juin) et du 1er novembre au 3 décembre 2023.

La définition de ces périodes et la façon dont nous devons les considérer sont appuyées par l'analyse de la périodicité des qualifications réalisées pour les championnats de France Jeunes, à PAU en 2022 :

	Trimestre 4 2021 nov - déc 2021	Trimestre 1 2022 janv - mars 2022	Trimestre 2 2022 avril - juin 2022
Filles	66	86	605
Garçons	35	67	755
Total	101	153	1360
Répartition	6,26 %	9,48 %	84,26 %

Le trimestre 1 est propice au travail et à la préparation de la performance. Autant l'utiliser pour augmenter la fraîcheur et l'appétit de nos jeunes nageurs en décontextualisant la nature de la confrontation durant cette première période de l'année. Planifier clairement la performance pour le deuxième trimestre aura, sans aucun doute, un effet plus que bénéfique auprès de nos benjamins pour la conquête de leurs qualifications à LEUR webconfront@tion.

extraNat



Précision pour les gestionnaires
des compétitions

Engagements	Liste des engagés	Réunion technique	Envoi des résultats
À déterminer par l'organisateur			J à J+1

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat. Le déclarant choisira :

- **id. 337 : Webconfront@tion BENJAMINE des Ligues**

Contenu du programme

2 jours - 4 réunions

Benjamins 2 : 34 épreuves

Benjamins 1 : 26 épreuves (200 papillon, 400 4 nages, 800 et 1500 nage libre ne sont pas au programme). Ce choix est porté par la Direction des équipes de France qui souhaite que l'accent soit mis sur le développement des habiletés motrices, pour cette année d'âge, avant de prioriser la charge de travail qui mettrait cette préoccupation de côté.

Toutes les épreuves sont au format « Classement au temps »

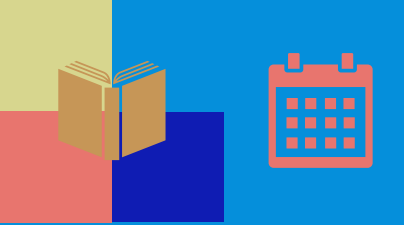
Le programme de la compétition ci-après fait apparaître un **exemple** de minutage qui repose sur une répartition d'épreuve construite selon celle observée au plan national (180 000 courses nagées en bassin de 25m). **Cela n'est donné qu'à titre indicatif et n'a que valeur d'exemple.** Une ouverture sur les 200 est ci-après proposée. Les Ligues peuvent s'en inspirer, mais **devront construire l'accès à cette compétition selon les spécificités de leurs territoires.**

Récompenses

À la discrétion de chaque Ligue tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

Jury

Le jury est constitué par la ligue organisatrice selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.



Exemple des effectifs retenus, par sexe pour réaliser le minutage ci-contre. Chaque Ligue pourra déterminer ses effectifs **en toute indépendance de cet exemple.**

50 nage libre	64
100 nage libre	64
200 nage libre	56
400 nage libre	32
800 nage libre	16
1500 nage libre	16
50 dos	64
100 dos	64
200 dos	56
50 brasse	64
100 brasse	64
200 brasse	56
50 papillon	64
100 papillon	64
200 Papillon	32
200 4 nages	56
400 4 nages	16

R 1	samedi 1 juillet 2023		(matin)
08:00	<i>Ouverture des portes</i>		
09:15	<i>Evacuation du bassin de compétition</i>		
09:30	800 nage libre dames	séries D	2
09:55	50 dos messieurs	séries M	8
10:07	200 dos dames	séries D	7
10:31	200 4 nages messieurs	séries M	7
10:56	100 brasse dames	séries D	8
11:16	100 papillon messieurs	séries M	8
11:32	100 nage libre dames	séries D	8
11:50	Fin de réunion		
R 2	samedi 1 juillet 2023		(après-midi)
14:00	<i>Ouverture des portes</i>		
15:00	<i>Evacuation du bassin de compétition</i>		
15:15	400 nage libre dames	séries D	4
15:43	100 dos messieurs	séries M	8
15:59	200 papillon dames	séries D	4
16:14	200 nage libre messieurs	séries M	7
16:36	50 nage libre dames	séries D	8
16:48	200 brasse messieurs	séries M	7
17:13	400 4 nages dames	séries D	2
17:27	50 papillon messieurs	séries M	8
17:39	50 brasse dames	séries D	8
17:51	1500 nage libre messieurs	séries M	2
18:32	Fin de réunion		
R 3	dimanche 2 juillet 2023		(matin)
08:00	<i>Ouverture des portes</i>		
09:15	<i>Evacuation du bassin de compétition</i>		
09:30	800 nage libre messieurs	séries M	2
09:54	50 dos dames	séries D	8
10:06	200 dos messieurs	séries M	7
10:30	200 4 nages dames	séries D	7
10:58	100 brasse messieurs	séries M	8
11:16	100 papillon dames	séries D	8
11:34	100 nage libre messieurs	séries M	8
11:34	Fin de réunion		
R 4	dimanche 2 juillet 2023		(après-midi)
14:00	<i>Ouverture des portes</i>		
15:00	<i>Evacuation du bassin de compétition</i>		
15:15	400 nage libre messieurs	séries M	4
15:41	100 dos dames	séries D	8
15:59	200 papillon messieurs	séries M	4
16:13	200 nage libre dames	séries D	7
16:37	50 nage libre messieurs	séries M	8
16:47	200 brasse dames	séries D	7
17:13	400 4 nages messieurs	séries M	2
17:26	50 papillon dames	séries D	8
17:38	50 brasse messieurs	séries M	8
17:50	1500 nage libre dames	séries D	2
18:32	Fin de réunion		



samedi 16 au lundi 18 décembre
6 réunions

IV^{èmes} Championnats de FRANCE BENJAMINS Lucien Zins

Chalon sur Saône
bassin de 50 mètres

Catégorie d'âge :
Benjamins 1^{ère} et 2^{ème} année

Nageurs qualifiés sur rankings à l'issue de la webconfront@tion des Ligues.

Nageurs qualifiés sur grilles de qualification semestrialisées (grand bassin et petit bassin) du 1^{er} novembre au 3 décembre. [Ces championnats ne sont pas OPEN.](#)

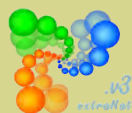
Contenu du programme

34 épreuves individuelles pour les Benjamins 2^{ème} année (filles 13 ans nées en 2010 - garçons 14 ans nés en 2009) => 17 en filles, 17 en garçons, **classement au temps avec une série rapide par semestre** (soit 4 séries rapides par épreuve), **pas de course complémentaire.**

26 épreuves individuelles pour les Benjamins 1^{ère} année (filles 12 ans nées en 2011 - garçons 13 ans nés en 2010) => 13 en filles, 13 en garçons, **classement au temps avec une série rapide par semestre** (soit 4 séries rapides par épreuve), **pas de course complémentaire.**

Les nageurs de nationalité étrangère (non sélectionnables) licenciés dans les clubs français sont limités à un seul par série rapide.

extraNat



Procédures d'engagements

Engagements	Liste des engagés	Réunion technique	Envoi des résultats
5 au 12 décembre	13 décembre	14 décembre en visio	J à J+1

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat, 12€ la course individuelle. Pour le paiement, se référer à la rubrique spécifique des Règlements Financiers de la Natation Course inclus dans ce document. *Tout forfait non déclaré sera facturé 64€.*

Mode de qualification (phase 1) à l'issue de la webconfront@tion des Ligues

	Benjamins 1 ^{ère} année	Benjamins 2 ^{ème} année
50 nage libre	24	24
100 nage libre	24	24
200 nage libre	24	24
400 nage libre	16	16
800 nage libre	x	16
1500 nage libre	x	16
50 dos	24	24
100 dos	24	24
200 dos	24	24
50 brasse	24	24
100 brasse	24	24
200 brasse	24	24
50 papillon	24	24
100 papillon	24	24
200 papillon	x	24
200 4 nages	24	24
400 4 nages	x	16

Trophées Benjamins

Les premières et premiers nageurs des Trophées Benjamins, dont le nombre est déterminé pour chaque année d'âge ([voir fiche Trophées Benjamins ici](#)), sont qualifiés d'office aux championnats de France Benjamins et seront libres de s'engager sur les courses de leurs choix, sans limitation en nombre d'épreuves.

Webconfront@tion des Ligues

Tous les nageurs classés dans les rankings de la webconfront@tion benjamine des Ligues de juillet (rankings ci-contre) **sont qualifiés** pour les championnats de France Benjamins.

A partir du 10 juillet :

Les temps de ces rangs, définis par la webconfront@tion benjamine des Ligues deviendront les temps de qualification pour les Benjamins 1^{ère} et 2^{ème} année **nés du 1^{er} janvier au 30 juin** (premier semestre de l'année de naissance).

Pour les benjamins 1^{ère} et 2^{ème} année **nés du 1^{er} juillet au 31 décembre**, une pondération sera appliquée aux temps de qualification des benjamins nés lors du premier semestre de leur année d'âge.



Suivante



**Mode de qualification
(phase 2) période du 1er
novembre au 3 décembre**

Une période de qualification, tous bassins, **grilles de qualifications ci-dessous**, sera ouverte du 1er novembre au 3 décembre, date limite pour se qualifier en participant aux compétitions référencées suivantes :

- Interclubs Toutes Catégories (id de compétition 15) => **pris en compte jusqu'au 19 novembre**
- Championnats de Ligues (id de compétition 207) => **pris en compte jusqu'au 26 novembre**
- Championnats Départementaux d'Automne (id 338) => **pris en compte jusqu'au 26 novembre**
- Meetings Nationaux Labellisés 25m => **pris en compte jusqu'au 26 novembre**
- Meetings Nationaux Labellisés 50m **FINAL TOUR Benjamins 2 et 3 décembre.**

Publication des temps de qualification à partir du 10 juillet	Benjamins 1 ^{ère} année (12 ans, nées en 2011)				Benjamins 2 ^{ème} année (13 ans, nées en 2010)			
	Nées du 01/01 au 30/06		Nées du 01/07 au 31/12		Nées du 01/01 au 30/06		Nées du 01/07 au 31/12	
	Petit bassin	Grand bassin	Petit bassin	Grand bassin	Petit bassin	Grand bassin	Petit bassin	Grand bassin
50 nage libre	30.67	31.37	30.81	31.51	29.75	30.45	29.79	30.49
100 nage libre	1:07.60	1:08.80	1:08.10	1:09.30	1:05.63	1:06.83	1:05.84	1:07.04
200 nage libre	2:29.50	2:32.40	2:30.23	2:33.13	2:21.86	2:24.76	2:22.44	2:25.34
400 nage libre	5:13.27	5:19.47	5:15.07	5:21.27	4:55.89	5:02.09	4:56.51	5:02.71
800 nage libre	X	X	X	X	10:12.60	10:25.50	10:15.64	10:28.54
1500 nage libre	X	X	X	X	19:40.97	20:05.27	19:52.29	20:16.79
50 dos	35.93	37.23	36.11	37.41	34.30	35.60	34.34	35.64
100 dos	1:18.22	1:20.52	1:18.88	1:21.18	1:15.85	1:18.15	1:16.17	1:18.47
200 dos	2:46.68	2:52.08	2:47.33	2:52.73	2:39.74	2:45.14	2:40.35	2:45.75
50 brasse	40.48	41.18	40.68	41.38	38.68	39.38	38.84	39.54
100 brasse	1:29.70	1:31.60	1:30.25	1:32.15	1:24.18	1:26.08	1:24.40	1:26.30
200 brasse	3:09.97	3:14.47	3:10.76	3:15.26	3:02.82	3:07.32	3:03.37	3:07.87
50 papillon	34.09	34.69	34.33	34.93	31.91	32.51	31.98	32.58
100 papillon	1:20.77	1:22.17	1:21.55	1:22.95	1:14.60	1:16.00	1:14.81	1:16.21
200 papillon	X	X	X	X	2:49.63	2:52.93	2:50.06	2:53.36
200 4 nages	2:51.31	2:54.71	2:52.38	2:55.78	2:43.00	2:46.40	2:43.36	2:46.76
400 4 nages	X	X	X	X	5:42.14	5:49.64	5:43.77	5:51.27
Publication des temps de qualification à partir du 10 juillet	Benjamins 1 ^{ère} année (13 ans, nés en 2010)				Benjamins 2 ^{ème} année (14 ans, nés en 2009)			
	Nés du 01/01 au 30/06		Nés du 01/07 au 31/12		Nés du 01/01 au 30/06		Nés du 01/07 au 31/12	
	Petit bassin	Grand bassin	Petit bassin	Grand bassin	Petit bassin	Grand bassin	Petit bassin	Grand bassin
50 nage libre	27.90	28.60	27.99	28.69	26.47	27.17	26.53	27.23
100 nage libre	1:01.42	1:02.92	1:01.77	1:03.27	58.23	59.73	58.43	59.93
200 nage libre	2:16.63	2:20.23	2:17.49	2:21.09	2:08.65	2:12.25	2:09.22	2:12.82
400 nage libre	4:41.87	4:49.57	4:42.94	4:50.64	4:31.63	4:39.33	4:32.55	4:40.25
800 nage libre	X	X	X	X	9:30.52	9:46.42	9:30.83	9:46.73
1500 nage libre	X	X	X	X	18:24.77	18:54.87	18:29.16	18:59.26
50 dos	32.97	34.47	33.19	34.69	30.33	31.83	30.45	31.95
100 dos	1:12.19	1:15.19	1:12.74	1:15.74	1:06.64	1:09.64	1:06.96	1:09.96
200 dos	2:32.61	2:39.51	2:33.45	2:40.35	2:23.95	2:30.85	2:24.56	2:31.46
50 brasse	36.69	37.79	37.03	38.13	33.97	35.07	34.10	35.20
100 brasse	1:21.19	1:23.69	1:21.70	1:24.20	1:16.05	1:18.55	1:16.26	1:18.76
200 brasse	2:56.66	3:02.56	2:58.10	3:04.00	2:45.19	2:51.09	2:45.79	2:51.69
50 papillon	30.61	31.31	30.81	31.51	28.75	29.45	28.85	29.55
100 papillon	1:12.17	1:13.57	1:12.73	1:14.13	1:06.13	1:07.53	1:06.39	1:07.79
200 papillon	X	X	X	X	2:33.64	2:36.94	2:34.21	2:37.51
200 4 nages	2:35.68	2:39.78	2:36.68	2:40.78	2:27.08	2:31.18	2:27.60	2:31.70
400 4 nages	X	X	X	X	5:14.66	5:23.66	5:15.61	5:24.61



Le parcours des Benjamins

[Descriptif complet ici](#)

JANVIER **FEVRIER** **MARS**

Période de **formation**, dédiée aux formats de compétitions préparatoires à la performance au cours desquelles la répétition sera favorisée, elle-même favorisant la remédiation et la définition des stratégies.



AVRIL **MAI** **JUIN**

Période de **compétitions qualificatives** à la webconfront@tion des Ligues.
Ligues et Départements travaillent de concert pour définir le parcours de qualification au rendez-vous de juillet.

JUILLET



AOUT **SEPTEMBRE** **OCTOBRE**

Période de pause, avec reprise de l'activité le plus tôt possible (maximum 4 semaines de pause). Similaire à la période N°1, celle-ci s'appuie sur le travail effectué jusqu'à juillet.

NOVEMBRE

Période de compétitions qualificatives ([dont le Final Tour Benjamins](#)) aux championnats de France Benjamins, telles que décrites dans ce document.

Ligues et Départements travaillent de concert pour planifier judicieusement les rendez-vous pour optimiser la réalisation de la performance.



Déclinaison territoriale de CF Benjamins.
Regroupement de Ligues très fortement encouragé



RÉCOMPENSES

Cérémonie d'ouverture des championnats :

Les premières et premiers nageurs des Trophées BENJAMINS, dont le nombre est déterminé pour chaque année d'âge ([voir fiche Trophées Benjamins ici](#)) seront mis à l'honneur lors d'une cérémonie d'ouverture de ces championnats. Les nageurs(ses) classé(e)s de 1 à 3 recevront une médaille, les nageurs(ses) suivant(e)s, un diplôme.

Podiums des championnats :

Le vainqueur de chaque épreuve sera déclaré « Champion de France BENJAMINS » selon un classement annualisé ET semestrialisé.

QUATRE podiums par sexe et par épreuve :

- Podium BENJAMINS 1 Semestre 1.
- Podium BENJAMINS 1 Semestre 2.
- Podium BENJAMINS 2 Semestre 1.
- Podium BENJAMINS 2 Semestre 2.

Toutes les courses feront l'objet d'un podium (les 3 premiers) récompensé par une médaille de la Fédération Française de Natation. Le comité d'organisation veillera à doter tous les podiums de récompenses complémentaires, dans la mesure de ses moyens.

Les nageurs non sélectionnables, licenciés en France figureront en doublon sur les podiums. Ils recevront une médaille spécifique de l'évènement.

CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS - TROPHÉE ELITE

Tous les nageurs se verront attribuer **4 points** pour leur participation aux championnats **ET** les 16 premières et premiers benjamins (toutes années et semestres confondus), du classement général de chaque épreuve, marquent des points selon le barème ci-dessous. Les points sont cumulés par les clubs pour constituer le classement « Trophée Elite » des championnats et seront intégrés au calcul du Classement National des Clubs.

Classement général des épreuves

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	70	53	44	39	36	35	34	33	32	31	30	29	28	27	26	25

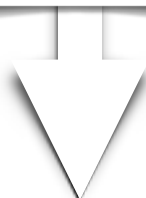
Tout disqualifié sera exclu de ce classement (pour l'épreuve concernée).

PROGRAMME ET HORAIRES

Le programme des 3 jours de compétition.

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils devront être confirmés lors de la réunion technique de la compétition.

Programme de la compétition





Championnats de France BENJAMINS - Vue Générale

PROGRAMME

samedi 16 décembre 2023	dimanche 17 décembre 2023	lundi 18 décembre 2023
Matin	Matin	Matin
400 nage libre messieurs 4P	200 nage libre dames 4P	400 nage libre dames 4P
100 papillon dames 4P	200 nage libre messieurs 4P	100 papillon messieurs 4P
200 dos messieurs 4P	50 papillon dames 4P	200 dos dames 4P
50 nage libre dames 4P	50 papillon messieurs 4P	50 nage libre messieurs 4P
50 brasse messieurs 4P	200 brasse dames 4P	50 brasse dames 4P
	200 brasse messieurs 4P	
Après-midi	Après-midi	Après-midi
100 brasse dames 4P	100 dos dames 4P	100 brasse messieurs 4P
100 nage libre messieurs 4P	100 dos messieurs 4P	100 nage libre dames 4P
1500 nage libre dames 2P	200 4 nages dames 4P	1500 nage libre messieurs 4P
200 papillon messieurs 2P	200 4 nages messieurs 4P	200 papillon dames 4P
50 dos dames 4P	800 nage libre dames 2P	50 dos messieurs 4P
400 4 nages messieurs 2P	800 nage libre messieurs 2P	400 4 nages dames 4P

Tous les podiums se dérouleront immédiatement après l'épreuve

4P Podiums B1S1 - B1S2 - B2S1 - B2S3 **2P** Podiums B2S1 - B2S3

4P Podiums B1S1 - B1S2 - B2S1 - B2S2 **2P** Podiums B2S1 - B2S4





Phase qualificative
jusqu'au 9 juillet

Coupe de France des Départements

Ligue
ou regroupement de ligues
bassin de 25 mètres

Compétition par équipe :

x Benjamins 1^{ère} année - UN Benjamin 2^{ème} année minimum, CINQ MAXIMUM

Une équipe peut ainsi être composée de 9 Benjamins 1^{ère} année et 1 Benjamin 2^{ème} année

Jusqu'à deux équipes de 10 filles et/ou deux équipes de 10 garçons par département.

Contenu du programme

10 épreuves individuelles :

400 et 200 nage libre, 200 dos, 200 brasse, 200 papillon, 400 et 200 4 nages, 50 papillon, 50 dos, 50 brasse.

4 épreuves de relais :

10 x 50 nage libre, 4 x 100 4 nages, 4 x 50 4 nages, 10 x 100 nage libre.

Règlement de la compétition :

Organisée **par la Ligue ou par un regroupement de Ligues**, les engagements se feront sous la bannière du département d'appartenance. L'utilisation d'un bassin de 8 ou 10 couloirs est fortement recommandée.

La compétition, **organisée sur un week-end**, devra se dérouler sur **deux réunions** :

- réunion N°1 le samedi après-midi, réunion N°2 le dimanche matin.

Chaque nageur s'engagera sur **UNE** épreuve individuelle. Chaque épreuve est nagée **UNE FOIS** par un nageur différent. Le 400 4 nages sera nagé par un 2^{ème} année.

Chaque nageur devra participer au relais 10 x 50 nage libre **ET** au relais 10 x 100 nage libre.

Les relais 4 x 50 4 nages **et** 4 x 100 4 nages seront composés par HUIT nageurs différents.

Huit nageurs devront ainsi disputer une épreuve individuelle et trois relais, deux nageurs devront disputer une épreuve individuelle et deux relais.

Participation des nageurs
aux épreuves individuelles
et aux relais

Gestion des épreuves des remplaçants :

A l'instar des règlements de nos Interclubs, une épreuve pourra être organisée pour les remplaçants de chaque équipe (course(s) **exclusivement individuelle(s)** à déterminer lors de la réunion technique).

Pour éviter toute confusion avec la compétition « officielle », il est demandé au gestionnaire de créer directement avec le logiciel extraNat-Pocket une compétition « Locale » en utilisant un autre vocable pour le titre de cette compétition (exemple : Courses des remplaçants de la CdFD - Ligue XX)

Dans ce cas précis, le gestionnaire transmettra par mail, directement à odp@ffnatation.fr, les résultats de cette compétition spécifique au format FFNex.

Précisions sur la mobilisation des remplaçants

En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à **un quart d'heure précédent le départ du 10x50 nage libre** (1^{ère} épreuve), il peut être fait appel à un remplaçant. Passé ce délai, il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels.

Aucun remplaçant ne peut se substituer à l'un des titulaires du relais 10 x 50 nage libre. Dans le cas où les résultats feraient apparaître plus de 10 nageurs dans la composition d'une équipe, celle-ci sera déclassée à 0 point.

Dans TOUS les cas, une équipe ne pourra pas présenter plus de 5 Benjamins 2^{ème} année dans sa composition. Ainsi un B1 peut remplacer un B2 et l'équipe afficher six B1 et quatre B2, mais un B2 ne pourra pas remplacer un B1 et afficher quatre B1 et six B2. Les remplacements B1 pour B1 et B2 pour B2 restent possibles.

Classement de la compétition :

Le classement des équipes se fera au cumul des points de toutes les épreuves (individuelles et relais).

En cas d'égalité, le relais 10 x 100 nage libre sera pris en considération pour départager les ex aequo, puis le 10 x 50 nage libre, puis le 4 x 100 4 nages, puis le 4 x 50 4 nages.

Le classement sera publié le jeudi 13 juillet. Les organisateurs adopteront la plus grande vigilance et la plus grande rigueur possible pour vérifier l'exactitude des résultats à remonter vers le serveur fédéral. **La période de réclamation prendra fin le mardi 18 juillet.**

Mon département



en actions



Récompenses

À la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

15 décembre

Finale Coupe de France des Départements

Chalon sur Saône

bassin de 50 mètres

Les 16 premières équipes filles et 16 premières équipes garçons de la phase qualificative seront qualifiées à la finale nationale. Les équipes classées de 17 à 20 seront mises en liste d'attente jusqu'au 30 septembre.

Le règlement de la compétition est identique en tout point à celui de la phase qualificative.

Délégués des sélections départementales :

Un délégué pour chaque département devra être désigné en son sein.

Sa présence lors de la réunion technique est obligatoire. Son absence pourrait lui être préjudiciable selon la nature de ses interventions au cours de la compétition.

IL sera **LE SEUL INTERLOCUTEUR** avec la direction de la compétition, le secrétariat sportif (modifications d'équipes, composition des relais) et les juges arbitres (informations, réclamations).

Un remplaçant sera également désigné pour pallier toute incapacité fortuite du titulaire. Dans tous les cas, seule une personne à la fois pourra porter la voix de son département.

Récompenses

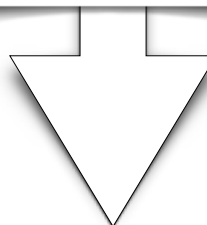
Une coupe aux trois premières équipes filles, aux trois premières équipes garçons **et une médaille pour chaque nageur accédant au podium.**

Classement spécifique de la compétition

La Coupe de France des Départements s'inscrit dans le programme «Mon département en actions».

Les 16 premières équipes filles et 16 premières équipes garçons auront les 16 premiers rangs de points de la table de transposition, le classement de la phase de qualification sera alors utilisé pour attribuer les points à partir de la 17ème place.

Programme de la Coupe de France des Départements



Mon département



en actions





samedi après-midi

Réunion N°1

Ouverture des portes

14h00

Début des épreuves

15h30

Horaires recommandés

Réunion N°1

10 x 50 nage libre messieurs	séries M
10 x 50 nage libre dames	séries D
200 4 nages messieurs	séries M
400 4 nages dames	séries D
200 papillon messieurs	séries M
50 brasse dames	séries D
50 brasse messieurs	séries M
200 papillon dames	séries D
200 dos messieurs	séries M
200 dos dames	séries D
400 nage libre messieurs	séries M
200 nage libre dames	séries D
4 x 50 4 nages messieurs	séries M
4 x 50 4 nages dames	séries D

Coupe de France des Départements

*Phase qualificative et finale**

Réunion N°2

10 x 100 nage libre dames	séries D
10 x 100 nage libre messieurs	séries M
200 4 nages dames	séries D
400 4 nages messieurs	séries M
50 papillon dames	séries D
50 papillon messieurs	séries M
200 brasse dames	séries D
200 brasse messieurs	séries M
50 dos dames	séries D
50 dos messieurs	séries M
400 nage libre dames	séries D
200 nage libre messieurs	séries M
4 x 100 4 nages Dames	séries D
4 x 100 4 nages Messieurs	séries M

dimanche matin

Réunion N°2

Ouverture des portes

7h30

Début des épreuves

9h00

Horaires recommandés

* **La finale** se déroulera sur une journée, le 15 décembre :

Réunion N°1 le matin,

Réunion N°2 l'après-midi.

Précédente





Libre de choix jusqu'au
17 décembre
1 à 2 réunions

Catégorie d'âge :

Interclubs AVENIRS

bassin de 25m

Ligues

Comités Départementaux

Avenirs : Filles 11 ans et moins - Garçons 12 ans et moins

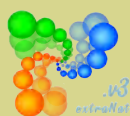
Équipes de 4 nageurs

Préambule

Compétition par équipes, les interclubs Avenirs sont conservés avec un aménagement des années d'âge. L'objectif est de permettre aux clubs en amont du groupe d'âge jeunes de mettre un pied à l'étrier pour une confrontation individuelle et collective, départementale ou régionale avec programme.

L'accès à la compétition est laissé à l'initiative des ligues, sachant qu'il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental sur la formule identique des Interclubs (compétition déclarée en tant que telle). Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

extraNat



Procédures
d'engagements

Engagements

Liste des engagés

Réunion technique

Envoi des résultats

À déterminer par l'organisateur

J à J+1

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat. Le déclarant choisira :

- Pour la Ligue : **Interclubs Ligue Avenirs (type 197)**
- Pour le Comité Départemental : **Interclubs Départementaux Avenirs (type 211)**

Contenu du programme

Épreuves individuelles (5 en filles et 5 en garçons)

50 papillon, 50 dos, 50 brasse, 50 nage libre (1 nageur par épreuve) et **100 4 nages** => tous les nageurs de chaque équipe nagent cette épreuve.

Classements au temps.

Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons)

4 x 50 4 nages, 4 x 50 nage libre. Chaque nageur dispute les deux relais.

Classements au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la AQUA.

Le jury est constitué par la ligue organisatrice selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Jury

Mode de participation

Tout nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles (un 50 et le 100 4 nages) ainsi qu'aux deux relais.

Un club peut engager une nouvelle équipe à la seule condition que les précédentes soient complètes.

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes, classées ou non.

À l'issue de la première épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.

Gestion des remplaçants ou des équipes particulières :

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition).



Suivante



Gestion des remplaçants ou des équipes particulières (suite)

Pour éviter toute confusion avec la compétition « officielle », il est demandé au gestionnaire de créer directement avec le logiciel extraNat-Pocket une compétition « Locale » en utilisant un autre vocable pour le titre de cette compétition. Cette compétition pourra contenir des épreuves individuelles pour les remplaçants, des équipes mixtes, des équipes composées de plusieurs clubs. Dans ce cas précis, le gestionnaire transmettra par mail, directement au service des systèmes d'information, les résultats de cette compétition spécifique au format FFNex.

Classements spécifiques à la compétition

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais ne sont pas doublés.

Le classement national des Interclubs Avenirs sera publié fin décembre, dans son intégralité. **Toute compétition remontée sur le serveur fédéral après le 19 décembre ne sera pas prise en considération, sans aucun recours possible.**

Cette compétition entre dans le cadre des compétitions par équipes octroyant des points au classement national des clubs.

Classement national des clubs « L'équipe »

Le classement final des interclubs se fera à l'addition des points obtenus par chaque équipe de club. Le premier club au classement national totalise 1.300 points.

Récompenses

À la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

Programme et horaires

L'ordre des épreuves et les horaires sont laissés à l'initiative des ligues.
Les organisateurs veilleront à respecter une durée raisonnable de la compétition.





Date libre de choix
jusqu'au 25 juin
2 réunions

Catégorie d'âge :

Interclubs BENJAMINS

bassin de 25m

Ligues

Comités Départementaux

Benjamins : Filles 12 à 13 ans - Garçons 13 à 14 ans

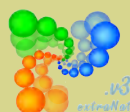
Équipes de 4 nageurs

Préambule

Cette configuration a pour objectif de poursuivre le parcours de formation de ces nageurs en cours de construction. Le tout dans un esprit festif propre à ces compétitions par équipes.

L'accès à la compétition est laissé à l'initiative des ligues, sachant qu'il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental sur la formule identique des Interclubs (compétition déclarée en tant que telle). Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

extraNat



Procédures
d'engagements

Engagements

Liste des engagés

Réunion technique

Envoi des résultats

À déterminer par l'organisateur

J à J+1

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat. Le déclarant choisira :

- Pour la Ligue : **Interclubs Ligue Benjamins (type 203)**
- Pour le Comité Départemental : **Interclubs Départementaux Benjamins (type 213)**

Contenu du programme

Épreuves individuelles (4 en filles et 4 en garçons)

100 nage libre, 100 dos, 100 brasse, 100 papillon. Chaque nageur dispute deux épreuves individuelles, les quatre épreuves de 100 mètres sont donc nagées deux fois par chaque équipe.

Classements au temps.

Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons)

4 x 200 nage libre, 4 x (100 4 nages individuel). Chaque nageur dispute les deux relais.

Classements au temps.

NB1 : Pour le 4 x (100 4 nages individuel), **chaque relayeur réalise un 100 4 nages** dans le respect des règles AQUA. Cette course sera déclarée dans le logiciel extraNat Pocket comme un 4 x 100 4N Ind.

NB2 : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la AQUA.

Le jury est constitué par la ligue organisatrice selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Jury

Mode de participation

Tout nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles (deux 100 mètres) ainsi qu'aux deux relais.

Un club peut engager une nouvelle équipe à la seule condition que les précédentes soient complètes.

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes, classées ou non.

À l'issue de la première épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.

Gestion des remplaçants ou des équipes particulières :

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition).



Suivante



Gestion des remplaçants ou des équipes particulières (suite)

Pour éviter toute confusion avec la compétition « officielle », il est demandé au gestionnaire de créer directement avec le logiciel extraNat-Pocket une compétition « Locale » en utilisant un autre vocable pour le titre de cette compétition. Cette compétition pourra contenir des épreuves individuelles pour les remplaçants, des équipes mixtes, des équipes composées de plusieurs clubs. Dans ce cas précis, le gestionnaire transmettra par mail, directement au service des systèmes d'information, les résultats de cette compétition spécifique au format FFNex.

Classements spécifiques à la compétition

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais ne sont pas doublés.

Le classement national des Interclubs Benjamins sera publié courant décembre, dans son intégralité. **Toute compétition remontée sur le serveur fédéral après le 27 juin ne sera pas prise en considération, sans aucun recours possible.**

Cette compétition entre dans le cadre des compétitions par équipes octroyant des points au classement national des clubs.

Classement national des clubs « L'équipe »

Le classement final des interclubs se fera à l'addition des points obtenus par chaque équipe de club. Le premier club au classement national totalise 1.300 points.

Récompenses

À la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

Programme et horaires

L'ordre des épreuves et les horaires sont laissés à l'initiative des ligues. Les organisateurs veilleront à respecter une durée raisonnable de la compétition.





Du 1^{er} au 19 novembre
2 réunions

Championnats nationaux interclubs

en bassin de 25 m

Ligues

Comités Départementaux

Catégorie d'âge :

Toutes catégories d'âges confondues filles et garçons

Équipes de 10 nageurs

Le classement national des Interclubs Toutes Catégories sera publié première quinzaine de décembre, dans son intégralité. Toute compétition remontée sur le serveur fédéral après le 21 novembre ne sera pas prise en considération, sans aucun recours possible. Les réclamations sont à adresser à reclamation.natation@ffnatation.fr jusqu'au 29 novembre inclus.

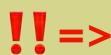
Préambule

Objectif : toute la natation française sur le pont ! La performance est cette fois-ci quantitative (plus de 25.000 licenciés mouillent le maillot). Ce qui n'empêche pas quelques chronos de bonne facture de devenir de nouvelles références nationales, surtout dans le créneau des meilleures performances françaises 12 ans filles, de 13 à 17 ans filles et garçons, 18 ans garçons en bassin de 25 m ou bien encore des records de France.

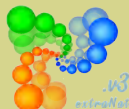
Enfin, c'est aussi une occasion unique pour les "petits" de côtoyer les plus grands.

Un même nageur ne peut disputer **qu'une seule fois** les Interclubs.

Si cela est constaté, toute équipe qui aura engagé ce nageur dès la 2^{ème} fois sera déclassée à 0 point.



extraNat



Procédures
d'engagements

Engagements

Liste des engagés

Réunion technique

Envoi des résultats

À déterminer par l'organisateur

J à J+1

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat. Le déclarant choisira :

- Pour la Ligue : **Championnat de Ligue Interclubs TC (type 15)**
- Pour le Comité Départemental : **Championnat Départemental Interclubs TC (type 43)**

Bassin de 25m homologué. Chronométrage automatique obligatoire pour la (les) meilleure(s) poule(s) de Ligue.

À titre exceptionnel et sous réserve d'un accord préalable de la Commission sportive de Natation Course de la Fédération Française de Natation, l'utilisation du chronométrage semi-automatique peut être exceptionnellement autorisée à condition de disposer de trois chronomètres (bouton presseur) par ligne.

Equipements

Contenu du programme

Épreuves individuelles (10 en dames et 10 en messieurs)

- 100 nage libre, 400 nage libre, 100 dos, 200 dos, 100 brasse, 200 brasse, 100 papillon, 200 papillon, 100 4 nages, 200 4 nages.

Classement au temps.

Épreuves de relais (3 en dames et 3 en messieurs)

- 4 x 100 4 nages, 10 x 50 nage libre, 4 x 200 nage libre.

Classement au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la AQUA.

Le jury est constitué par la ligue organisatrice selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Jury

Dispositions particulières

L'organisation de cette compétition se déroulera à l'échelon régional avec un classement national.

La ligue fixe :

- le nombre d'équipes en poule(s) de Ligue en pouvant exiger que la meilleure équipe de chaque club doit participer à la (ou l'une des) meilleure(s) poule(s) ;



Suivante



Dispositions particulières (suite)

- l'organisation des poules géographiques et/ou par niveau est laissée à l'initiative des ligues selon les cotations des équipes, la saison précédente. Les meilleures équipes de Ligue peuvent, à raison de deux équipes maximum par club, participer à (aux) la meilleure(s) poule (s) de Ligue.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa Ligue et toutes les épreuves doivent être nagées.

Précision : la notion "d'épreuve nagée" signifie que le nageur a effectué son parcours dans le respect des caractéristiques de l'épreuve (style et distance) du départ à l'arrivée.

Exemples :

1. Un nageur respecte la distance, mais pas le style (exemple : 200m nage libre au lieu de 200m papillon) : **l'épreuve n'a pas été nagée.**
2. Si un nageur abandonne, quelle que soit la raison : **l'épreuve n'a pas été nagée.**
3. Sous réserve qu'il l'ait terminée, **l'épreuve est considérée comme nagée** même si le nageur est disqualifié pour une faute technique (nage ou virage).
4. Un nageur est forfait, y compris pour cause de blessure justifiée par un certificat médical : **l'épreuve n'a pas été nagée.**
5. Deuxième faux départ (cas n° 1) - Le nageur tombe dans l'eau alors que le signal de départ n'a pas été donné. Le nageur fautif est disqualifié et pour lui **l'épreuve n'a pas été nagée.**
6. Deuxième faux départ (cas n° 2) - Le nageur fautif est disqualifié à l'issue de la course après avoir parcouru la totalité de la distance et respecté le style de nage : **l'épreuve a été nagée.**
7. Deuxième faux départ (cas n° 3) - Alors que le signal de départ a été donné, un nageur s'arrête et ne termine pas la course considérant qu'il a fait un faux départ et qu'il sera disqualifié à l'arrivée. Cela équivaut à un abandon : **l'épreuve n'a pas été nagée.**

Rappel : le juge-arbitre est responsable de la validation des résultats, comprenant notamment le respect des codes informatiques (disqualifications, abandon, forfait...).

Mode participation

Chaque équipe est composée de dix nageurs avec l'obligation de participer à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 nage libre.

En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10x50 nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Passé ce délai, il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels.

Aucun remplaçant ne peut se substituer à l'un des titulaires du relais 10 x 50 nage libre.

Pour les différentes poules de Ligue et/ou départementale, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la ou les équipes précédentes soient complètes.

En cas de forfait d'un ou plusieurs clubs, dans la meilleure poule de Ligue, les clubs dans l'ordre du classement de l'année N-1 peuvent être mobilisés pour participer à la meilleure poule de Ligue. A cet instant, **la Ligue est souveraine pour exiger ou non** d'une équipe qu'elle participe à cette meilleure poule.

Pour les championnats interclubs de Ligue et départementaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition **plus de deux nageurs étrangers hors UE et/ou citoyens de l'UE**, ressortissants d'un autre Etat membre **qui ne résident pas depuis au moins 12 mois sur le territoire français** où ils pratiquent la Natation Course. Cette limitation s'applique à tous ces nageurs étrangers ayant réalisé lors des 4 dernières années (depuis 2019) une performance supérieure ou égale à 1000 points sur la table de cotation FÉDÉRALE. Le contrôle de ce dispositif sera opéré du 21 au 30 novembre. Il conviendra pour tout nageur étranger identifié lors de ce contrôle d'apporter la preuve de sa résidence en France depuis le 30 octobre 2022.

A cette disposition s'ajoute l'impossibilité, pour chaque équipe masculine ou féminine de club d'inscrire dans sa composition plus de deux nageurs français transférés du 1er janvier au 30 octobre 2023, inscrits sur les listes de Haut-Niveau, dès la liste Espoirs.

Toute équipe constatée en infraction de ces règlements sera déclassée à 0 point.



Gestion des remplaçants ou des équipes particulières :

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (course à déterminer lors de la réunion technique).

Pour éviter toute confusion avec la compétition « officielle », **il est demandé au gestionnaire de créer directement avec le logiciel extraNat-Pocket une compétition « Locale »** en utilisant un autre vocable pour le titre de cette compétition. Cette compétition pourra contenir des épreuves individuelles pour les remplaçants, des équipes mixtes, des équipes composées de plusieurs clubs. Dans ce cas précis, le gestionnaire transmettra par mail, directement au service des systèmes d'information, les résultats de cette compétition spécifique au format FFNex.

Récompenses

Elles sont laissées à la discrétion de l'organisateur

Classement des équipes

Seules les équipes **qui ne respectent pas** les critères de participation ne seront pas classées. La disqualification d'une équipe n'entraîne pas celle des autres équipes du même club. Les performances des membres non disqualifiés de l'équipe seront validées et enregistrées.

Le classement des équipes de clubs s'effectue à la table de cotation fédérale.

En cas d'égalité au total des points, lors des classements des interclubs toutes catégories, l'addition des temps des relais (10 x 50 nage libre, 4 x 100 4 nages et 4 x 200 nage libre) servira à départager les équipes.

Un classement général par niveau (une seule équipe par club et par niveau) sera effectué par la FFN et tiendra compte des résultats obtenus par l'ensemble des équipes interclubs au sein de chacune des ligues responsables de l'organisation de ses propres poules régionales et départementales.

Ce classement permettra d'attribuer à l'issue des championnats de Ligue interclubs un rang national à chaque équipe.

- les vingt premières équipes dames et les vingt premières équipes messieurs ayant totalisé le plus grand nombre de points seront classées de **Série Nationale 1A** interclubs ;
- les vingt équipes suivantes en dames et les vingt équipes suivantes en messieurs seront classées de **Série Nationale 1B** interclubs.

- les 160 équipes suivantes en dames et les 160 équipes suivantes en messieurs seront classées de **Série Nationale 2** interclubs.

Pour le classement des clubs en série Nationale, seule la meilleure équipe de chaque club sera prise en considération : il ne peut y avoir un même club classé et en N1A, et en N1B et en N2.

Classement national des clubs « L'équipe »

Le classement final des interclubs se fera à l'addition des points obtenus par chaque équipe de club.

Le premier club au classement national totalise 1.300 points.

La Nationale 1 prendra en compte :

La Nationale 2 prendra en compte :



Les Interclubs Toutes Catégories pourront se dérouler sur deux réunions, proposées soit sur une même journée, soit sur deux journées IMPÉRATIVEMENT consécutives. Toute compétition dont les deux réunions seraient séparées de plus de 24 heures sera rejetée du classement.

Programme et horaires

Horaires à la discrétion de chaque organisateur en sachant que l'ouverture des portes intervient au moins 1h30 avant chaque début de réunion.

Première réunion

10 x 50 nage libre dames

10 x 50 nage libre messieurs

100 dos dames

200 dos messieurs

100 brasse dames

200 brasse messieurs

100 nage libre dames

400 nage libre messieurs

100 papillon dames

200 papillon messieurs

100 4 nages dames

200 4 nages messieurs

Pause 15'

4 x 200 nage libre dames

Seconde réunion

4 x 200 nage libre messieurs

200 dos dames

100 dos messieurs

200 brasse dames

100 brasse messieurs

400 nage libre dames

100 nage libre messieurs

200 papillon dames

100 papillon messieurs

200 4 nages dames

100 4 nages messieurs

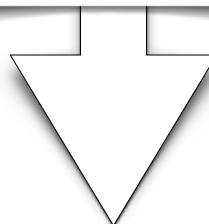
Pause 15'

4 x 100 4 nages dames

4 x 100 4 nages messieurs

Le classement national des Interclubs Toutes Catégories sera publié première quinzaine de décembre dans son intégralité, sous réserve que toutes les vérifications inhérentes à la présence d'étrangers dans les équipes soient menées à bien. **Toute compétition remontée sur le serveur fédéral après le 21 novembre minuit ne sera pas prise en considération, sans aucun recours possible.** Les réclamations sont à adresser à reclamation.natation@ffnatation.fr jusqu'au 29 novembre inclus.

Précisions règlementaires
concernant la participation des
non sélectionnables
aux Interclubs Toutes Catégories





La participation des non sélectionnables aux Interclubs Toutes Catégories

Le règlement des Interclubs précise les règles concernant les nageurs non sélectionnables. Extrait du règlement :

Pour les championnats interclubs de Ligue et départementaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de deux nageurs étrangers hors UE et/ou citoyens de l'UE, ressortissants d'un autre Etat membre qui ne résident pas depuis au moins 12 mois sur le territoire français où ils pratiquent la Natation Course.

Précision :

Toutes les nationalités sont concernées par ce règlement dès lors qu'elles ne résident pas depuis au moins 12 mois en France. Deux nageuses et/ou deux nageurs maximum peuvent déroger à cette règle. Au-delà, le contrôle s'applique.

Cette limitation s'applique à tous ces nageurs étrangers ayant réalisé lors des 4 dernières années (depuis 2018) une performance supérieure ou égale à 1000 points sur la table de cotation FÉDÉRALE. Le contrôle de ce dispositif sera opéré du 21 au 30 novembre. Il conviendra pour tout nageur étranger identifié lors de ce contrôle d'apporter la preuve de sa résidence en France depuis le **20 novembre 2021** :

- justificatif de domicile : facture eau, électricité, gaz, téléphone fixe, taxe d'habitation AU NOM de la personne concernée,.
- certificat de scolarité (collège, lycée, université...), contrat de travail, attestation Pôle Emploi, visa pour les nageurs hors UE AU NOM de la personne concernée.

A cette disposition s'ajoute l'impossibilité, pour chaque équipe masculine ou féminine de club d'inscrire dans sa composition plus de deux nageurs français transférés du 1er janvier au 20 octobre 2023, inscrits sur les listes de Haut-Niveau, dès la liste Espoirs.

Toute équipe constatée en infraction de ces règlements sera déclassée à 0 point.

CAS DES CLUBS FRONTALIERS :

De nombreux clubs sont très proches des 4176 km de frontières terrestres avec 12 pays : 2913 km en France métropolitaine et 1263 km en Outre-Mer. De nombreux nageurs s'entraînent donc dans nos clubs sans nécessairement résider en France. Il convient donc de différencier cette population de nageurs géographiquement très spécifique.

Après vérification de la relation frontalière du nageur et du club concernés (un club ardennais ne peut pas revendiquer une frontière avec l'Espagne), une recherche sera effectuée sur **L'ACTIVITÉ SPORTIVE** du nageur au sein du club pour lequel il aura été engagé lors des Interclubs Toutes Catégories. **En dessous de 20 performances enregistrées** dans notre base fédérale au cours des saisons et 2020-2021 et 2022 (soit 10 performances en moyenne par saison), ce nageur ne sera pas considéré comme ayant une ACTIVITÉ SPORTIVE RÉGULIÈRE avec son club d'appartenance. Il sera donc considéré comme un des deux nageurs concernés par la règle des deux nageurs étrangers exposée ci-dessus.

RÈGLEMENT FINANCIER

Concernant la prise d'une NOUVELLE LICENCE pour les nageurs non sélectionnables, un droit d'entrée s'applique. Extrait du règlement financier :

Lors de la prise d'une première licence dans un club FFN, les nageurs de nationalité sportive autre que française, pourront en fonction de leur niveau sportif, être soumis à un droit d'entrée.

Pour le calcul de celui-ci, les services fédéraux détermineront si lors des deux années sportives (2021, 2022) ou lors de la saison en cours une performance de ce(tte) nouveau(elle) licencié(e) dépasse 88% de l'Indice Mondial de Performance de Référence





Le droit d'entrée est identique au droit de transfert exposé ci-dessous. Ainsi, toutes les performances éligibles à l'une des 9 catégories du tableau des droits de transfert entraineront pour le club du licencié, l'émission d'une facture fédérale, du droit d'entrée, d'un montant correspondant à la catégorie concernée.

Droits de transfert - Droits d'entrée										
Ages =>	-	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	+		
% IMPR	-	15	16	17	18	19	+			
1	≥ 88 % < 90 %	500,00 €								
2	≥ 90 % < 91 %									
3	≥ 91 % < 92 %	1 000,00 €								
4	≥ 92 % < 93 %									
5	≥ 93 % < 95 %			2 000,00 €						
6	≥ 95 % < 96 %			3 000,00 €						
7	≥ 96 % < 97 %			5 000,00 €						
8	≥ 97 % < 99 %			7 000,00 €						
9	≥ 99 % et +			10 000,00 €						

L'identification du niveau de performance **ne pouvant pas être automatisée lors de la prise de la première licence**, ce contrôle s'opérera *a posteriori*. Il convient donc de bien étudier le niveau de performance du nageur avant de le licencier pour déterminer le coût de cette première licence.

En cas de transfert futur dans un autre club FFN :

Les droits de transfert s'appliquent pour le nouveau club d'accueil,

Le club quitté se verra alors attribuer un droit de transfert au prorata du nombre de saisons passées dans le club divisé par la différence entre l'âge de l'athlète de l'année en cours de son transfert et l'âge pris en compte pour le début du calcul soit 12 ans chez les garçons et 11 ans chez les filles.

Les sommes afférentes au droit d'entrée ainsi que le prorata non versé aux clubs quittés seront alloués spécifiquement au financement des structures d'accèsion du Projet de Performance Fédéral (PPF).



Trois fois **deux** jours de compétition !!
Three times two days of competition!!

du 11 mars au 19 mars - from March 11 to March 19

Deux compétitions pour se qualifier à la FINALE
Two competitions to qualify for the FINAL

Meeting
Open
Méditerranée
Qualification #1
Marseille
11-12 mars

Meeting
Nice
Camille Muffat
Qualification #2
Nice
15-16 mars

FINALE

GIANT OPEN 2023

Saint Germain en Laye 18-19 mars

100 000 €

de primes - *prize money*





GIANT OPEN 2023



Deux étapes qualificatives vers la finale !

Two qualifying stages towards the final!

#Etape1 #Stage 1
MARSEILLE

#Etape2 #Stage 2
NICE

FINALE
SAINT GERMAIN EN LAYE

11-12 mars - March 11-12

15-16 mars - March 15-16

18-19 mars - March 18-19

Qualificatifs aux championnats du monde de Fukuoka (JPN)

Compétitions référencées - *LEN and WA approved events*

Programme des deux étapes qualificatives

Program of the two qualifying stages

	MARSEILLE		NICE	
	March 11, 2023	March 12, 2023	March 15, 2023	March 16, 2023
200 backstroke women		200 breaststroke men	200 backstroke men	200 breaststroke women
100 fly men		200 fly women	100 fly women	200 fly men
100 breaststroke women		100 backstroke men	100 breaststroke men	100 backstroke women
200 medley men		100 free women	200 medley women	100 free men
1500 free women		800 free men	1500 free men	800 free women
200 free men		400 free women	200 free women	400 free men
400 medley women		50 free men	400 medley men	50 free women
50 breaststroke men		50 backstroke women	50 breaststroke women	50 backstroke men
50 fly women			50 fly men	

SKINS RACES on the 50 - Heats, semi-finals and final on the 100.

Temps de qualification
Qualifying times

	Epreuves Events	Women	Men
50 nage libre	50 freestyle	26.84	23.62
100 nage libre	100 freestyle	58.10	51.45
200 nage libre	200 freestyle	2:06.50	1:53.42
400 nage libre	400 freestyle	4:26.55	4:00.52
800 nage libre	800 freestyle	9:08.98	8:19.70
1500 nage libre	1500 freestyle	17:36.38	15:59.20
50 dos	50 backstroke	30.61	27.01
100 dos	100 backstroke	1:06.11	58.30
200 dos	200 backstroke	2:23.92	2:08.28
50 brasse	50 breaststroke	33.94	29.65
100 brasse	100 breaststroke	1:14.56	1:05.27
200 brasse	200 breaststroke	2:41.64	2:24.24
50 papillon	50 butterfly	28.36	25.09
100 papillon	100 butterfly	1:03.48	55.79
200 papillon	200 butterfly	2:23.28	2:07.42
200 4 nages	200 medley	2:23.98	2:08.65
400 4 nages	400 medley	5:05.32	4:34.71

Mode de qualification
Qualifying process :

Tout nageur licencié dans un club de la Fédération Française de Natation ou d'une fédération étrangère, affiliée à la WA, pourra s'engager dans chaque épreuve pour laquelle il aura réalisé le temps de la grille de temps. Il n'est pas limité en nombre d'épreuve.

Any swimmer member of a club from Fédération Française de Natation or a foreign association affiliated to WA, is entitled to take part in every event for which he achieved the qualifying time of the list of required qualifying times. There is no limit in the numbers of events.

La participation est limitée à 300 nageurs. Le 3 mars, la liste des nageurs retenus sera publiée. Le classement des nageurs sera réalisé grâce à leur meilleur Indice Mondial de Performance de Référence, exprimé en pourcentage. Toutes les performances (réalisées à partir du 1er janvier 2021) seront vérifiées et devront être justifiées sur demande.

Participation is limited to 300 swimmers. On March 3, the list of successful swimmers will be published. The ranking of swimmers will be achieved thanks to their best Global World Performance Index, expressed in percentage. All performance (realized from January 1, 2021) will be verified and must be substantiated upon request.

Indice Mondial de Performance de Référence : ICI
Global World Performance Inde : [HERE](#)



GIANT OPEN 2023



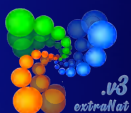
La période d'engagement sera ouverte du 3 février au 3 mars. Nous enverrons le classement des nageurs, par mail, à tous ceux qui sont engagés, et ce, chaque mercredi (8, 15, 22 février et 1er mars). Il vous permettra de situer vos nageurs au fur et à mesure dans ce classement.

The entries period will be open from February 3 to March 3. We will send the classification of swimmers, by email, to all those who are hired, every Wednesday (8, 15, 22 February and 1 March). It will allow you to place your swimmers gradually in this ranking.

Jury / Technical Officials

S'agissant de compétitions internationales inscrites aux calendriers de la LEN et de World Aquatics, la désignation des Juges-Arbitres et starters est faite par la FFN selon les dispositions de l'Annuel Règlements

As it a LEN and World Aquatics approved events, judges, starters and referees will be appointed by the French Swimming Federation (FFN) in compliance with their inner Regulations.



extraNat

Procédures
d'engagements
Entry procedure

RIB pour le paiement des
engagements

*Bank details account for
entries payment*

Propositions extraNat <i>extraNat proposals</i>	Liste des engagés <i>List of final entries</i>	Réunion technique <i>Technical Meeting</i>	Envoi des résultats <i>Results sent to server</i>
du 3 février au 2 mars <i>From February 3 to March 2</i>	2 mars <i>March 2</i>	3 mars <i>3 March</i>	J à J+1 <i>Day 1 + 1</i>

Pour les licenciés FFN, les engagements s'effectuent via l'interface extraNat.

For the swimmers members of foreign clubs, the entries have to be sent to the following address : marc.hanssler@ffnatation.fr

Chaque engagement est facturé 10 €. Le paiement s'effectue par carte bancaire au moment de la validation des engagements.

Each entry will be charged 10 €. The payment has to be carried out through bank transfer to Ligue Provence-Alpes-Côte-d'Azur. The deadline for payment is March 2. Contact email for payments and invoices : engagements@natation-paca.org

Titulaire du compte => LIGUE REG. PACA DE NATATION

Code banque	Code agence	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
30 077	04 951	21 570 300 200	35	NICE ENTREPRISES
IBAN (International Bank Account Number)		FR76 3007 7049 5121 5703 0020 035		
Code BIC (Bank Identifier Code)		SMCTFR2A		

Société Marseillaise de Crédit

Pour toute demande de renseignements concernant les solutions d'hébergement, écrivez à l'adresse suivante : booking-ffn-events@ffnatation.fr

For any request regarding accommodation, you may write a mail to: booking-ffn-events@ffnatation.fr

Un total de 100 000 € de primes sera attribué aux épreuves du Giant Open. Voir la répartition [ici](#).

A total of €100,000 will be awarded to the Giant Open events.

See the distribution [here](#).

Meeting Open Méditerranée

Etape #1
Stage #1

MARSEILLE

11-12 mars
March 11-12

R 1	Saturday, March 11, 2023	(morning)	
08:00	Opening doors		
09:45	Evacuation of the pool		
10:00	200 backstroke women	Women heats	
	100 fly men	Men heats	
	100 breaststroke women	Women heats	
	200 medley men	Men heats	
	1500 free women	Slowest heats	
	200 free men	Men heats	
	400 medley women	Women heats	
	50 breaststroke men	Men heats	
	50 fly women	Women heats	
	End of meeting		
R 2	Saturday, March 11, 2023	(afternoon)	
3:30	Opening doors		
5:15	Evacuation of the pool		
05:30	Finals		
	100 breaststroke women	semi finals	2 x 8
	100 fly men	semi finals	2 x 8
	50 fly women	1/4 finals	2 x 8
	50 breaststroke men	1/4 finals	2 x 8
	1500 free women	Fast heat	
	200 medley men	B & A Finals	
	1500 free women	Podium	
	200 medley men	Podium	
	50 fly women	semi finals	2 x 5
	50 breaststroke men	semi finals	2 x 5
	400 medley women	B & A Finals	
	200 free men	B & A Finals	
	200 backstroke women	B & A Finals	
	400 medley women	Podium	
	200 free men	Podium	
	200 backstroke women	Podium	
	100 breaststroke women	A Final	Top 8
	100 fly men	A Final	Top 8
	100 breaststroke women	Podium	
	100 fly men	Podium	
	50 fly women	A Final	Top 4
	50 breaststroke men	A Final	Top 4
	50 fly women	Podium	
	50 breaststroke men	Podium	
	End of meeting		

Meeting Open Méditerranée

Etape #1
Stage #1

MARSEILLE

11-12 mars
March 11-12

R 3	Sunday, March 12, 2023	(morning)	
08:00	Opening doors		
09:45	Evacuation of the pool		
10:00	200 breaststroke men	Men heats	
	200 fly women	Women heats	
	100 backstroke men	Men heats	
	100 free women	Women heats	
	800 free men	Slowest heats	
	400 free women	Women heats	
	50 free men	Men heats	
	50 backstroke women	Women heats	
	End of meeting		
R 4	Sunday, March 12, 2023	(afternoon)	
3:30	Opening doors		
5:15	Evacuation of the pool		
05:30	Finals		
	100 backstroke men	semi finals	2 x 8
	100 free women	semi finals	2 x 8
	50 free men	1/4 finals	2 x 8
	50 backstroke women	1/4 finals	2 x 8
	800 free men	Fast heat	
	200 fly women	B & A Finals	
	800 free men	Podium	
	200 fly women	Podium	
	400 free women	B & A Finals	
	50 free men	semi finals	2 x 5
	50 backstroke women	semi finals	2 x 5
	200 breaststroke men	B & A Finals	
	400 free women	Podium	
	200 breaststroke men	Podium	
	100 backstroke men	A Final	Top 8
	100 free women	A Final	Top 8
	100 backstroke men	Podium	
	100 free women	Podium	
	50 free men	A Final	Top 4
	50 backstroke women	A Final	Top 4
	50 free men	Podium	
	50 backstroke women	Podium	
	End of meeting		

Meeting Nice *Camille Muffat*

Etape #2
Stage #2

NICE

15-16 mars
March 15–16

R 1	Wednesday, March 15, 2023		(morning)
08:00	Opening doors		
09:45	Evacuation of the pool		
10:00	200 backstroke men	Men heats	
	100 fly women	Women heats	
	100 breaststroke men	Men heats	
	200 medley women	Women heats	
	1500 free men	Slowest heats	
	200 free women	Women heats	
	400 medley men	Men heats	
	50 breaststroke women	Women heats	
	50 fly men	Men heats	
	End of meeting		
R 2	Wednesday, March 15, 2023		(afternoon)
3:30	Opening doors		
5:15	Evacuation of the pool		
05:30	Finals		
	50 fly men	1/4 finals	2 x 8
	50 breaststroke women	1/4 finals	2 x 8
	100 breaststroke men	semi finals	2 x 8
	100 fly women	semi finals	2 x 8
	1500 free men	Fast heat	
	200 medley women	B & A Finals	
	1500 free men	Podium	
	200 medley women	Podium	
	50 fly men	semi finals	2 x 5
	50 breaststroke women	semi finals	2 x 5
	400 medley men	B & A Finals	
	200 free women	B & A Finals	
	200 backstroke men	B & A Finals	
	400 medley men	Podium	
	200 free women	Podium	
	200 backstroke men	Podium	
	100 breaststroke men	A Final	Top 8
	100 fly women	A Final	Top 8
	100 breaststroke men	Podium	
	100 fly women	Podium	
	50 fly men	A Final	Top 4
	50 breaststroke women	A Final	Top 4
	50 fly men	Podium	
	50 breaststroke women	Podium	
	End of meeting		

Meeting Nice *Camille Muffat*

Etape #2
Stage #2

NICE

15-16 mars
March 15-16

R 3	Thursday, March 16, 2023	(morning)
08:00	Opening doors	
09:45	Evacuation of the pool	
10:00	200 breaststroke women	Women heats
	200 fly men	Men heats
	100 backstroke women	Women heats
	100 free men	Men heats
	800 free women	Slowest heats
	400 free men	Men heats
	50 free women	Women heats
	50 backstroke men	Men heats
	End of meeting	
R 4	Thursday, March 16, 2023	(afternoon)
3:30	Opening doors	
5:15	Evacuation of the pool	
05:30	Finals	
	50 free women	1/4 finals 2 x 8
	50 backstroke men	1/4 finals 2 x 8
	100 backstroke women	semi finals 2 x 8
	100 free men	semi finals 2 x 8
	800 free women	Fast heat
	200 fly men	B & A Finals
	800 free women	Podium
	200 fly men	Podium
	50 free women	semi finals 2 x 5
	50 backstroke men	semi finals 2 x 5
	200 breaststroke women	B & A Finals
	400 free men	B & A Finals
	200 breaststroke women	Podium
	400 free men	Podium
	100 backstroke women	A Final Top 8
	100 free men	A Final Top 8
	100 backstroke women	Podium
	100 free men	Podium
	50 free women	A Final Top 4
	50 backstroke men	A Final Top 4
	50 free women	Podium
	50 backstroke men	Podium
	End of meeting	

GIANT OPEN 2023

FINALE

Saint Germain
en Laye

18-19 mars
March 18-19

Qualifications aux
finales sur les
résultats des
étapes #1
(Marseille) et #2
(Nice)

Final qualifications
on the results of
stages #1 (Marseille)
and #2 (Nice)

R	1	Saturday, March 18, 2023	(morning)
	08:30	Opening doors	
	10:15	Evacuation of the pool	
	10:30	200 free men	D, C & B Finals
		100 backstroke women	D, C & B Finals
		100 breaststroke men	D, C & B Finals
		400 free women	C & B Finals
		200 medley men	D, C & B Finals
		200 breaststroke women	D, C & B Finals
		100 fly men	D, C & B Finals
		200 fly women	D, C & B Finals
		200 backstroke men	D, C & B Finals
		100 free women	D, C & B Finals
		50 free men	D, C & B Finals
		400 medley women	C & B Finals
		800 free men	B Final
		End of meeting	
R	2	saturday 18 mars 2023	(afternoon)
	3:30	Opening doors	
	4:45	Evacuation of the pool	
	5:00	Finals	
		200 free men	A Final
		400 medley women	A Final
		100 breaststroke men	A Final
		100 backstroke women	A Final
		200 free men	Podium
		400 medley women	Podium
		100 breaststroke men	Podium
		100 backstroke women	Podium
		200 medley men	A Final
		400 free women	A Final
		100 fly men	A Final
		200 breaststroke women	A Final
		200 medley men	Podium
		400 free women	Podium
		100 fly men	Podium
		200 breaststroke women	Podium
		800 free men	A Final
		200 fly women	A Final
		200 backstroke men	A Final
		100 free women	A Final
		800 free men	Podium
		200 fly women	Podium
		50 free men	Skins races Top 8
		200 backstroke men	Podium
		50 free men	Skins races Top 4
		100 free women	Podium
		50 free men	Skins races Top 2
		50 free men	Podium
		End of meeting	

GIANT OPEN 2023

FINALE

Saint Germain en Laye

18-19 mars

March 18-19

Qualifications aux
finales sur les
résultats des
étapes #1
(Marseille) et #2
(Nice)

Final qualifications
on the results of
stages #1 (Marseille)
and #2 (Nice)

R	3	Sunday, March 19, 2023	(morning)
	08:30	Opening doors	
	10:15	Evacuation of the pool	
	10:30	200 free women	D, C & B Finals
		100 backstroke men	D, C & B Finals
		100 breaststroke women	D, C & B Finals
		400 free men	C & B Finals
		200 medley women	D, C & B Finals
		200 breaststroke men	D, C & B Finals
		100 fly women	D, C & B Finals
		200 fly men	D, C & B Finals
		200 backstroke women	D, C & B Finals
		100 free men	D, C & B Finals
		50 free women	D, C & B Finals
		400 medley men	C & B Finals
		800 free women	B Final
		End of meeting	
R	4	Sunday, March 19, 2023	(afternoon)
	1:15	Opening doors	
	3:00	Evacuation of the pool	
	3:15	Finals	
		200 free women	A Final
		400 medley men	A Final
		100 breaststroke women	A Final
		100 backstroke men	A Final
		200 free women	Podium
		400 medley men	Podium
		100 breaststroke women	Podium
		100 backstroke men	Podium
		200 medley women	A Final
		400 free men	A Final
		100 fly women	A Final
		200 breaststroke men	A Final
		200 medley women	Podium
		400 free men	Podium
		100 fly women	Podium
		200 breaststroke men	Podium
		800 free women	A Final
		200 fly men	A Final
		200 backstroke women	A Final
		100 free men	A Final
		800 free women	Podium
		200 fly men	Podium
		50 free women	Skins races Top 8
		200 backstroke women	Podium
		50 free women	Skins races Top 4
		100 free men	Podium
		50 free women	Skins races Top 2
		50 free women	Podium
		End of meeting	

Global World Performance Index

	WPI 19	WPI 20	WPI 21	WPI 22	GWPI
50 free	24.16	24.47	24.07	24.29	24.07
100 free	52.69	53.30	52.64	52.94	52.64
200 free	1:55.25	1:56.09	1:54.61	1:54.80	1:54.61
400 free	4:02.88	4:06.36	4:02.04	4:01.80	4:01.80
800 free	8:18.21	8:24.80	8:17.48	8:18.79	8:17.48
1500 free	15:50.08	15:58.02	15:47.11	15:56.92	15:47.11
50 backstroke	27.51	27.84	27.56	27.28	27.28
100 backstroke	58.64	58.97	58.26	58.72	58.26
200 backstroke	2:06.56	2:08.03	2:06.36	2:06.50	2:06.36
50 breaststroke	30.27	30.46	30.20	29.90	29.90
100 breaststroke	1:06.13	1:06.56	1:05.45	1:05.76	1:05.45
200 breaststroke	2:21.70	2:23.53	2:21.24	2:22.56	2:21.24
50 fly	25.44	25.86	25.52	25.38	25.38
100 fly	56.85	57.22	56.07	56.47	56.07
200 fly	2:06.96	2:07.39	2:06.61	2:06.72	2:06.61
200 medley	2:08.94	2:09.60	2:09.03	2:09.69	2:08.94
400 medley	4:34.73	4:37.14	4:34.56	4:35.21	4:34.56

The World Performance Index (WPI) is calculated on the average of the 8 best times of the year (from the 2nd to the 9th). The Global WPI retains the best time of the last 4 years.

WOMEN

Global World Performance Index

	WPI 19	WPI 20	WPI 21	WPI 22	GWPI
50 free	21.48	21.74	21.53	21.50	21.48
100 free	47.55	48.30	47.43	47.56	47.43
200 free	1:45.21	1:45.91	1:44.70	1:45.06	1:44.70
400 free	3:44.29	3:45.41	3:43.83	3:43.67	3:43.67
800 free	7:43.28	7:48.58	7:43.82	7:42.68	7:42.68
1500 free	14:44.26	14:54.80	14:46.97	14:43.30	14:43.30
50 backstroke	24.43	24.89	24.63	24.18	24.18
100 backstroke	52.74	53.12	52.47	52.45	52.45
200 backstroke	1:55.29	1:56.37	1:55.17	1:55.75	1:55.17
50 breaststroke	26.60	27.03	26.73	26.68	26.60
100 breaststroke	58.53	59.13	58.40	58.81	58.40
200 breaststroke	2:07.33	2:07.97	2:07.23	2:08.00	2:07.23
50 fly	22.87	23.11	23.06	22.80	22.80
100 fly	50.88	51.41	50.66	50.78	50.66
200 fly	1:54.10	1:55.43	1:54.41	1:54.18	1:54.10
200 medley	1:56.78	1:57.33	1:56.19	1:56.36	1:56.19
400 medley	4:11.37	4:12.92	4:09.61	4:08.94	4:08.94

The World Performance Index (WPI) is calculated on the average of the 8 best times of the year (from the 2nd to the 9th). The Global WPI retains the best time of the last 4 years.

MEN

Primes - prize money

**GIANT
OPEN**
18-19 mars

Les primes ci-dessous seront attribuées à chaque podium du GIANT OPEN :
The following prize money will be awarded to each GIANT OPEN podium :

A Finals				
Place	Prize money	Women	Men	Total
1	1500 €	13	13	39 000 €
2	1000 €	13	13	26 000 €
3	500 €	13	13	13 000 €
Total primes finales				78 000 €

Les primes ci-dessous seront attribuées aux 3 meilleures performances à la table de cotation AQUA (pour les 100, 200, 400 et 800 mètres)
The prize money below will be awarded to the best 3 performances at the AQUA rating table (for the 100, 200, 400 and 800 meters)

The 3 best performance in the AQUA rating				
Place	Prize money	Women	Men	Total
1	5000 €	1	1	10 000 €
2	2500 €	1	1	5 000 €
3	1000 €	1	1	2 000 €
Total primes finales				17 000 €

Les primes ci-dessous seront attribuées aux 2 finalistes du tournoi de vitesse
The prize money below will be awarded to the 2 skins race finalists

Skins race finalists				
Place	Prize money	Women	Men	Total
1	1500 €	1	1	3 000 €
2	1000 €	1	1	2 000 €
Total primes skins race				5 000 €

100 000 €

Grilles de qualifications

BENJAMINS

1^{ère} année

2^{ème} année

12 ans - 2011

13 ans - 2010

13 ans - 2010

14 ans - 2009

Les grilles seront communiquées lors de la première quinzaine de juillet.

JUNIORS

1^{ère} année

2^{ème} année

3^{ème} année

4^{ème} année

14 ans - 2009

15 ans - 2008

16 ans - 2007

17 ans - 2006

15 ans - 2008

16 ans - 2007

17 ans - 2006

18 ans - 2005

TOUTES CATÉGORIES

Séniors

18 ans et plus - 2005 et avant

19 ans et plus - 2004 et avant

ENSEMBLE DES GRILLES

2023



2011

12 ans

	FRANCE Benjamins		FRANCE Juniors	FRANCE Open d'Été	FRANCE Elite	FRANCE Nationale 2
	Chalon sur Saône		Chartres	Poitiers	Rennes	Melun
	16-18 décembre		5-10 avril	18-23 juillet	11-16 juin	18-21 mai
50 nage libre	3 1.37	3 1.51			26.84	27.78
100 nage libre	1:08.80	1:09.30			58.10	1:00.14
200 nage libre	2:32.40	2:33.13			2:06.50	2:10.93
400 nage libre	5:19.47	5:21.27			4:26.55	4:35.88
800 nage libre	X	X	Temps à réaliser : Semestre 1 Semestre 2		9:08.98	9:28.20
1500 nage libre	X	X			17:36.38	18:13.36
50 dos	37.23	37.41	Conversion des temps en bassin de 25m : ici		30.61	31.68
100 dos	1:20.52	1:21.18			1:06.11	1:08.42
200 dos	2:52.08	2:52.73			2:23.92	2:28.96
50 brasse	41.18	41.38			33.94	35.12
100 brasse	1:31.60	1:32.15			1:14.56	1:17.17
200 brasse	3:14.47	3:15.26			2:41.64	2:47.30
50 papillon	34.69	34.93			28.36	29.36
100 papillon	1:22.17	1:22.95			1:03.48	1:05.70
200 papillon	X	X			2:23.28	2:28.29
200 4 nages	2:54.71	2:55.78			2:23.98	2:29.02
400 4 nages	X	X			5:05.32	5:16.00

Benjamins 1^{ère} année

2010

13 ans

	FRANCE Benjamins		FRANCE Juniors	FRANCE Open d'Été	FRANCE Elite	FRANCE Nationale 2
	Chalon sur Saône		Chartres	Poitiers	Rennes	Melun
	16-18 décembre		5-10 avril	18-23 juillet	11-16 juin	18-21 mai
50 nage libre	28"60	28"74			23.62	24.44
100 nage libre	1'02"92	1'03"42			51.45	53.25
200 nage libre	2'20"23	2'20"96			1:53.42	1:57.39
400 nage libre	4'49"57	4'51"37			4:00.52	4:08.94
800 nage libre	X	X	Temps à réaliser : Semestre 1 Semestre 2		8:19.70	8:37.19
1500 nage libre	X	X			15:59.20	16:32.77
50 dos	34"47	34"65	Conversion des temps en bassin de 25m ici		27.01	27.96
100 dos	1'15"19	1'15"85			58.30	1:00.34
200 dos	2'39"51	2'40"16			2:08.28	2:12.77
50 brasse	37"79	37"99			29.65	30.69
100 brasse	1'23"69	1'24"24			1:05.27	1:07.56
200 brasse	3'02"56	3'03"35			2:24.24	2:29.28
50 papillon	31"31	31"55			25.09	25.96
100 papillon	1'13"57	1'14"35			55.79	57.75
200 papillon	X	X			2:07.42	2:11.88
200 4 nages	2'39"78	2'40"85			2:08.65	2:13.15
400 4 nages	X	X			4:34.71	4:44.33



2010

13 ans

	FRANCE Benjamins	FRANCE Juniors	FRANCE Open d'Été	FRANCE Elite	FRANCE Nationale 2
	Chalon sur Saône	Chartres	Poitiers	Rennes	Melun
	16-18 décembre	5-10 avril	18-23 juillet	11-16 juin	18-21 mai
50 nage libre	30.45 30.49	28.00		26.84	27.78
100 nage libre	1:06.83 1:07.04	59.91		58.10	1:00.14
200 nage libre	2:24.76 2:25.34	2:10.59		2:06.50	2:10.93
400 nage libre	5:02.09 5:02.71	4:33.09		4:26.55	4:35.88
800 nage libre	10:25.50 10:28.54	9:36.40		9:08.98	9:28.20
1500 nage libre	20:05.27 20:16.79	-		17:36.38	18:13.36
50 dos	35.60 35.64	-		30.61	31.68
100 dos	1:18.15 1:18.47	1:08.90		1:06.11	1:08.42
200 dos	2:45.14 2:45.75	2:27.51		2:23.92	2:28.96
50 brasse	39.38 39.54	-		33.94	35.12
100 brasse	1:26.08 1:26.30	1:16.82		1:14.56	1:17.17
200 brasse	3:07.32 3:07.87	2:47.64		2:41.64	2:47.30
50 papillon	32.51 32.58	-		28.36	29.36
100 papillon	1:16.00 1:16.21	1:06.37		1:03.48	1:05.70
200 papillon	2:52.93 2:53.36	2:28.21		2:23.28	2:28.29
200 4 nages	2:46.40 2:46.76	2:29.92		2:23.98	2:29.02
400 4 nages	5:49.64 5:51.27	5:18.37		5:05.32	5:16.00

Sur invitation.
Voir règlement
[France Juniors](#)
[ici](#)

Benjamins 2^{ème} année

2009

14 ans

	FRANCE Benjamins	FRANCE Juniors	FRANCE Open d'Été	FRANCE Elite	FRANCE Nationale 2
	Chalon sur Saône	Chartres	Poitiers	Rennes	Melun
	16-18 décembre	5-10 avril	18-23 juillet	11-16 juin	18-21 mai
50 nage libre	27.17 27.21			23.62	24.44
100 nage libre	59.73 59.94			51.45	53.25
200 nage libre	2:12.25 2:12.83			1:53.42	1:57.39
400 nage libre	4:39.33 4:39.95			4:00.52	4:08.94
800 nage libre	9:46.42 9:49.46			8:19.70	8:37.19
1500 nage libre	18:54.87 18:66.39			15:59.20	16:32.77
50 dos	31.83 31.87			27.01	27.96
100 dos	1:09.64 1:09.96			58.30	1:00.34
200 dos	2:30.85 2:31.46			2:08.28	2:12.77
50 brasse	35.07 35.23			29.65	30.69
100 brasse	1:18.55 1:18.77			1:05.27	1:07.56
200 brasse	2:51.09 2:51.64			2:24.24	2:29.28
50 papillon	29.45 29.52			25.09	25.96
100 papillon	1:07.53 1:07.74			55.79	57.75
200 papillon	2:36.94 2:37.37			2:07.42	2:11.88
200 4 nages	2:31.18 2:31.54			2:08.65	2:13.15
400 4 nages	5:23.66 5:25.29			4:34.71	4:44.33

Temps à réaliser :
Semestre 1
Semestre 2
Conversion
des temps
en bassin de
25m [ici](#)



2009

14 ans

50 nage libre
100 nage libre
200 nage libre
400 nage libre
800 nage libre
1500 nage libre
50 dos
100 dos
200 dos
50 brasse
100 brasse
200 brasse
50 papillon
100 papillon
200 papillon
200 4 nages
400 4 nages

FRANCE Benjamins	FRANCE Juniors	FRANCE Open d'Été	FRANCE Elite	FRANCE Nationale 2
Chalon sur Saône	Chartres	Poitiers	Rennes	Melun
16-18 décembre	5-10 avril	18-23 juillet	11-16 juin	18-21 mai
		28.58	26.84	27.78
		1:02.33	58.10	1:00.14
		2:16.25	2:06.50	2:10.93
		4:44.84	4:26.55	4:35.88
		9:44.60	9:08.98	9:28.20
		18:53.26	17:36.38	18:13.36
		32.80	30.61	31.68
		1:10.87	1:06.11	1:08.42
		2:32.41	2:23.92	2:28.96
		36.40	33.94	35.12
		1:19.66	1:14.56	1:17.17
		2:51.96	2:41.64	2:47.30
		30.47	28.36	29.36
		1:08.92	1:03.48	1:05.70
		2:38.79	2:23.28	2:28.29
		2:34.13	2:23.98	2:29.02
		5:27.34	5:05.32	5:16.00

Juniors 1^{ère} année

2008

15 ans

50 nage libre
100 nage libre
200 nage libre
400 nage libre
800 nage libre
1500 nage libre
50 dos
100 dos
200 dos
50 brasse
100 brasse
200 brasse
50 papillon
100 papillon
200 papillon
200 4 nages
400 4 nages

FRANCE Benjamins	FRANCE Juniors	FRANCE Open d'Été	FRANCE Elite	FRANCE Nationale 2
Chalon sur Saône	Chartres	Poitiers	Rennes	Melun
16-18 décembre	5-10 avril	18-23 juillet	11-16 juin	18-21 mai
		25.84	23.62	24.44
		56.40	51.45	53.25
		2:03.32	1:53.42	1:57.39
		4:19.17	4:00.52	4:08.94
		8:56.13	8:19.70	8:37.19
		17:06.91	15:59.20	16:32.77
		29.75	27.01	27.96
		1:03.80	58.30	1:00.34
		2:19.06	2:08.28	2:12.77
		32.44	29.65	30.69
		1:11.83	1:05.27	1:07.56
		2:36.44	2:24.24	2:29.28
		27.57	25.09	25.96
		1:01.68	55.79	57.75
		2:17.95	2:07.42	2:11.88
		2:19.61	2:08.65	2:13.15
		4:57.12	4:34.71	4:44.33



2008

15 ans

50 nage libre
100 nage libre
200 nage libre
400 nage libre
800 nage libre
1500 nage libre
50 dos
100 dos
200 dos
50 brasse
100 brasse
200 brasse
50 papillon
100 papillon
200 papillon
200 4 nages
400 4 nages

FRANCE Benjamins	FRANCE Juniors	FRANCE Open d'Été	FRANCE Elite	FRANCE Nationale 2
Chalon sur Saône	Chartres	Poitiers	Rennes	Melun
16-18 décembre	5-10 avril	18-23 juillet	11-16 juin	18-21 mai
	28.01		26.84	27.78
	1:00.53		58.10	1:00.14
	2:11.86		2:06.50	2:10.93
	4:36.87		4:26.55	4:35.88
	9:25.59		9:08.98	9:28.20
	18:07.55		17:36.38	18:13.36
	31.98		30.61	31.68
	1:09.24		1:06.11	1:08.42
	2:29.09		2:23.92	2:28.96
	35.35		33.94	35.12
	1:17.08		1:14.56	1:17.17
	2:46.73		2:41.64	2:47.30
	29.58		28.36	29.36
	1:06.54		1:03.48	1:05.70
	2:31.16		2:23.28	2:28.29
	2:30.89		2:23.98	2:29.02
	5:15.02		5:05.32	5:16.00

Juniors 2^{ème} année

2007

16 ans

50 nage libre
100 nage libre
200 nage libre
400 nage libre
800 nage libre
1500 nage libre
50 dos
100 dos
200 dos
50 brasse
100 brasse
200 brasse
50 papillon
100 papillon
200 papillon
200 4 nages
400 4 nages

FRANCE Benjamins	FRANCE Juniors	FRANCE Open d'Été	FRANCE Elite	FRANCE Nationale 2
Chalon sur Saône	Chartres	Poitiers	Rennes	Melun
16-18 décembre	5-10 avril	18-23 juillet	11-16 juin	18-21 mai
	25.12		23.62	24.44
	54.74		51.45	53.25
	1:59.17		1:53.42	1:57.39
	4:13.10		4:00.52	4:08.94
	8:43.25		8:19.70	8:37.19
	16:37.59		15:59.20	16:32.77
	28.82		27.01	27.96
	1:02.16		58.30	1:00.34
	2:15.12		2:08.28	2:12.77
	31.47		29.65	30.69
	1:08.99		1:05.27	1:07.56
	2:29.68		2:24.24	2:29.28
	26.72		25.09	25.96
	59.46		55.79	57.75
	2:14.77		2:07.42	2:11.88
	2:15.93		2:08.65	2:13.15
	4:48.11		4:34.71	4:44.33



2007

16 ans

	FRANCE Benjamins	FRANCE Juniors	FRANCE Open d'Été	FRANCE Elite	FRANCE Nationale 2
	Chalon sur Saône	Chartres	Poitiers	Rennes	Melun
	16-18 décembre	5-10 avril	18-23 juillet	11-16 juin	18-21 mai
50 nage libre		27.71		26.84	27.78
100 nage libre		59.91		58.10	1:00.14
200 nage libre		2:10.84		2:06.50	2:10.93
400 nage libre		4:32.62		4:26.55	4:35.88
800 nage libre		9:21.58		9:08.98	9:28.20
1500 nage libre		17:55.76		17:36.38	18:13.36
50 dos		31.45		30.61	31.68
100 dos		1:08.05		1:06.11	1:08.42
200 dos		2:26.81		2:23.92	2:28.96
50 brasse		34.72		33.94	35.12
100 brasse		1:16.43		1:14.56	1:17.17
200 brasse		2:45.61		2:41.64	2:47.30
50 papillon		29.17		28.36	29.36
100 papillon		1:05.36		1:03.48	1:05.70
200 papillon		2:28.41		2:23.28	2:28.29
200 4 nages		2:28.15		2:23.98	2:29.02
400 4 nages		5:12.75		5:05.32	5:16.00

Juniors 3^{ème} année

2006

17 ans

	FRANCE Benjamins	FRANCE Juniors	FRANCE Open d'Été	FRANCE Elite	FRANCE Nationale 2
	Chalon sur Saône	Chartres	Poitiers	Rennes	Melun
	16-18 décembre	5-10 avril	18-23 juillet	11-16 juin	18-21 mai
50 nage libre		24.62		23.62	24.44
100 nage libre		53.58		51.45	53.25
200 nage libre		1:57.16		1:53.42	1:57.39
400 nage libre		4:06.12		4:00.52	4:08.94
800 nage libre		8:31.04		8:19.70	8:37.19
1500 nage libre		16:13.01		15:59.20	16:32.77
50 dos		28.08		27.01	27.96
100 dos		1:00.70		58.30	1:00.34
200 dos		2:11.69		2:08.28	2:12.77
50 brasse		30.79		29.65	30.69
100 brasse		1:07.27		1:05.27	1:07.56
200 brasse		2:27.33		2:24.24	2:29.28
50 papillon		26.05		25.09	25.96
100 papillon		58.19		55.79	57.75
200 papillon		2:11.64		2:07.42	2:11.88
200 4 nages		2:12.61		2:08.65	2:13.15
400 4 nages		4:42.69		4:34.71	4:44.33



2006

17 ans

	FRANCE Benjamins	FRANCE Juniors	FRANCE Open d'Été	FRANCE Elite	FRANCE Nationale 2
	Chalon sur Saône	Chartres	Poitiers	Rennes	Melun
	16-18 décembre	5-10 avril	18-23 juillet	11-16 juin	18-21 mai
50 nage libre		27.33		26.84	27.78
100 nage libre		59.19		58.10	1:00.14
200 nage libre		2:08.60		2:06.50	2:10.93
400 nage libre		4:28.39		4:26.55	4:35.88
800 nage libre		9:09.94		9:08.98	9:28.20
1500 nage libre		17:43.08		17:36.38	18:13.36
50 dos		31.10		30.61	31.68
100 dos		1:06.94		1:06.11	1:08.42
200 dos		2:25.64		2:23.92	2:28.96
50 brasse		34.33		33.94	35.12
100 brasse		1:16.04		1:14.56	1:17.17
200 brasse		2:43.67		2:41.64	2:47.30
50 papillon		28.79		28.36	29.36
100 papillon		1:04.59		1:03.48	1:05.70
200 papillon		2:24.20		2:23.28	2:28.29
200 4 nages		2:26.95		2:23.98	2:29.02
400 4 nages		5:08.72		5:05.32	5:16.00

Juniors 4^{ème} année

2005

18 ans

	FRANCE Benjamins	FRANCE Juniors	FRANCE Open d'Été	FRANCE Elite	FRANCE Nationale 2
	Chalon sur Saône	Chartres	Poitiers	Rennes	Melun
	16-18 décembre	5-10 avril	18-23 juillet	11-16 juin	18-21 mai
50 nage libre		24.12		23.62	24.44
100 nage libre		52.84		51.45	53.25
200 nage libre		1:55.48		1:53.42	1:57.39
400 nage libre		4:02.58		4:00.52	4:08.94
800 nage libre		8:25.11		8:19.70	8:37.19
1500 nage libre		16:02.04		15:59.20	16:32.77
50 dos		27.69		27.01	27.96
100 dos		59.70		58.30	1:00.34
200 dos		2:10.64		2:08.28	2:12.77
50 brasse		30.10		29.65	30.69
100 brasse		1:06.34		1:05.27	1:07.56
200 brasse		2:26.62		2:24.24	2:29.28
50 papillon		25.55		25.09	25.96
100 papillon		57.14		55.79	57.75
200 papillon		2:09.44		2:07.42	2:11.88
200 4 nages		2:10.50		2:08.65	2:13.15
400 4 nages		4:39.07		4:34.71	4:44.33



2005 et avant

18 ans et +

	FRANCE Benjamins	FRANCE Juniors	FRANCE Open d'Été	FRANCE Elite	FRANCE Nationale 2
	Chalon sur Saône	Chartres	Poitiers	Rennes	Melun
	16-18 décembre	5-10 avril	18-23 juillet	11-16 juin	18-21 mai
50 nage libre			26.84		27.78
100 nage libre			58.10		1:00.14
200 nage libre			2:06.50		2:10.93
400 nage libre			4:26.55		4:35.88
800 nage libre			9:08.98		9:28.20
1500 nage libre			17:36.38		18:13.36
50 dos			30.61		31.68
100 dos			1:06.11		1:08.42
200 dos			2:23.92		2:28.96
50 brasse			33.94		35.12
100 brasse			1:14.56		1:17.17
200 brasse			2:41.64		2:47.30
50 papillon			28.36		29.36
100 papillon			1:03.48		1:05.70
200 papillon			2:23.28		2:28.29
200 4 nages			2:23.98		2:29.02
400 4 nages			5:05.32		5:16.00

Séniors

2004 et avant

19 ans et +

	FRANCE Benjamins	FRANCE Juniors	FRANCE Open d'Été	FRANCE Elite	FRANCE Nationale 2
	Chalon sur Saône	Chartres	Poitiers	Rennes	Melun
	16-18 décembre	5-10 avril	18-23 juillet	11-16 juin	18-21 mai
50 nage libre			23.62		24.44
100 nage libre			51.45		53.25
200 nage libre			1:53.42		1:57.39
400 nage libre			4:00.52		4:08.94
800 nage libre			8:19.70		8:37.19
1500 nage libre			15:59.20		16:32.77
50 dos			27.01		27.96
100 dos			58.30		1:00.34
200 dos			2:08.28		2:12.77
50 brasse			29.65		30.69
100 brasse			1:05.27		1:07.56
200 brasse			2:24.24		2:29.28
50 papillon			25.09		25.96
100 papillon			55.79		57.75
200 papillon			2:07.42		2:11.88
200 4 nages			2:08.65		2:13.15
400 4 nages			4:34.71		4:44.33



Epreuves	Imp ^R	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	Elite	N2
Année de naissance		2011	2010	2009	2008	2007	2006	Toutes années d'âge	
50 nage libre	24.07	31.37	30.45	28.58	28.01	27.71	27.33	26.84	27.78
100 nage libre	52.64	1:08.80	1:06.83	1:02.33	1:00.53	59.91	59.19	58.10	1:00.14
200 nage libre	1:54.61	2:32.40	2:24.76	2:16.25	2:11.86	2:10.84	2:08.60	2:06.50	2:10.93
400 nage libre	4:02.45	5:19.47	5:02.09	4:44.84	4:36.87	4:32.62	4:28.39	4:26.55	4:35.88
800 nage libre	8:17.48	X	10:25.50	9:44.60	9:25.59	9:21.58	9:09.94	9:08.98	9:28.20
1500 nage libre	15:47.11	X	20:05.27	18:53.26	18:07.55	17:55.76	17:43.08	17:36.38	18:13.36
50 dos	27.40	37.23	35.60	32.80	31.98	31.45	31.10	30.61	31.68
100 dos	58.26	1:20.52	1:18.15	1:10.87	1:09.24	1:08.05	1:06.94	1:06.11	1:08.42
200 dos	2:06.36	2:52.08	2:45.14	2:32.41	2:29.09	2:26.81	2:25.64	2:23.92	2:28.96
50 brasse	30.14	41.18	39.38	36.40	35.35	34.72	34.33	33.94	35.12
100 brasse	1:05.45	1:31.60	1:26.08	1:19.66	1:17.08	1:16.43	1:16.04	1:14.56	1:17.17
200 brasse	2:21.24	3:14.47	3:07.32	2:51.96	2:46.73	2:45.61	2:43.67	2:41.64	2:47.30
50 papillon	25.44	34.69	32.51	30.47	29.58	29.17	28.79	28.36	29.36
100 papillon	56.07	1:22.17	1:16.00	1:08.92	1:06.54	1:05.36	1:04.59	1:03.48	1:05.70
200 papillon	2:06.61	X	2:52.93	2:38.79	2:31.16	2:28.41	2:24.20	2:23.28	2:28.29
200 4 nages	2:08.94	2:54.71	2:46.40	2:34.13	2:30.89	2:28.15	2:26.95	2:23.98	2:29.02
400 4 nages	4:34.56	X	5:49.64	5:27.34	5:15.02	5:12.75	5:08.72	5:05.32	5:16.00

Progressivité des temps d'accès aux championnats nationaux

Epreuves	Imp ^R	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	Elite	N2
Année de naissance		2010	2009	2008	2007	2006	2005	Toutes années d'âge	
50 nage libre	21.47	28.60	27.17	25.84	25.12	24.62	24.12	23.62	24.44
100 nage libre	47.43	1:02.92	59.73	56.40	54.74	53.58	52.84	51.45	53.25
200 nage libre	1:44.70	2:20.23	2:12.25	2:03.32	1:59.17	1:57.16	1:55.48	1:53.42	1:57.39
400 nage libre	3:43.83	4:49.57	4:39.33	4:19.17	4:13.10	4:06.12	4:02.58	4:00.52	4:08.94
800 nage libre	7:43.82	X	9:46.42	8:56.13	8:43.25	8:31.04	8:25.11	8:19.70	8:37.19
1500 nage libre	14:44.26	X	18:54.87	17:06.91	16:37.59	16:13.01	16:02.04	15:59.20	16:32.77
50 dos	24.35	34.47	31.83	29.75	28.82	28.08	27.69	27.01	27.96
100 dos	52.47	1:15.19	1:09.64	1:03.80	1:02.16	1:00.70	59.70	58.30	1:00.34
200 dos	1:55.02	2:39.51	2:30.85	2:19.06	2:15.12	2:11.69	2:10.64	2:08.28	2:12.77
50 brasse	26.60	37.79	35.07	32.44	31.47	30.79	30.10	29.65	30.69
100 brasse	58.40	1:23.69	1:18.55	1:11.83	1:08.99	1:07.27	1:06.34	1:05.27	1:07.56
200 brasse	2:07.23	3:02.56	2:51.09	2:36.44	2:29.68	2:27.33	2:26.62	2:24.24	2:29.28
50 papillon	22.87	31.31	29.45	27.57	26.72	26.05	25.55	25.09	25.96
100 papillon	50.66	1:13.57	1:07.53	1:01.68	59.46	58.19	57.14	55.79	57.75
200 papillon	1:54.10	X	2:36.94	2:17.95	2:14.77	2:11.64	2:09.44	2:07.42	2:11.88
200 4 nages	1:56.19	2:39.78	2:31.18	2:19.61	2:15.93	2:12.61	2:10.50	2:08.65	2:13.15
400 4 nages	4:09.61	X	5:23.66	4:57.12	4:48.11	4:42.69	4:39.07	4:34.71	4:44.33

Table de conversion fédérale

Bassin de 25 m => Bassin de 50 m

Méthodologie de la construction de cette table :

A l'exception de tous les 50 m, construits sur l'écart mesuré entre les 10 meilleures performances mondiales en petit bassin et en grand bassin, l'écart pour toutes les épreuves de nage libre est calculé d'après la moyenne des différences du 100 au 1500 rapporté au nombre de virages de chaque épreuve 100 = 3; 200 = 7 ; 400 = 15.... Pour toutes les épreuves de spécialité, l'écart est calculé d'après la moyenne des différences du 100 au 200 rapporté au nombre de virages de chaque épreuve 100 = 3; 200 = 7. Pour les épreuves de 4 nages l'écart est calculé d'après la moyenne des différences de chaque 50 de spécialité, minorée à 60 % pour le 200 4 nages et à 62% pour le 400 4 nages.

A noter que l'écart le plus important concerne le 50 dos dames et messieurs, celui-ci est en moyenne deux fois supérieur à ceux des autres 50 m (nage libre, dos & brasse), ce qui explique l'importance des écarts observés sur les distances supérieures 100 et 200, comparativement à l'ancienne table de conversion et aux autres épreuves de spécialité.

Cette table est uniquement utilisée pour effectuer des engagements. **AUCUNE** performance ne pourra être convertie pour être validée dans notre base fédérale et/ou servir de comparaison entre deux performances réalisées dans deux bassins différents.

ÉPREUVES	MAJORATION	
	Dames	Messieurs
50 nage libre	0.70	0.70
100 nage libre	1.20	1.50
200 nage libre	2.90	3.60
400 nage libre	6.20	7.70
800 nage libre	12.90	15.90
1500 nage libre	24.50	30.10
50 dos	1.30	1.50
100 dos	2.30	3.00
200 dos	5.40	6.90
50 brasse	0.70	1.10
100 brasse	1.90	2.50
200 brasse	4.50	5.90
50 papillon	0.60	0.70
100 papillon	1.40	1.40
200 papillon	3.30	3.30
200 4 nages	3.40	4.10
400 4 nages	7.50	9.00







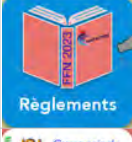

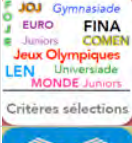







MISES À JOUR

Aménagements, précisions et/ou compléments RÈGLEMENTAIRES

Malgré tout le soin apporté aux réflexions et à la rédaction de ce document, rares sont les saisons sportives qui ne font pas l'objet d'ajustements et/ou de précisions réglementaires.

Plutôt que les voir s'estomper dans le flux des news de notre site fédéral, nous vous proposons de les collecter ici et de vous permettre d'y revenir comme bon vous semble.

Toute note injectée ici même pourra compléter, préciser, remplacer ou annuler l'aspect réglementaire auquel elle se référera.

Date	Thème	Objet de la note	Lien direct
14/11/2023	 Règlements	Correction de l'affichage des temps convertis : Les temps de qualification benjamins en bassin de 25m pour les championnats de France ont été affichés avec la table de conversion des filles. Ils sont désormais affichés avec celle des garçons.	
15/09/2023	 Règlements	Lieu des Championnats de France Juniors 25m : Montluçon	
15/09/2024	 Meetings labellisés	Mise à jour des meetings nationaux labellisés : - Période octobre-décembre. - Aix en Provence => Final Tour Benjamins	
10/07/2023	 Règlements	Publication des grilles de qualifications aux championnats de France Benjamins.	
10/07/2023	 Critères sélections	Aménagement des critères de sélection pour les championnats d'Europe en bassin de 25m suite aux modifications des coupes du Monde AQUA qui se feront en bassin de 50m au T4 2023.	
05/05/23	 Règlements	Modification des dates des Championnats de France Juniors 25m : 16 au 19 décembre => 9 au 12 décembre <i>Lieu à déterminer</i>	
05/05/24	 Grilles qualifications	Correction des temps Juniors pour l'Open d'Eté : Alignement avec les temps de qualification des France Juniors	
05/05/25	 Règlements	<ul style="list-style-type: none"> • Modification de la composition des équipes de la Coupe de France des Départements => 5 Benjamins 2ème année MAXI, 1 minimum. • Précisions réglementaires pour les remplaçants. • Désignation d'un délégué d'équipe pour la phase finale. 	

10/03/2023		Avenant réglementaire CEJ Exclusivement à destination des filles 18 ans qui ont été classées dans le Top 5 des championnats d'Europe 2022.	
08/03/2023		Aménagement des critères de sélection pour les Jeux mondiaux universitaires en conséquence de la création des championnats d'Europe U23 : Les nageurs sélectionnés pour les championnats d'Europe U23 ne seront pas proposés à la sélection.	
08/03/2023		Suite aux changements des catégories à l'international, la stratégie applicable aux parcours de sélection est précisée.	
02/03/2023		Mise à jour de la fiche Action post-Juniors suite à la parution du règlement des championnats d'Europe U23 par la LEN , 11-13 août à Dublin (IRL)	
24/02/2023		Modification des années d'âge COMEN Filles 13 à 14 ans => 14 à 15 ans Nous ne modifions pas l'accès des 13 ans aux France Juniors.	
24/02/2023		Aménagement règlementaires France Juniors : Suite à la possibilité de sélection pour les filles 18 ans aux Euros Juniors , un accès spécifique pour cette année d'âge a été défini.	
24/02/2023		Modification des catégories Juniors Filles 14 à 17 ans => 14 à 18 ans - Garçons de 15 à 18 ans => 14 ans à 18 ans Nous faisons le choix de ne rien changer en 2023 !	
24/02/2023		Mise à jour des règlements AQUA, applicables dès le 1er février	
24/02/2023		Précision des conditions de proposition de mise en liste pour les Espoirs : Les performances devront avoir été réalisées en grand bassin entre le 1er janvier et le 31 août.	
24/02/2023		Remplacement de l'acronyme FINA par celui d'AQUA choisi par World Aquatics (ex-FINA)	
26/01/2023		CHANGEMENT DE DATE NATIONALE 2 Initialement prévus du jeudi 11 au dimanche 14 mai, les championnats sont reportés la semaine suivante : du jeudi 18 au dimanche 21 mai.	
24/01/2023		Insertion de la plaquette complète du Giant Open Package complet à consulter ici.	
24/01/2023		Mise à jour du volet « Mon Départements en action » - modification de la table de transposition, - forfait de 30 points attribué aux départements absents des classements. Mise en ligne du Classement 2022 ici	
24/01/2023		Mise à jour des lieux de compétitions : - Finale Giant Open : Saint Germain en Laye - France Juniors 25m : Dunkerque	



24/01/2023		Mise a jour de l'IMPR : <ul style="list-style-type: none"> - Calcul de l'IMP 2022 - définition de l'IMPR (meilleur IMP de chaque épreuve des 4 dernières saisons) 	
21/12/2022		Aménagements webconfrontation : <ul style="list-style-type: none"> - suppression de l'appellation par saison Hiver = Période #1, Printemps-Eté = Période #2 - Modification des périodes: #1 du 1er janvier au 23 avril, #2 du 24 avril au 9 juillet 	
21/12/2022		Championnats d'Europe Juniors : <ul style="list-style-type: none"> - Lieu => Belgrade SERBIE - Dates => du mardi 4 au dimanche 9 juillet 	
21/12/2022		Ajouts meetings nationaux labellisés : <ul style="list-style-type: none"> - 25m Toutes Catégories et benjamins. - Benjamins 50m Mise à jour ultérieure (meetings en attente de validation)	
09/12/2021		Définition des vêtements techniques relative au dispositif applicable aux benjamins et moins + note de cadrage complète	
09/12/2022		Mise à jour des vacances scolaires, consécutive à l'arrêté du 7 décembre 2022 fixant les calendriers scolaires 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026. Lien vers l'arrêté cité en référence.	
28/11/2022		Insertion des programmes du Giant Open <ul style="list-style-type: none"> - Etape #1 à Marseille du 11 au 12 mars - Etape #2 à Nice du 15 au 16 mars - Finale (lieu à définir) du 18 au 19 mars 	
28/11/2022		Retrait de la fiche : Finale Coupe de France des clubs => son report à janvier 2024 sera étudié en septembre 2023.	
28/11/2022		DÉFINITION DES COMPÉTITIONS ET VALIDATION DES PERFORMANCES Réécriture de ce chapitre : <ul style="list-style-type: none"> - précisions apportées aux éléments implicites par une écriture explicite. - adjonction de liens vers les calendriers LEN et FINA - déplacement du cas des expatriés dans ce chapitre 	
28/11/2022		LA COMMISSION NATIONALE DE VALIDATION DES CAS PARTICULIERS Précisions règlementaires apportées à ce chapitre.	
28/11/2022		France Juniors 25m Ajout des relais 4 x 50 nage libre filles et garçons au programme des championnats.	
28/11/2022		France Juniors 50m Rajout du mode de qualification via les France Juniors 25m 2022 Correction des jours (erronés) correspondant aux dates (bonnes)	
28/11/2022		France Elite 50m Rajout du mode de qualification via les France Juniors 25m 2022	



CERCLE DE COMPETENCE NATATION COURSE
CERCLE DE COMPETENCE JUGES ET ARBITRES

A l'attention :

- **des présidentes et présidents des Ligues Régionales et Comités Départementaux,**
- **des cadres techniques, et responsables d'ETR,**
- **des responsables régionaux des officiels,**
- **des présidentes et présidents de club.**

Le 7 décembre 2022

Note de cadrage relative à l'application à compter du 1^{er} janvier 2023 de la décision de « n'autoriser le port des vêtements techniques lors des compétitions qu'à partir de la catégorie Juniors »

INTRODUCTION

Sur proposition du Cercle de Compétence Natation Course, plusieurs évolutions majeures concernant la catégorie Jeunes ont été adoptées lors de l'Assemblée Générale de la Fédération en juin dernier.

Parmi elles, une restriction quant à l'usage des « vêtements techniques », en n'autorisant son utilisation qu'à partir de la catégorie Juniors. Cette décision permet de faire valoir l'expression du travail des habilités motrices et aquatiques qui ne sont pas le pré carré des nageurs physiologiquement en avance sur les autres.

La présente note de cadrage vise à préciser ce qui doit être considéré comme un « vêtement technique » afin de permettre d'une part une bonne compréhension de la règle par les nageurs/nageuses et leur entourage, d'autre part un cadre simple pour les officiels qui seront amenés à faire respecter le règlement.

Nous vous remercions d'assurer une large diffusion de cette note.

QU'EST-CE QU'UN VÊTEMENT TECHNIQUE

La seule référence à une homologation par AQUA ne permet pas de distinguer un maillot de bain dit « technique » d'un maillot de bain dit « classique/normal ». En effet des fabricants ont soumis à l'homologation d'AQUA des maillots de bain non techniques.

Il est donc nécessaire de définir des critères simples et facilement identifiables.

Après analyse des différents paramètres qui caractérisent un maillot de bain, et recherche des pratiques d'autres fédérations qui ont pris des décisions comparables, deux critères sont retenus :

1. Le type de couture pour l'assemblage des différentes pièces
2. La forme (coupe)

Le type de couture :

Le caractère technique d'un maillot est essentiellement apporté par le tissu utilisé, qui induit ses performances en termes de glisse et de gainage.

Cependant, il serait très compliqué de déterminer un critère basé sur les caractéristiques du tissu en termes de technique de réalisation (tricoté ou tissé) et de composition car il y a trop de variantes sur le marché.

En revanche le type de couture utilisé pour l'assemblage des pièces qui le compose est un élément différenciant et facile à juger.

En effet, on peut considérer que globalement les maillots de bain techniques utilisent un tissu tissé, et que la manière de les identifier facilement est qu'ils ont tous des coutures soudées ou collées. A l'inverse l'assemblage des tissus ordinaires (tricoté) est toujours réalisé par des coutures piquées.

Les illustrations ci-dessous présentent les deux types de couture :



Couture piquée



Couture soudée ou collée

Partant de ce constat, seuls les maillots de bain avec coutures piquées seront autorisés pour les catégories Avenirs et Benjamins. Les maillots à coutures soudées ou collées ne sont autorisés qu'à partir des catégories juniors (*)

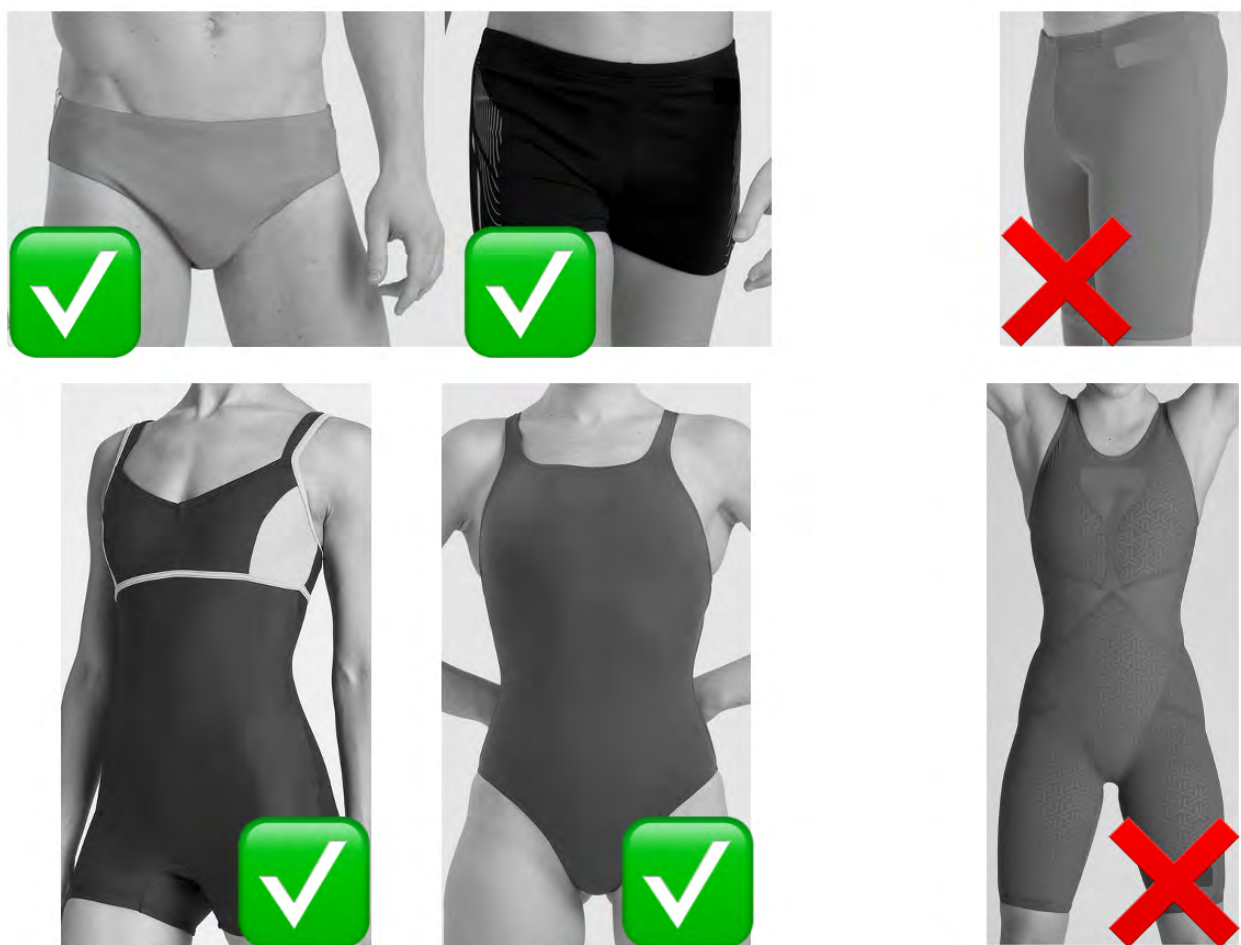
(*) : Exception : les benjamines 2^{ème} année (filles 13 ans) qui seront invitées par la FFN à participer aux championnats de France Juniors au titre des sélections pour la COMEN.

La forme (coupe) :

Associée à la matière utilisée, la coupe du maillot contribue aussi sa performance.

Aussi, pour les catégories soumises à l'interdiction du maillot technique, seules les coupes « traditionnelles » sont autorisées, soit :

- Pour les filles : Seule la coupe « maillot de bain » est autorisée sous réserve de ne pas descendre au-dessous du 1/3 de la cuisse
- Pour les garçons : Seules les coupes « short de bain », sous réserve de ne pas descendre au-dessous du 1/3 de la cuisse, et « slip de bain » sont autorisées.



Synthèse :

Pour les catégories Avenirs et Benjamines (*):

- Pour les filles :
 - Coupe « maillot de bain » autorisée sous réserve de ne pas descendre au-dessous du 1/3 de la cuisse ET si les coutures sont piquées
 - Coupe « combinaison » non autorisée
 - Interdiction de tout maillot avec coutures soudées ou collées
- Pour les garçons
 - Coupe « slip de bain » autorisée si coutures cousues (piquées)
 - Coupe « short de bain » autorisée sous réserve de ne pas descendre au-dessous du 1/3 de la cuisse ET si coutures piquées
 - Interdiction de tout maillot avec coutures soudées ou collées

A partir des juniors : Application de la réglementation AQUA

Consigne pour les encadrants et les officiels

La mise en œuvre d'une nouvelle réglementation nécessite toujours un temps d'explication et d'adaptation, tant pour les nageurs et nageuses, leur entourage, leur encadrement, que pour les officiels.

Nous comptons sur vous pour communiquer largement sur cette nouvelle réglementation et plus encore pour expliquer les fondements et l'esprit qui a prévalu.

Nous invitons les officiels à faire preuve de pédagogie et de bienveillance lors des premières compétitions, afin d'accompagner la mise en œuvre de cette nouvelle règle, et à nous signaler toutes difficultés rencontrées.

Denis CADON – Président du Cercle Natation Course

Richard MARTINEZ – Directeur de la Natation Course

Marc HANSSLER – Conseiller Technique National – Département Natation Course

CRITÈRES DE SÉLECTION

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le Directeur Technique National sélectionne les athlètes.

Il arrête la sélection nominative sur proposition du Directeur des équipes de France.

Le Directeur Technique National peut à tout moment retirer de la liste des sportifs et/ou sportives sélectionné(e)s, toute nageuse ou tout nageur qui ne serait pas en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il ou elle a été retenu(e), en raison de blessure, de pathologie ou de contre-indication médicale.

Après consultation de l'encadrement technique de l'équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs et/ou sportives sélectionné(e)s, toute nageuse ou tout nageur qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération Française de Natation.

Aucune performance réalisée au départ d'un relais ne sera prise en considération pour intégrer une sélection nationale.

En cas d'égalité pour une sélection, et si ce cas n'est pas décrit dans les critères de sélection de la compétition en référence, les nageurs seront départagés sur leur performance en série, ou à défaut, sur leur meilleur temps de l'épreuve dans la base fédérale des classements nationaux 2023 en bassin de 50 m, à la date de la sélection.

Précision concernant la rédaction : pour des raisons de facilité rédactionnelle, à chaque fois qu'il est écrit «les nageurs... », il faut comprendre « les nageuses et les nageurs... ».

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le mot de Jacco Verhaeren Directeur des Équipes de France



Les critères de sélection sont un moyen équitable de décider qui sera qualifié pour la/les compétitions internationales de référence.

Les objectifs, pour chaque délégation nationale seront :

- de sélectionner la meilleure équipe possible (épreuves individuelles et relais),
- de permettre une performance optimale, pour l'équipe et pour chaque nageur.

La qualification n'est pas l'objectif final, mais une étape importante vers l'objectif final

MÉDAILLE

FINALE

DEMI-FINALE

EXPÉRIENCE

Les critères de sélection doivent refléter ce que nous voulons réussir tous ensemble sur la compétition internationale de référence c'est-à-dire :

- Être à notre/votre **meilleur niveau** sur chaque compétition, tant individuellement que collectivement (relais).
- **Maximiser les résultats** par ordre de priorité : médaille, finale, demi-finales, expérience.
- Performer **au bon moment** .

Stratégie applicable aux différentes sélections nationales

Suite aux changements imprévus des catégories d'âge Juniors par AQUA et par la LEN (bornes de 14 à 18 ans pour les filles ET les garçons), **et** de la création du championnat d'Europe U23, il est impératif de préciser un parcours clair pour nos futurs sélectionnés :

- **Pour tous les âges**, la **priorité** est donnée **aux championnats du monde**.
- Les Juniors sélectionnés aux CEJ à l'issue des championnats de France Juniors ne pourront pas être proposés à une autre sélection.
- Les 19-23 ans sélectionnés aux championnats d'Europe U23 à l'issue des championnats de France Elite ne pourront pas être sélectionnés aux Jeux mondiaux universitaires.

CRITÈRES DE SÉLECTION



**WORLD
AQUATICS**

Championnats du monde

Fukuoka (JPN)



U23

Nouveau

Championnats d'Europe

Dublin (IRL)



FISU

Jeux mondiaux Universitaires

Chengdu (CHN)



**filles 18 ans
en +**

Championnats d'Europe Juniors

Belgrade (SRB)



Festival olympique de la Jeunesse Européenne

Maribor (SLO)



**Modification
années filles**

Coupe de la Comen

Larissa (GRE)



Championnats d'Europe Petit bassin

Bucarest (ROU)

progressivité des temps de sélection

années d'âge des sélections

progressivité des temps de sélection





Dimanche 23 au dimanche
30 juillet



Critères de sélection Natation Course 2023



XX^e Championnats du monde

Fukuoka (JPN)

50 - 100 - 200 - 400 - 800 - 1500 nage libre, 50 -100 - 200 dos, 50 -100 - 200 brasse, 50 - 100 - 200 papillon, 200 - 400 4 nages **dames** et **messieurs**.

4 x 100 nage libre, 4 x 100 4 nages **dames**, **messieurs** et **mixtes**,

4 x 200 nage libre **dames** et **messieurs**.

Épreuves individuelles

Épreuves de relais

1. Responsable d'équipe

2. Compétition de sélection

Les championnats de France Elite du 11 au 16 juin.

3. Règles de sélection aux épreuves individuelles :

3.1 Seront proposés à la sélection, **dans la limite de 2 nageurs par épreuve**, lors de la compétition référencée au **point 2**, les nageurs **qui auront réalisé en finale A (en séries*** pour les épreuves de **800 et 1500 nage libre** dames et messieurs) le temps de qualification du tableau ci-dessous. En cas d'égalité pour la 2^{ème} place qualificative sur une épreuve, le temps en série sera considéré. En cas de nouvelle égalité, le meilleur temps réalisé sur la saison sera considéré.

3.2. Dans le cas où deux nageurs ne seraient pas sélectionnés dans une épreuve, le temps des séries sera éventuellement considéré.

Dames	Épreuves	Messieurs
24.82	50 nage libre	22.07
53.88	100 nage libre	48.51
1:57.85	200 nage libre	1:46.79
4:09.14	400 nage libre	3:47.91
8:29.24	800 nage libre	7:53.11
16:13.94	1500 nage libre	15:04.64
27.72	50 dos	24.61
1:00.29	100 dos	54.01
2:11.04	200 dos	1:58.07
30.35	50 brasse	27.20
1:07.12	100 brasse	59.75
2:24.63	200 brasse	2:10.32
25.75	50 papillon	23.04
58.21	100 papillon	51.93
2:09.07	200 papillon	1:56.36
2:12.13	200 4 nages	1:58.53
4:39.92	400 4 nages	4:13.76

4. Règles de sélection aux épreuves de relais :

4.1 Les relais seront sélectionnés à la discrétion du DTN en tenant compte de la charge des programmes individuels et des opportunités pour chaque relais de performer, et/ou de qualification en finales individuelles. .

4.2 Les nageurs réservistes pourront être sélectionnés selon le niveau et la stratégie du relais.

4.3 Les performances réalisées lors de la compétition référencée au **point 2** pourront être prises en compte par même ordre de priorité que les épreuves individuelles.

4.4 La sélection des réservistes est sous la responsabilité du Directeur des équipes de France.

5. Épreuves complémentaires

Au regard du programme de compétition et des nageurs sélectionnés, la possibilité de s'engager sur des épreuves complémentaires revient à la décision du Directeur des équipes de France.

6. Dispositions générales

6.1 Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.

6.2 Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.



Jacco VERHAEREN
Directeur des équipes
de France





Critères de sélection Natation Course 2023



Championnats d'Europe

U33

Dublin (IRL)

11 au 13 août

Catégories d'âge

Dames et messieurs de 19 à 23 ans (nés de 2004 à 2000).

Épreuves individuelles

50 - 100 - 200 - 400 - 800 - 1500 nage libre, 50 - 100 - 200 dos, 50 - 100 - 200 brasse, 50 - 100 - 200 papillon, 200 - 400 4 nages dames et messieurs
4 x 100 nage libre et 4 nages mixtes

1. Responsables d'équipe

2. Conditions d'accès à la compétition



- 2.1 La participation est limitée à quatre nageurs par épreuve.
- 2.2 Pour chaque épreuve, deux places en sélection seront réservées aux deux premières nageuses et aux deux premiers nageurs nés en 2004 et 2003 (19-20 ans) qui auront satisfait aux exigences du **point 4.1** ou du **point 4.2** ci-dessous.
- 2.3 Pour chaque épreuve, deux places sont accordées sans restriction d'âge.
- 2.4 Pour chaque épreuve, si le **point 2.2** n'est pas satisfait en totalité ou partiellement, le **point 2.3** s'appliquera à quatre ou trois nageurs.

3. Compétition de sélection

Les championnats de France Elite du 11 au 16 juin 2023. Les temps réalisés en finale A primeront sur ceux réalisés en finale B et en finale C, dans cet ordre de priorité.

4. Règles de sélection aux épreuves individuelles

- 4.1 Seront proposés à la sélection, au regard du **point 2.2**, les 2 premiers nageurs par épreuve qui auront réalisé le temps de qualification du tableau ci-après (colonne A) lors de la compétition référencée au **point 3**.
- 4.2 Seront proposés à la sélection, au regard du **point 2.3**, les 2 premiers nageurs par épreuve qui auront réalisé le temps de qualification du tableau ci-après (colonne B) lors de la compétition référencée au **point 3**.
NDLR : un nageur de 19 ou 20 ans peut être sélectionné en réalisant le temps de la colonne B, selon ce point 4.2, et **laisser valide le point 4.1**.
- 4.3 La décision finale restant soumise à la discrétion du Directeur Technique National ou de son représentant.

5. Règles de sélection aux épreuves de relais

- 5.1 Les relais seront construits à partir du potentiel des 2 meilleurs nageuses et/ou nageurs pouvant les constituer, il n'y a donc pas de temps de qualification à réaliser.
- 5.2 La disponibilité des 2 nageuses et/ou nageurs, au regard de leurs programmes individuels de compétition (opportunité d'un podium), et du potentiel du relais (opportunité d'une finale) seront déterminants pour la construction ou non du relais concerné.
- 5.3 La sélection des relais reste à la discrétion du Directeur Technique National.

6. Épreuves complémentaires

- 6.1 Les nageurs sélectionnés sur une ou plusieurs épreuves individuelles, sous réserve qu'ils participent à l'épreuve ou aux épreuves pour lesquelles ils ont été qualifiés, pourront éventuellement être engagés sur une épreuve ou, au maximum, deux épreuves complémentaires, dans la limite des places disponibles, au vu du programme et de l'intérêt de l'équipe.
- 6.2 La décision finale restant soumise à la discrétion du Directeur Technique National ou de son représentant.

Eric REBOURG

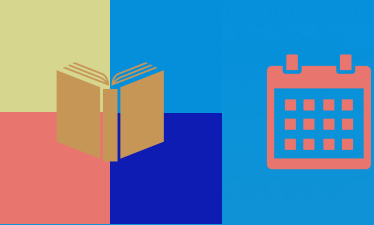
7. Dispositions générales

- 7.1 La participation à cette action sera établie sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.
- 7.2 Les exemptions au processus de participation ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.

U33



Suivante

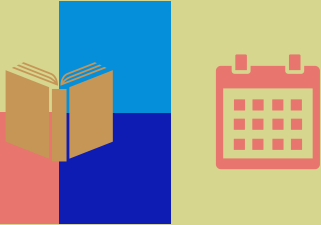


Critères de sélection

Natation Course 2023



Dames		Année de naissance	Messieurs	
2004-2003	2002-2001-2000		2004-2003	2002-2001-2000
19-20 ans	21 -22 - 23 ans	<= Âges =>	19-20 ans	21 -22 - 23 ans
A	B	Épreuves	A	B
25.75	25.39	50 nage libre	22.74	22.40
55.72	55.42	100 nage libre	49.96	49.59
2:00.55	1:59.53	200 nage libre	1:49.36	1:48.86
4:13.40	4:12.32	400 nage libre	3:51.55	3:50.19
8:37.14	8:35.64	800 nage libre	8:00.21	7:56.28
16:37.35	16:32.36	1500 nage libre	15:20.50	15:13.50
28.50	28.40	50 dos	25.40	25.25
1:01.69	1:01.05	100 dos	55.43	55.03
2:13.94	2:12.17	200 dos	2:00.81	1:59.77
31.67	31.31	50 brasse	28.15	27.68
1:09.04	1:08.17	100 brasse	1:01.45	1:00.94
2:29.01	2:26.22	200 brasse	2:14.84	2:13.20
26.80	26.73	50 papillon	23.90	23.76
59.71	59.26	100 papillon	53.30	52.92
2:12.81	2:11.72	200 papillon	1:59.55	1:58.49
2:16.24	2:14.58	200 4 nages	2:01.80	2:01.36
4:47.12	4:44.30	400 4 nages	4:21.94	4:20.89



Du 1er au 7 août



Critères de sélection Natation Course 2023



XXXI^e Jeux mondiaux universitaires Chengdu (CHN)

Catégories d'âge

Dames et messieurs de 18 à 27 ans, nés de 2005 à 1996.

Épreuves individuelles

50 - 100 - 200 - 400 - 800 - 1500 nage libre, 50 - 100 - 200 dos, 50 - 100 - 200 brasse, 50 - 100 - 200 papillon, 200 - 400 4 nages dames et messieurs.

Épreuves de relais

4 x 100 nage libre, 4 x 200 nage libre, 4 x 100 4 nages dames et messieurs.

1. Responsable d'équipe

2. Conditions obligatoires pour participer à la compétition



2.1 Être licencié à la Fédération française du sport universitaire (FFSU) pour la saison 2022/2023.

2.2 Conditions spécifiques aux nageurs s'entraînant à l'étranger : la participation aux épreuves universitaires de leur pays d'accueil pourra être considérée comme suffisante pour intégrer la compétition.

2.3 Conditions spécifiques aux nageurs ayant terminé leur cycle d'étude par l'obtention d'un diplôme universitaire en 2020, 2021 et 2022 : leur sélection pourra être proposée dans la mesure où les Jeux mondiaux universitaires sont organisés tous les deux ans.

3. Compétition de sélection

Les championnats de France Elite du 11 au 16 juin.

4. Règles de sélection aux épreuves individuelles :

4.1 Seront proposés à la sélection, dans la limite de 2 nageurs par épreuve, lors de la compétition référencée au point 3, les nageurs qui auront réalisé en finale* A (en priorité) ou B uniquement, le temps de qualification du tableau n°1 ci-dessous. En cas d'égalité pour la 2^{ème} place qualificative sur une épreuve, le temps en série sera considéré. En cas de nouvelle égalité, le meilleur temps réalisé sur la saison sera considéré.

4.2 Les nageurs sélectionnés pour les championnats d'Europe U23 ne seront pas proposés à la sélection.

4.3 La décision finale restant soumise à la discrétion du comité de sélection des directeurs nationaux FFSU/FFN.

* classement au temps sur les épreuves de 800 et 1500 nage libre dames et messieurs lorsque le programme les propose sur ce format.

5. Règles de sélection aux épreuves de relais :

5.1 Seront proposés à la sélection, les 4 premiers nageurs, qui, lors de la compétition référencée au point 3, auront réalisé en finale A ou B uniquement le temps de qualification du tableau n°2 ci-dessous, les temps réalisés en finale A prévalant sur ceux réalisés en finale B.

5.2 En considérant les temps réalisés au cours de la compétition référencée au point 3, les temps de relais du tableau N°2 seront calculés à l'addition des 4 meilleurs nageurs pour chaque épreuve, 4 nageurs différents devant constituer les relais 4 nages.

5.3 En cas de réalisation des temps du tableau N°2, la sélection sera établie selon la disponibilité des 4 meilleurs nageurs concernés et/ou du niveau des réservistes.

5.4 Les nageurs réservistes pourront être sélectionnés selon le niveau et la stratégie du relais..

5.5 La sélection des réservistes sera proposé par le Directeur des équipes de France au comité de sélection des directeurs nationaux FFSU/FFN.

6. Épreuves complémentaires

6.1 Les nageurs sélectionnés sur une ou plusieurs épreuves individuelles, sous réserve qu'ils participent à l'épreuve ou aux épreuves pour lesquelles ils ont été qualifiés, pourront éventuellement être engagés sur une épreuve ou, au maximum, deux épreuves complémentaires, dans la limite des places disponibles, au vu du programme et de l'intérêt de l'équipe.

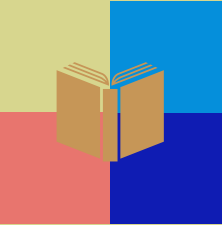
Gwenaël BORDAIS



FISU



Suivante



Critères de sélection Natation Course 2023



6.2 Les nageurs sélectionnés uniquement au titre des relais, pourront être éventuellement engagés sur une épreuve complémentaire sous réserve qu'aucun nageur ne soit qualifié sur cette même épreuve, au vu du programme et de l'intérêt de l'équipe.

6.3 La décision finale restant soumise à la discrétion du comité de sélection des directeurs nationaux FFSU/FFN.

7. Dispositions générales

7.1 Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.

7.2 Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le comité de sélection des directeurs nationaux FFSU/FFN.

Tableau N°1

Dames	Épreuves	Messieurs
25.39	50 nage libre	22.40
55.42	100 nage libre	49.59
1:59.53	200 nage libre	1:48.86
4:12.32	400 nage libre	3:50.19
8:35.64	800 nage libre	7:56.28
16:32.36	1500 nage libre	15:13.50
28.40	50 dos	25.25
1:01.05	100 dos	55.03
2:12.17	200 dos	1:59.77
31.31	50 brasse	27.68
1:08.17	100 brasse	1:00.94
2:26.22	200 brasse	2:13.20
26.73	50 papillon	23.76
59.26	100 papillon	52.92
2:11.72	200 papillon	1:58.49
2:14.58	200 4 nages	2:01.36
4:44.30	400 4 nages	4:20.89

Tableau N°2

Relais	Dames	Messieurs
4 x 100 nage libre	3:43.73	3:18.77
4 x 200 nage libre	8:05.12	7:18.47
4 x 100 4 nages	4:06.01	3:38.32





Critères de sélection

Natation Course 2023



Du mardi 4 au
dimanche 9 juillet

XXXXVIV^e Championnats d'Europe Juniors Belgrade (SRB)

Catégories d'âge

Filles 14 à 18 ans, nées en 2009, 2008, 2007, 2006 et 2005.
Garçons 15 à 18 ans, nés en 2008, 2007, 2006 et 2005.

Suite aux changements AQUA et LEN des catégories Juniors, les filles 18 ans peuvent prétendre à la sélection et s'intègrent aux présents critères

Épreuves individuelles

50 - 100 - 200 - 400 - 800 - 1500 nage libre, 50 -100 - 200 dos, 50 -100 - 200 brasse, 50 - 100 - 200 papillon, 200 - 400 4 nages dames et messieurs.

Épreuves de relais

4 x 100 nage libre, 4 x 100 4 nages dames, messieurs et mixtes.
4 x 200 nage libre dames et messieurs.

1. Responsables d'équipe

2. Compétition de sélection



Les championnats de France Juniors du 5 au 10 avril.

⚠ Voir avenant Filles 18 ans => accès spécifique

3. Règles de sélection aux épreuves individuelles :

3.1 Seront proposés à la sélection, dans la limite de 4 nageurs par épreuve, les nageurs qui auront réalisé en finale A* uniquement, le temps de qualification du tableau n°1 ci-dessous lors de la compétition référencée au point 2. En cas d'égalité pour la 4^{ème} place qualificative sur une épreuve, le temps en série sera considéré. En cas de nouvelle égalité, le meilleur temps réalisé sur la saison sera considéré.

3.2 L'avenant réglementaire publié le 10 mars complètera éventuellement cette sélection, conformément à sa rédaction, [consultable ici](#).

3.3 La décision finale restant soumise à la discrétion du Directeur Technique National ou de son représentant.

* classement au temps sur les épreuves de 800 et 1500 nage libre dames et messieurs lorsque le programme les propose sur ce format.

Denis AUGUIN

Directeur des Équipes de France Relève



Eric REBOURG



Tableau N°1

Dames	Épreuves	Messieurs
26.00	50 nage libre	23.15
56.34	100 nage libre	50.65
2:02.19	200 nage libre	1:50.82
4:16.52	400 nage libre	3:53.76
8:43.58	800 nage libre	8:06.70
16:53.50	1500 nage libre	15:31.37
28.78	50 dos	25.77
1:03.02	100 dos	56.25
2:15.37	200 dos	2:02.00
31.81	50 brasse	28.34
1:10.53	100 brasse	1:03.15
2:31.34	200 brasse	2:17.10
27.19	50 papillon	24.15
1:01.12	100 papillon	54.10
2:14.46	200 papillon	2:01.66
2:18.29	200 4 nages	2:04.35
4:51.60	400 4 nages	4:25.54



Suivante



Critères de sélection

Natation Course 2023



4. Règles de sélection aux épreuves de relais :

- 4.1** Seront proposés à la sélection, **les 4 meilleurs nageurs**, qui, lors de la compétition référencée au **point 2**, **auront réalisé en finale A* uniquement** le temps de qualification du tableau n°2 ci-dessous.
- 4.2** En considérant les temps réalisés au cours de la compétition référencée au **point 2 et au regard du point 4.1**, les temps de relais du tableau N°2 seront calculés à l'addition des 4 meilleurs nageurs pour chaque épreuve, 4 nageurs différents devant constituer les relais 4 nages.
- 4.3** En cas de réalisation des temps du tableau N°2, la sélection sera établie selon la disponibilité des 4 meilleurs nageurs concernés et/ou du niveau des réservistes.
- 4.4** Les nageurs réservistes pourront être sélectionnés selon le niveau et la stratégie du relais.
- 4.5** Les relais des 4 x 100 nage libre mixte et du 4 x 100 4 nages mixte seront éventuellement proposés à la sélection, en fonction des nageurs **déjà sélectionnés**.
- 4.6** **Tous les nageurs sélectionnés sont éligibles au titre des relais.**
- 4.7** La sélection des réservistes est sous la responsabilité du Directeur des équipes de France.

5. Épreuves complémentaires

- 5.1** Les nageurs sélectionnés sur une ou plusieurs épreuves individuelles, sous réserve qu'ils participent à l'épreuve ou aux épreuves pour lesquelles ils ont été qualifiés, pourront éventuellement être engagés sur une épreuve ou, au maximum, deux épreuves complémentaires, dans la limite des places disponibles, au vu du programme et de l'intérêt de l'équipe.
- 5.2** Les nageurs sélectionnés uniquement au titre des relais, pourront être éventuellement engagés sur une épreuve complémentaire sous réserve qu'aucun nageur ne soit qualifié sur cette même épreuve, au vu du programme et de l'intérêt de l'équipe.
- 5.3** La décision finale restant soumise à la discrétion du Directeur Technique National ou de son représentant.

6. Dispositions générales

- 6.1** **Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.**
- 6.2** Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.

Tableau N°2

Relais	Dames	Messieurs
4 x 100 nage libre	3:49.08	3:22.73
4 x 200 nage libre	8:13.51	7:26.40
4 x 100 4 nages	4:12.11	3:44.68





Du mardi 4 au
dimanche 9 juillet



Critères de sélection Natation Course 2023



XXXXVIV^e Championnats d'Europe Juniors

Belgrade (SRB)

AVENANT RÈGLEMENTAIRE

1. Année d'âge

Filles 18 ans, nées en 2005.

2. Préambule

Suite aux modifications des catégories filles par AQUA et la LEN, les filles 18 ans sont réintégrées dans la catégorie euro-juniors.

Pour nos meilleurs éléments de cette année d'âge, qui peuvent envisager une qualification aux championnats du monde de Fukuoka, une participation impromptue aux championnats de France juniors pose un problème de planification.

Le positionnement des championnats de France Elite, à peine 16 jours avant les championnats d'Europe juniors ne nous permet pas d'utiliser ceux-ci comme LA compétition de sélection principale pour l'ensemble de notre sélection (délais d'engagement LEN, sélection des entraîneurs, organisation déplacement, etc.).

3. Ciblage des nageuses éligibles au complément de sélection

Au regard du **point 1**, les **nageuses classées dans le TOP 5** aux épreuves des championnats d'Europe juniors 2022 à Bucarest sont éligibles au complément de sélection régit par le **point 5**.

4. Compétition de sélection

Les championnats de France Elite, à Rennes, du 11 au 16 juin.

5. Règles de sélection

50 nage libre	26.00
100 nage libre	56.34
200 nage libre	2:02.19
400 nage libre	4:16.52
800 nage libre	8:43.58
1500 nage libre	16:53.50
50 dos	28.78
100 dos	1:03.02
200 dos	2:15.37
50 brasse	31.81
100 brasse	1:10.53
200 brasse	2:31.34
50 papillon	27.19
100 papillon	1:01.12
200 papillon	2:14.46
200 4 nages	2:18.29
400 4 nages	4:51.60

5.1 Les nageuses sélectionnées aux championnats du monde de Fukuoka ne seront pas proposées à la sélection.

5.2 Au regard des **points 3 et 5.1**, seront proposées à la sélection, **dans la limite des places vacantes à l'issue des championnats de France Juniors, pour chaque épreuve, les nageuses qui auront réalisé en finale***, le temps de qualification du tableau ci-contre lors de la compétition référencée au **point 4**.

5.3 La décision finale restant soumise à la discrétion du Directeur Technique National ou de son représentant.

* classement au temps sur les épreuves de 800 et 1500 nage libre dames et messieurs lorsque le programme les propose sur ce format.





Critères de sélection

Natation Course 2023



Du dimanche 23
au samedi 29 juillet

XIV^{ème} Festival Olympique de la Jeunesse Européenne

Maribor (SLO)

Catégories d'âge

Filles 14 et 15 ans, nées en 2009 et 2008.
Garçons 15 et 16 ans, nés en 2008 et 2007.

Épreuves individuelles

50 - 100 - 200 - 400 nage libre, 100 - 200 dos, 100 - 200 brasse, 100 - 200 papillon, 200 - 400 4 nages **dames** et **messieurs**, **800 nage libre dames**, **1500 nage libre messieurs**.

Épreuves de relais

4 x 100 nage libre, 4 x 100 4 nages **dames**, **messieurs** et **mixtes**.

1. Responsables d'équipe

2. Compétition de sélection



Les championnats de France Juniors du 5 au 10 avril. Les temps réalisés en finale **A***, puis en finale **B**, pour les **épreuves individuelles et pour les relais**, seront considérés dans **cet ordre de priorité**.

* classement au temps sur les épreuves de 800 et 1500 nage libre dames et messieurs.

3. Règles de sélection aux épreuves individuelles :

3.1 Seront proposés à la sélection, **dans la limite de 2 nageurs par épreuve**, les nageurs qui auront réalisé le temps de qualification du tableau n°1 ci-dessous **lors des compétitions référencées au point 2**.

⚠ Le règlement de la compétition limite la participation de chaque athlète à **deux** épreuves individuelles + **un** relais par genre + **un** relais mixte **par jour**. Le cas échéant, ce point de règlement pourra être considéré pour constituer la sélection.

3.2 Le règlement de la compétition fixe à 16 le nombre maximum de participants par sélection. Dans le cas où ce quota serait dépassé, **6 places pour les filles et 6 places pour les garçons seront réservées et départagées** au regard du nombre d'épreuves acquises individuellement et, le cas échéant, au meilleur pourcentage de l'Indice Mondial de Performance de Référence (IMPR). Les **4 places restantes** seront indifféremment attribuées aux filles et/ou aux garçons répondant à cette même règle de départage.

3.3 La décision finale restant soumise à la discrétion du Directeur Technique National ou de son représentant.

Denis AUGUIN
Directeur des Équipes de
France Relève



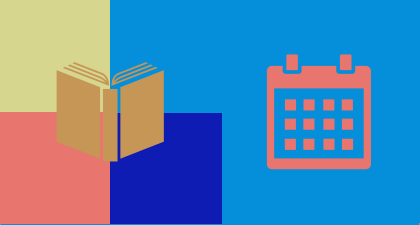
Fanny BABOU

Tableau N°1

Dames	Épreuves	Messieurs
26.66	50 nage libre	23.79
57.95	100 nage libre	52.37
2:05.47	200 nage libre	1:53.94
4:24.87	400 nage libre	4:00.55
9:01.70	800 nage libre	-
-	1500 nage libre	15:53.17
1:04.66	100 dos	58.15
2:19.41	200 dos	2:06.45
1:11.91	100 brasse	1:05.18
2:35.44	200 brasse	2:22.54
1:02.30	100 papillon	55.72
2:19.89	200 papillon	2:04.24
2:21.95	200 4 nages	2:07.77
5:01.48	400 4 nages	4:34.55



Suivante



Critères de sélection Natation Course 2023



4. Règles de sélection aux épreuves de relais :

- 4.1 Au regard du point 3.2**, les temps de sélection du tableau N°2 **sont renseignés à titre indicatif**. En aucun cas leur réalisation ne constituera une sélection « automatique ». La décision d'engager des relais sera prise en fonction du potentiel de l'équipe, du programme, et dans l'intérêt de l'équipe de France .
- 4.2** Seront proposés à la sélection, **les 4 meilleurs nageurs**, qui, lors de la compétition référencée au **point 2.1**, **auront réalisé**, dans l'ordre de priorité décrit au **point 2.1**, le temps de qualification du tableau n°2 ci-dessous, 4 nageurs différents devant constituer les relais 4 nages.
- 4.3** Si le quota décrit au **point 3.2** n'est pas atteint, des nageurs non qualifiés individuellement pourront être proposés à la sélection pour constituer des relais.
- 4.4** Les relais des 4 x 100 nage libre mixte et du 4 x 100 4 nages mixte seront éventuellement proposés à la sélection, en fonction des nageurs **déjà sélectionnés**.
- 4.5 Tous les nageurs sélectionnés sont éligibles au titre des relais.**
- 4.6** La décision finale restant soumise à la discrétion du Directeur Technique National ou de son représentant.

5. Épreuves complémentaires

- 5.1** Les nageurs sélectionnés sur une ou plusieurs épreuves individuelles, sous réserve qu'ils participent à l'épreuve ou aux épreuves pour lesquelles ils ont été qualifiés, pourront éventuellement être engagés sur une épreuve dans la limite des places disponibles, au vu du programme et de l'intérêt de l'équipe.
- 5.2** L'ordre d'accès à ces épreuves se fera en fonction du classement des épreuves établi au meilleur pourcentage de l'IMPR.
- 5.3** La décision finale restant soumise à la discrétion du Directeur Technique National ou de son représentant.

6. Dispositions générales

- 6.1 Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.**
- 6.2** Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.

Tableau N°2

Relais	Dames	Messieurs
4 x 100 nage libre	3:53.12	3:29.68
4 x 100 4 nages	4:18.34	3:52.33



Critères de sélection

Natation Course 2023



du vendredi 16 au
dimanche 18 juin

XVIII^{ème} Coupe de la COMEN

Larissa
(GRE)

Catégories d'âge

MODIFICATION DES ANNÉES D'ÂGES => Filles 14 et 15 ans, nées en 2009 et 2008.
Garçons 15 et 16 ans, nés en 2008 et 2007.

Épreuves individuelles

50 - 100 - 200 - 400 nage libre, 100 - 200 dos, 100 - 200 brasse, 100 - 200 papillon, 200 - 400 4 nages dames et messieurs, 800 nage libre dames, 1500 nage libre messieurs.

Épreuves de relais

4 x 100 nage libre, 4 x 200 nage libre, 4 x 100 4 nages dames et messieurs.

1. Responsables d'équipe

2. Compétition de sélection



Denis AUGUIN

Directeur des Équipes de
France Relève

Les championnats de France Juniors du 5 au 10 avril.

3. Règles de sélection aux épreuves individuelles

3.1 Seront proposés à la sélection, dans la limite de 2 nageurs par épreuve, les nageurs qui auront réalisé le temps de qualification du tableau n°1 ci-dessous lors de la compétition référencée au point 2.

3.2 Le règlement de la compétition fixe à 16 filles et 16 garçons le nombre maximum de participants par sélection. Dans le cas où ce quota serait dépassé, les places seront départagées au regard du nombre d'épreuves acquises individuellement et, le cas échéant, à leur meilleur pourcentage de l'Indice Mondial de Performance de Référence (IMPR[®]).

3.3 Dans chaque épreuve, l'ordre d'accès à la sélection se fera en fonction du classement des meilleures performances réalisées.

3.4 Les nageurs très proches des temps de qualification, au regard des dispositions décrites aux points 3.1 et 3.2, et au regard de l'opportunité d'améliorer le potentiel de l'équipe au classement général, pourront être appelés à compléter la sélection.

3.5 La décision finale restant soumise à la discrétion du Directeur Technique National ou de son représentant.



Fanny BABOU



Mylène CADILHAC

Tableau N°1

Dames	Épreuves	Messieurs
27.50	50 nage libre	24.16
59.35	100 nage libre	53.12
2:08.57	200 nage libre	1:55.28
4:29.65	400 nage libre	4:05.32
9:10.38	800 nage libre	-
-	1500 nage libre	16:13.12
1:06.40	100 dos	58.76
2:23.22	200 dos	2:07.80
1:14.13	100 brasse	1:05.80
2:39.84	200 brasse	2:23.19
1:04.31	100 papillon	56.73
2:24.28	200 papillon	2:07.45
2:24.56	200 4 nages	2:08.81
5:06.17	400 4 nages	4:39.33



Suivante



Critères de sélection

Natation Course 2023



4. Règles de sélection aux épreuves de relais

4.1 Les relais pourront être proposés à la sélection au regard des nageurs sélectionnés à titre individuel, en fonction des places disponibles et de l'intérêt de l'équipe, un ou plusieurs nageurs pourront être sélectionnés pour compléter l'équipe.

4.2 Tous les nageurs sélectionnés sont éligibles au titre des relais.

5. Épreuves complémentaires

Les nageurs participants à une ou plusieurs épreuves individuelles, sous réserve qu'ils disputent l'épreuve ou les épreuves pour lesquelles ils ont été qualifiés, pourront éventuellement être engagés sur des épreuves complémentaires, au vu du programme et de l'opportunité d'améliorer le potentiel de l'équipe au classement général.

6. Dispositions générales

6.1 Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.

6.2 Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.





Critères de sélection Natation Course 2023



XXII^e Championnats d'Europe en bassin de 25m

Bucarest (ROU)

Du mardi 5 au dimanche 10
décembre

Épreuves individuelles

50 - 100 - 200 - 400 - 800 - 1500 nage libre, 50 -100 - 200 dos, 50 -100 - 200 brasse, 50 - 100 - 200 papillon, 100 - 200 - 400 4 nages **dames** et messieurs.

Épreuves de relais

4 x 50 nage libre, 4 x 50 4 nages **dames**, messieurs et **mixtes**.

1. Responsable d'équipe

2. Compétition de sélection ✨

Championnats de France Elite 25m du 26 au 29 octobre - Angers

3. Règle de sélection aux épreuves individuelles :

Seront proposés à la sélection, **dans la limite de 4 nageurs par épreuve**, les nageurs qui auront réalisé le temps de qualification du tableau ci-dessous.

*NDLR : La LEN peut modifier le nombre de nageurs autorisés à participer à une épreuve. Si cette éventualité s'impose, le **point 3** sera modifié par voie de conséquence.*

4. Règles de sélection aux épreuves de relais :

4.1 Les relais seront sélectionnés à la discrétion du DTN en tenant compte de la charge des programmes individuels et des opportunités pour chaque relais de performer, et/ou de qualification en finales individuelles.

4.2 Des nageurs réservistes pourront être sélectionnés selon le niveau et la stratégie du relais.

4.3 La sélection des réservistes est sous la responsabilité du Directeur des équipes de France.

5. Épreuves complémentaires

Au regard du programme de compétition et des nageurs sélectionnés, la possibilité de s'engager sur des épreuves complémentaires revient à la décision du Directeur des équipes de France.

6. Dispositions générales

6.1 Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.

6.2 Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.

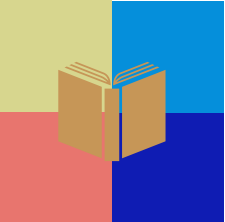
Dames	Épreuves individuelles	Messieurs
25m		25m
24.19	50 nage libre	21.33
53.19	100 nage libre	46.97
1:55.15	200 nage libre	1:43.54
4:05.27	400 nage libre	3:41.02
8:23.10	800 nage libre	7:41.82
16:06.42	1500 nage libre	14:42.78
26.60	50 dos	23.51
57.67	100 dos	50.76
2:06.28	200 dos	1:52.51
30.21	50 brasse	26.39
1:05.50	100 brasse	57.49
2:22.49	200 brasse	2:05.53
25.54	50 papillon	22.68
57.01	100 papillon	50.18
2:07.73	200 papillon	1:52.72
59.31	100 4 nages	52.51
2:09.61	200 4 nages	1:54.63
4:35.26	400 4 nages	4:08.74



Jacco VERHAEREN

Directeur des équipes
de France





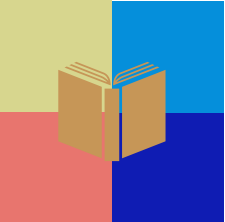
Progressivité des temps de sélection - dames

ÉPREUVES	Juniors		L23		Jeux mondiaux universitaires	Chpts monde
	COMEN	FOJE	Euro 19 - 20 ans	21 à 23 ans		
Courses individuelles						
50 nage libre	27.50	26.66	26.00	25.75	25.39	24.82
100 nage libre	59.35	57.95	56.34	55.72	55.42	53.88
200 nage libre	2:08.57	2:05.47	2:02.19	2:00.55	1:59.53	1:57.85
400 nage libre	4:29.65	4:24.87	4:16.52	4:13.40	4:12.32	4:09.14
800 nage libre	9:10.38	9:01.70	8:43.58	8:37.14	8:35.64	8:29.24
1500 nage libre	-	-	16:53.50	16:37.35	16:32.36	16:13.94
50 dos	-	-	28.78	28.50	28.40	27.72
100 dos	1:06.40	1:04.66	1:03.02	1:01.69	1:01.05	1:00.29
200 dos	2:23.22	2:19.41	2:15.37	2:13.94	2:12.17	2:11.04
50 brasse	-	-	31.81	31.67	31.31	30.35
100 brasse	1:14.13	1:11.91	1:10.53	1:09.04	1:08.17	1:07.12
200 brasse	2:39.84	2:35.44	2:31.34	2:29.01	2:26.22	2:24.63
50 papillon	-	-	27.19	26.80	26.73	25.75
100 papillon	1:04.31	1:02.30	1:01.12	59.71	59.26	58.21
200 papillon	2:24.28	2:19.89	2:14.46	2:12.81	2:11.72	2:09.07
200 4 nages	2:24.56	2:21.95	2:18.29	2:16.24	2:14.58	2:12.13
400 4 nages	5:06.17	5:01.48	4:51.60	4:47.12	4:44.30	4:39.92
Relais						
4 x 100 nage libre	-	3:53.12	3:49.08	-	3:43.73	-
4 x 200 nage libre	-	-	8:13.51	-	8:05.12	-
4 x 100 4 nages	-	4:18.34	4:12.11	-	4:06.01	-

progressivité des temps
de sélection

Années d'âge
des sélections

progressivité des temps
de sélection



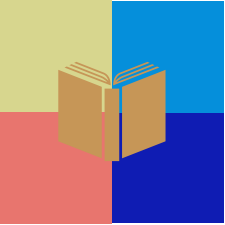
Progressivité des temps de sélection - messieurs

ÉPREUVES	Juniors				L23		Chpts monde
	COMEN	FOJE	Euro	19 - 20 ans	21 à 23 ans	Jeux mondiaux universitaires	
Courses individuelles							
50 nage libre	24.16	23.79	23.15	22.74		22.40	22.07
100 nage libre	53.12	52.37	50.65	49.96		49.59	48.51
200 nage libre	1:55.28	1:53.94	1:50.82	1:49.36		1:48.86	1:46.79
400 nage libre	4:05.32	4:00.55	3:53.76	3:51.55		3:50.19	3:47.91
800 nage libre	-	-	8:06.70	8:00.21		7:56.28	7:53.11
1500 nage libre	16:13.12	15:53.17	15:31.37	15:20.50		15:13.50	15:04.64
50 dos	-	-	25.77	25.40		25.25	24.61
100 dos	58.76	58.15	56.25	55.43		55.03	54.01
200 dos	2:07.80	2:06.45	2:02.00	2:00.81		1:59.77	1:58.07
50 brasse	-	-	28.34	28.15		27.68	27.20
100 brasse	1:05.80	1:05.18	1:03.15	1:01.45		1:00.94	59.75
200 brasse	2:23.19	2:22.54	2:17.10	2:14.84		2:13.20	2:10.32
50 papillon	-	-	24.15	23.90		23.76	23.04
100 papillon	56.73	55.72	54.10	53.30		52.92	51.93
200 papillon	2:07.45	2:04.24	2:01.66	1:59.55		1:58.49	1:56.36
200 4 nages	2:08.81	2:07.77	2:04.35	2:01.80		2:01.36	1:58.53
400 4 nages	4:39.33	4:34.55	4:25.54	4:21.94		4:20.89	4:13.76
Relais							
4 x 100 nage libre	-	3:29.68	3:22.73		-	3:18.77	-
4 x 200 nage libre	-	-	7:26.40		-	7:18.47	-
4 x 100 4 nages	-	3:52.33	3:44.68		-	3:38.32	-

progressivité des temps
de sélection

Années d'âge
des sélections

progressivité des temps
de sélection



Années d'âge des sélections dames & messieurs

	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	1999 et av.
	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans	22 ans	23 ans et +
XX ^{èmes} Championnats du monde Fukuoka (JPN) 23-30 juillet											
Championnats d'Europe U23 Dublin (IRL) 11-13 août											
XXXI ^{èmes} Jeux mondiaux universitaires Chengdu (CHN) 28 juillet => 8 août											
XXXIV ^{èmes} Championnats d'Europe Juniors Bucarest (ROU) 3-9 juillet											
XIV ^{ème} Festival Olympique de la Jeunesse Européenne Maribor (SLO) 23-29 juillet											
XVIII ^{ème} Coupe de la COMEN Lieu à déterminer (GRE) 16-18 juin											

23 ans maxi

27 ans maxi

progressivité des temps
de sélection

Années d'âge
des sélections

progressivité des temps
de sélection

NATATION COURSE 2023

Règlements Financiers et Tarifs Fédéraux

(extraits - validité jusqu'au 31 août 2023)

**Règlements
financiers
Natation
Course**

Droits d'engagement

Pénalité pour forfait non déclaré

*Prime au record de France, d'Europe
ou du monde*

*Labellisation d'un meeting national et
international*

*Droits d'organisation des compétitions
nationales*

Droits de transfert

*Droits d'entrée – Licenciés non
sélectionnables en équipe de France*

*Tableau des tarifs des droits de transfert
et des droits d'entrée*

Aides aux structures - Aides aux clubs d'Outre-Mer



NATATION COURSE 2023



Règlements financiers - Natation Course

Droits d'engagement

Paiement par carte bancaire obligatoire

Le paiement des engagements :

- doit obligatoirement être effectué par carte bancaire ;
- est accepté jusqu'à quinze (15) jours après la fin de la compétition. Passé ce délai, une pénalité forfaitaire de cent (100) euros sera appliquée ;

N.B. : En cas de non-paiement, le club ne pourra pas engager ses nageurs à la prochaine compétition. Les factures pour pénalités seront disponibles sur extraNat.fr à l'issue de la compétition et seront à régler par carte bancaire.

Tarifs des épreuves nationales

Pour les épreuves nationales, les tarifs des engagements sont fixés à :

- Dix (10) euros par épreuve individuelle ;
- Quatorze (14) euros par épreuve de relais.

Les engagements déposés après la fermeture de la procédure extraNat (quatre (4) jours avant le début de la compétition) seront enregistrés pendant la réunion technique et corollairement surfacturés d'une pénalité complémentaire de dix (10) euros par épreuve individuelle ou relais.

Les factures pour pénalités seront disponibles sur extraNat.fr à l'issue de la compétition et seront à régler par carte bancaire.

Pénalité pour forfait non déclaré

Montant :

Tout forfait non déclaré dans le cadre de la participation aux :

- Championnats de France Juniors 50m et 25m.
- Championnats de France ELITE 50m et 25m.
- Championnats de France de Nationale 2.
- Championnats de France Open d'Été.
- Championnat de France Benjamins.

que ce soit en série, en demi-finale ou en finale, fera l'objet d'une pénalité de :

- Quatre-vingt (80) euros pour les épreuves individuelles ;
- Cent-soixante (160) euros pour les épreuves de relais.

Les factures pour pénalités seront disponibles sur extraNat.fr à l'issue de la compétition et seront à régler par carte bancaire.

Dérogation en cas de production d'un certificat médical

Ces pénalités ne sont pas applicables en cas de production d'un certificat médical de contre-indication à la pratique sportive de compétition dans les 48 heures suivant le forfait non déclaré.

En pratique, le superviseur recevra la feuille officielle des forfaits des différentes réunions d'une compétition.

Prime au record de France, d'Europe ou du monde

Tout record de France, d'Europe, ou du monde) battu lors d'une compétition de natation course sera récompensé par le versement d'une prime, s'élevant à :

- Deux mille (2 000) euros en cas de record de France,
- Cinq mille (5 000) euros en cas de record d'Europe,
- Dix mille (10 000) euros en cas de record du monde.

Ces primes ne sont pas cumulables.

Le versement d'une de ces primes ne sera effectué qu'après homologation du record par la fédération homologatrice (Fédération Française de Natation (FFN), Ligue Européenne de Natation (LEN) ou World Aquatics (AQUA)).



Labellisation d'un meeting national et international

En plus des Championnats de Ligue Régionale, les meetings nationaux et internationaux labellisés sont qualificatifs aux Championnats de France Elite Petit Bassin (25m), Elite Grand Bassin (50m), Nationale 2, Open d'été, Juniors ou Benjamins (se référer aux spécificités de chaque label de meetings) dès lors que les performances enregistrées sur le serveur fédéral officiel respectent les délais impartis pour chaque compétition concernée.

L'avis de la ligue est un préalable obligatoire à l'obtention d'un label.

Les labels sont attribués au regard des aspects sportifs et de la qualité de l'organisation selon une « convention d'organisation » engageant l'organisateur et la FFN.

Les droits de labellisation sont fixés à :

- Deux-cent cinquante (250) euros pour un meeting national ;
- Cinq-cents (500) euros pour un meeting international.

Droits d'organisation des compétitions nationales, Reversement des droits d'engagement au comité d'organisation et Charges d'organisation

Droits d'organisation à verser à la FFN

Les droits d'organisation des compétitions nationales à verser à la FFN sont fixés à :

- Quarante mille (40.000) euros pour les Championnats de France Elite Petit Bassin (25m) ;
- Soixante mille (60.000) euros pour les Championnats de France Elite Grand Bassin (50m).

Pour l'organisation de ces deux Championnats de France Elite, les comptes d'exploitation de leur organisation doivent être transmis dans un délai inférieur à six mois à compter de la fin de l'évènement.

Recettes des entrées « Public »

Toutes les recettes des entrées « Public » sont encaissées par le comité d'organisation.

Droits de transfert

Lors du transfert d'un licencié Compétition Natation Course de club FFN à club FFN à partir de l'âge de onze ans pour les femmes et douze ans pour les hommes au 31 décembre de la fin de saison sportive, le club d'accueil versera préalablement à la délivrance de la licence du licencié concerné à ses clubs précédents, au prorata du nombre de saisons révolues passées au sein de chaque club à partir de l'âge de onze ans pour les femmes et douze ans pour les hommes au 31 décembre de la fin de saison sportive, des droits de transfert déterminés selon deux critères – le pourcentage d'IMP de l'année de fin de saison précédant le transfert représenté par la meilleure performance réalisée au cours des deux dernières saisons sportives et l'âge du licencié au 31 décembre de la fin de saison sportive -, comme décrit dans le tableau ci-après.

Précisions :

- Si un licencié a été transféré en cours de saison, le club retenu pour le calcul des droits de transfert est celui au sein duquel il a été le plus longtemps membre au cours de la saison concernée.
- Les droits de transfert ne sont pas versés si le club concerné n'a plus de personnalité juridique ;
- Les différents montants des droits de transfert n'étant pas cumulatifs, seuls les droits de transfert les plus élevés seront versés par le club d'accueil, et pour les licenciés dont les performances engendrent des droits de transfert en Natation Course mais aussi en Natation en Eau Libre, seuls les droits de transfert les plus élevés seront versés par le club d'accueil.

Ces droits de transfert feront l'objet d'une facturation spécifique émise par la FFN.

Droits d'entrée – Licenciés non sélectionnables en équipe de France

Lors de la délivrance d'une licence Compétition Natation Course à un licencié non sélectionnable en équipe de France dans un club FFN - hors renouvellement, qui s'entend comme la délivrance d'une nouvelle licence sans discontinuité dans le temps avec la précédente -, le club d'accueil versera à la FFN des droits d'entrée déterminés selon deux critères – le pourcentage d'IMP de l'année de fin de saison précédant le transfert représenté par la meilleure performance réalisée au cours des deux dernières saisons



sportives et l'âge du licencié au 31 décembre de la fin de saison sportive -, à l'exception des ressortissants d'un pays membre de l'Union Européenne et des titulaires d'un contrat de travail avec un club FFN, ressortissant d'un pays ayant conclu un accord avec l'Union Européenne, portant sur la libre circulation des travailleurs, comme décrit dans le tableau ci-dessous :

Droits de transfert - Droits d'entrée										
Ages =>	-	14	15	16	17	18	18	18	18	+
	→	ans	ans	ans	ans	ans	ans	ans	ans	→
% IMPR	-	15	16	17	18	18	19	19	19	+
	→									→
≥ 88 % < 90 %	500,00 €									
≥ 90 % < 91 %	1 000,00 €									
≥ 91 % < 92 %	1 000,00 €									
≥ 92 % < 93 %	1 000,00 €									
≥ 93 % < 95 %	2 000,00 €									
≥ 95 % < 96 %	3 000,00 €									
≥ 96 % < 97 %	5 000,00 €									
≥ 97 % < 99 %	7 000,00 €									
≥ 99 % et +	10 000,00 €									





Aides aux structures

Aides aux clubs d'Outre-Mer

Ces aides sont exclusivement réservées aux frais de déplacement et de séjour des licenciés s'entraînant sur un territoire d'Outre-Mer qualifiés aux Championnats de France des différentes disciplines pour lesquelles la FFN s'est vue accorder la délégation prévue à l'article L.131-4 du code du sport.

Le versement par la FFN de ces aides est conditionnée à la signature par la ligue régionale concernée de la convention d'objectifs Développement des activités fédérales et Politique de haut niveau du dispositif de la contractualisation et corollairement au respect des dispositions de son socle commun.

Le montant total de ces aides est fixé à soixante-quinze mille (75.000) euros, répartis en application des critères (fixés en fonction de la situation géographique, le nombre de participants, le type de compétition et le niveau de performance des licenciés concernés) ci-après définis ; seuls les clubs respectant l'obligation de licenciation à l'ensemble de leurs adhérents pourront bénéficier d'une telle aide financière.

Un bilan annuel est effectué afin de répartir le montant total de ces aides entre les différentes structures d'Outre-Mer.

Les aides forfaitaires par licencié et par Championnat de France sont plafonnées aux montants suivants :

- Pour la Ligue de Nouvelle Calédonie : deux mille (2.000) euros
- Pour la Ligue de Tahiti : mille six-cent (1.800) euros
- Pour les Ligues de la Réunion et de Guyane : sept-cent (700) euros
- Pour les Ligues de Martinique et de Guadeloupe : six-cent (600) euros

1. Aides aux structures d'Outre-mer – Natation Course

Le montant des aides aux structures d'Outre-Mer – Natation Course est fixé comme suit :

- Pour les Championnats de France Elite Grand Bassin (50m), Juniors et Benjamins, la base forfaitaire de prise en charge des frais par la FFN est fixée à
 - 100% si le licencié se classe à la 1^{ère} place,
 - 90% si le licencié se classe à la 2^{ème} place,
 - 80% si le licencié se classe à la 3^{ème} place,
 - 70% si le licencié se classe entre la 4^{ème} et la 8^{ème} place,
 - 50% si le licencié se classe entre la 9^{ème} et la 24^{ème} place,
- Pour les Championnats de France Elite Petit Bassin (25m) et Open d'été, la base forfaitaire de prise en charge des frais par la FFN est fixée à
 - 60% si le licencié se classe entre la 1^{ère} et la 8^{ème} place,
 - 50% si le licencié se classe entre la 9^{ème} et la 24^{ème} place,

Meetings Labellisés 2023

Dispositions communes

Nationaux 50m Juniors - Séniors

*Qualificatifs pour les championnats de France
Juniors - Nationale 2 - Elite - Open d'Eté*

Nationaux 50m Benjamins

31 mars => 25 juin
Qualificatifs pour les
webconfront@tions
Benjamins des
Ligues

2 - 3 décembre
Qualificatifs pour
les championnats
de France
BENJAMINS

Régionaux 50m Toutes Catégories

*Qualificatifs pour les championnats de France
Juniors - Open d'Eté (Juniors)*

Nationaux 25m Toutes Catégories

*Qualificatifs pour les Benjamins
selon périodes et objectifs*

Calendrier des meetings labellisés 2023



Catégories d'âge :
Juniors - Séniors

MEETINGS NATIONAUX LABELLISÉS 50m

Qualificatifs:	Championnats de France Juniors - Nationale 2 - Elite - Open d'Eté			
Contenu du programme	<p>Sur deux jours et demi minimum, le programme est libre de conception composé avec les épreuves officiellement inscrites sur la liste définie par la AQUA.</p> <p>Il est fortement encouragé de réfléchir à une conception du programme permettant de proposer des finales sur les épreuves de demi-fond. Ce sera une plus value pour la candidature.</p>			
ÉQUIPEMENT	<p>Bassin homologué avec chronométrage automatique. 6 couloirs minimum.</p> <p>Lignes d'eau de 100 mm de diamètre minimum. Plots avec butées arrière et dispositifs de départ en dos fortement recommandé. Ces équipements seront une plus value pour la candidature.</p>			
Jauge de participation pour un bassin de 8 couloirs	Deux jours et demi	Trois jours	6 couloirs	10 couloirs
	500 nageurs	600 nageurs	-20 %	.+ 20 %
Amplitude des horaires	<p>Les réunions des matinées (début de la compétition) ne pourront pas débuter avant 8h00 et se terminer au delà de 13 heures. La pause méridienne ne pourra pas être inférieure à 1h30 (entre la fin de la réunion du matin et le début de l'échauffement de l'après-midi).</p> <p>Les réunions des après-midis et/ou soirées ne pourront pas se terminer au delà de 20h00.</p>			
Grille de temps	Dames	Messieurs	Gestion des engagements	
50 nage libre	29.74	27.01	<ul style="list-style-type: none"> La compétition est déclarée par la Fédération Française de Natation. Les engagements se font via extraNat avec accès au live ffn.com. Application de la grille de temps ci-contre. Possibilité de dérogation à la grille de temps fixée à 20% maximum du total des engagements, hors courses complémentaires. Un contrôle de ce pourcentage sera effectué une fois les résultats de la compétition remontés vers le serveur fédéral. La recherche de performance sera effectuée sur la saison N-1 + N. Elle sera effectuée en bassin de 50m PUIS en bassin de 25m (grille de conversion). Si un temps en 25m est retenu, il sera converti en 50m selon la table fédérale. En cas d'absence de performance dans la base, l'engagement ne sera pas possible. Pas de No Time. Le temps limite d'engagement est requis pour chaque épreuve. Courses complémentaires : jusqu'à 2 autorisées. 	
100 nage libre	1:04.88	58.93		
200 nage libre	2:21.07	2:09.64		
400 nage libre	4:56.91	4:33.49		
800 nage libre	10:16:54	9:33.91		
1500 nage libre	20:19.84	18:08.49		
50 dos	33.99	30.88		
100 dos	1:12.78	1:06.81		
200 dos	2:37.84	2:24.85		
50 brasse	38.09	34.43		
100 brasse	1:22.94	1:15.38		
200 brasse	2:59.61	2:44.84		
50 papillon	32.44	29.20		
100 papillon	1:12.97	1:06.10		
200 papillon	2:48.30	2:32.51		
200 4 nages	2:39.45	2:26.27		
400 4 nages	5:43.36	5:15.87		
			Jury	
			Un juge arbitre et un starter inscrits sur les listes FFN valides sur la période.	
			Gestion de la compétition	
			La compétition sera exclusivement gérée via le logiciel extraNat pocket. Aucune série, sous quelque prétexte que ce soit ne pourra être doublée.	
			Récompenses	
			Elles sont laissées à l'initiative de l'organisation. Toutefois, il est important de noter que les dotations des podiums associées à une bonne qualité d'organisation encouragent la participation des nageurs.	





Documents à fournir

L'organisateur devra fournir les documents ci-après :

Programme sportif

Programme sportif détaillé de la compétition (séries/finales, classement au temps, classement combiné...) Equipement et/ou organisation pour optimiser l'échauffement et la récupération.

Comité d'organisation

Sous forme **d'organigramme** mentionnant nominativement, a minima, les postes des principales responsabilités

Budget prévisionnel

Dépenses et recettes prévues pour l'évènement, à l'équilibre.

Visuel de l'affiche

Affiche du meeting (maquette provisoire acceptée)

Participation financière

UNIQUEMENT en cas de validation de la demande de labellisation, virement dans les délais impartis au titre de la participation financière aux prestations fédérales de **250,00€**.

Prestations fédérales

La validation de la présente demande par le bureau fédéral engage la Fédération Française de Natation à fournir les prestations suivantes :

- Labellisation de l'organisation.
- Affichage de l'évènement sur le site fédéral .
- Déclaration de la compétition par la Fédération Française de Natation avec délégation de gestion et de perception des droits d'engagements.
- Engagements via extraNat avec la possibilité d'avoir accès au liveffn.com.
- Inscription de la compétition au calendrier de la LEN, voire d'AQUA (si les exigences de composition du jury sont respectées).
- Validation et intégration des performances, prises en compte pour l'accession aux championnats nationaux définis en tête de ce document.
- Homologation des records ou meilleures performances françaises (MPF), si les conditions requises sont réunies.

Il sera de la responsabilité, pour chaque organisateur, de créer un site internet et d'envoyer les informations concernant l'évènement à la Fédération Française de Natation : meeting.labellise@ffnatation.fr

Processus de validation

1. Déclaration d'intention auprès des Ligues.
2. Les Ligues définissent un ordre de priorité et remplissent un document partagé, mis à disposition par le Cercle de Compétences Natation Course.
3. Harmonisation géographique et calendrier par le Cercle de Compétences Natation Course et arbitrage des demandes selon :
 - selon le niveau de confrontation du meeting,
 - selon son rayonnement national et l'ordre de priorité transmis par les Ligues,
 - Limitation à 30 meetings nationaux labellisés pour l'année 2023
4. Envoi des dossiers de candidatures aux organisateurs retenus.
5. Validation par les Cercles de Compétences Natation Course et des Organisations Fédérales.
6. Validation de la liste définitive par le bureau fédéral.



Meetings nationaux labellisés BENJAMINS 2023

Si les meetings nationaux labellisés à destination des Juniors-Séniors ont trouvé leur rythme de croisière à l'aube de cette nouvelle saison sportive, ceux à destination de la catégorie benjamine doivent être réformés pour correspondre à sa nouvelle dynamique de compétition.

Nous vous proposons donc deux types de meetings nationaux labellisés **en bassin de 50m** pour les Benjamins :

- **du 31 mars au 25 juin**, trimestre 2 - 2023, ces meetings seront labellisés en fonction des candidatures pour lesquelles nous serons attentifs quand, sollicitées aux mêmes dates, elles ne soient pas trop proches géographiquement les unes des autres. Il n'y a pas de limitation formelle, pas de contrainte de grille d'accès. Ces meetings seront pris en compte pour une qualification au grand rendez-vous estival : la webconfront@tion Benjamine des Ligues.
- **les 2 et 3 décembre**. 4 meetings au maximum seront labellisés sous le nom de Final Tour Benjamins. 4 labellisations accordées aux candidatures qui devront prioritairement se répartir sur le territoire pour être en mesure d'accueillir un maximum de nageurs dans une proximité raisonnable. **Ce week-end est bloqué sur tout le territoire**, seules ces compétitions seront qualificatives pour les France BENJAMINS. L'objectif étant de proposer une ultime possibilité de qualification aux championnats de France Benjamins, mais également, pour tout ceux qui n'y parviendrait pas, de bénéficier d'une échéance pour leur saison où la confrontation sera relevée par rapport aux compétitions habituelles. Un environnement maîtrisé est proposé pour définir les modalités de la confrontation:
 - impossibilité, pour les qualifiés issus de la webconfront@tion de juillet de s'y inscrire.
 - grilles de temps minimales, 10% plus accessibles que celles définies par la webconfront@tion de juillet.
 - un programme unique, identique à la webconfront@tion de juillet.
 - une maîtrise des engagements pour lesquels une jauge, en fonction des caractéristiques de l'équipement d'accueil, sera définie.

Vous pouvez consulter le cahier des charges pour l'organisation de ces meetings en cliquant sur les logos ci-dessous.

MEETINGS NATIONAUX LABELLISÉS
BENJAMINS 50m
Trimestre 2 - 2023

MEETINGS NATIONAUX LABELLISÉS
BENJAMINS 50m
FINAL TOUR BENJAMINS



Catégorie d'âge :
Benjamins

MEETINGS NATIONAUX LABELLISÉS 50m

période du 31 mars au 25 juin

Qualificatifs:

Qualificatifs pour les webconfront@tion Benjamins des Ligues

Contenu du programme

Sur **deux jours minimum**, le programme est libre de conception composé avec les épreuves officiellement inscrites sur la liste définie par AQUA.

ÉQUIPEMENT

Bassin homologué avec chronométrage automatique. 6 couloirs minimum.

Lignes d'eau de 100 mm de diamètre minimum. Plots avec butées arrière et dispositifs de départ en dos fortement recommandé. Ces équipements seront une plus value pour la candidature.

Jauge de participation pour un bassin de 8 couloirs

Deux jours

400 nageurs

Trois jours

500 nageurs

6 couloirs

-20 %

10 couloirs

.+ 20 %

Amplitude des horaires

Les réunions des matinées (début de la compétition) ne pourront pas débuter **avant 8h00** et se terminer au delà de **13 heures**. La pause méridienne ne pourra pas être **inférieure à 1h30** (entre la fin de la réunion du matin et le début de l'échauffement de l'après-midi).

Les réunions des après-midis et/ou soirées ne pourront pas se terminer **au delà de 20h00**.

Gestion des engagements

- La compétition est déclarée par la Fédération Française de Natation.
- Les engagements se font via extraNat avec accès au live ffn.com.
- Grille de temps à la discrétion de l'organisateur, il est fortement encouragé d'en proposer une. Ce sera une plus value pour la candidature
- La recherche de performance sera effectuée sur la saison N-1 + N. Elle sera effectuée en bassin de 50m PUIS en bassin de 25m (grille de conversion). Si un temps en 25m est retenu, il sera converti en 50m selon la table fédérale.
- En cas d'absence de performance dans la base, l'engagement ne sera pas possible. Pas de No Time.
- Courses complémentaires : jusqu'à 2 autorisées.
- Les Avenirs 3 sont autorisés à participer à la condition expresse que leur niveau de performance soit cohérent avec le niveau de la compétition. Le nombre total des Avenirs 3 ne pourra pas être supérieur à 10% de la population totale.

Jury

Un juge arbitre et un starter inscrits sur les listes FFN valides sur la période.

Gestion de la compétition

La compétition sera exclusivement gérée via le logiciel extraNat pocket.

Aucune série, sous quelque prétexte que ce soit ne pourra être doublée.

Récompenses

Elles sont laissées à l'initiative de l'organisation. Toutefois, il est important de noter que les dotations des podiums associées à une bonne qualité d'organisation encouragent la participation des nageurs.

Documents à fournir

L'organisateur devra fournir les documents ci-après :

Programme sportif

Programme sportif détaillé de la compétition (séries/finales, classement au temps, classement combiné...) Equipement et/ou organisation pour optimiser l'échauffement et la récupération.

Comité d'organisation

Sous forme **d'organigramme** mentionnant nominativement, a minima, les postes des principales responsabilités

Budget prévisionnel

Dépenses et recettes prévues pour l'évènement, à l'équilibre.

Visuel de l'affiche

Affiche du meeting (maquette provisoire acceptée)





Documents à fournir (suite)

Participation financière

UNIQUEMENT en cas de validation de la demande de labellisation, virement dans les délais impartis au titre de la participation financière aux prestations fédérales de **250,00€**.

Prestations fédérales

La validation de la présente demande par le bureau fédéral engage la Fédération Française de Natation à fournir les prestations suivantes :

- Labellisation de l'organisation.
- Affichage de l'événement sur le site fédéral .
- Déclaration de la compétition par la Fédération Française de Natation avec délégation de gestion et de perception des droits d'engagements.
- Engagements via extraNat avec la possibilité d'avoir accès au liveffn.com.
- Validation et intégration des performances, prises en compte pour l'accession aux championnats nationaux définis en tête de ce document.
- Homologation des records ou meilleures performances françaises (MPF), si les conditions requises sont réunies.

Il sera de la responsabilité, pour chaque organisateur, de créer un site internet et d'envoyer les informations concernant l'événement à la Fédération Française de Natation : meeting.labellise@ffnatation.fr

Processus de validation

1. Déclaration d'intention auprès des Ligues.
2. Les Ligues définissent un ordre de priorité et remplissent un document partagé, mis à disposition par le Cercle de Compétences Natation Course.
3. Harmonisation géographique et calendrier par le Cercle de Compétences Natation Course et arbitrage des demandes selon :
 - selon le niveau de confrontation du meeting,
 - selon son rayonnement national et l'ordre de priorité transmis par les Ligues,
4. Envoi des dossiers de candidatures aux organisateurs retenus.
5. Validation par les Cercles de Compétences Natation Course et des Organisations Fédérales.
6. Validation de la liste définitive par le bureau fédéral.





Catégories d'âge :
Benjamins

MEETINGS NATIONAUX LABELLISÉS 50m

Final Tour Benjamins

Qualificatifs:

Ultime étape de qualification aux France Benjamins!
2-3 décembre - 4 organisations maxi réparties sur le territoire

Contenu du programme

Sur deux jours, le programme est identique à celui de la webconfront@tion Benjamine des Ligues.

ÉQUIPEMENT

Bassin homologué avec chronométrage automatique. 6 couloirs minimum.
Lignes d'eau de 100 mm de diamètre minimum. Plots avec butées arrière et dispositifs de départ en dos fortement recommandés. Ces équipements seront une plus value pour la candidature.

Jauges de participation

8 couloirs

6 couloirs

10 couloirs

400 nageurs

-20 % : 320 nageurs

.+ 20 % : 480 nageurs

Amplitude des horaires

Les réunions des matinées (début de la compétition) ne pourront pas débuter **avant 8h00** et se terminer au delà de **13 heures**. La pause méridienne ne pourra pas être **inférieure à 1h30** (entre la fin de la réunion du matin et le début de l'échauffement de l'après-midi).
Les réunions des après-midis et/ou soirées ne pourront pas se terminer **au delà de 20h00**.

Gestion des engagements

- La compétition est déclarée par la Fédération Française de Natation.
- Les engagements se font via extraNat avec accès au live ffn.com.
- Grilles d'engagements identiques celles des championnats de France 10%. moins rapides
- **Les nageurs qualifiés aux championnats de France Benjamins, à l'issue de la webconfront@tion Benjamine des Ligues, ne sont pas autorisés à participer.**
- La recherche de performance sera effectuée sur la saison en cours. Elle sera effectuée en bassin de 50m PUIS en bassin de 25m (grille de conversion). Si un temps en 25m est retenu, il sera converti en 50m selon la table fédérale.
- En cas d'absence de performance dans la base, l'engagement ne sera pas possible. Pas de No Time.

Jury

Un juge arbitre et un starter inscrits sur les listes FFN valides sur la période.

Gestion de la compétition

La compétition sera exclusivement gérée via le logiciel extraNat pocket.
Aucune série, sous quelque prétexte que ce soit ne pourra être doublée.

Récompenses

Elles sont laissées à l'initiative de l'organisation. Toutefois, il est important de noter que les dotations des podiums associées à une bonne qualité d'organisation encouragent la participation des nageurs.

Documents à fournir

L'organisateur devra fournir les documents ci-après :

Comité d'organisation

Sous forme **d'organigramme** mentionnant nominativement, a minima, les postes des principales responsabilités

Budget prévisionnel

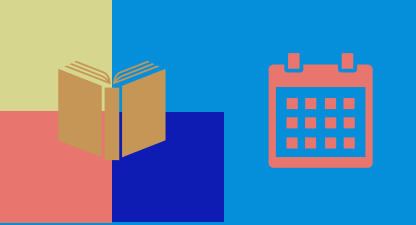
Dépenses et recettes prévues pour l'évènement, à l'équilibre.

Visuel de l'affiche

Visuel commun fourni par la fédération avec personnalisation par l'organisateur.



Suivante



Documents à fournir (suite)

Participation financière

Pas de participation financière demandée.

Prestations fédérales

La validation de la présente demande par le bureau fédéral engage la Fédération Française de Natation à fournir les prestations suivantes :

- Labellisation de l'organisation.
- Affichage de l'événement sur le site fédéral .
- Déclaration de la compétition par la Fédération Française de Natation avec délégation de gestion et de perception des droits d'engagements.
- Engagements via extraNat avec la possibilité d'avoir accès au liveffn.com.
- Validation et intégration des performances, prises en compte pour l'accession aux championnats nationaux définis en tête de ce document.
- Homologation des records ou meilleures performances françaises (MPF), si les conditions requises sont réunies.

Il sera de la responsabilité, pour chaque organisateur, de créer un site internet et d'envoyer les informations concernant l'événement à la Fédération Française de Natation :

meeting.labellise@ffnatation.fr

Processus de validation

1. Déclaration d'intention auprès des Ligues.
2. Une candidature au maximum par Ligues
3. Harmonisation géographique par le Cercle de Compétences Natation Course et arbitrage des demandes selon leur répartition territoriale.
4. Envoi des dossiers de candidatures aux organisateurs retenus.
5. Validation par les Cercles de Compétences Natation Course et des Organisations Fédérales.
6. Validation de la liste définitive par le bureau fédéral.





Catégories d'âge :
Toutes Catégories



MEETINGS RÉGIONAUX LABELLISÉS 50m

Qualificatifs:	Championnats de France Juniors - Open d'Été (Juniors)
Contenu du programme	Sur deux jours minimum , le programme est libre de conception composé avec les épreuves officiellement inscrites sur la liste définie par AQUA.
ÉQUIPEMENT	Bassin homologué avec chronométrage automatique. 6 couloirs minimum.
Jauge de participation	A définir par la Ligue d'appartenance
Amplitude des horaires	Identique aux meetings nationaux labellisés.
	Gestion des engagements
	<ul style="list-style-type: none">• La compétition est déclarée par la Ligue d'appartenance.• Les engagements se font via extraNat avec accès au live ffn.com.• Grille de temps à la discrétion de la Ligue et/ou de l'organisateur.
	Jury
	Un juge arbitre et un starter inscrits sur les listes FFN valides sur la période.
	Gestion de la compétition
	La compétition sera exclusivement gérée via le logiciel extraNat pocket. Aucune série, sous quelque prétexte que ce soit ne pourra être doublée.
	Récompenses
	Elles sont laissées à l'initiative de l'organisation. Toutefois, il est important de noter que les dotations des podiums associées à une bonne qualité d'organisation encouragent la participation des nageurs.
	Non concurrence aux meetings nationaux labellisés
	Un meeting régional labellisé ne pourra pas être organisé aux mêmes dates qu'un meeting national labellisé sur le même territoire.
	Documents à fournir
	A définir par la Ligue d'appartenance
	Prestations fédérales
	La validation de la présente demande par les Ligues engage la Fédération Française de Natation à fournir les prestations suivantes : <ul style="list-style-type: none">• Labellisation de l'organisation.• Déclaration de la compétition par les Ligues avec délégation de gestion et de perception des droits d'engagements.• Engagements via extraNat avec la possibilité d'avoir accès au liveffn.com.• Validation et intégration des performances, prises en compte pour l'accession aux championnats nationaux définis en tête de ce document.• Homologation des records ou meilleures performances françaises (MPF), si les conditions requises sont réunies.
	Processus de validation
	<ol style="list-style-type: none">1. A définir par les Ligues d'appartenance.2. Transmission du calendrier au Cercle de Compétences Natation Course pour validation.



Catégories d'âge : Toutes Catégories

MEETINGS NATIONAUX LABELLISÉS 25m

Contenu du programme

Sur **deux jours minimum**, le programme est libre de conception composé avec les épreuves officiellement inscrites sur la liste définie par AQUA.

ÉQUIPEMENT

Bassin homologué avec chronométrage automatique. 6 couloirs minimum.

Lignes d'eau de 100 mm de diamètre minimum. Plots avec butées arrière et dispositifs de départ en dos fortement recommandé. Ces équipements seront une plus value pour la candidature.

Jauge de participation pour un bassin de 8 couloirs

Deux jours	Trois jours	6 couloirs	10 couloirs
400 nageurs	500 nageurs	-20 %	.+ 20 %

Amplitude des horaires

Les réunions des matinées (début de la compétition) ne pourront pas débuter **avant 8h00** et se terminer au delà de **13 heures**. La pause méridienne ne pourra pas être **inférieure à 1h30** (entre la fin de la réunion du matin et le début de l'échauffement de l'après-midi).

Les réunions des après-midis et/ou soirées ne pourront pas se terminer **au delà de 20h00**.

Gestion des engagements

Les meetings nationaux labellisés 25m **sont qualitatifs pour les benjamins** :

- aux webconf@tions benjamins des Ligues **si organisés entre le 31 mars et le 25 juin**
- aux France Benjamins **si organisés entre le 1er et 26 novembre**.

- La compétition est déclarée par la Fédération Française de Natation.
- Les engagements se font via extraNat avec accès au live ffn.com.
- Grille de temps à la discrétion de l'organisateur, il est fortement encouragé d'en proposer une. Ce sera une plus value pour la candidature.
- La recherche de performance sera effectuée sur les saisons N-2 à N. Elle sera effectuée en tous bassins. En cas d'absence de performance dans la base, l'engagement ne sera pas possible. Pas de No Time.
- Courses complémentaires : jusqu'à 2 autorisées.

Jury

Un juge arbitre et un starter inscrits sur les listes FFN valides sur la période.

Gestion de la compétition

La compétition sera exclusivement gérée via le logiciel extraNat pocket. Aucune série, sous quelque prétexte que ce soit ne pourra être doublée.

Récompenses

Elles sont laissées à l'initiative de l'organisation. Toutefois, il est important de noter que les dotations des podiums associées à une bonne qualité d'organisation encouragent la participation des nageurs.

Documents à fournir

L'organisateur devra fournir les documents ci-après :

Programme sportif

Programme sportif détaillé de la compétition (séries/finales, classement au temps, classement combiné...) Equipement et/ou organisation pour optimiser l'échauffement et la récupération.

Comité d'organisation

Sous forme **d'organigramme** mentionnant nominativement, a minima, les postes des principales responsabilités

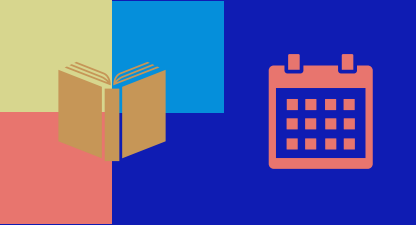
Budget prévisionnel

Dépenses et recettes prévues pour l'évènement, à l'équilibre.

Visuel de l'affiche

Affiche du meeting (maquette provisoire acceptée)





Documents à fournir (suite)

Participation financière

UNIQUEMENT en cas de validation de la demande de labellisation, virement dans les délais impartis au titre de la participation financière aux prestations fédérales de **250,00€**.

Prestations fédérales

La validation de la présente demande par le bureau fédéral engage la Fédération Française de Natation à fournir les prestations suivantes :

- Labellisation de l'organisation.
- Affichage de l'événement sur le site fédéral .
- Déclaration de la compétition par la Fédération Française de Natation avec délégation de gestion et de perception des droits d'engagements.
- Engagements via extraNat avec la possibilité d'avoir accès au liveffn.com.
- Inscription de la compétition au calendrier de la LEN, voire d'AQUA (si les exigences de composition du jury sont respectées).
- Validation et intégration des performances, prises en compte pour l'accession aux championnats nationaux définis en tête de ce document.
- Homologation des records ou meilleures performances françaises (MPF), si les conditions requises sont réunies.

Il sera de la responsabilité, pour chaque organisateur, de créer un site internet et d'envoyer les informations concernant l'événement à la Fédération Française de Natation :

meeting.labellise@ffnatation.fr

Processus de validation

1. Déclaration d'intention auprès des Ligues.
2. Les Ligues définissent un ordre de priorité et remplissent un document partagé, mis à disposition par le Cercle de Compétences Natation Course.
3. Harmonisation géographique et calendrier par le Cercle de Compétences Natation Course et arbitrage des demandes selon :
 - selon le niveau de confrontation du meeting,
 - selon son rayonnement national et l'ordre de priorité transmis par les Ligues,
4. Envoi des dossiers de candidatures aux organisateurs retenus.
5. Validation par les Cercles de Compétences Natation Course et des Organisations Fédérales.
6. Validation de la liste définitive par le bureau fédéral.



Meetings Labellisés 2023

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

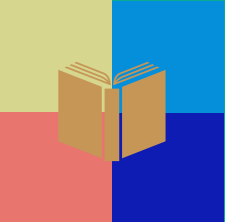
Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

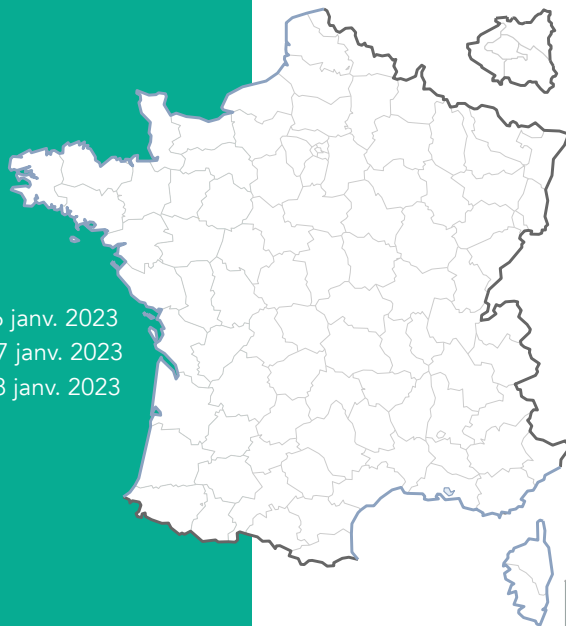


Annuel Règlement Natation Course 2023 Fédération Française de NATATION

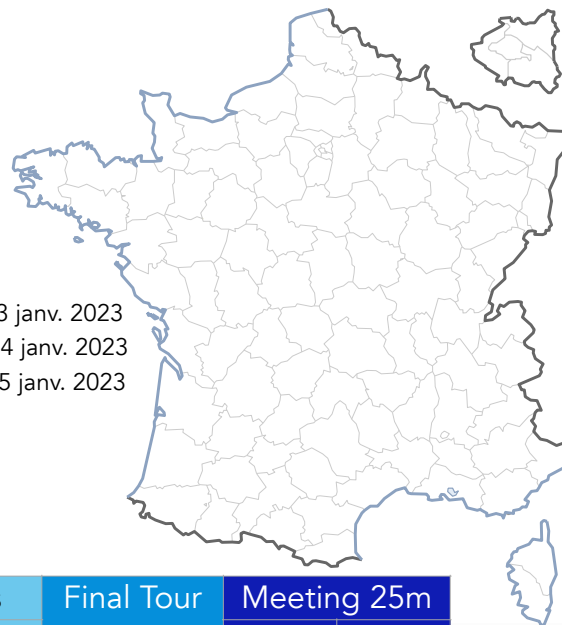
Janvier



ven. 6 janv. 2023
sam. 7 janv. 2023
dim. 8 janv. 2023

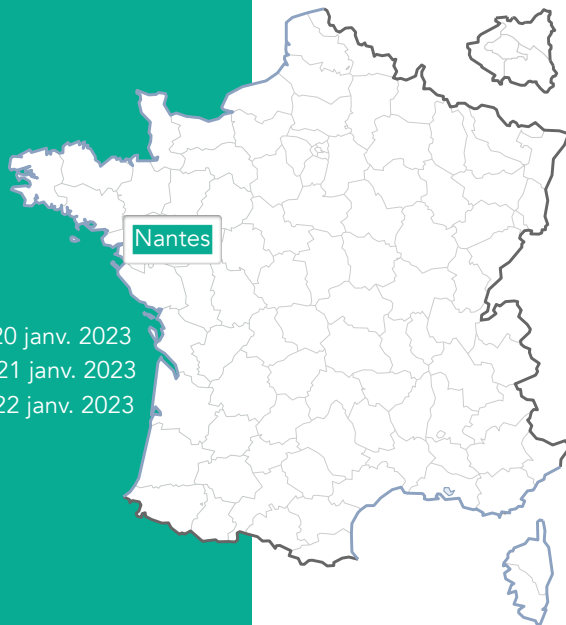


ven. 13 janv. 2023
sam. 14 janv. 2023
dim. 15 janv. 2023

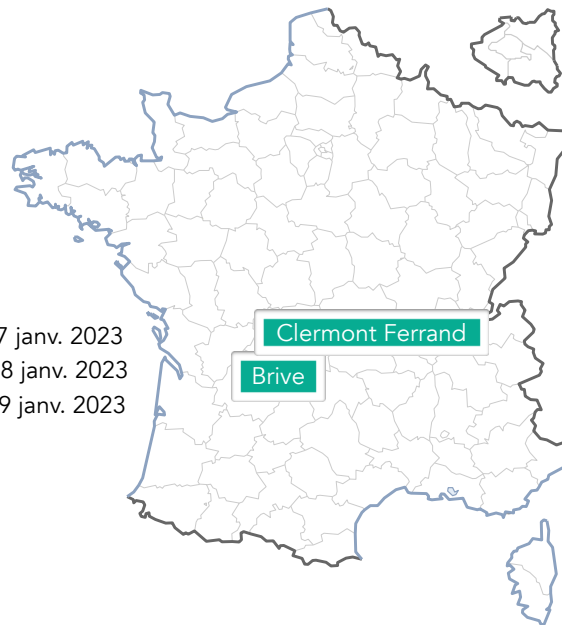


Juniors-Séniors	Benjamins	Final Tour	Meeting 25m
50m	25m 50m	Benjamins	Benj. TC

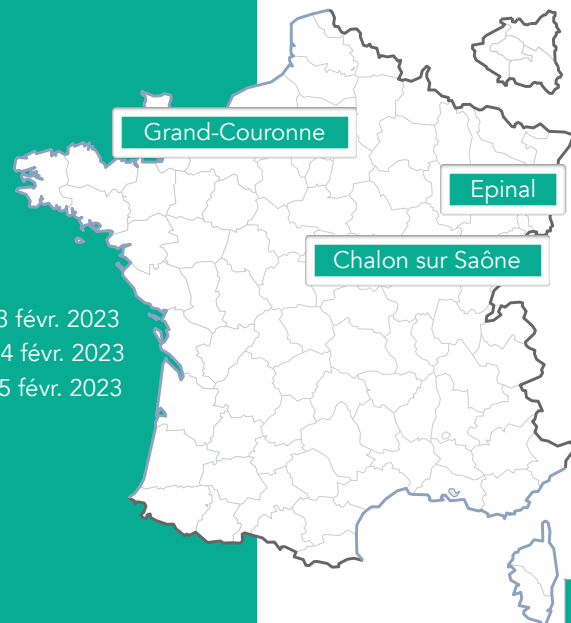
ven. 20 janv. 2023
sam. 21 janv. 2023
dim. 22 janv. 2023



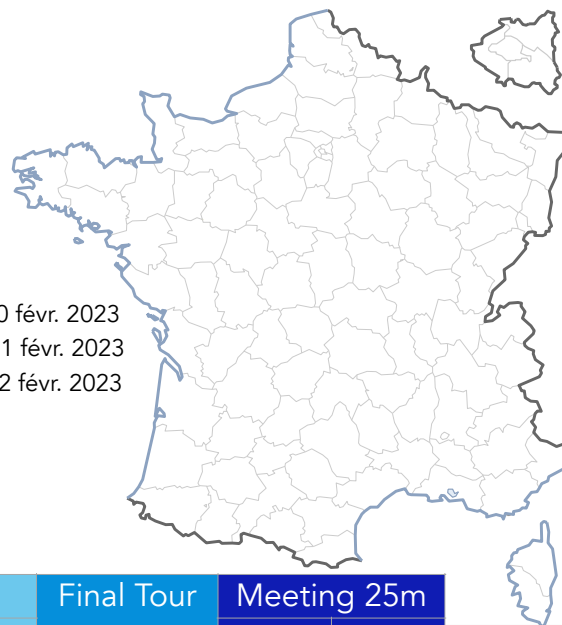
ven. 27 janv. 2023
sam. 28 janv. 2023
dim. 29 janv. 2023



	Zone A	Zone B	Zone C
1	Jour férié		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			

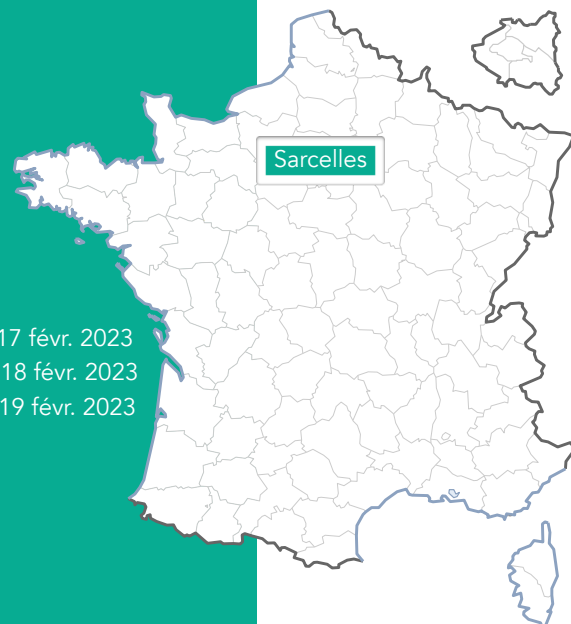


ven. 3 févr. 2023
sam. 4 févr. 2023
dim. 5 févr. 2023

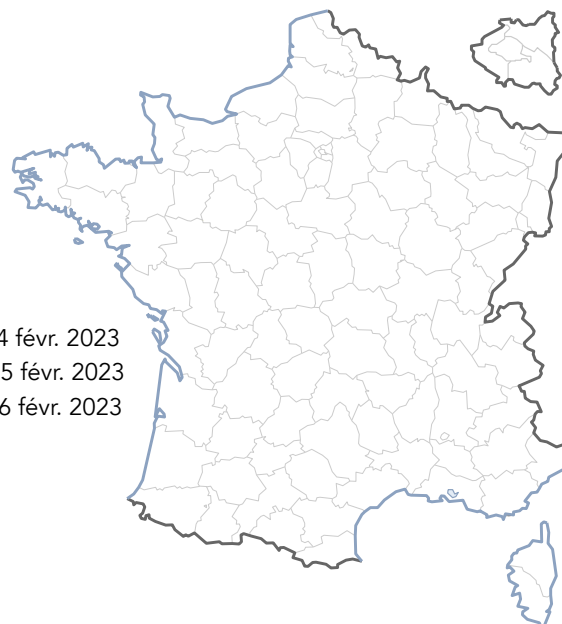


ven. 10 févr. 2023
sam. 11 févr. 2023
dim. 12 févr. 2023

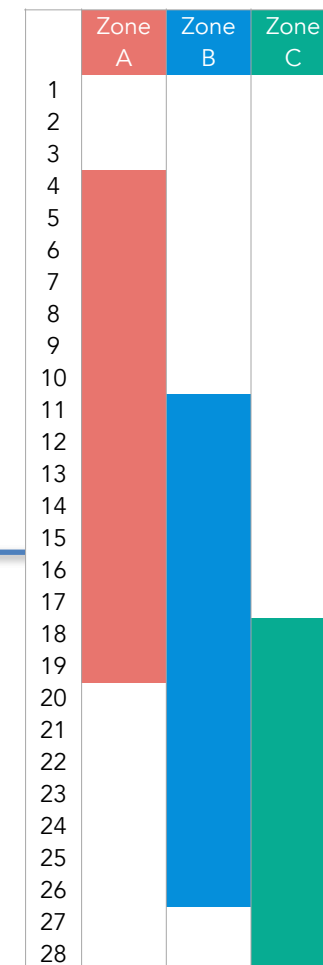
Juniors-Séniors 50m	Benjamins 25m 50m	Final Tour Benjamins	Meeting 25m Benj. TC
------------------------	----------------------	-------------------------	-------------------------

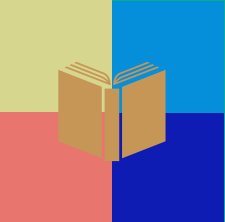


ven. 17 févr. 2023
sam. 18 févr. 2023
dim. 19 févr. 2023



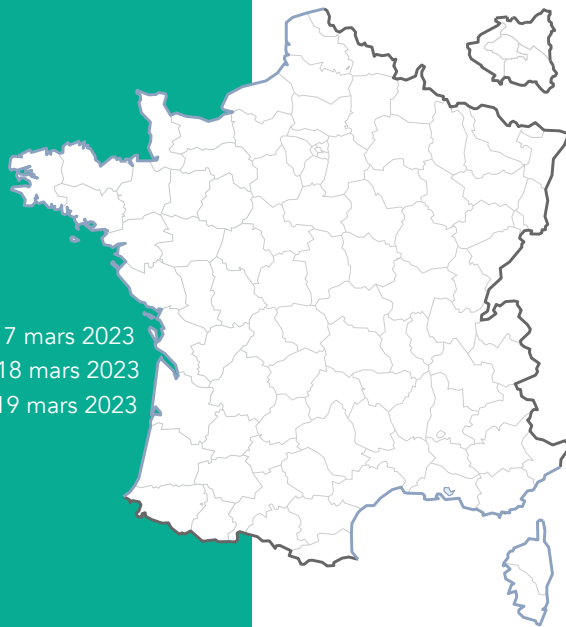
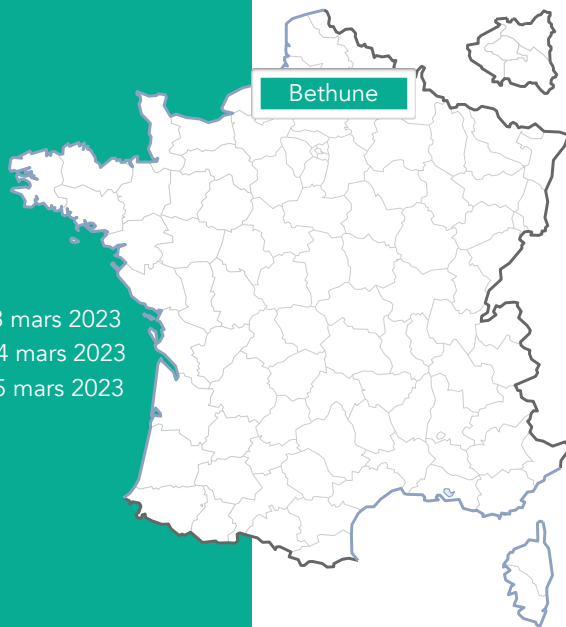
ven. 24 févr. 2023
sam. 25 févr. 2023
dim. 26 févr. 2023





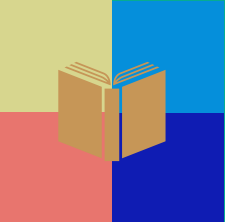
Annuel Règlement Natation Course 2023
Fédération Française de NATATION

Mars



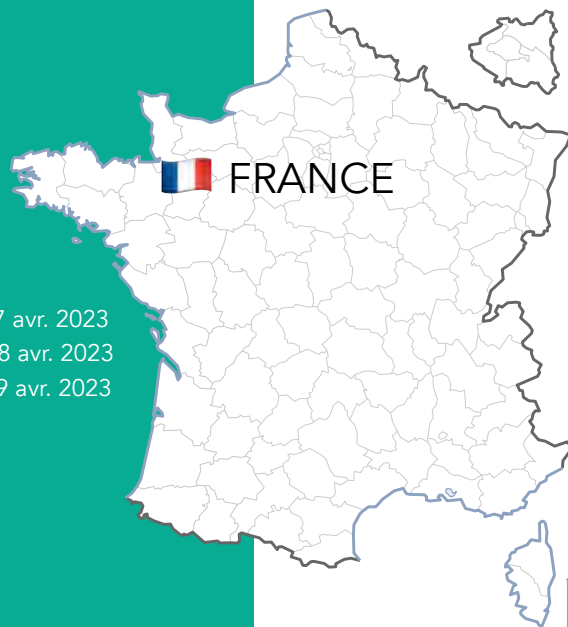
Juniors-Séniors 50m	Benjamins 25m	50m	Final Tour Benjamins	Meeting 25m TC
------------------------	------------------	-----	-------------------------	-------------------

	Zone A	Zone B	Zone C
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			

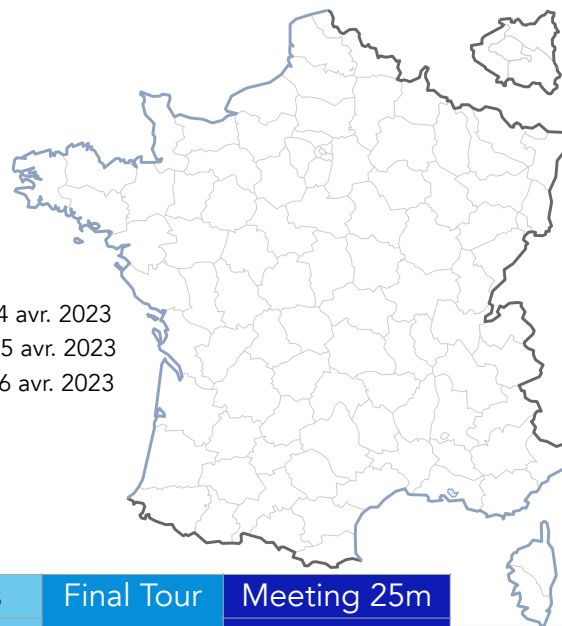


Annuel Règlement Natation Course 2023
Fédération Française de NATATION

Avril

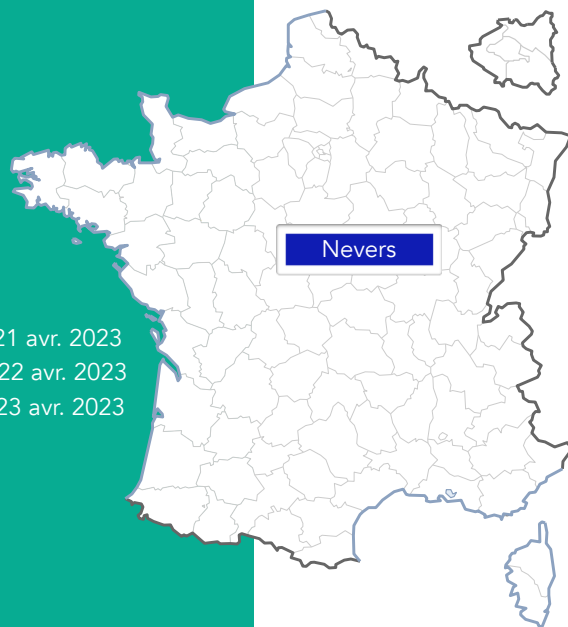


ven. 7 avr. 2023
sam. 8 avr. 2023
dim. 9 avr. 2023

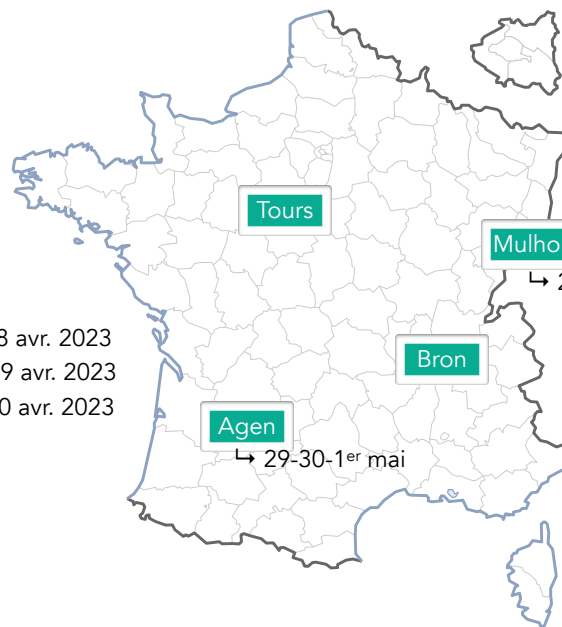


ven. 14 avr. 2023
sam. 15 avr. 2023
dim. 16 avr. 2023

Juniors-Séniors 50m	Benjamins 25m	50m	Final Tour Benjamins	Meeting 25m TC
------------------------	------------------	-----	-------------------------	-------------------

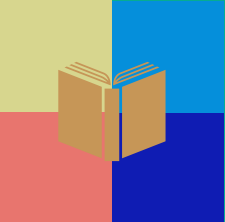


ven. 21 avr. 2023
sam. 22 avr. 2023
dim. 23 avr. 2023



ven. 28 avr. 2023
sam. 29 avr. 2023
dim. 30 avr. 2023

	Zone A	Zone B	Zone C
1			
2			
3			
4			
5	FRANCE		
6	JUNIORS		
7	Chartres		
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			



Annuel Règlement Natation Course 2023 Fédération Française de NATATION

Mai



Lille ○ En attente de validation

ven. 5 mai 2023
sam. 6 mai 2023
dim. 7 mai 2023

ven. 12 mai 2023
sam. 13 mai 2023
dim. 14 mai 2023

Juniors-Séniors 50m Benjamins 25m 50m Final Tour Benjamins Meeting 25m TC

FRANCE

Cholet

ven. 19 mai 2023
sam. 20 mai 2023
dim. 21 mai 2023

Toulouse

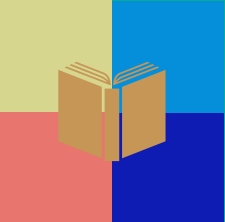
Metz

Chalon sur Saône

ven. 26 mai 2023
sam. 27 mai 2023
dim. 28 mai 2023

Bordeaux

	Zone A	Zone B	Zone C
1	Jour férié		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8	Jour férié		
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18	FRANCE		
19	Nationale 2 Melun		
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29	Jour férié		
30			
31			



Annuel Règlement Natation Course 2023
Fédération Française de NATATION

Juin

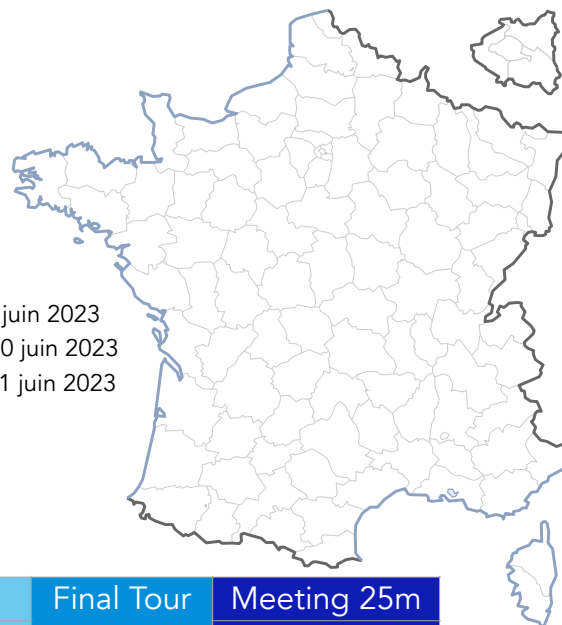


ven. 2 juin 2023
sam. 3 juin 2023
dim. 4 juin 2023



Clermont Ferrand

ven. 9 juin 2023
sam. 10 juin 2023
dim. 11 juin 2023



Juniors-Séniors
50m

Benjamins
25m 50m

Final Tour
Benjamins

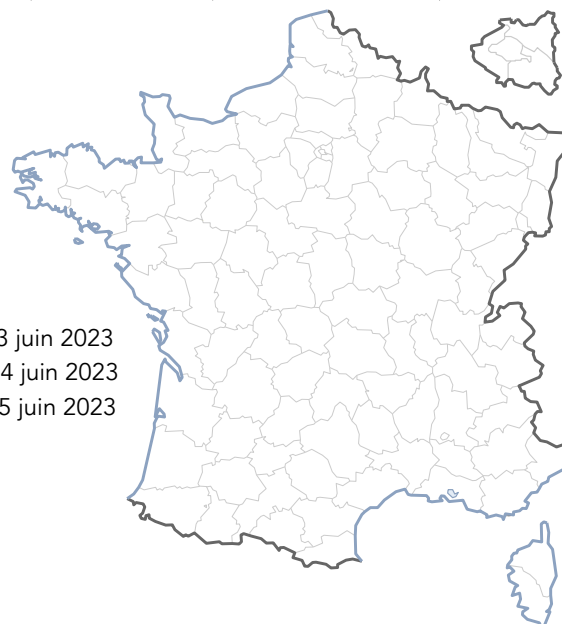
Meeting 25m
TC

ven. 16 juin 2023
sam. 17 juin 2023
dim. 18 juin 2023

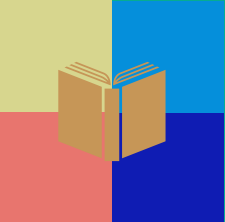


FRANCE

ven. 23 juin 2023
sam. 24 juin 2023
dim. 25 juin 2023



	Zone A	Zone B	Zone C
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11	FRANCE		
12	ELITE Rennes		
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			

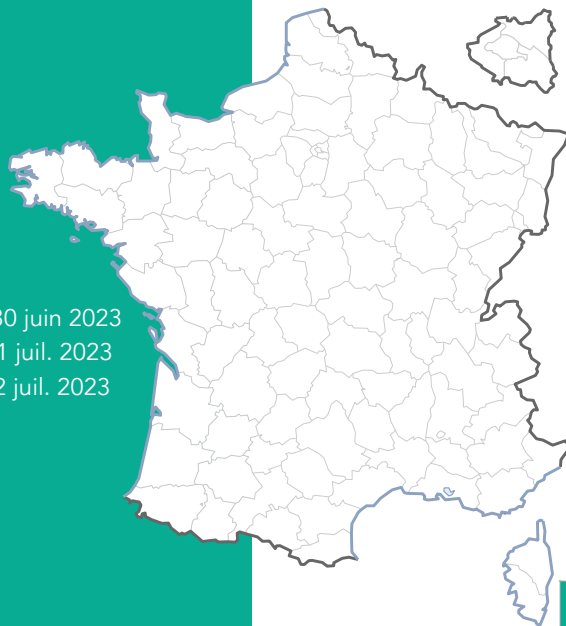


Annuel Règlement Natation Course 2023
Fédération Française de NATATION

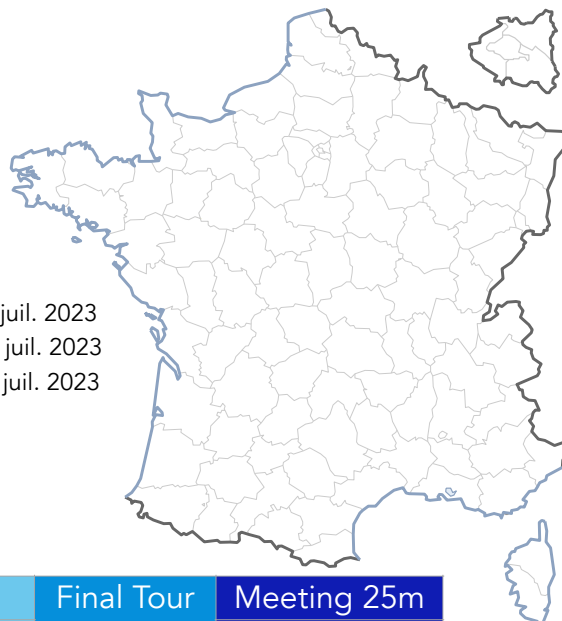
Juillet



ven. 30 juin 2023
sam. 1 juil. 2023
dim. 2 juil. 2023

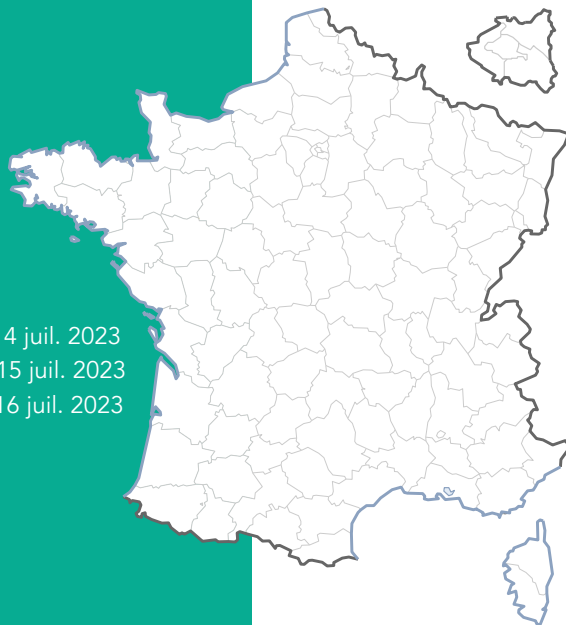


ven. 7 juil. 2023
sam. 8 juil. 2023
dim. 9 juil. 2023



Juniors-Séniors 50m	Benjamins 25m	50m	Final Tour Benjamins	Meeting 25m TC
------------------------	------------------	-----	-------------------------	-------------------

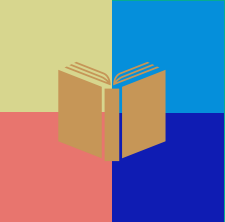
ven. 14 juil. 2023
sam. 15 juil. 2023
dim. 16 juil. 2023



ven. 21 juil. 2023
sam. 22 juil. 2023
dim. 23 juil. 2023

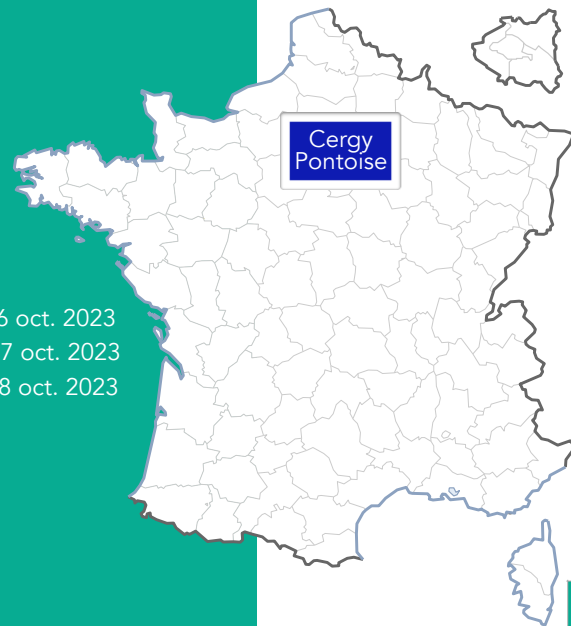


	Zone A	Zone B	Zone C
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14	Jour férié		
15			
16			
17			
18	FRANCE		
19	Open d'Eté Poitiers		
20	Open d'Eté Poitiers		
21	Open d'Eté Poitiers		
22	Open d'Eté Poitiers		
23	Open d'Eté Poitiers		
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			



Annuel Règlement Natation Course 2023 Fédération Française de NATATION

Octobre



ven. 6 oct. 2023
sam. 7 oct. 2023
dim. 8 oct. 2023



ven. 13 oct. 2023
sam. 14 oct. 2023
dim. 15 oct. 2023

Juniors-Séniors 50m	Benjamins 25m	50m	Final Tour Benjamins	Meeting 25m TC
------------------------	------------------	-----	-------------------------	-------------------



ven. 20 oct. 2023
sam. 21 oct. 2023
dim. 22 oct. 2023

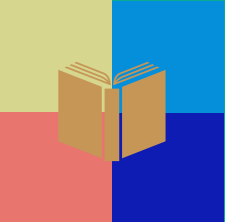


ven. 27 oct. 2023
sam. 28 oct. 2023
dim. 29 oct. 2023

	Zone A	Zone B	Zone C
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			

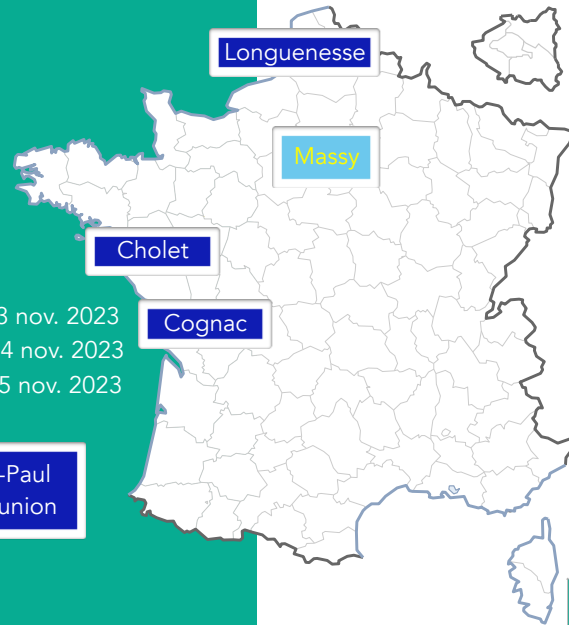
FRANCE

ELITE 25m
Angers

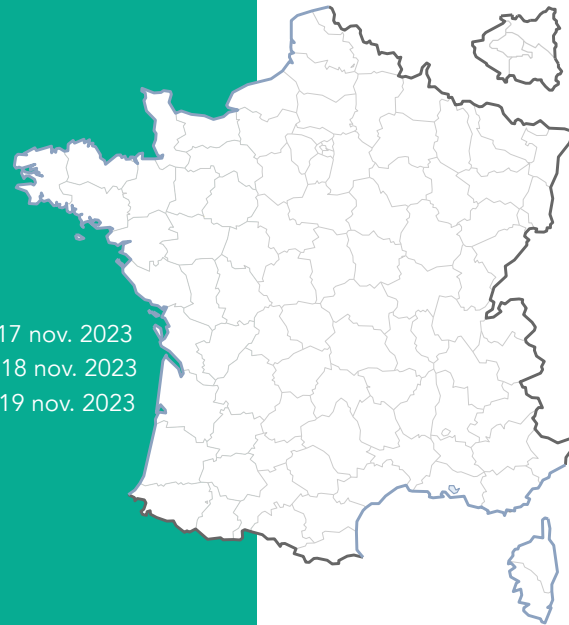


Annuel Règlement Natation Course 2023
Fédération Française de NATATION

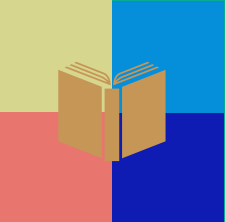
Novembre



Juniors-Séniors 50m	Benjamins 25m 50m	Final Tour Benjamins	Meeting 25m TC
------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------

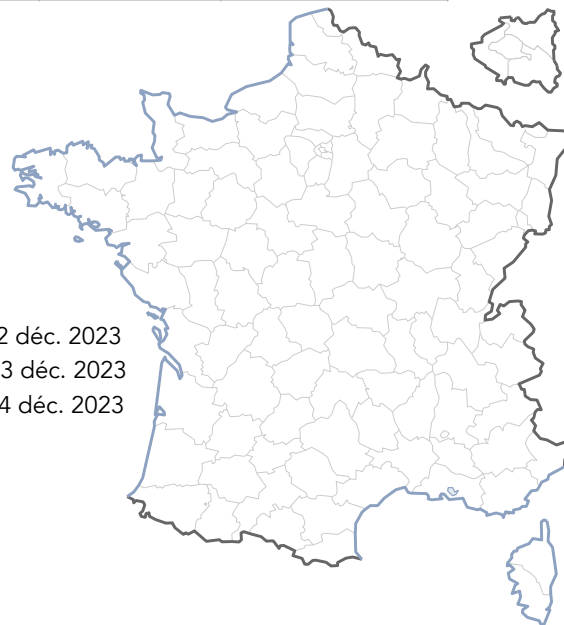
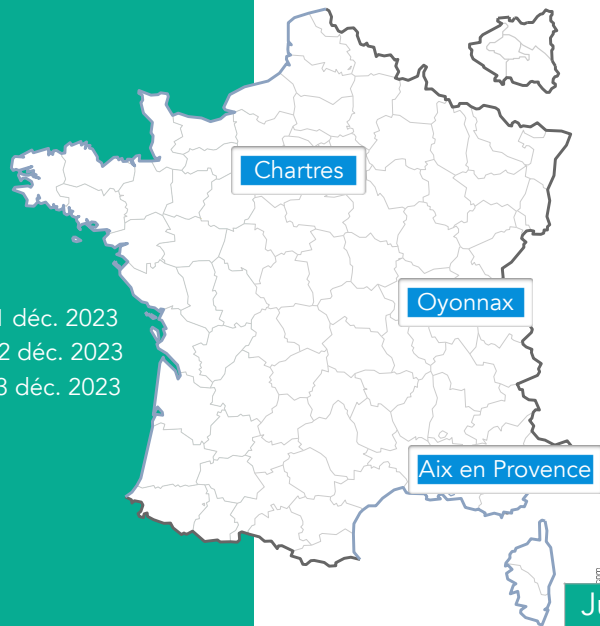


	Zone A	Zone B	Zone C
1	Jour férié		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11	Jour férié		
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			



Annuel Règlement Natation Course 2023
Fédération Française de NATATION

Décembre



Juniors-Séniors 50m	Benjamins 25m	50m	Final Tour Benjamins	Meeting 25m TC
------------------------	------------------	-----	-------------------------	-------------------

	Zone A	Zone B	Zone C
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9	FRANCE		
10	JUNIORS 25m		
11	Montluçon		
12			
13			
14			
15			
16	FRANCE		
17	BENJAMINS 50m		
18	Chalon sur Saône		
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25	Jour férié		
26			
27			
28			
29			
30			
31			

REGLEMENT DE LA NATATION COURSE

d'après le manuel AQUA 2023

(Version AQUA du 1^{er} janvier 2023 et FFN du 1^{er} février 2023)



En cas de litige, le règlement qui fait foi est celui mis en ligne sur le site fédéral :
ffn.extranat.fr => Les Juges et Arbitres => Les Règlements AQUA

SW 1 DIRECTION DES COMPETITIONS

SW 2 OFFICIELS

- SW 2.1 Juge-Arbitre
- SW 2.2 Superviseur de la salle de contrôle
- SW 2.3 Starter
- SW 2.4 Superviseur de la chambre d'appel
- SW 2.5 Juge de Virages en Chef
- SW 2.6 Juges de Virages
- SW 2.7 Juges de Nage
- SW 2.8 Chronométrateur en Chef
- SW 2.9 Chronométrateurs
- SW 2.10 Juge à l'arrivée en chef – Si requis
- SW 2.11 Juges à l'arrivée – Si requis
- SW 2.12 Chef Enregistreur (autre que pour les Jeux Olympiques et les Championnats du Monde)
- SW 2.13 Enregistreur (autre que pour les Jeux Olympiques et les Championnats du Monde)
- SW 2.14 Superviseur contrôle Vidéo
- SW 2.15 Juge vidéo
- SW 2.16 Décision des officiels

SW 3 REPARTITION DANS LES SERIES, DEMI-FINALES ET FINALES

- SW 3.1 Séries
- SW 3.2 Demi-Finales et Finales

SW 4 LE DEPART

SW 5 NAGE LIBRE

SW 6 DOS

SW 7 BRASSE

SW 8 PAPILLON

SW 9 QUATRE NAGES

SW 10 LA COURSE

SW 11 CHRONOMÉTRAGE

SW 12 RECORDS DU MONDE

SW 13 PROCEDURE DE CLASSEMENT AUTOMATIQUE

SW AG REGLEMENT DES CATEGORIES D'AGE EN NATATION

2023



SW 1 DIRECTION DES COMPÉTITIONS

SW 1.1 Le Comité de Direction désigné par l'organisme dirigeant a pouvoir de juridiction sur toutes les questions qui ne relèvent pas, d'après les règles, du juge-arbitre, des juges ou d'autres officiels et doit avoir le pouvoir de reporter des épreuves et de donner des instructions compatibles avec les règles adoptées pour organiser toute épreuve.

SW 1.2 Les organisateurs de compétitions de natation doivent nommer suffisamment d'officiels pour assurer l'équité, l'intégrité et la sécurité de la compétition.

SW 1.2.1 Pour toutes les autres compétitions internationales, l'organisme dirigeant désigne le même nombre d'officiels ou un nombre inférieur, sous réserve de l'approbation de l'autorité régionale ou internationale concernée si nécessaire.

SW 1.2.2 Lorsqu'aucun équipement automatique de jugement n'est disponible, il doit être remplacé (et organisé) à l'initiative du chef chronométrateur. Dans la mesure du possible un minimum d'un chronométrateur par ligne doit être désigné, ainsi qu'un chronométrateur additionnel en cas de mauvais fonctionnement d'un chronomètre.

Il est recommandé d'avoir 3 chronométrateurs pour chaque ligne.

SW 1.2.3 Un juge à l'arrivée en chef et des juges à l'arrivée peuvent être utilisés lorsque l'on n'utilise pas d'équipement automatique de jugement et/ou un chronométrage électronique.

SW 1.3 La piscine et l'équipement technique pour les Jeux Olympiques et les Championnats du Monde doivent être inspectés et approuvés en temps voulu avant les compétitions de Natation par le Délégué d'AQUA et un membre du Comité Technique de Natation.

SW 1.4 Lorsqu'un équipement vidéo sous-marin est utilisé par la télévision, l'équipement doit être commandé à distance et ne doit pas gêner la vue ou le passage des nageurs et ne doit pas changer la configuration du bassin ou masquer les marquages AQUA obligatoires.

SW 1.5 La direction de l'événement doit spécifier pour les séries, les demi-finales et les finales le protocole de présentation et de préparation que les concurrents doivent respecter lorsqu'ils quittent la dernière chambre d'appel.

SW 2 OFFICIELS

SW 2.1 Juge-Arbitre

SW 2.1.1 Le juge-arbitre a plein contrôle et autorité sur tous les officiels, il doit approuver leurs affectations, et leur donner des instructions en ce qui concerne les caractéristiques ou les règlements particuliers relatifs aux compétitions. Il doit faire appliquer toutes les règles et décisions d'AQUA et trancher toutes les questions concernant l'organisation effective de la réunion, de l'épreuve ou de la compétition, lorsque les règles n'en prévoient pas autrement la solution.

SW 2.1.2 Le juge-arbitre peut intervenir dans la compétition à tout moment pour s'assurer que les règlements d'AQUA sont observés et doit juger toutes les réclamations relatives à la compétition en cours.

SW 2.1.3. Si l'on utilise des juges à l'arrivée en l'absence des trois (3) chronomètres numériques, le juge-arbitre détermine, si nécessaire, le classement. Si un équipement automatique de jugement est disponible et fonctionne, ses résultats seront pris en compte conformément à l'article SW13.

SW 2.1.4. Le juge-arbitre doit s'assurer que tous les officiels nécessaires à la bonne organisation de la compétition sont à leurs postes respectifs. Il peut nommer des remplaçants pour se substituer aux absents, à ceux qui sont dans l'incapacité de remplir leurs tâches ou à ceux qui se révèlent incompetents. Il peut nommer des officiels supplémentaires s'il le juge nécessaire.

SW 2.1.5 Lorsque les nageurs ont retiré leurs vêtements à l'exception du maillot de bain, le juge-arbitre doit signaler le début de la course par une série de coups de sifflets brefs invitant les nageurs à rejoindre l'extrémité de départ, suivi par un long coup de sifflet, afin qu'ils prennent position sur le plot de départ (ou pour le dos et les relais quatre nages, d'entrer immédiatement dans l'eau).



Un second long coup de sifflet doit signaler aux nageurs de dos et du relais quatre nages de rejoindre immédiatement la position de départ. Quand les nageurs et officiels sont prêts pour le départ, le juge-arbitre doit faire un geste vers le starter, avec le bras tendu, pour indiquer que les nageurs sont sous le contrôle du starter. Le bras tendu doit rester dans cette position jusqu'à ce que le départ ait été donné.

SW 2.1.6 Pour prononcer une disqualification pour une faute au départ avant le signal de départ, la faute doit avoir été observée par le starter et le juge-arbitre. Lorsqu'un équipement automatique de jugement est disponible, il peut être utilisé pour vérifier une disqualification.

SW 2.1.7 Le juge-arbitre doit disqualifier tout nageur pour toute violation des règles qu'il constate personnellement. Le juge-arbitre peut aussi disqualifier tout nageur pour toute violation des règles qui lui est signalée par d'autres officiels autorisés. Toutes les disqualifications sont soumises à la décision du juge-arbitre.

SW 2.1.8 Toutes les infractions potentielles doivent être signalées verbalement au Juge-Arbitre. Une fois confirmée par le juge-arbitre, une carte de disqualification doit être remplie par l'officiel, détaillant l'événement, le numéro de couloir et l'infraction, puis signée.

SW 2.1.9 Le Juge-arbitre devra désigner des officiels qui détermineront, dans les épreuves de relais, si le nageur partant est en contact avec la plateforme du plot de départ lorsque le nageur précédent touche le mur. Lorsqu'un équipement automatique de jugement avec vérification des prises de relais est disponible, il doit être utilisé conformément à l'article SW 13.1

SW 2.2 Superviseur de la salle de contrôle

SW 2.2.1 Le superviseur doit superviser l'opération de chronométrage automatique, y compris l'examen du retour arrière des caméras de chronométrage.

SW 2.2.2 Le superviseur est responsable du contrôle des résultats des sorties informatiques.

SW 2.2.3 Le superviseur est responsable du contrôle des sorties des prises de relais et de la communication de tout départ anticipé au juge arbitre.

SW 2.2.4 Le superviseur peut revoir la vidéo du dispositif de chronométrage pour confirmer un départ anticipé.

SW 2.2.5 Le superviseur doit contrôler les forfaits après les séries ou les finales, enregistrer les résultats sur les formulaires officiels, faire la liste de tous les nouveaux records établis et conserver les résultats si nécessaire.

SW 2.3 Starter

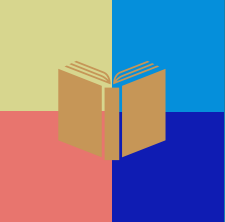
SW 2.3.1 Le starter doit avoir un contrôle total des nageurs à partir du moment où le juge-arbitre les place sous son contrôle (article SW 2.1.5) jusqu'au début de la course. Le départ doit être donné conformément à l'article SW 4.

SW 2.3.2 Le starter doit signaler au juge-arbitre tout nageur qui retarde le départ, refuse de respecter un ordre, ou commet tout autre acte qualifié d'inconduite au moment du départ, mais seul le juge-arbitre pourra disqualifier ce nageur pour ce retard, cette désobéissance ou cette inconduite.

SW 2.3.3 Le starter doit avoir le pouvoir de décider si le départ est correct, sous réserve de la décision du Juge-Arbitre.

SW 2.3.4 Lorsqu'il donne le signal de départ d'une épreuve, le starter doit se tenir sur le côté du bassin à environ cinq mètres de l'extrémité du bassin où a lieu le départ, de sorte que les chronométrateurs puissent voir et/ou entendre le signal de départ et que les nageurs puissent l'entendre.

SW 2.3.5 Le starter doit signaler au juge-arbitre toute infraction qu'il constate dans son champ de responsabilité.



SW 2.4 Superviseur de la chambre d'appel

SW 2.4.1 Le superviseur de la chambre d'appel doit rassembler les nageurs avant chaque épreuve.

SW 2.4.2 Le superviseur de la chambre d'appel doit signaler au juge-arbitre toute violation constatée concernant la publicité (article GR 6) et absence d'un nageur qui a été appelé.

SW 2.5 Juge de Virages en Chef

SW 2.5.1 Le juge de virages en chef doit s'assurer que tous les juges de virages remplissent leurs fonctions pendant la compétition.

SW 2.6 Juges de Virages

SW 2.6.1 Un juge de virages sera affecté à chaque couloir à chaque extrémité du bassin pour s'assurer que les nageurs respectent les règles de nages après le départ, lors de chaque virage et à l'arrivée.

SW 2.6.2 Le rôle du juge de virages à l'extrémité du départ s'applique du signal de départ jusqu'au la fin du premier mouvement de bras, sauf pour la brasse où c'est le deuxième mouvement de bras.

SW 2.6.3 Lors de chaque virage, le rôle du juge de virages commence au début du dernier mouvement de bras avant le toucher du mur et se termine à la fin du premier mouvement de bras après le virage, sauf pour la brasse où c'est le deuxième mouvement de bras.

SW2.6.4 A l'arrivée, le rôle du juge de virages commence au début du dernier mouvement de bras avant de toucher le mur.

SW 2.6.5 Lorsque le dispositif de départ en dos est utilisé, chaque juge de virages sur la plage de départ doit l'installer puis le retirer après le départ. Une fois installé, le dispositif doit être réglé sur la position « 0 »

SW 2.6.6 Dans les épreuves individuelles de 800 et de 1500 mètres, chaque juge de virages, aux deux extrémités –départ et virages- de la piscine, doit enregistrer le nombre de longueurs effectuées par le nageur dans son couloir. Le nageur doit être informé du nombre de longueurs restant à accomplir en affichant des " plaques de longueurs " à l'extrémité « virages » de la piscine. Un équipement semi-électronique peut être utilisé, incluant l'affichage sous l'eau.

SW 2.6.7. Chaque juge à l'extrémité du départ doit donner un signal d'avertissement lorsque le nageur de son couloir a deux longueurs et cinq (5) mètres à nager jusqu'à l'arrivée dans les épreuves individuelles de 800 et 1500 mètres. Le signal doit être répété après le virage jusqu'à ce que le nageur ait atteint la marque des cinq (5) mètres sur la ligne de couloir. Le signal d'avertissement peut être donné par un sifflet ou par une cloche.

SW 2.6.8 Chaque juge à l'extrémité du départ doit déterminer, dans les épreuves de relais, si le nageur partant est en contact avec la plate-forme de départ lorsque le nageur précédent touche le mur de départ. Lorsque l'équipement automatique qui juge les prises de relais est disponible, il doit être utilisé conformément à l'article SW 13.1.

SW 2.6.9 Les juges de virages doivent rapporter au juge-arbitre toute infraction observée dans leur champ de responsabilité.

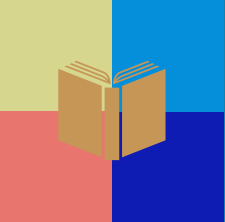
SW 2.7 Juges de Nage

SW 2.7.1 Les juges de nage doivent être situés de chaque côté du bassin.

SW 2.7.2 Chaque juge de nage doit s'assurer que les règles relatives au style de nage de l'épreuve sont respectées, et doit observer les virages et les arrivées pour aider les juges de virages.

SW 2.7.3 Les juges de nage doivent rapporter toute infraction au juge- arbitre observée dans leur champ de responsabilité.





SW 2.8 Chronométrateur en Chef

SW 2.8.1 Le chronométrateur en chef doit affecter les places assises à tous les chronométrateurs et leur désigner les couloirs dont ils sont responsables. Il est recommandé qu'il y ait trois (3) chronométrateurs pour chaque couloir. Si l'équipement automatique de jugement n'est pas utilisé, il faut désigner deux (2) chronométrateurs supplémentaires, l'un ou l'autre étant chargé de remplacer un chronométrateur dont le chronomètre ne s'est pas déclenché ou s'est arrêté pendant une épreuve ou qui, pour toute autre raison, ne peut pas enregistrer le temps. Si l'on utilise des chronomètres digitaux le temps final et la place sont déterminés par le temps enregistré.

SW 2.8.2 Quand seulement un (1) chronométrateur par couloir est désigné, un chronométrateur supplémentaire doit être désigné pour remplacer un chronométrateur dont le chronomètre serait défaillant. De plus le Chronométrateur en chef doit toujours enregistrer le temps du vainqueur de chaque série.

SW 2.8.3 Le chronométrateur en chef doit recevoir des chronométrateurs de chaque couloir une carte indiquant les temps enregistrés et, au besoin, contrôler leurs chronomètres.

SW 2.8.4 Le chronométrateur en chef doit enregistrer ou examiner le temps officiel figurant sur la carte pour chaque couloir.

SW 2.9 Chronométrateurs

SW 2.9.1 Chaque chronométrateur doit prendre le temps des nageurs dans le couloir qui lui est assigné conformément à l'article SW 11.3.

SW 2.9.2 Chaque chronométrateur doit démarrer son chronomètre au signal de départ, et doit l'arrêter lorsque le nageur de son couloir a achevé la course. Les chronométrateurs peuvent être chargés par le chronométrateur en chef d'enregistrer les temps à des distances intermédiaires dans des courses d'une distance de plus de 100 mètres.

SW 2.9.3 Immédiatement après la course, les chronométrateurs de chaque couloir doivent enregistrer les temps indiqués par leurs chronomètres sur la carte, la donner au chronométrateur en chef et sur demande, présenter leur chronomètre pour contrôle. Leur chronomètre doit être mis à zéro dès les courts coups de sifflet du Juge-arbitre signifiant l'épreuve suivante.

SW 2.9.4 Sauf en cas d'utilisation de la vidéo du dispositif de chronométrage, il peut être nécessaire d'utiliser tous les chronométrateurs même si l'équipement automatique de jugement est utilisé.

SW 2.10 Juge à l'arrivée en Chef – Si requis

SW 2.10.1 Le juge à l'arrivée en chef doit indiquer à chaque juge à l'arrivée sa position et la place qu'il doit déterminer.

SW 2.10.2 Après la course, le juge à l'arrivée en chef doit rassembler les feuilles de résultats signées par chaque juge à l'arrivée et établir le résultat et le classement qui doit être envoyé directement au juge-arbitre.

SW 2.11 Juge à l'arrivée – Si requis

SW 2.11.1 Les juges à l'arrivée doivent être placés sur des sièges surélevés alignés sur la ligne d'arrivée, d'où ils bénéficient à chaque instant d'une vue dégagée de la course et de la ligne d'arrivée, sauf s'ils utilisent un dispositif de classement automatique dans leurs couloirs en pressant un bouton-poussoir à la fin de la course.

SW 2.11.2 Après chaque épreuve, les juges à l'arrivée décident du classement des nageurs conformément aux consignes qui leur ont été données et le rapportent. Les juges à l'arrivée, autres que les opérateurs des boutons poussoirs ne doivent pas faire fonction de chronométrateur dans la même épreuve.





SW 2.12 Chef enregistreur (autre que pour les Jeux Olympiques et Championnats du Monde)

SW 2.12.1 Le chef enregistreur est responsable du contrôle des résultats imprimés depuis l'ordinateur ou issus des temps et des classements dans chaque épreuve qu'il a reçus du juge-arbitre. Le secrétaire en chef attestera de la signature des résultats par le juge-arbitre.

SW 2.13 Enregistreur (autre que pour les Jeux Olympiques et Championnats du Monde)

SW 2.13.1 Les secrétaires doivent contrôler les forfaits après les séries ou les demi-finales, inscrire les résultats sur des formulaires officiels, dresser une liste de tous les nouveaux records établis et tenir les scores à jour le cas échéant.

SW 2.14 Superviseur contrôle Vidéo

SW 2.14.1 Le superviseur du contrôle vidéo doit s'assurer que les juges vidéo sont à leurs postes respectifs et remplissent leur fonction pendant la compétition.

SW 2.14.2 Le superviseur du contrôle vidéo doit visionner et confirmer toutes les infractions signalées par les juges vidéo.

SW 2.14.3 Le superviseur du contrôle vidéo doit visionner et confirmer toutes les infractions qui lui sont rapportées par le juge-arbitre

SW 2.14.4 Le superviseur du contrôle vidéo doit signaler au juge-arbitre toute infraction confirmée au contrôle vidéo.

SW 2.15 Juge vidéo

SW 2.15.1 Chaque juge vidéo doit s'assurer que les règles relatives au style de nage correspondant à l'épreuve sont respectées et doit observer les virages et l'arrivée.

SW 2.15.2 Les juges vidéo doivent signaler toute infraction constatée au superviseur du contrôle vidéo. Si l'infraction est confirmée, le juge vidéo doit remplir la fiche de disqualification.

SW 2.16 Décision des officiels

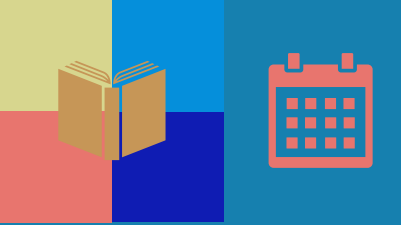
SW 2.16.1 Les officiels doivent prendre leur décision de manière autonome et indépendamment les uns des autres sauf indication contraire figurant dans le Règlement de la Natation.

SW 3 REPARTITION DANS LES SERIES, DEMI-FINALES ET FINALES

Les positions de départ pour toutes les épreuves des Jeux Olympiques, des Championnats du Monde, des jeux régionaux et des autres compétitions d'AQUA doivent être réparties de la manière suivante :

SW 3.1 Séries

SW 3.1.1 Les meilleurs temps en compétition de tous les inscrits pendant la période de qualification annoncée précèdent la date limite d'inscription à la compétition, doivent être soumis sur des feuilles d'inscription, ou en ligne si demandé, et présentés dans l'ordre des temps par le Comité de Direction. Les nageurs qui ne soumettent pas de temps officiels enregistrés doivent être considérés comme les plus lents et doivent être placés à la fin de la liste avec l'indication d'absence de temps. Le placement des nageurs avec des temps identiques ou de plusieurs nageurs n'ayant pas donné de temps doit être déterminé par tirage au sort. Les nageurs doivent être placés dans les couloirs selon les procédures définies à l'article SW 3.1.2 ci-dessous. Les nageurs doivent être placés dans les séries éliminatoires selon les temps indiqués, de la manière suivante :



SW 3.1.1.1 S'il n'y a qu'une série, elle doit être répartie comme une finale et nagée seulement lors de la réunion finale.

SW 3.1.1.2 S'il y a deux séries, le nageur le plus rapide doit être placé dans la seconde série, le suivant dans la première, le suivant dans la seconde, le suivant dans la première, etc.

SW 3.1.1.3 S'il y a trois séries, à l'exception des épreuves de 400, 800 et 1500 mètres, le nageur le plus rapide sera placé dans la troisième série, le suivant dans la seconde, le suivant dans la première.

Le quatrième nageur le plus rapide sera placé dans la troisième série, le cinquième dans la seconde série, le sixième dans la première série, et le septième dans la troisième série, etc.

SW 3.1.1.4 S'il y a quatre séries ou plus, à l'exception des épreuves de 400, 800 et 1500 mètres, les trois dernières séries de l'épreuve seront organisées conformément à l'article SW 3.1.1.3 ci-dessus. La série précédant les trois dernières doit être composée des nageurs suivants les plus rapides ; la série précédant les quatre dernières séries doit être composée des nageurs suivants, etc. Les couloirs doivent être attribués en ordre décroissant des temps soumis dans chaque série, conformément au schéma décrit dans l'article SW 3.1.2 ci-dessous.

SW 3.1.1.5 Pour les épreuves de 400, 800 et 1500 mètres, les deux dernières séries doivent être composées conformément à l'article SW 3.1.1.2.

SW 3.1.1.6 Exception : lorsqu'il y a deux séries ou plus dans une épreuve, il y aura un minimum de trois nageurs placés dans toute série éliminatoire, mais des forfaits ultérieurs peuvent réduire le nombre des nageurs dans ces séries à moins de trois.

SW 3.1.1.7 Lorsque la compétition est nagée sur 8 lignes d'eau dans un bassin de 10 lignes, si des temps ex-æquo sont enregistrés pour la 8^{ème} place en série pour les épreuves de plus de 200m y compris les relais et les 800 ou 1500 m nage libre il n'y aura pas de barrage et la ligne 0 sera utilisée comme la ligne 8 avec tirage au sort pour l'affectation entre les lignes 8 et 0. De même pour trois (3) temps identiques pour la 8^{ème} place, les lignes 9 et 0 seront utilisées avec tirage au sort pour l'affectation entre les lignes 8, 9 et 0. Lorsqu'il y a plus de trois (3) nageurs ou équipes ex-æquo pour la 8^{ème} place lors des séries ou demi-finales un barrage peut-être organisé.

SW 3.1.1.8 Lorsqu'il n'y a pas 10 lignes d'eau de disponibles, l'article SW 3.2.3 est appliqué.

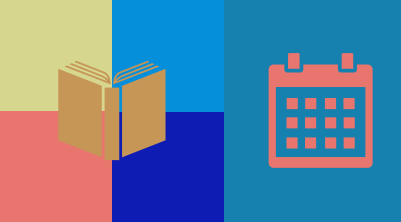
SW 3.1.2 A l'exception des épreuves de 50 mètres en bassins de 50 mètres, l'attribution des couloirs doit se faire (le couloir numéro 1 étant sur le côté droit de la piscine (0 lorsqu'on utilise un piscine à 10 lignes) lorsqu'on fait face à la piscine depuis l'extrémité de départ) en plaçant le nageur le plus rapide ou l'équipe la plus rapide dans le couloir central de la piscine avec un nombre impair de couloirs, ou dans le couloir 3 ou le couloir 4 respectivement dans les piscines à 6 ou 8 couloirs. Dans les piscines à 10 lignes, le nageur le plus rapide est placé à la ligne 4. Le nageur détenant le temps le plus rapide suivant doit être placé à sa gauche, puis en alternant les autres à droite et à gauche selon les temps soumis. Les nageurs ayant des temps identiques se verront attribuer leurs numéros de couloir par tirage au sort selon la méthode mentionnée.

SW 3.1.3 Pour les épreuves de 50 mètres en bassins de 50 mètres, les courses peuvent démarrer, à la discrétion du Comité de Direction, soit de l'extrémité de virage vers l'extrémité de départ, en fonction de facteurs tels que l'existence d'équipement automatique, la position des starters, etc. Le Comité de Direction doit informer les nageurs de sa décision bien avant le début de la compétition. Quel que soit le sens de la course, les nageurs seront répartis dans les mêmes couloirs que ceux dans lesquels ils auraient été affectés s'ils étaient à la fois partis et arrivés à l'extrémité de départ.

SW 3.2 Demi-Finales et Finales

SW 3.2.1 Dans les demi-finales, les séries seront attribuées conformément l'article SW 3.1.1.2.

SW 3.2.2 Lorsque des séries éliminatoires ne sont pas nécessaires, les couloirs seront attribués conformément l'article SW 3.1.2 ci-dessus. Lorsque des séries éliminatoires ou des demi-finales ont eu lieu, les couloirs doivent être affectés conformément à l'article SW 3.1.2, mais en fonction des temps établis au cours de ces séries.



SW 3.2.3 Dans le cas où des nageurs de la même série ou de séries différentes ont des temps égaux enregistrés au 100ème de seconde pour la huitième / dixième ou la seizième / vingtième place selon qu'on utilise 8 ou 10 lignes, ils devront nager de nouveau pour déterminer quel nageur accédera aux finales appropriées. Une telle course peut avoir lieu après que tous les nageurs concernés ont achevé leur série à l'horaire convenu entre la direction de la compétition et les parties concernées. Une autre course pourra avoir lieu si de nouveau des temps égaux sont enregistrés. Si nécessaire un barrage pourra avoir lieu pour déterminer le 1er et le 2ème réserviste si des temps ex-æquo sont enregistrés.

SW 3.2.4 Quand un ou plusieurs nageurs déclarent forfait pour une demi-finale ou une épreuve finale, des remplaçants seront appelés dans l'ordre des classements dans les séries ou les demi-finales. Dans la mesure du possible, l'épreuve ou les épreuves doivent faire l'objet d'une nouvelle répartition et des listes de départs supplémentaires doivent être publiées détaillant les changements ou substitutions, conformément à la règle SW 3.1.2.

SW 3.2.5 Pour les séries, demi-finales et finales les nageurs doivent se rendre à la première chambre d'appel dans un délai déterminé par les responsables de la compétition. Après contrôle, ils se rendent à la chambre d'appel finale.

SW 3.3

Dans les autres compétitions, un tirage au sort peut être utilisé pour affecter les couloirs.

SW 4 LE DÉPART



SW 4.1 Pour les courses de Nage Libre, de Brasse, de Papillon et de 4 Nages Individuel, le départ doit s'effectuer par un plongeon. Au long coup de sifflet (article SW 2.1.5) du juge-arbitre, les nageurs doivent monter sur le plot de départ et y rester. A la commande " Take your marks " (" à vos marques " en français) du starter, ils doivent immédiatement prendre une position de départ avec au moins un pied à l'avant des plots de départ. La position des mains est indifférente. Lorsque tous les nageurs sont immobiles, le starter doit donner le signal de départ.

SW 4.2 Le départ en Dos et dans les courses de Relais 4 Nages se fait dans l'eau. Au premier long coup de sifflet du juge-arbitre (article SW 2.1.5), les nageurs doivent immédiatement entrer dans l'eau. Au deuxième long coup de sifflet, les nageurs doivent retourner sans délai à leur position de départ (article SW 6.1). Lorsque tous les nageurs ont pris leur position de départ, le starter doit donner l'ordre " Take your marks ". Lorsque tous les nageurs sont immobiles, le starter doit donner le signal de départ.

SW 4.3 Aux Jeux Olympiques, aux Championnats du Monde et dans les autres épreuves d'AQUA , l'ordre " Take your marks " doit être donné en anglais et le départ doit être assuré par des haut-parleurs, montés sur chacun des plots de départ.

SW 4.4 Tout nageur qui initie le départ avant le signal de départ pourra être disqualifié. Si le signal de départ est émis avant que la disqualification ne soit déclarée, la course continuera et le nageur ou les nageurs seront disqualifiés à la fin de la course. Si la disqualification est déclarée avant le signal de départ, le signal ne doit pas être donné, mais les nageurs restants doivent être rappelés, et le starter redonne le départ. Le Juge-arbitre reprend la procédure de départ à partir du long coup de sifflet (le second pour le dos) conformément à l'article SW 2.1.5.

SW 5 NAGE LIBRE

SW 5.1 La nage libre signifie que, dans une épreuve ainsi désignée, le nageur peut nager n'importe quel style de nage, sauf dans les épreuves de 4 nages individuelles ou de relais 4 nages, où la nage libre signifie tout style de nage autre que le dos, la brasse ou le papillon.

SW 5.2 Une partie quelconque du corps du nageur doit toucher le mur à la fin de chaque longueur et à l'arrivée.



SW 5.3 Une partie quelconque du corps du nageur doit couper la surface de l'eau pendant toute la course, sous réserve qu'il est permis au nageur d'être au plus après le départ et chaque virage. A partir de ce moment-là, la tête doit avoir coupé la surface de l'eau.

SW 6 DOS

SW 6.1 Avant le signal de départ, les nageurs doivent s'aligner dans l'eau face à l'extrémité de départ, avec les deux mains placées sur les poignées de départ. Il est interdit de se tenir dans ou sur les trop-pleins ou d'accrocher les orteils au bord du trop-plein. Lorsque le dispositif de départ en dos est utilisé, au moins un orteil de chaque pied doit être en contact avec le mur ou la plaque de touche. Accrocher les orteils sur le dessus de la plaque de touche est interdit.

SW 6.2 Au signal de départ et après le virage, le nageur doit se repousser du mur et nager sur le dos pendant toute la course sauf pendant l'exécution du virage, conformément à l'article SW 6.4. La position normale sur le dos peut inclure un mouvement de roulis du corps inférieur à 90 degrés par rapport à l'horizontale. La position de la tête est indifférente.

SW 6.3 Une partie quelconque du corps du nageur doit couper la surface de l'eau pendant toute la course, sauf juste avant l'arrivée où après qu'une partie de la tête du nageur a dépassé la marque des 5 mètres le nageur peut être totalement immergé. Il est également permis que le nageur soit complètement immergé pendant le virage, et sur une distance de 15 mètres au plus après le départ et chaque virage. A partir de ce moment-là, la tête doit avoir coupé la surface de l'eau.

SW 6.4 Lors du virage, il faut qu'une partie quelconque du corps du nageur touche le mur. Pendant le virage, les épaules peuvent être tournées au-delà de la verticale pour se mettre en position ventrale, après quoi une immédiate traction continue du bras ou une immédiate traction simultanée des deux bras peut être faite pour amorcer le virage. Le nageur doit être retourné à une position sur le dos lorsqu'il quitte le mur.

SW 6.5 A l'arrivée de la course, le nageur doit toucher le mur en étant sur le dos dans son couloir.

SW 7 BRASSE

SW 7.1 Après le départ et après chaque virage, le nageur peut faire un mouvement de bras se prolongeant jusqu'aux jambes pendant lequel le nageur peut être submergé. Après le départ et après chaque virage, un seul coup de pieds de papillon est autorisé à n'importe quel moment avant le premier mouvement de jambes. La tête doit couper la surface de l'eau avant que les mains ne se tournent vers l'intérieur au moment de la phase la plus large de la seconde traction.

SW 7.2 A partir du début de la première traction de bras après le départ et après chaque virage, le corps doit être en position ventrale. A aucun moment il n'est permis de se tourner sur le dos, sauf au virage où après le toucher du mur il est permis de tourner de n'importe quelle manière dès lors que le corps est en position ventrale après avoir quitté le mur. Dès le départ et tout au long de la course, le cycle des mouvements doit comporter un mouvement de bras et un mouvement de jambes dans cet ordre. Tous les mouvements des bras doivent être simultanés et dans le même plan horizontal sans mouvement alterné.

SW 7.3 Les mains doivent être poussées ensemble en avant à partir de la poitrine, au-dessous, au niveau ou au-dessus de l'eau. Les coudes doivent être sous la surface de l'eau, sauf pour le dernier mouvement avant le virage, pendant le virage, et pour la traction finale à l'arrivée. Les mains doivent être ramenées en arrière sur ou sous la surface de l'eau. Les mains ne doivent pas être ramenées au-delà de la ligne des hanches, sauf pendant la première traction après le départ et chaque virage.

SW 7.4 Pendant chaque cycle complet, une partie quelconque de la tête du nageur doit couper la surface de l'eau. Tous les mouvements des jambes doivent être simultanés sans mouvement alterné.

SW 7.5 Les pieds doivent être tournés vers l'extérieur pendant la phase propulsive du mouvement de jambes. Les mouvements alternés ou " coup de pieds de papillon vers le bas " ne sont pas autorisés excepté le cas prévu à l'article SW 7.1. Couper la surface de l'eau avec ses pieds est autorisé si cela n'est pas suivi d'un mouvement vers le bas du type " coup de pieds de papillon vers les bas ".



SW 7.6 A chaque virage et à l'arrivée de la course, le contact doit se faire simultanément avec les deux mains séparées soit au niveau de l'eau, soit au-dessus, soit en dessous. Au dernier mouvement avant le virage et à l'arrivée un mouvement de bras non suivi d'un mouvement de jambes est autorisé. La tête peut être immergée après la dernière traction de bras avant le toucher, à condition qu'elle coupe la surface de l'eau à un certain point pendant le dernier cycle complet ou incomplet précédant le contact.

SW 8 PAPILLON

SW 8.1 A partir du début de la première traction de bras après le départ et après chaque virage, le corps doit rester en position ventrale. A aucun moment il n'est permis de se tourner sur le dos, sauf au virage où après le toucher du mur il est permis de tourner de n'importe quelle manière dès lors que le corps est en position ventrale après avoir quitté le mur.

SW 8.2 Les deux bras doivent être amenés en avant simultanément au-dessus de la surface de l'eau et ramenés en arrière en même temps sous le niveau de l'eau tout au long de la course, sous réserve de l'article SW 8.5.

SW 8.3 Tous les mouvements des pieds vers le haut et vers le bas doivent être simultanés. Les jambes ou les pieds ne doivent pas être nécessairement au même niveau, mais ils ne doivent pas alterner les uns avec les autres. Un mouvement de jambes de brasse n'est pas autorisé.

SW 8.4 A chaque virage et à l'arrivée de la course, le contact doit se faire avec simultanément les deux mains séparées, soit au niveau de l'eau, soit au-dessus, soit au-dessous.

SW 8.5 Au départ et aux virages, un nageur est autorisé à faire un ou plusieurs mouvements de jambes et une traction de bras sous l'eau, ce qui doit lui permettre d'atteindre la surface. Il doit être permis au nageur d'être complètement immergé sur une distance de 15 mètres au plus après le départ et chaque virage. A ce moment-là, la tête doit avoir coupé la surface de l'eau. Le nageur doit rester à la surface de l'eau jusqu'au virage suivant ou jusqu'à l'arrivée.

SW 9 QUATRE NAGES

SW 9.1 Dans les épreuves de 4 nages individuelles, le nageur couvre les quatre nages dans l'ordre suivant : Papillon, Dos, Brasse et Nage Libre. Chaque nage doit couvrir un quart (1/4) de la distance. Lors du parcours de nage libre, être en position sur le dos après avoir quitté le mur est permis mais aucun battement de jambes n'est autorisé tant que le nageur n'est pas repassé en position ventrale, moment à partir duquel il peut commencer des battements ou coups de pieds de papillon.

SW 9.2 En nage libre le nageur doit être en position ventrale, sauf lors de l'exécution du virage. Le nageur doit se retrouver en position ventrale avant tout battement ou mouvement.

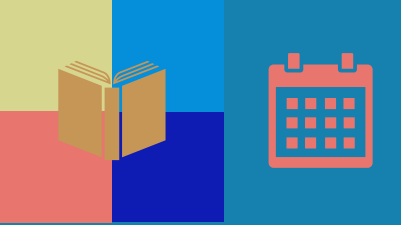
SW 9.3 Dans les épreuves de relais 4 nages, les nageurs couvriront les quatre nages dans l'ordre suivant : Dos, Brasse, Papillon, et Nage Libre. Chaque nage doit couvrir un quart (1/4) de la distance.

SW 9.4 Chaque partie s'achève conformément à la règle qui s'applique à la nage concernée.

SW 10 LA COURSE

SW 10.1 Toutes les courses individuelles doivent être organisées en séparant les filles et les garçons.

SW 10.2 Un nageur nageant seul toute l'épreuve doit couvrir la distance complète pour se qualifier. Un nageur qui ne parcourt pas toute la distance conformément au règlement AQUA doit être disqualifié.



SW 10.3 Sur la plage de départ, après avoir respecté le protocole de présentation décrit à l'article SW 1.5, les compétiteurs doivent retirer immédiatement leurs vêtements à l'exception du maillot de bain.

SW 10.4 Le nageur doit rester durant toute la course dans le même couloir, celui où il a commencé.

SW 10.5 Dans toutes les épreuves, un nageur effectuant un virage doit avoir un contact physique avec l'extrémité de la piscine ou de la longueur. Le virage doit être fait à partir du mur, et il n'est pas permis de se pousser ou de faire un pas au fond de la piscine.

SW 10.6 Un nageur qui se tient debout au fond de la piscine pendant les épreuves de nage libre ou pendant la partie nage libre des épreuves 4 nages ne doit pas être disqualifié, mais il ne doit pas marcher.

SW 10.7 Il n'est pas permis de tirer sur la ligne de couloir.

SW 10.8 Gêner un autre nageur en nageant à travers un autre couloir ou de toute autre manière disqualifiera le gêneur. Si la faute est intentionnelle, le juge-arbitre doit rapporter l'affaire au Membre organisant la course, et au Membre dont relève le nageur coupable.

SW 10.9 Aucun nageur ne sera autorisé à utiliser ou à porter un équipement ou un maillot de bain qui puisse améliorer sa vitesse, sa flottabilité ou son endurance pendant une compétition (tels que des gants palmés, palmes, nageoires, bandes élastiques, matières adhésives, etc.). L'utilisation de la technologie et les dispositifs automatisés de collecte de données sont autorisés dans le seul but de collecter des données. Les dispositifs automatisés ne doivent pas être utilisés pour transmettre des données, des sons ou des signaux au nageur et ne doit pas être utilisé pour aider sa vitesse.

Il est permis de porter des lunettes de natation. Aucun « strap (ruban) » sur le corps n'est autorisé à moins qu'il ne soit approuvé par le Comité Médical.

SW 10.10 Tout nageur qui n'est pas engagé dans une course, et qui entre dans l'eau pendant qu'une épreuve s'y déroule avant que tous les nageurs aient terminé la course, sera disqualifié pour la prochaine épreuve à laquelle il est inscrit dans la rencontre.

SW 10.11 Il y a quatre nageurs dans chaque équipe de relais. Des relais mixtes peuvent être nagées. Les relais mixtes doivent être composés de deux (2) hommes et deux (2) femmes. Les temps intermédiaires réalisés dans les épreuves de relais mixtes ne peuvent pas être enregistrés comme records et/ou temps d'engagement.

SW 10.12 Les prises de relais doivent être réalisées sur le plot de départ. S'élancer de la plage de départ n'est pas permis.

SW 10.13 Dans les épreuves de relais, l'équipe d'un nageur dont les pieds ont perdu le contact avec le plot de départ avant que le coéquipier le précédant ne touche le mur sera disqualifiée.

SW 10.14 Une équipe de relais sera disqualifiée dans une course si un membre de l'équipe, autre que le nageur désigné pour nager cette longueur, entre dans l'eau lorsque la course est en cours, avant que tous les nageurs de toutes les équipes n'aient fini la course.

SW 10.15 Les membres d'une équipe de relais et leur ordre de départ doivent être précisés avant la course. Un membre d'une équipe de relais ne peut concourir dans une course qu'une seule fois. La composition d'une équipe de relais peut être changée entre les séries et les finales d'une épreuve, à condition qu'elle soit constituée de la liste des nageurs correctement inscrits par un Membre pour cette épreuve. Le fait de ne pas nager dans l'ordre indiqué entraînera la disqualification. Des remplacements ne peuvent avoir lieu que par suite d'une urgence médicale attestée.

SW 10.16 Un nageur ayant fini sa course, ou sa distance dans une épreuve de relais, doit quitter la piscine aussitôt que possible sans gêner tout autre nageur qui n'a pas encore fini sa course. Sinon, le nageur fautif, ou son équipe de relais, sera disqualifié.

SW 10.17 Si une faute compromet la chance de succès d'un nageur, le juge-arbitre aura le pouvoir de lui permettre de concourir dans la série suivante ou, si la faute se produit au cours d'une finale, ou dans la dernière série, il ou elle pourra faire nager de nouveau l'épreuve.





SW 10.18 Aucune régulation de l'allure ne sera autorisée, et il est interdit d'utiliser un dispositif ou un plan à cet effet.

SW 11 CHRONOMÉTRAGE

SW 11.1 Le fonctionnement de l'équipement automatique de jugement doit être placé sous la surveillance d'officiels désignés. Les temps enregistrés par l'équipement automatique doivent être utilisés pour déterminer le gagnant, tous les classements et le temps pour chaque couloir. Le classement et les temps ainsi déterminés priment sur les décisions des chronométreurs. En cas de panne de l'équipement automatique ou s'il est évident qu'il y a eu fonctionnement défectueux de l'équipement, ou qu'un nageur n'a pas réussi à actionner l'équipement, les enregistrements des chronométreurs seront officiels (voir l'article SW 13.3). Dans le cas d'une défaillance de tous les dispositifs de chronométrage d'une ligne, le nageur peut se voir proposer de re nager.

SW 11.2 Lorsque l'équipement automatique est utilisé, les résultats seront enregistrés uniquement au 1/100 de seconde.. En cas de temps égaux, tous les nageurs qui ont enregistré le même temps à 1/100 de seconde se verront accorder le même classement. Les temps affichés sur le tableau électronique ne doivent indiquer que le 1/100 de seconde.

SW 11.3 Tout dispositif de chronométrage manœuvré par un officiel doit être considéré comme un chronomètre. De tels chronométrages manuels doivent être effectués par trois chronométreurs désignés ou approuvés par le Membre du pays concerné. Tous les chronomètres doivent être certifiés exacts et approuvés par l'instance dirigeante concernée. Un chronométrage manuel doit être enregistré au 1/100 de seconde. Si aucun équipement automatique n'est utilisé, les temps manuels officiels doivent être déterminés comme suit :

SW 11.3.1 Si deux des trois chronomètres indiquent le même temps et que le troisième indique un temps différent, les deux temps identiques seront le temps officiel.

SW 11.3.2 Si les trois chronomètres indiquent des temps différents, le chronomètre indiquant le temps intermédiaire donnera le temps officiel.

SW 11.3.3 Avec seulement deux (2) des trois (3) chronomètres en fonctionnement le temps moyen constituera le temps officiel. Lorsque le calcul de la moyenne donne une valeur exprimée en millième de seconde, la troisième décimale doit être supprimée sans arrondi.

SW 11.4 Si un nageur est disqualifié pendant ou après une épreuve, cette disqualification doit être enregistrée dans les résultats officiels, mais ni le temps ni le classement ne peuvent être enregistrés ou annoncés.

SW 11.5 Dans le cas d'une disqualification dans un relais, les temps intermédiaires jusqu'au moment de la disqualification doivent être enregistrés dans les résultats officiels.

SW 11.6 Tous les temps intermédiaires au 50 mètres et au 100 mètres doivent être enregistrés pour les nageurs de tête au cours des relais et publiés dans les résultats officiels.

SW 12 RECORDS DU MONDE

SW 12.1 Pour les Records du Monde et les Records du Monde Junior en bassin de 50 mètres, les distances et les styles suivants seront reconnus pour les deux sexes :

Nage libre	50, 100, 200, 400, 800 et 1500 mètres
Dos	50, 100 et 200 mètres
Brasse	50, 100 et 200 mètres
Papillon	50, 100 et 200 mètres
4 Nages Individuelles	200 et 400 mètres
Relais Nage Libre	4 X 100 et 4 X 200 mètres
Relais 4 nages	4 X 100 mètres



SW 12 RECORDS DU MONDE

Relais mixtes 4 X 100 mètres nage libre

Relais mixtes 4 X 100 mètres 4 nages

SW 12.2 Pour les Records du Monde et les Records du Monde Junior en bassin de 25 mètres, les distances et les styles suivants seront reconnus pour les deux sexes :

Nage libre 50, 100, 200, 400, 800 et 1500 mètres

Dos 50, 100 et 200 mètres

Brasse 50, 100 et 200 mètres

Papillon 50, 100 et 200 mètres

4 Nages Individuelles 100, 200 et 400 mètres

Relais Nage Libre 4 X 50, 4 X 100 et 4 X 200 mètres

Relais 4 nages 4 X 50 et 4 X 100 mètres

Relais mixtes 4 X 50 mètres nage libre

Relais mixtes 4 X 50 mètres 4 nages

SW 12.3 Les catégorie d'âges pour les Records du Monde Junior sont les mêmes que celles des championnats du monde juniors.

SW 12.4 Les membres des équipes de relais doivent être de la même nationalité.

SW 12.5 Tous les records doivent être réalisés au cours d'une compétition en ligne ou d'une course individuelle contre le temps, en public, et annoncée publiquement au moins trois jours avant que la tentative n'ait lieu. Dans le cas où la course individuelle contre le temps est contrôlée par le Membre, tel qu'un essai de temps pendant une compétition, une annonce, au moins trois (3) jours avant que la tentative n'ait lieu, ne sera alors pas nécessaire.

SW 12.6 La longueur de chaque couloir doit être certifiée par un géomètre ou tout autre officiel qualifié désigné ou approuvé par le Membre du pays dans lequel se trouve la piscine.

SW 12.7 Quand une cloison mobile est utilisée, la mesure de la longueur de chaque couloir doit être confirmée à la fin de chaque session au cours de laquelle le temps a été obtenu.

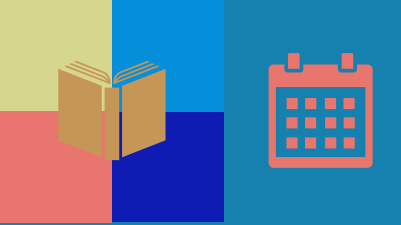
SW 12.8 Les Records du Monde et les Records du Monde Junior ne seront acceptés que lorsque les temps auront été enregistrés par un équipement de classement automatique, ou un équipement semi-automatique dans le cas d'un mauvais fonctionnement du système d'Équipement de Classement Automatique.

SW 12.9 Les Records du Monde et les Records du Monde Junior ne peuvent être établis que si le (la) nageur (se) porte un maillot de bain approuvé par AQUA .

SW 12.10 Les temps qui sont égaux au 1/100 de seconde seront reconnus comme des records égaux et les nageurs réalisant ces temps égaux seront appelés " détenteurs-conjoints ". Seul le temps du gagnant d'une course peut être soumis pour un Record du Monde, sauf pour un Record du Monde Junior. En cas d'ex-æquo dans une course établissant un record, chaque nageur ex-æquo sera considéré comme le vainqueur et co-recordman.

SW 12.11 Les Records du Monde et les Records du Monde Junior peuvent être établis uniquement dans une eau ayant moins de 3 gr de sel par litre. Aucun record du monde ne peut être reconnu en « eau de mer ou d'océan ».

SW 12.12 Le premier nageur dans un relais, sauf pour les relais mixtes, peut demander l'homologation d'un Record du Monde ou d'un Record du Monde Junior. Si le premier nageur d'une équipe de relais parcourt sa distance en un temps record conformément aux dispositions de cette sous-section, sa performance ne sera pas annulée par une disqualification ultérieure de son équipe de relais pour des infractions commises après qu'il ait achevé son parcours.



SW 12.13 Un nageur dans une épreuve individuelle peut faire une demande d'homologation d'un Record du Monde ou d'un Record du Monde Junior pour une distance intermédiaire si lui-même ou son entraîneur ou son directeur demande au juge-arbitre que sa course soit spécialement chronométrée ou si le temps à la distance intermédiaire est enregistré par un équipement de classement automatique. Un tel nageur doit achever la distance prévue de l'épreuve pour faire une demande de record à une distance intermédiaire.

SW 12.14 Les demandes d'homologation d'un Record du Monde ou d'un Record du Monde Junior doivent être faites sur les formulaires officiels d'AQUA par l'autorité responsable du comité organisateur ou du comité de direction de la compétition et signés par un représentant autorisé du Membre du pays du nageur, s'il est certain que tous les règlements ont été observés, y compris la délivrance d'un certificat de contrôle de dopage négatif (article DC 5.3.3.2). La formule de demande d'homologation sera envoyée au Secrétaire Honoraire d'AQUA dans les quatorze (14) jours suivant la performance.

SW 12.15 Une demande d'homologation d'un Record du Monde ou d'un Record du Monde Juniors doit être provisoirement signalée par télégramme, télex ou télécopie au Secrétaire Honoraire d'AQUA dans les sept (7) jours suivant la performance.

SW 12.16 Le Membre du pays du nageur doit signaler cette performance par lettre au Secrétaire Honoraire d'AQUA pour information et suite à donner, si besoin est, pour s'assurer que la demande officielle a été correctement soumise par l'autorité appropriée.

SW 12.17 A la réception de la demande officielle d'homologation et à condition que les informations contenues dans la demande soient exactes et qu'elle soit accompagnée d'un certificat de contrôle de dopage négatif, le Secrétaire Honoraire d'AQUA proclamera le nouveau Record du Monde ou Record du Monde Junior, veillera à ce qu'une telle information soit publiée et veillera à ce que des certificats soient fournis aux personnes dont les demandes ont été acceptées.

SW 12.18 Tous les records réalisés pendant les Jeux Olympiques, les Championnats du Monde, les championnats du Monde Juniors et les Coupes du Monde seront automatiquement approuvés.

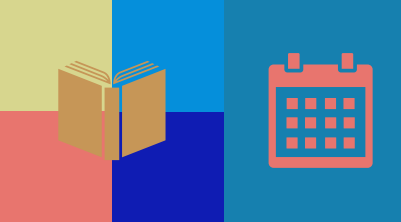
SW 12.19 Si la procédure mentionnée à l'article SW 12.14 n'a pas été suivie, le Membre du pays du nageur peut demander l'homologation d'un Record du Monde ou d'un Record du Monde Junior pour pallier la carence. Après enquête, le Secrétaire Honoraire d'AQUA est autorisé à accepter un tel record si la demande s'avère fondée.

SW 12.20 Si la demande d'homologation d'un Record du Monde ou d'un Record du Monde Junior est acceptée par AQUA, un diplôme, signé par le Président et le Secrétaire Honoraire de AQUA, sera envoyé par le Secrétaire Honoraire au Membre du pays du nageur afin qu'il lui soit remis en reconnaissance de sa performance. Un cinquième diplôme de Record du Monde sera adressé à tous les Membres dont les équipes de relais établissent un Record du Monde ou d'un Record du Monde Junior. Ce diplôme est à conserver par le Membre.

SW 12.21 Il arrive qu'AQUA ajoute de nouvelles épreuves pour lesquels les nageurs doivent établir des Records du Monde ou des Records du Monde Junior. Pour ces épreuves, AQUA établira des temps cibles. Si un nageur réalise un temps meilleur que le temps cible, on le considérera comme un Record du Monde ou un Record du Monde Junior dès lors que toutes les exigences définies au SW 12 sont respectées.

SW 13 PROCEDURE DE CLASSEMENT AUTOMATIQUE

SW 13.1 Si un équipement de classement automatique (voir l'article FR 4) est utilisé dans une compétition, les places et les temps ainsi déterminés et les prises de relais jugées par un tel équipement doivent prévaloir sur les chronomètres les juges de virages.



SW 13.2 Lorsque l'équipement automatique est défaillant et n'enregistre pas la place et/ou le temps de l'un ou de plusieurs des nageurs dans une course donnée, il faut :

SW 13.2.1 Enregistrer tous les temps et places donnés par l'équipement automatique ;

SW 13.2.2 Enregistrer tous les temps et places obtenues par les officiels ;

SW 13.2.3 Le classement officiel sera déterminé comme suit :

SW 13.2.3.1 Un nageur ayant un temps et une place déterminés par l'équipement automatique conservera son ordre relatif par rapport aux autres nageurs ayant un temps et une place déterminés par l'équipement automatique dans cette course.

SW 13.2.3.2 Un nageur n'ayant pas de place déterminée par l'équipement automatique mais ayant un temps déterminé par l'équipement automatique verra son ordre relatif établi par comparaison de son temps déterminé par l'équipement automatique avec les temps déterminés par l'équipement automatique des autres nageurs.

SW 13.2.3.3 Un nageur n'ayant ni place ni temps déterminé par l'équipement automatique verra son ordre relatif établi par le temps de l'équipement semi-automatique ou par les trois chronomètres.

SW 13.3 Le temps officiel sera déterminé comme suit :

SW 13.3.1 Le temps officiel pour tous les nageurs ayant un temps déterminé par l'équipement automatique sera ce temps.

SW 13.3.2 Le temps officiel pour tous les nageurs n'ayant pas un temps déterminé par l'équipement automatique sera celui déterminé par les trois chronomètres digitaux ou le temps déterminé par l'équipement semi-automatique.

SW 13.4 Pour déterminer l'ordre relatif à l'arrivée pour les séries combinées d'une épreuve, il sera procédé comme suit :

SW 13.4.1 L'ordre relatif de tous les nageurs sera établi en comparant leurs temps officiels.

SW 13.4.2 Si un nageur a un temps officiel qui est égal au temps officiel d'un ou de plusieurs nageurs, tous les nageurs ayant ce temps seront ex-æquo pour l'ordre relatif d'arrivée dans cette épreuve.

SW AG REGLEMENT DES CATEGORIES D'ÂGE EN NATATION

SW AG 1 Les fédérations peuvent adopter les propres catégories d'âges, tout en respectant les règlements techniques d'AQUA .

